Arts et Spectacles : Depardieu-Colomb

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14835 7 F

JEUDI 8 OCTOBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'exemple koweïtien

« PLUS rien ne sera comme avant. » C'est ce qu'avait dit l'émir Jaber aux représentants de l'opposition koweïtienne alors qu'il était, comme eux, en exil durant l'occupation irakienne de l'émirat. En organisant des élections libres, il vient de tenir l'essentiel de sa promesse. Le Koweït dispose à nouveau d'un Parlement, et l'opposition y est fortement représentée. Certes, l'électorat est si réduit (80 000 personnes) qu'on pourrait parler d'oligarchie, mais la campagne a donné lieu à une extraordinaire liberté d'expression.

L'événement est d'autant plus remarquable que les assemblées parlementaires dignes de ce nom sont des plus rares au Proche-Orient, à l'exception des exemples israélien, égyptien et jordanien, plus ou moins comparables. Et le cas du Koweït est tout à fait unique parmi les monarchies du Golfe.

LA promesse faite par l'émir pendant la crise du Golfe s'adressait certes à ses sujets, mais aussi aux dirigeants occidentaux, qui, avant de s'engager à former ou, soutenir la coalition contre l'Irak, avaient souhaité une certaine libéralisation des régimes de la région, après le conflit.

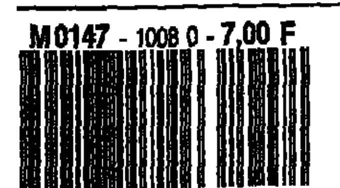
On savait que les arguments employés par la propagande de M. Saddam Hussein contre les « potentats corrompus » des monarchies pétrolières avaient porté auprès d'une grande partie de l'opinion publique du monde arabe, voire en dehors de celui-ci. Le président François Mitterrand, en septembre 1990, devant l'Assemblée générale de l'ONU, avait parlé de « l'expression démocratique des choix du peuple koweïtien ».

De même que les alliés ne sont pas venus seulement au secours du Koweït, mais aussi des autres Etats pétroliers du voisinage, de même un tel souhait laissait entendre que ces derniers devraient essayer d'avoir à l'avenir un visage plus présentable ou défendable. Les dirigeants saoudiens avaient bien saisi l'allusion puisque, se sentant également visés, ils avaient pris ombrage du terme « expression démocratique » utilisé par le président français. Eux qui, en 1986, avaient fait pression sur l'émir Jaber pour encourager ce dernier à suspendre son Parlement.

L'EXEMPLE du Koweït n'a pas manqué de susciter de l'intérêt dans les pays voisins. Soucieux de « modernisation politique », des observateurs sont venus assister à la campagne électorale dans l'émirat. Auparavant, quelques frémissements d'opposition étaient apparus ici et là, cette année. Plusieurs dizaines de personnalités des six monarchies arabes du Golfe ont ainsi annoncé qu'elles avaient fondé le premier mouvement commun aux pays du CCG, le Forum national du Golfe, revendiquant ouvertement une « participation populaire effective » à la vie politique.

Le roi Fahd d'Arabie saoudite a lui-même fait savoir qu'il allait doter son régime d'un conseil consultatif de soixante et un membres, et évoqué la promulgation d'une Loi fondamentale définissant les droits et devoirs des citoyens. Les temps changent, mais les progrès sont très timides. Toutefois, il convient de noter que la plupart des opposants, au Koweït et dans les monarchies voisines, n'ont rien de révolutionnaires et ne remettent pas en cause les dynasties régnantes. Cette modération devrait d'autant plus inciter les monarques à partager un peu leur pouvoir.

Lire l'article de FRANÇOISE CHIPAUX page 7



Les affrontements dans l'ex-Yougoslavie

Les Nations unies vont enquêter sur les crimes de guerre

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, mardi 6 octobre, à l'unanimité, la résolution 780 créant une commission d'enquête sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie. Cette commission sera chargée d'examiner les témoignages qui lui parviendront sur les atrocités commises au cours du conflit. La résolution, qui vise également la politique de purification ethnique menée par les Serbes, ne prévoit pas de tribunal international susceptible de juger les criminels de guerre.



Lire l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR et nos informations page 3

Le dossier agricole

Les Etats-Unis pressent la CEE de conclure l'Uruguay Round

La visite à Bruxelles, samedi 10 et dimanche 11 octobre, d'une délégation américaine marquera une intensification des pressions des Etats-Unis sur la Communauté européenne pour conclure les difficiles négociations du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce). Les ministres du commerce extérieur des Douze, réunis à Luxembourg mardi, ont invité la Commission à rechercher un accord global. Le contentieux porte principalement sur le volet agricole.

Week-end à risques

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Le prochain week-end pourrait être celui de tous les dangers pour la production et le commerce agricoles de la France comme de l'ensemble de la Communauté. Mme Carla Hills, principal négociateur américain et M. Edward Madigan, ministre de l'agriculture, viendront à Bruxelles pour essayer de parvenir à un accord avec la CEE qui permettrait de conclure l'Uruguay Round, ces négociations multilatérales engagées dans le cadre du GATT (l'organisation qui réglemente le commerce international) en 1986 et qui butent sur l'obstacle agricole.

Un tel accord, vont-ils expliquer, redonnerait confiance aux milieux économiques, favoriserait une reprise de l'activité et viendrait à point pour améliorer les chances, aujourd'hui compromises, du candidat George Bush. La pression américaine promet d'être très vive et les gouvernements de la Communauté y sont déjà sensibles, comme en témoigne l'échange de vues qu'ont eu sur ce thème les ministres du commerce extérieur des Douze qui étaient réunis mardi 6 octobre à Luxembourg.

Le ton des « conclusions de la présidence » publiées à l'issue de la réunion est très allant. Celles-ci soulignent que l'objectif est la recherche d'un *« accord général, global et équilibré »* (c'est-à-dire ne se limitant pas à l'agriculture et où, par ailleurs, chacun ferait des concessions).

PHILIPPE LEMAITRE

Lire la suite page 20

Orages sur le Caucase

Le conflit risque de dégénérer entre les peuples montagnards avides d'indépendance et les pouvoirs locaux soutenus par Moscou

GROZNY (Tchétchénie)

de notre envoyée spéciale

La « deuxième guerre du Caucase » aura-t-elle lieu ? Celle qui fait rage actuellement en Abkhazie se transformera-t-elle en un conflit généralisé opposant, comme le Géorgien Edouard Chevardnadze en agite la menace, peuples chrétiens et musulmans dans ces confins de la nouvelle Europe ?

Ces questions – sous-entendant, de la part de ceux qui les posent, des visions d'horreur sans fin – sont en tout cas sur toutes les lèvres aujourd'hui, le long du versant nord de la haute chaîne caucasienne (celle qui sépare la Russie des trois Républiques du sud – Géorgie, Arménie et Azerbaïdjan – déjà déchirées par leurs propres conflits).

Dans ces marches de la Russie vivent les descendants des vaincus de la « guerre du Caucase » qui opposa – un siècle durant, jusqu'en 1864 – l'énorme armée abkhaze aux « petits peuples montagnards du Caucase » du nord, en majorité islamisés. Ils furent largement exterminés ou chassés vers l'Empire ottoman, et les survivants, canalisés par les Russes et leur avant-garde « cosaque », menèrent des révoltes incessantes jusqu'à leur déportation, en masse pour certains, de 1944 à 1957, en Asie centrale.

Aujourd'hui, les héritiers d'une histoire si chargée et occultée plus qu'ailleurs dans l'ex-URSS rêvent eux aussi d'indépendance. Moscou la leur refuse et accroît depuis août ses forces armées sur place : il n'en est pas encore à accepter le démembrement de la Fédération de Russie dans laquelle ces peuples ont été inclus au sein de « républiques autonomes » selon un découpage ignorant à dessein les affinités ethniques : Daghestan, Tchétchéno-Ingouchie, Ossétie du Nord, Kabardino-Balkarie, Karatchevo-Tcherkessie et Adyghie. Soit un mélange explosif de quelque cinq millions de personnes, avec en prime de très larges communautés russes, parfois majoritaires dans les villes.

SOPHIE SHIHAB

Lire la suite et nos informations page 4

Pas-de-Calais : un « non » ouvrier

En refusant à plus de 58 % le traité de Maastricht le département le plus socialiste de France n'a pas suivi ses élus

par Pascale Robert-Diard

Pouce ! Le Pas-de-Calais ne suit plus. Au premier arrêt du train européen, il est redescendu à quai. Ce voyage-là n'est pas pour lui. Trop loin, trop long, trop dur, trop tôt. Jusque-là, on ne lui avait pas posé la question de savoir si l'itinéraire lui convenait. Le voyage, affirmait-on, lui ferait du bien. De toute façon, il ne pouvait pas aller plus mal. On l'avait donc embarqué avec l'étiquette « eurodépartement » vers des lendemains forcément meilleurs. On le croyait sage et pleinement confiant. Mais, le 20 septembre, l'« eurodépartement » a dit « non ». Pas un « non » du bout des lèvres, pas un de ces petits « non » hésitants ou honteux qui s'étranglent dans la gorge. Un « non » sans façon, un « non » tout court. Pourtant, s'il est en France un département européen, c'est bien celui-là. Plus que d'autres, il en a subi les conflits. Ses champs de croix sont là pour en témoigner : cinq cent soixante mille soldats y sont enterrés. Plus que d'autres, il a vécu sa construction économique, partagé ses ambitions et souffert de ses échecs. Plus que d'autres, il en a aujourd'hui à gagner.

C'est grâce à des fonds européens qu'une unité de Plastic Omnium s'est installée sur un site des Houillères, à Bruay-la-Buissière, au cœur du bassin minier, transformant au passage l'ancien carreau de la mine en espace vert. C'est la ville d'Arras que le glacier américain Haagen-Dazs a choisi pour implanter son usine européenne. Ce sont des eaux européennes non françaises que proviennent les deux tiers des poissons ramenés par les bateaux de pêche de Boulogne-sur-Mer.

De cet avenir européen que l'on voit se dessiner timidement en sillonnant le département, les élus locaux ont été les premiers convaincus. Dans cette région où, jusqu'en mars dernier, les socialistes régnaient sans partage, il n'est pas un de leurs discours, pas une de leurs décisions, qui ne s'appuie sur cette perspective européenne. Au cours des dix années passées, au conseil régional comme au conseil général, ils ont fait vivre le Pas-de-Calais au rythme des centimètres creusés sous la Manche, des kilomètres d'autoroute ou de voie de TGV en construction. Du « carrefour de l'Europe » – le label officiel du département, – ils ont fait partir toutes les routes de l'espoir.

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,60 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الاصل

Europe

Réflexions d'après-campagne

par Laurent Cohen-Tanugi

APRÈS la ratification française du traité de Maastricht, et tandis que le pays, son devoir européen accompli, s'en retourne à ses préoccupations quotidiennes, l'heure est venue d'un premier bilan de cette campagne référendaire, du double point de vue de l'Europe et de la démocratie.

Au lendemain du résultat, le commentaire dominant évoquait un «débat exemplaire», qui se serait soldé par une adhésion étriquée du pays à la construction européenne. Et si la mise en perspective historique de ce scrutin suggérait plutôt l'appréciation inverse, à savoir une victoire significative du «oui» au terme d'une campagne souvent marquée par la confusion?

En soumettant la ratification du traité sur l'Union européenne au référendum, le président de la République avait cherché à donner à l'Europe un baptême démocratique national. L'objectif a été atteint : s'il était illusoire d'espérer combler en un été un fossé de trente-cinq ans, cette session de rattrapage éclair sur la construction européenne a au moins jeté les bases d'une action pédagogique de long terme sur sa nature, ses finalités et son fonctionnement, et fait émerger les lignes de force d'un débat européen destiné à s'installer dans les vies politiques nationales et à les transcender.

Ce faisant, le référendum a précipité l'irruption du politique dans un processus qui l'avait occulté depuis ses origines, y compris à Maastricht. Les grandes questions qu'appelle une construction politique de cette envergure sont aujourd'hui plus ou moins clairement posées, et c'est un grand progrès.

Cette légitimation démocratique avait été recherchée au prix d'un risque considérable pour la construction européenne, du fait d'une conjoncture économique et politique, nationale et internationale on ne peut plus défavorable et de l'impréparation très largement sous-estimée de la population à cette consultation. C'est à la lumière de ce redoutable défi, et sur fond de crise économique, de rejet du socialisme et de la classe politique, de réforme de la politique agricole commune, de conflit yougoslave, puis de tourmente monétaire, que la courte victoire du «oui» peut être appréciée à sa juste valeur.

Une révélation salutaire

D'un point de vue historique, le processus de ratification du traité de Maastricht peut être utilement comparé, par son enjeu, à celui de la Constitution américaine par les représentants des treize Etats confédérés de l'époque. Or il est frappant de constater que cette ratification fut acquise très difficilement, au terme de débats acharnés, dont les arguments étaient assez voisins de ceux qui divisent les Européens aujourd'hui, avec une coupure sociologique comparable, et sous la pression de périls internes et extérieurs. Bien que le traité sur l'Union européenne n'ait pas pour objet d'instituer un Etat fédéral, il était sans doute naïf d'espérer qu'il passerait dans les douze Etats nations de la Communauté européenne comme une lettre à la poste.

Un exercice de réappropriation démocratique de l'Europe dans une conjoncture à haut risque se soldant néanmoins par une victoire du «oui» : voilà, toutes pondérations effectuées, un témoignage finalement assez sûr de l'adhésion d'une majorité de Français à l'Union européenne.

Si la «campagne de France» a laissé aux militants de la cause européenne un sentiment mitigé, c'est moins en raison de l'étroitesse du résultat que par le formidable écart de compréhension et d'adhésion philosophique à l'idée européenne qu'elle a révélé au sein de la population. Dans la mesure où elle résulte de la confrontation de l'idée que l'on se faisait de «l'adhésion française à l'Europe» au principe de réalité, une telle révélation est évidemment salutaire. Au-delà du traité lui-même, une partie importante de l'opinion française est apparue très en retrait par rapport à des avancées que l'on croyait acquises depuis longtemps, et à des idéaux que l'on croyait plus largement partagés. Mais une telle «régression» a aussi été favorisée par le malaise légitimement ressenti par nombre de Français privés d'appréhension réelle sur les enjeux du débat, et par le parti qu'ont su en tirer, comme des difficultés du pays, certains adversaires du traité.

En sus de la charge d'expliquer une entreprise complexe et à bien des égards révolutionnaire par rapport à la culture politique française, les défenseurs du «oui» ont dû corriger sans relâche les présentations inexactes ou tendancieuses, dénoncer en permanence les confusions et les amalgames, exorciser les spectres et les peurs, constamment ramener le débat de l'accessoire vers l'essentiel. Surtout, les adversaires du traité ayant réussi à accréditer l'idée que l'on pouvait *«dire non à Maastricht sans dire non à l'Europe»*, il a fallu dénoncer ce leurre, au risque de paraître dramatiser indûment les conséquences du «non». Bref, l'efficacité de la campagne du «non» a contraint les défenseurs du traité à argumenter négativement, à endosser le procès simpliste de la «technocratie bruxelloise», à valoriser tout ce que le traité a précisément d'insuffisant, notamment le caractère trop intergouvernemental de l'union politique.

Chemin faisant, sont passés aux oubliettes la justification de la construction européenne comme projet idéologique et de cette «méthode communautaire» qui a fait le succès de la CEE, l'exaltation de la libération de l'Europe centrale et orientale, les enjeux de la compétition avec les Etats-Unis et le Japon, les perspectives de l'union politique et de la citoyenneté européenne. Rares furent les défenses de ce bouc émissaire commode qu'est devenue la fonction publique communautaire ou, à l'égard de l'Est, de la stratégie d'approfondissement dont le traité sur l'Union européenne marque le point de départ. Un patient travail de pédagogie et de conviction reste donc à accomplir, si l'on veut que les impératifs tactiques de la campagne ne se transforment pas en une démission politique lourde de conséquences pour l'avenir du projet européen.

La campagne qui vient de s'achever suscite également quelques interrogations quant à l'évolution des rapports entre la politique, la société civile et les médias dans la démocratie française. Si elle a été incontestablement l'occasion d'une revalorisation de la fonction politique, son autre mérite non moins important a été de provoquer une véritable mobilisation de la société civile, un formidable exercice collectif d'explication, d'argumentation et de conviction en faveur du «oui».

Soif d'explications

Par contraste, la campagne des ondes a été monopolisée jusqu'à saturation par un personnel politique alliant, dans les deux camps, le meilleur au pire. Etrange paradoxe, au moment précis où le débat sur l'Europe et le résultat du scrutin confirmaient la crise de la représentation politique affectant les démocraties occidentales, que le refus des grands médias audiovisuels, sous prétexte d'équilibre, de diversifier davantage le débat. En complément du face-à-face entre quelques Français et leurs élus, pourquoi ne pas avoir davantage laissé des personnalités respectées dans leur domaine – grands scientifiques, chefs d'entreprise, universitaires... – témoigner de leur savoir et de leur expérience concrète de l'Europe, dans un sens ou dans l'autre? Pourquoi ne pas avoir permis aux «experts» qui ont construit l'Europe depuis quarante ans – tant décriés au cours de cette campagne – de porter la contradiction en direct à leurs détracteurs? Pourquoi ne pas avoir répondu à la soif d'explications de la population par des émissions informatives à jet continu, comme les médias américains savent le faire? Tout cela incite à tempérer quelque peu le discours dominant sur l'exemplarité d'une campagne où l'on a trop entendu tout et son contraire.

La politique intérieure va à présent reprendre ses droits, et c'est d'autant plus nécessaire qu'une forte composante du «non» relève exclusivement d'elle : à malaise national, remèdes nationaux, y compris en matière européenne. Si l'on prétend sérieusement combler les déficits démocratiques nationaux à l'endroit de l'Europe, affaires européennes et intérieures sont en effet vouées à s'interpénétrer davantage, et les voies institutionnelles pour ce faire nous renvoient aux carences bien connues de la démocratie française.

Au plan européen, le référendum français aura contribué à faire émerger un terrain de convergence entre les diplomaties franco-allemande et anglo-danoise susceptible de faciliter l'entrée en vigueur du traité de Maastricht. Le thème de la protection des droits des Etats et de leurs citoyens contre le *big government* bruxellois est en effet susceptible d'apaiser les inquiétudes du peuple danois, des Länder allemands, du Parlement britannique et des antifédéralistes français.

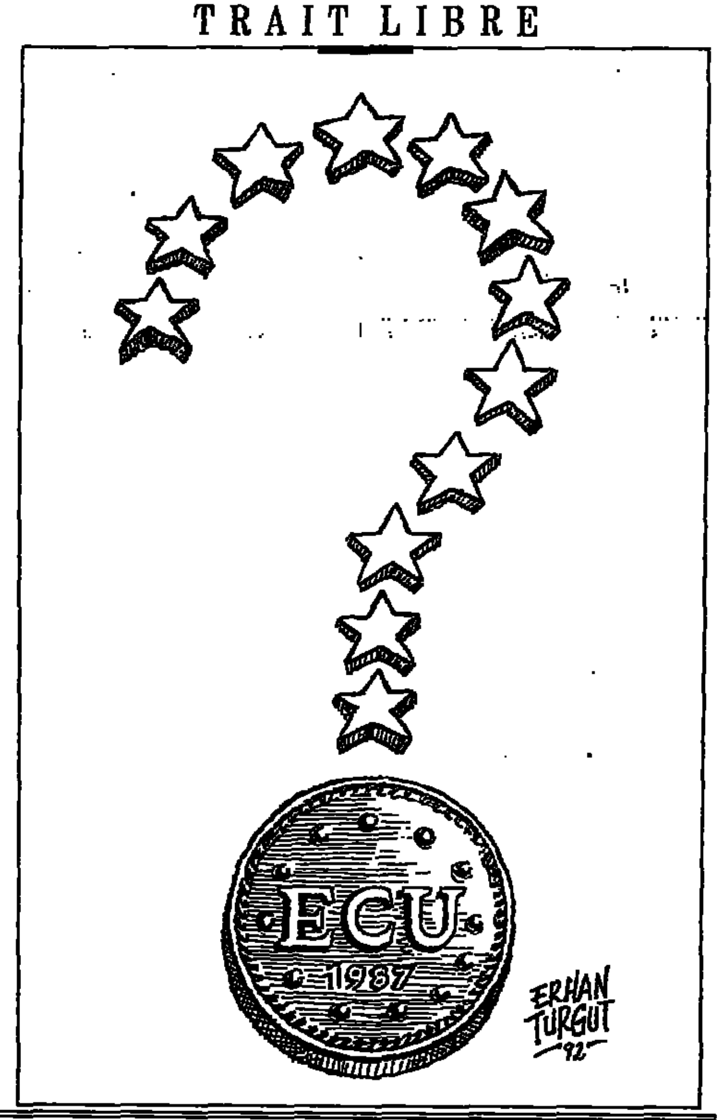
Troublante similitude, voici plus de deux cents ans, les difficultés de la ratification de la Constitution des Etats-Unis avaient rendu nécessaire, sous la pression de certains Etats confédérés, l'adoption d'un document additionnel, le Bill of Rights, destiné à protéger les prérogatives des Etats et les droits individuels – perçus comme indissolublement liés – contre le nouveau gouvernement fédéral. On connaît l'illustre destinée de ce texte, jugé superflu par les constituants américains et devenu depuis la charte fondamentale de la démocratie américaine et le ciment d'une nouvelle identité politique.

Chacun s'accorde à reconnaître aujourd'hui la nécessité d'une répartition plus nette des compétences entre la Communauté et ses Etats membres. Quant à l'énoncé de droits fondamentaux, il aurait au moins le mérite de donner une dimension politique plus explicite au projet européen, et de combler le vide juridique et juridictionnel dont le traité de Maastricht a entouré les deux «piliers» de l'union politique. Après avoir admirablement réussi à instituer en Europe de l'Ouest un Etat de droit économique, il serait quelque peu paradoxal que la construction européenne se poursuive hors droit sur le terrain politique.

La «déclaration sur la subsidiarité», aujourd'hui évoquée par les chancelleries européennes pour faciliter le règlement du problème danois, *sera-t-elle* l'embryon de notre Bill of Rights?

► Laurent Cohen-Tanugi est avocat, auteur de *l'Europe en danger* (Fayard, 1992).

TRAIT LIBRE



Décrochage

par Léo Hamon

LE premier résultat du référendum est évidemment son effet juridique... à savoir l'autorisation donnée au président de la République de ratifier un traité à douze. A charge pour lui et ses partenaires de réunir effectivement les consentements (ou ce qui en tiendra lieu) des onze autres signataires.

Mais l'autre enseignement, politique, lui, tout le monde l'a relevé, est la quasi-équivalence numérique des «oui» et des «non»...

Il sera même permis à un Français qui a voté «non» de penser, en évoquant les pressions médiatiques mondaines et boursières et les privilèges d'expression étonnants assurés aux tenants du «oui» (pour «enlever le morceau») qu'il y avait en réalité dans le pays une majorité spontanée de citoyens pour refuser l'Europe de Maastricht : une fraction ne s'est ralliée au «oui» que par la crainte, savamment entretenue, d'une rupture trop dure avec les autres pays, et de retombées mal venues sur la marche des affaires.

C'est ainsi la peur d'une rupture qui fait à présent la sécurité du Parti socialiste! Et quand ce sont les ouvriers et les paysans, le peuple, qui votent «non», l'establishment et la Bourse qui votent «oui», le fameux «mur de l'argent» devient rempart pour des gouvernants se réclamant du socialisme! On parlera alors, selon l'humeur, à propos du parti au pouvoir, d'un beau revirement, d'un complet reniement, ou d'un tête-à-queue magistral.

Mais le plus frappant, par-delà toute appréciation partisane, est que là où les leaders des grands partis politiques se sont accordés pour appeler à voter «oui» (avec quelle insistance!), la moitié de la France ne les a pas suivis : ce décrochage du pays par rapport aux «princes qui nous gouvernent» pouvait être pressenti, le voici consacré.

Succession de défis

Une telle situation est à l'évidence malsaine pour la démocratie et grosse de menaces imprévisibles : quelle autorité, quelle légitimité reste-t-il à un pouvoir ainsi désavoué, pour faire face aux défis qui continueront de se succéder, des agriculteurs aux gardiens de prison, en passant par les chômeurs?

Ni l'usage des CRS ni les mouvements de la Bourse ne peuvent à eux seuls tenir l'office d'une solidarité civique!

Aussi bien, la plupart des commentateurs politiques (hors quelques triomphalistes assez isolés dans leur superbe) ont, le soir même, dit très fort qu'on ne pourrait pas continuer la construction européenne de la manière dont on avait procédé jusque-là, *«rien,* proclame-t-on, *ne sera comme avant»*.

Acceptons-en l'augure : les partisans du «non», eux, sont conscients de la force des mouvements profonds qu'ils ont exprimés, ils savent – et tout le monde a pu constater – que dans la campagne menée, ce sont les participants du «non» qui ont été les plus motivés, les plus ardents : «ces pauvres, ces paumés, ces ringards apeurés», dont on voudrait qu'ils soient notre assise, ont eu avec eux l'ardeur et l'esprit critique : l'avenir n'est pas aux tièdes!

Bons citoyens, les partisans du «non» doivent naturellement constater le résultat obtenu par la mini-majorité : le pouvoir continue d'appartenir à ceux qui en ont usé comme on ne pourra plus le faire, ils le disent eux-mêmes. Mais si nous devons raisonnablement prendre acte du résultat juridique obtenu, nul ne peut nous demander de renoncer à l'analyse que nous avons faite de la situation et des périls de l'orientation donnée à la construction européenne – une analyse qui a dicté nos positions. Les convulsions monétaires où nous sommes entrés, les oppositions surgies entre certains des Douze eux-mêmes, l'accroissement du chômage pourraient, que nous le voulions ou non, faire qu'avant longtemps, dans une nouvelle consultation, l'expérience inverse le déplacement produit (dans les dernières semaines avant le 20 septembre) par l'exploitation des mouvements boursiers.

Des hommes qui se sont faits finalement les avocats du «oui» ont bien voulu reconnaître à la contestation même que nous avons menée un effet positif pour la dignité du débat français, pour la réaffirmation du fait national et de ses droits, contre la dérive technicienne couverte par la Commission, contre l'exclusivité donnée aux considérations monétaires dans la construction de Maastricht.

Puisque nous avons, on le reconnaît, servi la remise en place de ces correctifs, de ces éléments d'une vue plus équilibrée, on ne s'étonnera pas que nous entendions continuer d'en parler.

Personne ne peut plus croire et n'ose, semble-t-il, dire que le traité de Maastricht est, à lui seul, la réponse aux problèmes posés.

Une division déconcertante

Son achèvement, sa mise en œuvre, son application, la réorientation que pourrait commander l'air du temps seront demain à l'ordre du jour. Nous serons donc vigilants contre les dérives supranationales et fédérales naguère revendiquées par les négociateurs du traité... Nous demanderons ce que sont les retombées de la Communauté sur le chômage. Le pouvoir ne saurait s'étonner de voir la moitié de la nation lui demander ce qu'il a fait pour remettre enfin à sa place, comme il l'a promis, une technocratie aussi généralement décriée, et une Commission à laquelle ses amis eux-mêmes avaient dû recommander la discrétion pendant les dernières semaines, et dont M. Kohl dénonce maintenant la fureur réglementaire.

Le référendum a montré à la fois l'intérêt des Français pour la politique et leur sévérité pour ceux qui prétendent la mener. Il faut un nouvel équilibre des rapports du peuple souverain et de ses représentants. Nos institutions doivent être ajustées pour que, selon l'esprit de la Constitution, la décision directe des Français tienne en fait une place accrue : le combat pour un nouvel équilibre des pouvoirs, pour une réduction des droits de ceux qui sont décidément de si médiocres interprètes, tout cela continuera.

Nous pensons que, dans toutes les questions qui se sont posées à un très grand nombre de Français, dans leurs hésitations, une conscience plus intense des droits et des enjeux de la nation aurait pu encadrer le trouble des citoyens – et les rassembler davantage – au lieu de casser le pays d'une manière qui discrédite la représentation en place et peut affaiblir l'autorité de l'Etat. Puisque la considération nationale a marqué sa force à ceux qui avaient désaccoutumé d'en trop parler, nous saurons le rappeler. Et puisque l'on reconnaît que l'on ne pourra plus gouverner comme avant, qu'on compte bien sur nous pour contribuer à ce que cela ne soit vraiment pas possible.

Pour notre part, nous souhaitons que les hommes et les femmes qui ont éprouvé certaines aspirations, quel que soit le vote qu'ils ont émis le 20 septembre, définissent en commun quelques exigences de la nation, du service d'un Etat qui ne doit pas être inféodé aux tenants d'un parti, du progrès social (en commençant par une action en profondeur pour la réduction du chômage), du respect dû à une justice indépendante, d'une République qui fasse vraiment sa place à l'expression directe de la volonté des citoyens, d'une construction des Douze plus ouverte sur l'Europe entière, plus liée aux peuples concernés.

En définissant ces exigences, sachons être comme un groupe de pression pour des impératifs dont chacun reconnaît maintenant qu'ils ont été trop négligés : affirmons-nous à ce plan. Si notre parole est claire et nos suggestions constructives, les acteurs de la compétition politique devront bien y faire la place nécessaire pour que s'exerce en leur faveur l'arbitrage – tôt ou tard irrésistible – du «oui» critique et du «non» constructif.

Quand un référendum aussi passionné aboutit à une division aussi déconcertante, comment ne pas dire, tranquillement et fermement : «Puisque l'avenir dure longtemps», c'est bien par rapport à lui que les Français doivent s'orienter.

► Léo Hamon est professeur à l'université Paris-I.

Décrochage

Les violations du droit humanitaire

Le Conseil de sécurité de l'ONU institue une commission d'enquête sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie

Pour la première fois depuis le tribunal de Nuremberg, en 1945, la communauté internationale a décidé, par la voie d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, de constituer une commission impartiale d'experts chargée d'enquêter sur les violations du droit humanitaire international dans l'ex-Yougoslavie. C'est à l'unanimité que le Conseil a adopté, mardi 6 octobre, cette résolution 780, qui s'applique notamment à la Bosnie-Herzégovine.

NEW-YORK
(Nations unies)
correspondance

Qualifiée par de nombreux Occidentaux de *« courageuse »* et *« sans précédent »*, la résolution 780 est pourtant considérée par la plupart des pays islamiques comme un document *« mièvre et insipide »* car elle n'établit pas le mécanisme par lequel les personnes identifiées comme « criminels de guerre » pourront être poursuivies en justice. Mais les diplomates, membres du Conseil, exliquent, en privé, qu'aucun tribunal pénal international n'existant actuellement et que la création d'une telle instance *« pouvant prendre des années »*, le Conseil n'exclut pas que *« des tribunaux nationaux »* puissent « juger » des criminels identifiés par la commission d'experts.

Afin de ne pas laisser de doute sur leurs intentions, la plupart des membres du Conseil ont estimé, dans leurs interventions, que la résolution 780 n'est qu'*« un premier pas vers un châtiment adéquat des criminels »*. Selon M. Jean-Bernard Mérimée, le représentant de la France qui préside le Conseil pour le mois d'octobre, la résolution *« se situe dans la perspective de la création des instances appropriées d'une juridiction pénale internationale qui pourrait se prononcer sur de tels actes »*.

« Un premier pas »

Washington, qui est à l'origine de cette résolution sur les atteintes au droit humanitaire dans l'ex-Yougoslavie, estime que ce texte adresse un message clair aux auteurs des crimes de guerre, y compris à ceux qui pratiquent la « purification ethnique » : ils seront poursuivis en justice. Selon l'ambassadeur américain, M. Edward Perkins, le texte servira aussi d'élément de dissuasion dans *« d'autres régions du monde où des gens pourraient être tentés de commettre de pareils crimes »*.

Les juristes de l'ONU expliquent que la nouvelle commission examinera les violations de la Convention de Genève de 1949 ainsi que les violations du droit humanitaire international reconnu dans la charte du tribunal de Nuremberg. Les quarante mille dossiers du tribunal de Nuremberg concernant les criminels nazis se trouvent dans les archives de l'ONU à Genève.

La résolution 780 demande donc au secrétaire général de constituer *« d'urgence »* une commission impartiale d'experts chargée d'examiner et d'analyser les informations fournies par les Etats membres de l'ONU. Ceux-ci sont priés de remettre, dans les trente jours suivant l'adoption du texte, tous les renseignements et dossiers utiles au travail de la commission d'experts. Le secrétaire général est en outre prié de présenter un rapport en ce sens au Conseil et d'éventuelles *« mesures supplémentaires »*. Selon un diplomate occidental, Washington aurait souhaité que le Conseil de sécurité se chargeât de la création de la commission.

Pour le représentant de la Bosnie-Herzégovine à l'ONU, la dernière résolution concernant son pays n'est qu'un *« premier pas »* qui devrait se traduire par des poursuites judiciaires dans un délai raisonnable. *« Sinon*, a-t-il dit, *cette résolution ne serait qu'un nouvel exercice de relations publiques. »* Selon M. Mohammed Sacirbey, les criminels de guerre *« ont perdu tout respect pour les résolutions du Conseil et ils continuent de commettre des crimes »*. M. Dragomir Djokic, ambassadeur de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), estime pour sa part que la résolution 780 est *« un bon texte qui devrait être appliqué à tous les criminels de guerre »*.

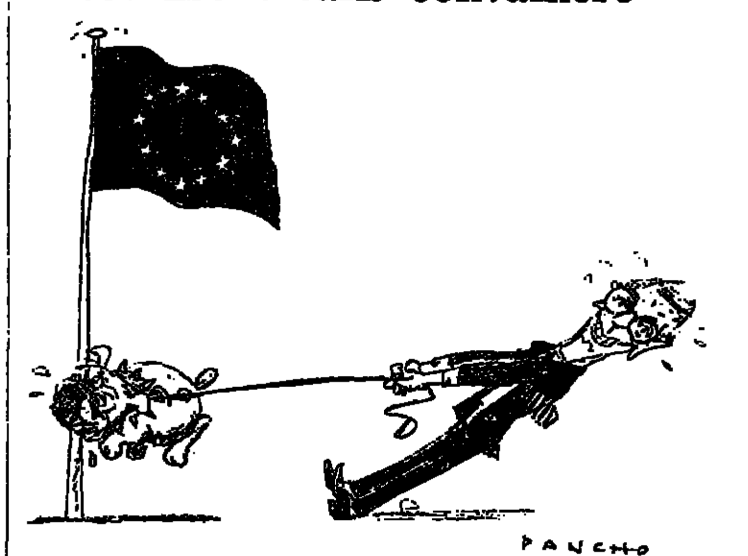
Par ailleurs, les négociations relatives à l'interdiction du survol de l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine par des avions militaires continuent entre les Occidentaux membres du Conseil (*Le Monde* du 4 octobre). Selon des diplomates, un texte en deux étapes devrait être adopté, mercredi ou jeudi. La première étape sera basée sur un projet français de résolution qui interdit les survols militaires au-dessus de la Bosnie-Herzégovine et assortit l'interdiction de représailles.

La deuxième étape, souhaitée publiquement par le président George Bush, se situera dans le cadre du chapitre 7 de la charte autorisant les Etats, à titre national ou par des arrangements régionaux, à prendre les *« mesures nécessaires, y compris par la force armée »* afin de faire respecter les décisions du Conseil. Selon un diplomate occidental, les Britanniques, soucieux de ne pas compromettre la conférence de Londres sur l'ex-Yougoslavie, ne sont pas favorables à l'utilisation de la force.

AFSANÉ BASSIR POUR

GRANDE-BRETAGNE : le congrès conservateur

Les « eurosceptiques » séduisent sans convaincre



BRIGHTON
de notre envoyé spécial

Lord Tebbit, chef de file des « eurosceptiques », a obtenu un triomphe, à Brighton, où s'est ouvert, mardi 6 octobre, le congrès du Parti conservateur.

Et pourtant l'« applaudimètre » constitue un critère utile mais insuffisant pour mesurer l'influence respective des différents « courants » au sein du Parti conservateur. Car quand les parlementaires du parti tory devront se prononcer dans l'isoloir, après que les *whips* (le chef du groupe parlementaire et ses adjoints) auront fait peser le joug de la discipline de parti, le nombre des « eurosceptiques » ne dépassera sans doute pas quelques dizaines.

Et lorsque M. John Major prendra la parole, vendredi, nul ne doute qu'il recevra un soutien massif des délégués conservateurs. Un peu à l'image de ce qui s'est passé mardi 6 octobre, à l'issue d'un débat européen mouvementé : au cours d'un vote à main levée vite expédié, la motion de soutien à la politique européenne du gouvernement a été adoptée à une *« large majorité »*.

En attendant, quel triomphe pour les « eurosceptiques », cette *« poignée »* de contestataires ! Quel spectacle que ce congrès qui donnait l'impression d'être tout entier debout pour applaudir longuement le chef de la rébellion, lord Tebbit. Cinglant, virulent, mais prenant garde de ne jamais remettre clairement en cause l'autorité du premier ministre, le chef de file des « eurosceptiques » s'est taillé un fier succès.

Soutien très conditionnel

Les bras levés comme un candidat à la présidence américaine, se délectant des *« Norman, Norman ! »*, qui fusaient de la salle, lord Tebbit a mis longtemps avant de consentir à s'asseoir après son discours dévastateur. A la tribune, M. Major, entouré des membres du gouvernement, assistait, silencieux et un peu consterné, à cet hommage « populaire ». *Car celui-ci fut* d'abord l'expression des appréhensions de la « base » du parti, hostile aux empiétements de la Commission de Bruxelles, et anxieuse de préserver l'*« identité »* et la *« souveraineté »* britanniques.

Certes, l'ancien président du parti tory a offert son soutien à M. Major *« chaque fois et partout, lorsque vous poursuivrez une politique pour restaurer notre économie, et préserver nos droits »*. Mais ce soutien très conditionnel s'est accompagné d'avertissements à un gouvernement qui est *« désespérément en difficulté »*, et d'un rappel mordant sur la responsabilité de M. Major, lequel est à l'origine de l'entrée de la livre sterling dans le mécanisme de change du système *monétaire européen* (SME). *« Après tout, ce ne fut pas la décision de M. Norman Lamont !* [le chancelier de l'Echiquier]. *Il a fait de son mieux pour faire un travail impossible. Le coût en emplois perdus, en faillites (...), a été féroce. Mais nous avons prouvé nos références de bons Européens ! »*.

L'avertissement de M. Hurd

Battu, puisque son amendement proposant d'abandonner toute idée d'union économique et monétaire n'a pas même été mis aux voix, lord Tebbit s'est néanmoins affirmé comme le porte-parole d'une minorité agissante, qui représente environ 30 % des délégués. La majorité fut, de son côté, sensible aux arguments développés par M. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office.

M. Hurd, comme Sir Norman Fowler, *le président du parti tory*, a mis en avant les risques d'une division : *« Notre parti pourrait se briser à propos de l'Europe, avec des conséquences qui porteraient profondément atteinte à la Grande-Bretagne et encourageraient nos adversaires. »* Suivre les « eurosceptiques », a dit en substance M. Hurd, reviendrait à voir la Grande-Bretagne *« reléguée en touche quand la sécurité et la prospérité de l'Europe sont en jeu »*. Quant au spectre d'un *« super-Etat européen »*, il prendrait corps si *« nous sommes assez fous pour nous isoler nous-mêmes, si nous tournons le dos avec entêtement à ce qui se passe en Europe »*.

Cet avertissement sera-t-il suffisant pour apaiser les passions ? A en juger par l'état d'esprit qui régnait mardi dans les réunions parallèles organisées par les « eurosceptiques » dans divers hôtels de Brighton, on pouvait en douter. La chance de M. Major est que les principaux chefs de file de la contestation européenne (Mme Thatcher, lords Tebbit et Parkinson, etc.) siègent désormais à la Chambre des lords et non plus aux Communes, où se déroulera l'essentiel de la « bataille » de la ratification du traité de Maastricht. Mais le premier ministre est désormais obligé de tenir compte de l'influence grandissante des *« eurosceptiques »*. Car cette minorité *« bruyante »*, comme dit M. Hurd, n'a pas fini de se faire entendre.

LAURENT ZECCHINI

Dans le nord de la Bosnie

Les forces serbes se sont emparées de la ville de Bosanski-Brod

La ville de Bosanski-Brod, qui était la dernière localité tenue par les Croates et les Musulmans dans le nord de la Bosnie, est tombée aux mains des forces serbes, mardi 6 octobre, a-t-on appris auprès des observateurs de la CEE dans la région. Les Serbes achèvent ainsi de prendre le contrôle de la région de Posavina et renforcent le corridor qui relie la Serbie à la Krajina, région de Croatie qu'ils ont occupée en 1991. Trois mille habitants de la ville ont traversé la rivière Save pour se réfugier en Croatie, avant que le pont reliant Bosanski-Brod à sa ville croate jumelle de Slavonski-Brod, sur la rive opposée de la Save, ne soit détruit à l'explosif dans la nuit de mardi à mercredi, selon les informations données par la radio croate. Ce pont était le dernier lien entre le nord de la Bosnie et la Croatie.

Les Serbes de Bosnie ont, par ailleurs, annoncé la suspension immédiate de leurs vols militaires au-dessus de la Bosnie-Herzégovine. *« Cette décision entre en vigueur immédiatement »*, a dit à l'agence Tanjug M. Aleksa Buha, « ministre des affaires étrangères » de la République autoproclamée par les Serbes de Bosnie. M. Buha a cependant affirmé que l'armée de l'air serbe reprendrait ses vols en cas d'attaque croate ou musulmane. Les délégués serbes à la conférence de paix de Genève avaient auparavant présenté un texte affirmant que « la partie serbe accepte l'interdiction des vols militaires à titre provisoire à condition que la partie adverse n'en profite pas pour lancer des actions offensives et pour prendre des avantages militaires ».

Sur le terrain, les tirs d'artillerie à Sarajevo ont fait vingt-cinq morts en vingt-quatre heures et des combats violents se sont déroulés dans le nord de l'ancienne République yougoslave. La radio du gouvernement bosniaque a, pour sa part, fait état de combats dans deux autres villes stratégiques, à Gradacac, à 40 kilomètres au sud-est de Bosanski-Brod, et à Jajce, dans l'ouest de la Bosnie. Elle a ajouté que les artilleurs serbes avaient repris leurs bombardements du quartier musulman de Hrasno, au sud de la rivière Miljacka, qui avait déjà été la cible d'un pilonnage intensif lundi. Le faubourg musulman de Dobrinja et le quartier où se trouve le siège de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) ont également été visés. Le commandant du contingent de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine, le général français Philippe Morillon, a entamé mardi des conversations avec les dirigeants bosniaques et serbes.

L'ancien premier ministre polonais, M. Tadeusz Mazowiecki, retournera sur le terrain la semaine prochaine pour enquêter sur des informations faisant état de massacres et d'exécutions sommaires. Nommé en août « rapporteur spécial » de la commission des droits de l'homme de l'ONU, il se rendra en Bosnie, en Croatie, au Kosovo et en Voïvodine, du 12 au 23 octobre. – *(AFP, Reuter.)*

Selon l'OMS

Des enfants risquent de mourir de faim avant la fin du mois en Bosnie-Herzégovine

GENÈVE
de notre correspondante

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) lance un cri d'alarme : la menace de famine qui pèse sur la Bosnie-Herzégovine est sans doute plus grave qu'on ne pouvait le craindre. Sir Donald Acheson, représentant spécial de l'OMS dans l'ex-Yougoslavie, a déclaré, lundi 5 octobre à Genève, que des enfants *« commenceront à mourir de faim »* avant la fin du mois d'octobre si 240 tonnes de nourriture ne parviennent pas quotidiennement à Sarajevo : des carences graves risquent de provoquer *« une montée en flèche de la mortalité »*. Un mois plus tard, les adultes seront à leur tour menacés.

Malgré ses appels réitérés à la communauté internationale, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) n'a toujours pas reçu les 200 camions qui lui manquent pour acheminer des vivres dans la ville assiégée. Les routes ont été détériorées par les fortes pluies qui se sont abattues dans la région ces dernières semaines. En outre, les 6 000 « casques bleus » attendus par le HCR *pour protéger les convois et apporter* un soutien logistique tardent à être déployés. Quant au pont aérien vers Sarajevo, il ne reprend que lentement, en raison du mauvais temps.

Pour éviter une telle tragédie, la ville devrait pouvoir disposer non seulement des rations journalières nécessaires, mais encore de réserves alimentaires pour au moins un mois, pour pallier d'éventuelles interruptions de ravitaillement.

I. V.

TCHÉCOSLOVAQUIE : reprise des négociations sur la séparation

M. Vladimir Meciar se prononce pour l'indépendance de la Slovaquie

Lors d'une rencontre avec son homologue tchèque, M. Vaclav Klaus, mardi 6 octobre à Jihlava (Moravie), le premier ministre slovaque, M. Vladimir Meciar, a définitivement abandonné le projet d'union tchéco-slovaque adopté, le 2 octobre, par le Parlement. En signant un document qui confirme la *politique* engagée depuis quatre mois par leurs partis respectifs en faveur d'une séparation de la Fédération, les deux hommes ont mis un terme à la crise politique de ces derniers jours.

PRAGUE
de notre correspondant

Le document, mis sur la table des négociations par le Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus comme préalable à toute poursuite des entretiens, rappelle les engagements pris par les deux partis lors des six précédentes réunions. Constatant que le Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS) rejette l'existence de la Fédération, et l'OSD, une confédération, il s'engage à permettre la naissance, le 1er janvier 1993, de deux Etats indépendants qui seront liés par plusieurs accords dans les domaines économique, monétaire et social.

La signature de ce document, après cinq heures d'âpres négociations, a été suivie par l'adoption d'un calendrier détaillé des lois à présenter devant l'Assemblée fédérale. Les états-majors des deux partis se sont également mis d'accord sur le vote d'un projet de loi sur le transfert de nouveaux pouvoirs fédéraux vers les Républiques. Ce texte, bloqué au Parlement par l'ODS en réponse au soutien apporté par les députés du HZDS au projet prévoyant la transformation de la Fédération en « union tchéco-slovaque », était à l'origine de la grave polémique entre Prague et Bratislava. Elle a entraîné l'annulation d'une rencontre des gouvernements tchèque et slovaque qui devait se tenir, mardi, pour préparer les accords bilatéraux de l'après-Tchécoslovaquie. Elle a été remplacée par une réunion des directions politiques de l'ODS et du HZDS, comme le réclamait M. Meciar.

Le leader slovaque, qui était accusé à Prague de vouloir jouer sur deux fronts – celui de la séparation avec l'ODS et celui de la confédération avec la gauche tchèque – a dû définitivement trancher pour l'indépendance, sous la pression de l'ODS de M. Klaus. Ce *choix lui a été facilité par* les prises de position du leader social-démocrate tchèque, M. Jiri Horakb, et du président Vaclav Havel. Le chef de l'Etat, qui jouit toujours d'une grande autorité, avait contribué à porter un coup décisif à l'idée confédérale, la qualifiant d'*« utopique »* et d'*« inutile »*.

Les deux premiers ministres, qui doivent se revoir prochainement pour élaborer les textes des accords sur l'union douanière et l'union monétaire, ont toutefois laissé en suspens la question du partage des biens de la Fédération, sujet de tension entre les deux capitales. Le projet de loi gouvernemental (*le Monde* du 25 août), prévoyant une séparation selon le principe territorial et le rapport de deux contre un, a été largement remis en question par M. Meciar.

Selon le premier ministre slovaque, le projet de loi actuel, qui devra être rediscuté au sein du gouvernement fédéral, avantagerait excessivement la République tchèque, où se trouvent la grande majorité des biens fédéraux. *M. Meciar a par ailleurs revendiqué*, avant partage, quelque 7 tonnes d'or ayant appartenu à l'Etat slovaque clérico-fasciste (1939-1945) et aujourd'hui détenus par la banque d'Etat tchécoslovaque, qui dispose de 180 tonnes d'or.

MARTIN PLICHTA

هكذا من الاصل

EUROPE

La grande colère de M. Gorbatchev

On lui avait déjà volé une voiture le mois dernier. Un peu plus tôt, sa fameuse datcha de Foros, où il avait vécu les journées du putsch de 1991, avait été transformée en résidence locative pour touristes fortunés. Aujourd'hui, c'est plus grave, puisqu'à quelques jours d'un nouveau départ à l'étranger (pour la Corée du Sud, puis l'Italie) on lui retire son passeport. Dans deux prises de position véhémentes (un entretien publié mercredi 7 octobre par la *Komsomolskaïa Pravda* et sa chronique régulière à *la Stampa*, reproduite le même jour par *Libération)*, l'ancien président de l'URSS clame sa colère de nouveau *«refuznik»*.

Le motif est clair. Convoqué à plusieurs reprises par la Cour constitutionnelle de Russie, qui statue sur la légalité des décrets par lesquels Boris Eltsine a interdit l'an dernier le Parti communiste, M. Gorbatchev ignore les convocations comme témoin, se refusant à participer à ce qu'il appelle une *«manœuvre politicienne»* destinée à le *«discréditer»*. Tout ce qu'il accepte est un entretien semi-privé, *«autour d'une tasse de thé»*, avec le président de la Cour, au titre de *«consultant»*.

Jubilation des parlementaires

La sanction a été d'abord une amende de... 100 roubles (à peu près l'équivalent du franc symbolique au cours du jour), puis une interdiction de sortie du territoire. Malgré l'humiliation ainsi infligée au père de la perestroïka, elle ne semble guère contestée à Moscou, tant à «gauche» qu'à «droite».

D'abord parce que le procès tourne désormais autour des actions et de la constitutionnalité du Parti communiste, et qu'il semble bien normal que son dernier secrétaire général y soit entendu : c'est d'ailleurs ce qu'ont accepté pour leur part, et même parfois sollicité, d'autres anciens hauts responsables du PCUS.

Ensuite parce que la plus haute autorité juridique de Russie aurait pu infliger cette sanction même en dehors de tout procès : parmi les motifs que M. Gorbatchev, dans son article de la *Stampa*, juge lui-même conformes à la loi actuellement en vigueur sur les passeports figure *la «détention de secrets d'Etat»*... Le moins qu'on puisse dire est que l'ancien chef de l'Etat soviétique tombe dans cette catégorie.

Mais ce qui irrite le plus M. Gorbatchev, c'est l'accusation, relayée notamment par le quotidien conservateur *Russie soviétique*, selon laquelle il chercherait à *«fuir ses responsabilités»* et manquerait de courage. Et de rappeler qu'il a fait preuve de courage à maintes reprises, face au putsch, face à ces sessions du comité central du PC où l'on criait *«A bas Gorbatchev!»*, mais aussi face à ce qu'il appelle la *«jubilation»* des parlementaires de Russie lorsque, au lendemain du putsch, Boris Eltsine avait signé devant eux – et devant le secrétaire général – les fameux décrets suspendant le Parti communiste. Et de critiquer aussi le président russe, qui *«ne s'acquitte visiblement pas de sa tâche»*, les *«démocrates irresponsables»* qui veulent le discréditer auprès de ses vrais amis, les démocrates de l'Ouest, tous ceux qui cherchent en sa personne un *«bouc émissaire»*, etc.

Bref, le juriste que fut Mikhaïl Gorbatchev s'efface devant l'homme politique blessé, abandonné par presque tout le monde dans son pays, ce pays que, dit-il, *«j'ai fait de mon mieux pour faire entrer dans la communauté civilisée»*. Il ne reconnaît que *«le tribunal de l'Histoire»* et ne prendra même pas d'avocat, car, ajoute-t-il pour la *Komsomolskaïa Pravda*, *«aucun avocat n'y comprend quelque chose»*. En attendant, M. Eltsine, bon prince, a fait savoir que Mikhaïl Gorbatchev pourra à nouveau se rendre à l'étranger *«lorsqu'il sera redevenu un citoyen de Russie»*.

MICHEL TATU

La poursuite des combats en Abkhazie

Les forces géorgiennes ont subi un nouveau revers

Après avoir pris, vendredi 2 octobre, la ville balnéaire de Gagra, les forces abkhazes, soutenues par des volontaires venus d'autres régions du Caucase, ont annoncé, mardi matin, qu'elles contrôlaient désormais l'extrême nord de l'Abkhazie, cette région «indépendantiste» située dans le nord-ouest de la Géorgie. Selon les responsables abkhazes, les forces nationalistes ont commencé à forcer, lundi soir, les défenses géorgiennes dans la région de Gantiadi, près de la frontière russe.

L'agence Interfax précise que les troupes géorgiennes se sont enfuies en direction du village de Lesselidze, abandonnant armes et munitions. Si certains soldats ont été évacués par la mer, d'autres ont traversé la frontière russe ou se sont dirigés vers les villages de l'intérieur. Toujours selon Interfax, il y aurait *«des centaines de victimes»* du côté géorgien.

Le vice-premier ministre géorgien, M. Sandro Kavsadze, a confirmé que les troupes abkhazes contrôlaient désormais tout le territoire compris entre la rivière Goumista, située au nord de Soukhoumi (la capitale, toujours aux mains des Géorgiens) et la frontière avec la Russie. M. Kavsadze a rendu visite, mardi soir, aux centaines de réfugiés civils et militaires géorgiens qui se trouvent à Sotchi, la station balnéaire russe. *«Près de 300 soldats géorgiens se cachent actuellement dans les forêts du nord de l'Abkhazie avec le commandant en chef des troupes de Tbilissi, M. Gueorgui Karkarachvili»*, a précisé M. Kavsadze.

A Moscou, M. Boris Eltsine a annoncé, mardi, que les troupes russes déployées en Abkhazie non seulement ne se retireraient pas, mais allaient prendre le contrôle de la ligne de chemin de fer traversant cette région et reliant Tbilissi à la Russie. Affirmant que les militaires russes *«ne participaient pas directement aux combats»*, le président russe a précisé que *«la Russie ne restera pas à l'écart si les droits de l'homme, en particulier ceux des russophones, sont bafoués»*.

M. Eltsine a, d'autre part, annoncé qu'il participera, le 13 octobre, à une réunion avec le président du conseil d'Etat géorgien, M. Edouard Chevardnadze, le président du Parlement abkhaze, M. Vladislav Ardzinba, ainsi que les dirigeants du Caucase du Nord. Cette réunion se tiendra en Abkhazie, sur le modèle de celle qui avait vu, le 3 septembre dernier, la signature d'un accord de cessez-le-feu entre responsables abkhazes et dirigeants géorgiens.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a demandé, mardi, aux différentes parties au conflit de respecter cet accord du 3 septembre. Quant à l'ambassadeur des Etats-Unis à Tbilissi, il a déclaré que le *«gouvernement américain soutient totalement l'intégrité territoriale de la Géorgie»*.

Orages sur le Caucase

Suite de la première page

Dimanche 4 octobre, quelque cent cinquante délégués des mouvements nationalistes de ces républiques, certains plus au moins au pouvoir mais en majorité dans l'opposition, achevaient leur quatrième congrès de la Confédération des peuples montagnards du Caucase (CPMC), référence à une éphémère république post-révolutionnaire du même nom. Ce jour-là, dans un théâtre un peu trop vaste, les porteurs de hautes toques d'astrakan caucasien, parfois assorties de la tunique complète du Tcherkesse, occupaient les premiers rangs. Deux ou trois mollahs en habit vert égayaient la salle, qui, pour le reste, ressemblait – les teints moins pâles mis à part – à celles où débattent les apprentis-démocrates de Moscou ou d'ailleurs.

Jusqu'à la tribune où siégaient, parmi la quinzaine de dirigeants jeunes ou moins jeunes, deux généraux en retraite mais en grande tenue, et un apparatchik. Mais ici, sous le drapeau de l'éphémère république (quatre bandes vertes des peuples musulmans coupées de trois bandes blanches des peuples restés à moitié chrétiens, qui en faisaient partie, explique-t-on), c'est au cri de *«Allahou Akbar !»* que la moitié de la salle saluait les moments forts du congrès.

Ce congrès, s'était ouvert sur un exposé passionné sur la «guerre du Caucase» et ses parallèles avec la situation d'aujourd'hui ; et clôturé par le vote – au terme de la même étrange procédure que celle du Parlement russe – de la résolution du congrès.

Chacun est armé

Le texte appelle en particulier à dénoncer *«l'accord fédéral»* signé au printemps dernier avec Moscou par les dirigeants des républiques en question, d'ex-nomenklaturistes menacés par les nationalismes montants. Un accord signé par tous ses dirigeants sauf un – l'ex-général soviétique Djohar Doudaev, président de la Tchétchénie et bête noire du pouvoir russe. C'est lui qui accueillait pour la première fois le congrès de la CPMC dans sa république où, il y a un an, il avait assuré la victoire de la «révolution tchétchène». Une révolution jalonnée d'assauts du Parlement, de mobilisations de tous les montagnards en armes pour renvoyer piteusement chez elles des troupes envoyées par Boris Eltsine, du détournement d'un avion accueilli avec les honneurs en Turquie, ou des menaces de faire sauter des centrales nucléaires en Russie.

Depuis, les derniers militaires russes ont dû évacuer la Tchétchénie, non sans laisser du matériel derrière eux, et cet exemple tchétchène enflamme les esprits dans les républiques voisines, toujours *«sous le joug»* russe. Le général Doudaev y reste populaire malgré le poids croissant d'une opposition en Tchétchénie même, menée par l'*intelligentsia* (accusée d'être vendue aux Russes), qui draine les mécontentements.

Ces derniers sont produits, comme partout ailleurs dans l'ex-URSS, par l'anarchie ayant submergé un pays où chacun est armé, où la population russe tremble ; où un millier de personnes selon l'opposition ont été tuées lors d'affrontement ou règlements de comptes politico-mafieux en un an de révolution dite pacifique ; et où d'ex-collaborateurs fidèles du président Doudaev finissent par le quitter en dénonçant sa dépendance vis-à-vis d'un entourage de *«bandits»* qui le protègent et le financent.

Pourtant ce sont ces *«bandits»* – nul n'est prophète en son pays mais il ne s'agit peut-être pas des mêmes... – qui permettent aux Abkhazes de résister dans la guerre qui les oppose depuis la mi-août aux forces géorgiennes pourtant bien mieux armées. Les Abkhazes sont un peuple parent des Tcherkesses, Kabardes et autres Adyghes (leur vrai nom local) peuplant toute la moitié ouest du nord-Caucase.

Mais, comme les Ossètes du Sud, ils ont été inclus dans une «République autonome» de Géorgie, sur le versant sud de la chaîne caucasienne. Ces quelque 100 000 personnes ne représentent plus que 18 % de la population locale, mais elles surent s'allier aux Russes, Arméniens ou Grecs – qui formaient avec elles la moitié des habitants d'Abkhazie – pour résister à l'autre moitié – des Géorgiens soutenus par Tbilissi, la capitale géorgienne hostile à leur autonomie.

Conséquence : le Forum du peuple d'Abkhazie, dont sont issus les dirigeants locaux, est un mouvement privé, par nécessité, de coloration chauvine. Et ce sont ces Abkhazes qui lancèrent, dès 1990, ce qui deviendra la Confédération des peuples du Caucase. C'était pour eux un moyen de trouver des appuis contre les Géorgiens, ailleurs qu'au Kremlin vacillant. Ils donnèrent donc de l'élan à ce regroupement – conformément aux réalités ethniques et historiques de la région, sous le slogan de la résistance aux «petits et grands empires» (Géorgie et Russie).



Vieilles rivalités

Mais cette confédération aura à faire coexister une gamme de sensibilités différentes, des subtils Abkhazes ou Ossètes aux farouches Tchétchènes en passant par les mouvements d'opposition plus ou moins néophytes des autres républiques. La confédération est, une fois de plus, un ensemble fragile divisé par de multiples et vieilles rivalités internes aggravées par la politique de répression soviétique et ses jeux de frontières entre ces peuples.

Cela explique pourquoi la CPCM ne fut pas prise très au sérieux à ses débuts. Jusqu'à son premier grand test : l'entrée sanglante des troupes géorgiennes. *«Nous sommes étonnés nous-mêmes»*, affirme Guennadi Alamia, le père abkhaze de la confédération dont il est vice-président. *«Alors qu'on tentait sans grande conviction de rassurer nos gens, sceptiques sur l'intérêt d'une telle union avec les frères du Nord, ceux-ci sont venus tout de suite, à pied et souvent sans armes, par les cols de montagne, sans attendre l'aide de la confédération.»*

M. Alamia évite de donner le nombre de ces volontaires – estimés à quelques milliers. *«Face à 8 000 soldats géorgiens»* précise-t-il. La confédération avait ouvert des bureaux de recrutement dans plusieurs villes, et celui de Grozny voyait arriver fin août en Abkhazie quelque cinquante personnes par jour, selon des journalistes locaux. Depuis que le Parlement de la Tchétchénie, en phase de rapprochement avec Moscou, a voté le rappel de ses volontaires pour se conformer à un accord de cessez-le-feu, ce bureau a été fermé. Mais M. Alamia est toujours comme chez lui à Grozny, dans un bureau de la «présidence», et si un avion a bien rapatrié quelque quatre-vingts volontaires tchétchènes, d'autres y retournent et l'aide continue.

Réseaux islamiques

A propos de l'armement, le président de la confédération, M. Moussa Chanibov, déclare : *«Il y a des hommes politiques en Russie qui disposent officiellement d'accès aux armes et qui sont intéressés à nous aider»*. Sans plus de détails. Pour le transport, poursuit-il, *«nous avons acheté deux avions aux Tchétchènes»*. Pour l'argent, il n'y a pas de problème non plus, selon lui : *«J'ai reçu plus de 150 000 dollars de nos compatriotes de Turquie qui nous aident de toutes les manières.»* Les communautés de Caucasiens du Nord à l'étranger, surtout au Proche-Orient, représentent plusieurs millions de personnes ayant souvent gardé leurs langues et traditions. Ainsi, des manifestations pro-Abkhazes ont eu lieu en Turquie, d'où une soixantaine de volontaires seraient aussi venus pour se battre.

Ce sont ces réseaux liant les nationalistes du Caucase du Nord à la Turquie et au monde islamique en général – malgré la grande prudence de leurs dirigeants pro-occidentaux – qui font pousser à M. Chevardnadze des cris d'alarme sur *«l'encerclement fondamentaliste»* qui menacerait la Géorgie et l'Arménie chrétiennes : l'Azerbaïdjan turcophone à l'est, l'Abkhazie à moitié musulmane et l'Adjarie (pour l'instant fidèle à Tbilissi mais peuplée de Géorgiens musulmans) à l'ouest, et les «peuples montagnards» au nord.

Les Russes sont bien sûr sensibles à cet argument mais semblent incapables de définir une politique cohérente. M. Eltsine, après avoir fait de vagues promesses de liberté aux peuples montagnards qui l'avaient cru, s'appuie désormais sur leurs dirigeants conservateurs, ses anciens ennemis, qu'il prend pour des garants de la stabilité face au *«syndrome tchétchène» (voir encadré)*.

Attachés à leurs seules vieilles prérogatives, les dirigeants en place autour de la Tchétchénie ne sont pourtant nullement les hommes de la situation. Leur maintien au pouvoir grâce à des *«forces d'occupation»* russes, comme on dit maintenant ici, semble mener tout droit à cette nouvelle «guerre du Caucase» que chacun dit vouloir éviter, tout en se constituant des arsenaux.

SOPHIE SHIHAB

EN BREF

□ **ALBANIE : découverte de fosses communes.** – Six fosses communes renfermant des dizaines de corps de victimes du régime communiste ont été découvertes à Shkoder, dans le nord-ouest de l'Albanie, a indiqué, mardi 6 octobre, l'agence albanaise ATA. Une commission est chargée d'établir l'identité des victimes, tâche difficile du fait de la falsification des archives dans une ville où deux mille personnes auraient été tuées par la police sous le régime communiste.

□ **UKRAINE : les Tatars ont investi le Parlement de Crimée.** – Le siège du Parlement de Crimée à Simferopol, capitale de cette République autonome au sein de l'Ukraine, a été pris d'assaut, mardi 6 octobre, par des milliers de Tatars en signe de protestation contre le démantèlement d'un de leurs campements, établi sur un sovkhoze (ferme d'Etat), et l'arrestation de plusieurs des leurs la semaine dernière. Des dizaines de personnes ont été blessées au cours de l'attaque, que la milice a tenté, en vain, de repousser. Le calme a été rétabli après l'annonce de la libération de toutes les personnes qui ont été arrêtées. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE : référendum sur l'avortement en décembre.** – Le gouvernement de Dublin a annoncé, mardi 6 octobre, que le référendum annoncé sur l'avortement se tiendrait en décembre, et que trois questions distinctes seraient posées. Les Irlandais devront d'abord décider s'ils veulent, ou non, maintenir l'interdiction de l'interruption volontaire de grossesse qui figure actuellement dans la Constitution. Pour le cas où l'avortement resterait interdit, ils devront également dire si les Irlandaises peuvent être autorisées à voyager à l'étranger pour se faire avorter. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : explosion d'une bombe à Londres.** – Une explosion a fait cinq blessés, dans la nuit du mardi 6 au mercredi 7 octobre, près de Piccadilly Circus, dans le centre de Londres, a annoncé la police. L'engin avait été placé dans une poubelle, dans la Panton Street. Aucun des trois blessés ne semble grièvement atteint. La police a indiqué qu'un avertissement codé avait été transmis par téléphone à une radio de Londres trente-cinq minutes avant l'explosion. – *(AP, Reuter.)*

Syndrome tchétchène en Kabardie

NALTCHIK
(Fédération de Russie)

de notre envoyée spéciale

Un lieu fait pour le bonheur : Naltchik, capitale de la République de Kabardino-Balkarie, vit, ou plutôt vivait, de ses «sanatoriums» dispersés dans des hectares de parcs, aux lisières de la ville, où les Soviétiques des *«temps heureux»* passaient leurs vacances. Aujourd'hui, des brasiers finissent de se consumer sur l'esplanade, en face du Parlement : un dernier carré de manifestants – de jeunes kolkhoziens le front ceint du bandeau vert de l'islam – vont passer encore une nuit de veille *«prêts à mourir»* si les troupes russes interviennent. *«Nous n'avons plus d'autre choix*, confie candidement l'un d'eux, *pour réveiller le peuple kabarde : avec la télé qui nous traite de drogués nationalistes, même les gens de chez nous ne veulent plus nous écouter.»* Autour d'eux, la ville avait fait craintivement le vide : elle est peuplée en majorité de Russes et de Balkares qui n'ont pas participé au mouvement.

Le 24 septembre, le parquet russe avait arrêté ici le président de la Confédération des peuples montagnards du Caucase, M. Chanibov, un Kabarde. Un meeting à Naltchik draina rapidement 30 000 personnes, ce que n'avait jamais connu cette République «calme» où tous les vieux chefs communistes sont restés en place. Des renforts armés y avaient pourtant été déployés dès août par Moscou, parallèlement à l'entrée des forces géorgiennes en Abkhazie.

Malgré un rapport des forces moins favorable qu'en Tchétchénie (les Kabardes ne forment que la moitié de la population de leur République, comme par exemple les Lettons en Lettonie) les manifestants ont tenté de répéter le scénario qui avait réussi l'an dernier chez leurs voisins : ils partirent prendre l'aéroport (pour préparer un détournement) et prirent en otage des soldats et quelques blindés. Mais tout fut rendu après des négociations menées par le «Congrès du peuple kabarde», une organisation modérée dirigée par des députés, qui veut une indépendance de la Kabardie sans rupture brutale avec Moscou, en suivant les *«voies constitutionnelles»*.

Elle parvint, cette fois-là, à faire cesser le meeting au bout de onze jours, sur de vagues promesses d'absence de répression (M. Chanibov a été entre-temps libéré), de renvoi des troupes russes et d'accès à la télévision locale. Mais rien n'est joué dans cette République où les armes s'accumulent. *«Nous avons des missiles pouvant faire sauter le Parlement»*, affirme un jeune businessman actif dans le mouvement, qui roule en Mercedes, *«mais on attendra le moment voulu.»*

S. Sh.



République dominicaine

La malédiction de Colomb

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Depuis des années, le président dominicain, M. Joaquin Balaguer, rêvait de ce jour. Il remâchait le discours qu'il prononcerait devant le pape et le roi d'Espagne pour l'inauguration du «Phare de Colomb», le coûteux monument de béton qu'il a fait construire pour couronner les célébrations du *Quinto Centenario* de la découverte de l'Amérique.

Les invités illustres se sont décommandés, peu soucieux d'être mêlés à la controverse qui entoure Christophe Colomb. Frappé par la mort subite de sa sœur Emma, sa confidente et principale conseillère, le président Balaguer n'a lui-même pu assister, mardi 6 octobre, à l'inauguration, qui s'est déroulée dans un climat d'indifférence populaire teintée de crainte superstitieuse.

«C'est le fucu *qui a frappé dona Emma. Quelques heures avant sa mort, elle s'est rendue au Phare pour inspecter les derniers préparatifs»,* affirme Rubio, un gardien d'immeuble convaincu comme la majorité des Dominicains que le *fucu,* la malédiction, est associé au nom de Colomb. Dans les quartiers populaires, les mouvements de protestation organisés par le «comité de résistance», opposé à la célébration du 500e anniversaire de la découverte du Nouveau Monde, n'ont été qu'à moitié suivis.

«Balaguer aurait mieux fait de dépenser l'argent du Faro *pour construire des écoles et des hôpitaux»,* claironne Josefina, une robuste marchande. Elle souhaite qu'on en finisse avec ces célébrations et craint que la visite du pape, qui devait débuter mercredi, soit suivie d'un cyclone ou d'un tremblement de terre, comme ce fut le cas en 1979.

Depuis deux jours, le pays est paralysé par le deuil du président, qui reste prostré devant le cadavre de sa sœur. *«A la résidence règne une ambiance de roman de Gabriel Garcia Marquez, on se croirait à Macondo»,* confie M. Norge Botello, le président de la Chambre des députés.

Tandis que les hauts fonctionnaires jouent des coudes pour pénétrer dans la maison présidentielle, à l'extérieur des centaines de personnes, dont certaines sont en proie à des crises d'hystérie, pleurent dona Emma.

Un proche du président Balaguer, qui vient de fêter ses quatre-vingt-six ans, s'inquiète des conséquences de ce décès : *«Le docteur Balaguer, qui est aveugle, ne signait pas de document important sans le faire relire par sa sœur. Aux côtés de ce célibataire de toujours, dona Emma jouait le rôle de première dame. C'était la seule personne avec laquelle il maintenait de forts liens affectifs.»* Elle était celle, aussi, qui répartissait les faveurs présidentielles.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **PARAGUAY : auto-épuration au sein de l'armée** – Soutenue par plusieurs dirigeants importants des forces armées, la justice civile du Paraguay a ordonné, lundi 5 octobre, l'inculpation du commandant en chef de l'armée de terre, le général Humberto Garcete, ainsi que de plusieurs autres généraux et commissaires de police, dans le cadre de la lutte contre un important trafic de véhicules volés. C'est la première fois que l'armée procède à une sorte d'auto-épuration. Le Paraguay, présidé par le général Andrés Rodriguez, passe pour servir de plaque tournante régionale à la contrebande et au trafic de la drogue. – *(AFP.)*

GUYANA : un scrutin perturbé par des émeutes

L'opposition de gauche arriverait largement en tête de l'élection présidentielle

Selon les premiers résultats partiels des élections générales tenues lundi 5 octobre en Guyana, l'opposition de gauche conduite par M. Cheddi Jagan est créditée d'une large avance (60 % des voix) sur la formation du président sortant Desmond Hoyte. Le scrutin, dans cette ancienne colonie britannique limitrophe du Venezuela, a été perturbé par des émeutes, qui ont fait au moins quatre morts.

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Dans la capitale du Guyana, Georgetown, plusieurs centaines de jeunes partisans du Congrès national du peuple (People's National Congress-PNC), au pouvoir depuis vingt-six ans, ont attaqué à coups de pierre, lundi 5 octobre, les immeubles abritant la commission de supervision des élections et le principal parti d'opposition, le Parti progressiste du peuple (People's Progressive Party-PPP). Les manifestants se sont ensuite dirigés vers le quartier commercial de Georgetown, où plusieurs magasins ont été pillés, avant l'intervention de la police et de l'armée. Des incidents similaires ont été signalés en province, où de nombreux électeurs n'ont pu déposer leurs bulletins dans les urnes, en raison notamment de la lenteur des opérations de vote.

La consultation, initialement prévue à la fin de 1990, avait été repoussée deux fois en raison des déficiences du registre électoral. M. Desmond Hoyte, président depuis 1985, avait finalement accepté la nomination de M. Rudy Collins, un diplomate agréé par l'opposition, à la tête de la commission de supervision des élections. Et la révision des listes, qui a duré plus d'un an, s'est faite sous le contrôle d'observateurs étrangers, parmi lesquels plusieurs membres du centre fondé par l'ancien président américain Jimmy Carter.

Ce processus devait contribuer à faire des élections générales de lundi le premier scrutin «libre et honnête» depuis 1966, date de l'indépendance du Guyana, ancienne colonie britannique. Deux principaux candidats étaient en lice pour la présidence : le leader du PNC et président sortant Desmond Hoyte et M. Cheddi Jagan, *fondateur du PPP et principal* dirigeant de l'opposition depuis les années 60.

Tensions raciales

Héritier du *«camarade leader»* Forbes Burnham, le premier président du Guyana, qui avait engagé le pays sur la voie du socialisme autoritaire et inefficace, M. Hoyte, s'est présenté comme un défenseur de l'économie de marché et du capitalisme. Il a signé un accord avec le Fonds monétaire international qui a permis au Guyana de renégocier une partie de sa lourde dette extérieure (plus de 1,8 milliard de dollars).

M. Jagan, âgé de soixante-quatorze ans, ne cache pas qu'il est toujours marxiste. Il affirme cependant que s'il est élu il formera *«un gouvernement de large coalition, multiethnique et pluri-idéologique».* Les tensions raciales demeurent fortes dans ce pays divisé à parts à peu près égales entre hindous, originaires du sous-continent indien, et Noirs. Le PNC représente traditionnellement les Noirs tandis que le PPP recrute pour l'essentiel chez les descendants d'Indiens.

Même si M. Hoyte a continué d'entretenir de bonnes relations avec Cuba, qui maintient plus de cent coopérants dans le pays, il est resté le candidat préféré de Washington. *«Georgetown a récemment signé un traité d'échange d'informations fiscales avec les Etats-Unis et des centaines de millions de dollars pourraient être investis en Guyana si le président Hoyte est réélu»,* affirme M. John Collins, un consultant basé à Porto-Rico. Le président Hoyte a lancé un important programme de privatisations, incluant les principales entreprises du pays dans le sucre et la bauxite. Vaste territoire encore peu développé, le Guyana recèle d'importantes ressources minières et forestières.

De l'aveu même du gouvernement, plus des deux tiers de la population survit en dessous du seuil de pauvreté. La reprise économique, favorisée depuis un an par une bonne récolte sucrière et l'augmentation des exportations d'or, n'a pu effacer cinq années de déclin continu du PIB et plus de vingt ans de corruption et de mauvaise administration. *«Malgré les récents efforts de gestion, le Guyana vit depuis plusieurs années une détérioration continue du niveau de vie et l'exode d'une fraction importante de la population»,* souligne un expert international.

JEAN-MICHEL CAROIT

Un appel d'Amnesty International pour le respect du droit des Amérindiens

Dans un rapport publié mercredi 7 octobre à l'occasion du 500e anniversaire de l'*«arrivée des Européens»* en Amérique, Amnesty International a demandé qu'il soit mis fin aux violations des droits de l'homme commises à l'encontre des populations indigènes. *«Depuis des siècles, les gouvernements américains méprisent bien souvent les droits des populations indigènes. Ils ont torturé, fait «disparaître» et tué des dizaines de milliers d'Indiens, ne faisant quasiment rien quand d'autres les assassinaient»,* écrit l'organisation de défense des droits de l'homme. Amnesty souligne que parmi les victimes figurent *«des responsables politiques et religieux, des dirigeants de communautés, des femmes, des enfants et des personnes âgées».* Par ailleurs, la police chilienne a dispersé par la force, mardi, une manifestation *«interdite»* de 3 000 Indiens Mapuches à Temuco (sud de Santiago), opposés à la commémoration de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. Deux personnes ont été blessées, selon les organisateurs.

EN BREF

□ **DANEMARK : publication prochaine du Livre blanc sur l'Europe.** – Le gouvernement danois publiera *«prochainement»* un Livre blanc sur la place du Danemark au sein de la Communauté européenne sur lequel les partis représentés au Parlement seront appelés à se prononcer, a annoncé, mardi 6 octobre, le premier ministre, M. Poul Schlüter. La publication devrait intervenir le 12 octobre, soit quelques jours avant le sommet extraordinaire du 16 octobre à Birmingham. Ce Livre blanc présentera les options qui s'offrent au Danemark à la suite de leur rejet du traité de Maastricht. *«Le principe de subsidiarité doit être la Constitution de la Communauté»,* a affirmé M. Schlüter. – *(AFP.)*

□ **Les parlementaires du Conseil de l'Europe souhaitent une réforme de la Cour européenne des droits de l'homme.** – L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a recommandé mardi 6 octobre, au conseil des ministres *«la création d'une Cour européenne des droits de l'homme unique fonctionnant en permanence»* pour se substituer à la structure actuelle submergée par les dossiers. Le rapport présenté à Strasbourg, pour la session d'automne, dresse un constat sans indulgence du mécanisme actuel de contrôle de la Convention européenne des droits de l'homme.

□ **La Russie favorable à l'entrée de l'Allemagne au Conseil de sécurité.** – La Russie est favorable à une candidature de l'Allemagne comme membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, a indiqué, mardi 6 octobre, le ministre des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, dans un entretien au quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung. «C'est une pensée absolument légitime»,* a affirmé le ministre : *«L'Allemagne est un Etat démocratique et un membre respecté de la communauté internationale. En raison de sa puissance économique et de son rôle politique constructif, elle n'a aucune raison de rester en retrait.»* – *(AFP.)*

AFRIQUE

Le sommet franco-africain de Libreville

M. Bérégovoy souhaite un renforcement de l'aide multilatérale au continent noir

M. Pierre Bérégovoy a prononcé, mardi 6 octobre, l'allocution d'ouverture du dix-septième congrès franco-africain réuni à Libreville, la capitale du Gabon. En présence de trente-trois délégations de pays africains, dont quatorze dirigées par leur chef d'Etat (et non pas treize comme nous l'indiquions dans *le Monde* du 7 octobre), M. Bérégovoy a notamment annoncé la création d'un fonds de conversion destiné à soutenir quatre pays de l'Afrique subsaharienne.

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

L'absence de M. Mitterrand à Libreville aura permis à M. Bérégovoy de renouer avec une pratique qu'il connait bien pour l'avoir assumée lorsqu'il était ministre de l'économie et des finances : le discours d'ouverture d'une rencontre officielle avec de hauts responsables africains. Certes, il s'agissait à Libreville d'une conférence plus large que le comité restreint des ministres des finances de la zone franc. Il n'empêche. M. Bérégovoy était en terrain familier.

Après avoir salué le *« chemin considérable »* parcouru, selon lui, par le *« mouvement »* de la démocratisation en Afrique depuis le dernier sommet de La Baule, en 1990, et loué *« la sagesse et l'expérience »* du doyen des participants, M. Félix Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, M. Bérégovoy a longuement développé les enjeux économiques du continent africain.

« Amitié » oblige, le chef du gouvernement a commencé par annoncer un geste de la France : la création d'un fonds de conversion afin de soutenir le développement de quatre pays à revenus intermédiaires (PRI) de l'Afrique subsaharienne : le Cameroun, le Congo, le Gabon et la Côte-d'Ivoire. Doté de 200 milliards de francs CFA (4 milliards de francs français), cette nouvelle tirelire est destinée à soulager les dettes de ces pays, tous de la zone franc : *« Les créances actuelles pourront être converties et annulées pour accompagner des projets de développement dans le domaine le plus large possible »*, a précisé le premier ministre.

« Ce n'est pas assez »

Une façon habile de faire d'une pierre deux coups : renflouer les finances de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE) – elle est responsable de la gestion du fonds – et permettre aux entreprises françaises d'être en première ligne pour participer aux travaux des futurs projets de développement. La CCCE ne sera-t-elle pas chargée de délier les cordons de la nouvelle bourse ?

Revenant sur le sens d'une citation préalable de *« ce grand porte-parole de l'Afrique »* qu'est M. Félix Houphouët-Boigny – celui-ci avait déclaré, la veille, en connaisseur : *« La démocratie ne fait pas bon ménage avec la misère »*, – le premier ministre a, une nouvelle fois, insisté sur le rôle de l'intégration régionale en Afrique comme facteur de *« dynamisme »* et de développement.

« L'union fait la force économique », a souligné M. Bérégovoy, rappelant le pas déjà accompli en matière d'harmonisation du code des assurances dans la zone franc (le traité a été signé en juillet 1992) et les espoirs mis dans les projets similaires dans les domaines du droit des affaires, de la prévoyance sociale et d'un système statistique unifié (Afristat).

Après avoir précisé que le montant de l'aide française à l'Afrique a été multiplié par quatre au cours de la décennie 80 – atteignant 16 milliards de francs pour la seule année 1991 –, le chef de la délégation française a tenu à convaincre que *« la France donne l'exemple de la solidarité en matière de développement »*. Qu'en est-il de l'effort des organisations financières internationales, s'est interrogé M. Bérégovoy ?

Tout en soulignant que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale remplissent bien une partie de leur rôle, le ministre français a déclaré : *« Ce n'est pas assez. » « Cette situation est inacceptable »*, a-t-il publiquement poursuivi, souhaitant que ces institutions soient dorénavant *« plus attentives à la situation de l'Afrique »*.

OLIVIER PIOT

L'« exception » gabonaise

LIBREVILLE

de notre envoyé spécial

Pays accueillant, le Gabon était à l'honneur au sommet de Libreville. Dès la journée d'ouverture, son président, M. Omar Bongo, a succédé au premier ministre français et prononcé une allocution rythmée par des *« hommages »* répétés à la France.

En juillet dernier, pourtant, les choses n'avaient pas pris bonne tournure pour M. Omar Bongo. Lors de la réunion des sept pays industrialisés (G7) de Munich, il avait été décidé que les pays intermédiaires (PRI) d'Afrique subsaharienne – Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire et Gabon – pourraient désormais bénéficier de réductions de dettes au-delà d'un simple rééchelonnement des échéances. Mais le Gabon, dont le PIB par habitant avoisine les 4 000 dollars – dépassant le plafond de cette catégorie, – fut d'emblée exclu de la liste des heureux gagnants de Munich.

Aussitôt, M. Bongo prit sa plus belle plume pour se plaindre à M. Mitterrand. Les choses s'arrangèrent dès la mi-septembre et le Gabon obtint un prêt unilatéral de la France. La délégation française à Libreville était d'ailleurs porteuse d'une lettre de M. Mitterrand qui officialise ce nouveau soutien financier, dont le montant est resté secret.

O. P.

AFRIQUE DU SUD : s'estimant tenus pour quantité négligeable

Les dirigeants noirs de trois bantoustans menacent de boycotter les négociations

MM. Mangosuthu Buthelezi, Lucas Mangope et le général Oupa Gqozo, respectivement dirigeants du Kwazulu, du Bophuthatswana et du Ciskei, homelands « indépendants » ou autonomes, se sont réunis, mardi 6 octobre, à Johannesburg, en compagnie du pasteur Andries Treurnicht, chef du Parti conservateur (CP), nostalgique de l'apartheid, ainsi que de responsables de deux petites formations de l'extrême droite blanche.

Les participants à cette rencontre, annoncée la semaine dernière (*le Monde* daté 4-5 octobre), contestent tant le contenu des accords récemment conclus entre M. Mandela et le président De Klerk pour la reprise du processus constitutionnel, que le statut d'interlocuteur, selon eux privilégié, qu'occupe le Congrès national africain (ANC) dans les discussions en cours.

Aucune décision pratique n'a été rendue publique à l'issue de cette rencontre dont l'intérêt se réduit, avant tout, à la manifestation d'une opposition, multiraciale, conservatrice et résolue, à l'axe Mandela-De Klerk. Après le sommet entre le président sud-africain et le chef de l'ANC, l'Inkhata du chef zoulou Mangosuthu Buthelezi avait déjà annoncé sa décision de boycotter les négociations sur l'avenir de l'Afrique du Sud. Il a, depuis, affirmé qu'il continuerait dans cette voie tant que l'ANC n'aurait pas démantelé sa branche militaire, exigence qui a été aussitôt rejetée par les intéressés.

Mardi, MM. Mangope et Gqozo ont manié à leur tour la menace du boycottage si M. De Klerk continuait, selon eux, de favoriser le parti de M. Mandela. M. Buthelezi a également évoqué la possibilité que le Kwazulu, qu'il dirige, fasse sécession si ses demandes n'étaient pas entendues. L'ANC, pour sa part, maintient sa proposition, faite le 5 octobre, d'une rencontre au sommet entre M. Mandela et M. Buthelezi, seul dirigeant de bantoustan à disposer d'un authentique crédit politique au sein de sa communauté. – *(AFP, Reuter.)*

Au sommaire des « Dossiers et Documents » d'octobre

L'Algérie depuis 1945

Le numéro de *Dossiers et Documents* d'octobre présente un dossier de seize pages sur l'Algérie depuis 1945.

La première partie expose la politique des gouvernements français qui se sont succédé jusqu'en 1954, l'impossibilité de définir un statut des Algériens musulmans et montre comment les frustrations accumulées et l'exclusion de la population autochtone de la vie politique et économique ne pouvaient que conduire les nationalistes algériens, même modérés, à envisager l'issue de la lutte armée.

La deuxième période, c'est l'histoire d'une guerre qui durera plus de sept ans. La rébellion se développe très vite face à une armée française nombreuse et fortement équipée. Massacres, tortures, terrorisme deviennent la toile de fond quotidienne du « guêpier » algérien. Le général de Gaulle, appelé à la rescousse, finira par être convaincu que l'indépendance est inévitable, se heurtant alors au refus des pieds-noirs. La dernière année de l'Algérie française est rythmée par les attentats des desperados de l' « Algérie française » et les négociations avec les dirigeants du FLN. Celles-ci aboutissent aux accords d'Evian. Les Européens s'enfuient, entraînant avec eux une partie des harkis qui avaient combattu aux côtés de l'armée française.

Troisième partie : l'Algérie contemporaine. Une indépendance qui commence comme une fête mais qui s'enlise peu à peu dans le désespoir face à une croissance démographique impressionnante, aux insuffisances de la formation, à la corruption du parti unique. L'économie s'effondre, révélant les dysfonctionnements du « socialisme » algérien. La misère et le mécontentement gonflent les rangs des islamistes. Au prix d'un coup d'Etat, l'avenir de l'Algérie est aujourd'hui entre les mains des militaires.

Ce dossier est complété par des cartes, des photos, des lexiques et une chronologie détaillée.

Avec ce numéro, « les Clés de l'Info » : la chute du dollar, l'élection présidentielle aux Etats-Unis, le référendum sur Maastricht et la notion d'Etat-nation, le XIVe congrès du PC chinois, les dérives de l'inculpation, le Salon de l'alimentation, le marché des déchets, la polémique autour des ours des Pyrénées, la natalité française aujourd'hui, l'achat d'espaces publicitaires et les centrales, le tarif réduit au cinéma le mercredi.

▶ En vente chez tous les marchands de journaux. 17 francs.

□ **ALGÉRIE : nomination de préfets chargés de la sécurité.** – Le gouvernement algérien a fait savoir, mardi 6 octobre, que des préfets chargés de l'ordre et de la sécurité ont été nommés dans les quatre principaux départements du pays pour faire face à l'activisme islamique. Le ministère de l'intérieur, responsable de l'application de l'état d'urgence décrété le 9 février pour un an, a précisé que cette réorganisation visait à *« consolider l'autorité de l'Etat »* dans les départements d'Alger, d'Annaba, de Constantine et d'Oran. Cette mesure a été rendue publique cinq jours après l'annonce d'une législation draconienne contre le *« terrorisme et la subversion »*, prévoyant notamment la mise en place de tribunaux d'exception. – *(Reuter.)*

□ **TCHAD : demande d'enquête après la mort de deux journalistes.** – Dans une lettre adressée, le 6 octobre, à M. Idriss Déby, président du Tchad, l'association Reporters sans frontières demande l'ouverture d'une enquête sur la mort d'Albo Madjigoto et de Maxime Kondingar Kladoumbaye, deux journalistes tchadiens tués, dans des conditions controversées, les 23 janvier et 4 octobre derniers. Selon des rumeurs insistantes circulant à N'Djamena, et mettant en cause les organes de sécurité, les deux journalistes auraient pu être les victimes d'un assassinat politique.

ASIE

INDE : aux côtés des insurgés locaux

Des guérilleros islamistes étrangers se battent au Cachemire

NEW-DELHI

de notre correspondant

Une « internationale islamiste » prête-t-elle main-forte aux insurgés musulmans du Cachemire indien ? L'entretien accordé récemment dans la région à un journaliste indien par des moudjahidins venus d'Afghanistan, de Bahreïn et du Soudan semble confirmer, pour la première fois, la rumeur.

« J'ai tué plus de cent soldats indiens », claironne Akhbar Bai, un Afghan de Kaboul, dans cet entretien enregistré *« quelque part dans le sud du Cachemire. »* Le torse bardé d'une cartouchière, le fusil d'assaut à la hanche, ce Pashtoun, âgé d'une trentaine d'années, membre du parti afghan Hezb-i-Islami du fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar, explique être arrivé depuis *« plusieurs semaines »* au Cachemire pour participer *« à des actions armées »* contre les forces indiennes.

Un Soudanais de vingt-huit ans, Yassim, affirme, pour sa part, être dans la région depuis deux mois, après avoir bataillé *« deux années en Afghanistan »* contre les troupes de l'ex-régime communiste. Un itinéraire normal pour ce combattant persuadé que *« la guerre sainte ne connaît pas de frontières »*. *« Un millier de moudjahidins franchissent chaque mois la ligne de cessez-le-feu »* séparant les parties indienne et pakistanaise du Cachemire, assure, quant à lui, Aqueel Abdul Rahman, venu de Bahreïn (Emirats arabes unis). Il raconte avoir entrepris, il y a trois mois, cette expédition à travers les lignes indiennes avec *« quarante moudjahidins libyens et algériens »*.

Les responsables des partis cachemiris musulmans avaient, jusqu'alors, nié la présence d'étrangers parmi leurs troupes. Cette fois, M. Mohammed Sayed Salauddin, le chef du Hizbul Moudjahidin, l'organisation insurgée qui passe pour la plus forte du Cachemire, confirme : les moudjahidins interrogés combattent en effet dans ses rangs. *« Il y a deux ans, alors que je participais à la* djihad (guerre sainte) *en Afghanistan, Hekmatyar m'avait promis de nous envoyer des hommes pour nous aider dès que la victoire serait acquise contre le régime communiste »*, déclare M. Salauddin. Selon lui, *« de 300 à 350 moudjahidins de diverses nationalités »* participent avec ses militants à des opérations contre les forces indiennes.

A la différence du JKLF (Front de libération du Jammu-et-Cachemire, indépendantiste), le Hizbul prône le rattachement du territoire au Pakistan. Il a l'appui d'Islamabad, qui a, au demeurant, aidé les combattants de M. Hekmatyar durant toute la guerre d'Afghanistan. Le président afghan par intérim, M. Burhanuddin Rabbani, avait, dès sa nomination fin juin, appelé à *« continuer la* djihad *au Cachemire »*.

De telles déclarations, peut-être en partie inspirées par l'esprit de vantardise, sont en tout cas susceptibles de confirmer les craintes indiennes d'une *« déferlante islamiste »* en Asie du Sud, dont le premier point d'application serait ce Cachemire pour lequel New-Delhi et le frère ennemi pakistanais se font la guerre depuis quarante-cinq ans.

BRUNO PHILIP

□ *Colloque de l'IFRI sur l'ASEAN.* – L'Institut français des relations internationales (IFRI) et l'ASEAN Paris Committee organisent, le 20 octobre au Sénat, un colloque sur « L'Asie du Sud-Est en devenir », auquel participeront de nombreuses personnalités des milieux économiques et universitaires français et asiatiques, et, en particulier, l'ancien ministre malaisien des affaires étrangères, M. Tan Sri Ghazali Shafie, et l'ancien ministre des affaires économiques indonésien, M. Mohammad Sadli. Les principaux thèmes de discussion concerneront la dynamique de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (qui regroupe Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande) et sa place dans le monde, autour de trois débats : « L'ASEAN et l'Indochine », « L'ASEAN entre les Etats-Unis et le Japon », et « L'ASEAN et l'Europe ». (IFRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris. Tél. : 40-78-91-22.)

PROCHE-ORIENT

Les combats entre Kurdes d'Irak et de Turquie

Les peshmergas sont déterminés à se débarrasser du PKK

Commencés à la fin de la semaine dernière dans le Kurdistan irakien (*le Monde* du 7 octobre), les affrontements entre les peshmergas (combattants kurdes d'Irak) et le Parti des travailleurs du Kurdistan turc (PKK) se sont poursuivis, mardi 6 octobre. Le nombre des morts s'élèverait pour le moment à seize.

« Cela devait inévitablement arriver car la tasse était pleine », commente un représentant kurde d'Irak à Paris en soulignant que la présence de bases arrière du PKK dans le Kurdistan irakien est la source du problème. La guerre est-elle donc déclarée entre formations kurdes ? Réponse : *« Elle pourrait l'être si le PKK ne veut pas entendre raison. »*

Entendre raison, c'est accepter de mettre fin aux opérations armées contre la Turquie à partir du territoire irakien, ce que le PKK, sauf à envisager une nouvelle défaite, peut difficilement admettre. Car cette formation marxiste-léniniste en lutte contre les autorités d'Ankara – en recourant souvent à un terrorisme que les principaux mouvements kurdes irakiens ont toujours refusé, – vient de faire les frais d'une amélioration sensible des rapports entre la Turquie et la Syrie. Les camps du PKK dans la Békaa libanaise, contrôlée par la Syrie, ont été fermés et occupés par l'armée libanaise, même si, selon des sources kurdes à Paris, le principal dirigeant du PKK, M. Abdullah Ocalan, et bon nombre de membres du comité central se trouvent toujours dans la capitale syrienne.

Déjà, à la faveur du « vide » créé par la guerre du Golfe dans le nord de l'Irak quelques centaines de militants du PKK s'étaient installés dans le Kurdistan irakien. Après leurs déboires avec la Syrie, ils ont renforcé cette présence et, selon certaines informations, ils auraient pris langue avec le régime irakien qui aurait autorisé l'ouverture d'un camp près de Bagdad. Le président Saddam Hussein y trouverait doublement son compte : d'une part, il « punirait » ainsi la Turquie pour son attitude lors de la guerre du Golfe. D'autre part, il ne pourrait que se féliciter d'affrontements entre Kurdes dont la principale conséquence serait de les affaiblir.

La présence des militants du PKK dans le Kurdistan irakien n'était pas tout à fait du goût, ni surtout dans les intérêts, des Kurdes de cette région, qui savourent, grâce à la protection que leur assurent les forces de la coalition alliée depuis avril 1991, une paix relative renforcée par les structures de pouvoir autonome – Parlement et « gouvernement » – dont ils se sont dotés à la suite des élections législatives de juin dernier.

Coordination avec la Turquie ?

La seule porte du Kurdistan irakien vers l'extérieur est en effet la frontière turque, par laquelle passent les personnels des organisations non gouvernementales et les camions transportant l'aide humanitaire. A cause des actions armées du PKK et des représailles, souvent aériennes, turques – selon l'agence Reuter, de nouveaux raids ont encore eu lieu mardi, – les routiers devenaient de plus en plus réticents au franchissement de cette frontière. Le PKK avait même poussé l'audace jusqu'à interdire lui-même le passage des camions en provenance de Turquie. Une autre raison – et non des moindres – pour les Kurdes irakiens de vouloir en découdre avec le PKK est que sa présence dans les villages irakiens frontaliers de la Turquie empêche la population de ces bourgs de rentrer chez elle.

Aussi, les différentes formations du Kurdistan irakien, qui ont unifié leurs forces paramilitaires au début de septembre – *« pour constituer une sorte d'armée chargée de défendre le Kurdistan et de protéger les institutions de l'autonomie kurde »*, nous avait alors expliqué le dirigeant de l'Union patriotique du Kurdistan, M. Jalal Talabani, – ont-elles sommé le PKK de cesser toute activité militaire, tout en autorisant une action politique : propagande, émissions radio, journaux. Selon le *Turkish Daily News* d'Ankara, nous signale notre correspondante Nicole Pope, M. Talabani aurait eu récemment à Ankara des entretiens avec des officiers de l'état-major turc. Des généraux turcs auraient de leur côté effectué un séjour dans le Kurdistan irakien.

L'avertissement des Kurdes irakiens étant resté sans effet, une délégation de cinq membres a été dépêchée la semaine dernière par le Parlement auprès du PKK pour le sommer d'évacuer le camp de Harkouk. La demande étant demeurée vaine, les peshmergas ont lancé une première attaque samedi contre les positions du PKK. Depuis, les combats ont gagné en intensité.

Reste l'Iran, où le PKK maintient également des militants. Le *premier ministre turc, M. Suleiman* Demirel, devrait effectuer une visite les 27 et 28 octobre à Téhéran. Il pourrait demander aux autorités iraniennes d'arrêter définitivement les activités du PKK.

MOUNA NAÏM

□ **Deux Libanais inculpés en Allemagne pour l'assassinat de dirigeants kurdes.** – Soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de quatre dirigeants kurdes iraniens, le 17 septembre, dans un restaurant berlinois, deux Libanais ont été inculpés et placés en détention provisoire, a annoncé, mardi 6 octobre, le parquet fédéral allemand de Karlsruhe. Abbas Rhavel, vingt-cinq ans, est soupçonné d'avoir participé directement à l'assassinat *« à l'aide un pistolet Llama équipé d'un silencieux »*, et Youssuf Amin, vingt-quatre ans, d'avoir fait le guet devant l'établissement, a-t-on souligné de même source. – *(AFP.)*

KOWEÏT : après les élections législatives

Le gouvernement va devoir coopérer avec l'opposition

Au lendemain des élections législatives, qui ont vu l'opposition remporter vingt-neuf des cinquante sièges de l'Assemblée nationale, le premier ministre et prince héritier du Koweït, Cheikh Saad Al Salem Al Sabah, devait remettre, mercredi 7 octobre à l'émir, la démission de son gouvernement.

KOWEIT

de notre envoyée spéciale

Le parlement koweïtien devant tenir sa première réunion avant le 20 octobre, un nouveau gouvernement devrait être formé dans les deux semaines et de la composition de celui-ci – dont les membres votent à l'Assemblée au même titre que les députés – dépendra la nouvelle majorité parlementaire. Traditionnellement, deux ou trois ministres sont issus du Parlement. Le gouvernement devra en tout état de cause être fort pour répondre à une Assemblée qui compte maintenant dans ses rangs tous les dirigeants de l'opposition.

Publiés mardi 6 octobre, les résultats définitifs des élections font apparaître comme principal gagnant le groupe des ex-parlementaires de 1985, qui avaient refusé la dissolution prononcée par l'émir en 1986 et dont dix des treize candidats ont été élus. Autres gagnants, les islamistes, dont les trois groupes – deux sunnites et un chiite –, ont chacun trois candidats, auxquels il faut ajouter onze députés qu'ils soutenaient. Toutefois, les islamistes ne peuvent pas tous être considérés comme opposants et le gouvernement pourrait trouver parmi eux des alliés.

Sur le plan religieux, ce succès pourrait relancer le débat sur la modification de l'article 2 de la constitution, qui stipule que la *charia* (loi islamique) est une source principale de la loi, alors que les *islamistes sunnites voudraient* qu'elle en devienne la seule source. Sur ce point toutefois, sunnites et chiites ne sont pas d'accord. En outre, une application trop strict de la *charia* aux lois économiques et financières pourrait être un frein au développement.

Le gouvernement a subi un important revers dans la ville de Koweït, où aucun des candidats le soutenant n'a été élu. C'est dans les circonscriptions bédouines qu'il marque le maximum de points, bien que, là aussi, les religieux aient réussi à conquérir des sièges et que certains députés ne lui soient plus aussi acquis que par le passé.

D'ores et déjà toutefois, plusieurs dirigeants de l'opposition ont exprimé leur volonté de coopérer avec le gouvernement, si celui-ci est également disposé à collaborer avec l'Assemblée. C'est maintenant à l'émir Cheikh Jaber Al Sabah de jouer, en sachant que si les Koweïtiens lui font toujours confiance, ce n'est que dans la mesure où il respectera leurs droits inscrits dans la Constitution.

FRANÇOISE CHIPAUX

□ **EGYPTE : trois morts dans un attentat à la bombe.** – Trois Egyptiens ont trouvé la mort et dix autres ont été blessés, mardi 6 octobre, lors d'une explosion dans un train en gare de Daïrout, en Haute-Egypte, a indiqué le ministère de l'intérieur. Selon celui-ci, *« l'un des morts est probablement le porteur de l'engin, un extrémiste islamiste, qui tentait de le lancer à l'extérieur par la fenêtre des toilettes du train »*. Le chef de la police d'Assiout avait récemment décidé de déployer des unités des forces de sécurité dans les principales gares de la région, considérée comme un foyer de l'intégrisme (*le Monde* du 30 juillet). – *(AFP.)*

OCÉANIE

AUSTRALIE : à quelques mois des élections générales

Les travaillistes ont perdu l'Etat de Victoria

Les travaillistes ont subi une sérieuse défaite, samedi 3 octobre, aux élections dans l'Etat de Victoria, dont la capitale, Melbourne, est la deuxième ville d'Australie.

SYDNEY

de notre correspondante

La défaite du Labour aux élections du Victoria est-elle un signe avant-coureur de la fin d'une décennie de travaillisme au niveau fédéral ? La coalition des partis libéral et national, qui a remporté 62 des 88 sièges mis en jeu dans le Victoria, hésite à prédire sa victoire aux élections fédérales, prévues pour mai 1993 au plus tard, même si un porte-parole des libéraux note qu'*« un transfert des voix bien inférieur suffirait à mettre fin au gouvernement Keating »*. M. Paul Keating, premier ministre australien, s'est, de son côté, déclaré convaincu que la victoire de M. Jeff Kennett, le nouveau « patron » du Victoria, n'assurait pas le succès des conservateurs au niveau national. Le secrétaire fédéral du Labour, M. Bob Hogg, a renchéri : *« Jeff Kennett ne peut pas rester les bras croisés pendant huit mois... En particulier, il ne peut pas retarder la législation sur la déréglementation du marché du travail. Et son approche va rebuter beaucoup de Victoriens. »*

On s'attend, en effet, à des conflits sociaux au Victoria après les réformes que les conservateurs comptent opérer dans ce bastion du militantisme syndical australien. Comme M. John Hewson, chef de l'opposition fédérale, M. Kennett entend, en effet, briser le cadre législatif qui détermine – tant au niveau central qu'à celui des Etats, et par catégorie de professions – le montant des indemnités perçues pour les heures supplémentaires, le travail de nuit, etc.

Cette réforme est la clé de voûte du programme de la coalition anti-travailliste. Elle vise, en introduisant une plus grande souplesse des conditions sur le marché du travail, à améliorer la compétitivité des entreprises. Le Labour avait centré sa campagne dans le Victoria sur cette question. Il avait brandi l'épouvantail de la Nouvelle-Zélande, où une telle déréglementation est en cours, pour prédire un avenir sombre : *« La souffrance des Néo-Zélandais est plus proche que vous ne croyez »*, affirmait ainsi un slogan de la campagne télévisée travailliste. Ces attaques ont eu beau susciter l'indignation du premier ministre du pays voisin, M. Jim Bolger, elles ont continué.

Une rude bataille sociale

Les syndicats du Victoria s'apprêtent à la bataille. Les deux premiers ministres travaillistes qui ont gouverné l'Etat depuis dix ans se sont heurtés aux corporations lorsqu'ils ont tenté de rationaliser les transports, la santé, et l'éducation, beaucoup plus coûteux qu'ailleurs en Australie. Porté au pouvoir par la base syndicale, le premier ministre battu samedi, Mme Joan Kirner, n'avait pas pu enrayer la montée de la dette du Victoria, deux fois plus élevée que celle des autres Etats en proportion de leur population.

Les intérêts devraient engloutir, cette année, un tiers des revenus fiscaux. M. Kennett a promis de redresser les finances en privatisant et en réduisant le secteur public, sans pour autant estimer le nombre d'emplois qu'il supprimera. Le taux de chômage au Victoria (11,6 %), déjà plus élevé que la moyenne nationale – cependant considérable, 10,9 %, – risque donc de s'accroître.

En raison de son industrie plus étoffée, le Victoria a davantage souffert que le reste du pays du démantèlement amorcé des barrières douanières. Le krach d'octobre 1987 et la politique des taux d'intérêt élevés de la fin des années 80 y ont entraîné plus de faillites qu'ailleurs, notamment dans la banque et l'immobilier. Ces difficultés ont puissamment contribué à la défaite du Labour – alors que l'essor relatif de l'Etat du Queensland avait, il y a deux semaines, favorisé la réélection de son gouvernement travailliste.

M. Keating compte tout particulièrement sur cet avant-goût de gestion conservatrice dans le Victoria pour se maintenir au pouvoir. C'est même dans cette optique, estiment des analystes, que Canberra, planifiant, en quelque sorte, la défaite des travaillistes du Victoria, aurait incité Mme Kirner à organiser plus tôt que nécessaire les élections qui ont sanctionné sa gestion...

SYLVIE LEPAGE

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

L'opposition a tenté en vain de faire reporter la réforme de la procédure pénale

Les députés ont entamé, mardi 6 octobre, l'examen du projet de loi portant réforme de la procédure pénale, présenté par M. Michel Vauzelle, ministre de la justice. L'Assemblée a rejeté la question préalable et l'exception d'irrecevabilité soulevées par les groupes de l'UDC, de l'UDF et du RPR qui, jugeant une telle réforme « inopportune » et « inapplicable », souhaitaient le report des débats.

La belle unanimité ! Cette réforme-là, tout le monde la souhaite. A commencer par M. Michel Pezet, rapporteur du projet au nom de la commission des lois, qui, *« sentant les regards »* et *« entendant les questions »* le visant personnellement, a tenu à saluer *« l'attitude extrêmement cordiale »* à son égard de ses collègues de la majorité comme de l'opposition. Et il est vrai que la séance n'a été entachée d'aucun dérapage.

M. Henri Emmanuelli lui-même a pu se hisser au perchoir en sa qualité de président de l'Assemblée sans que personne n'y trouve à redire.

La nécessité de cette réforme, selon M. Pezet, naît d'un simple *constat statistique : en 1990, 347 000* personnes ont été gardées à vue, 73 000 ont été inculpées, 31 000 ont été mises en détention provisoire et ...*7 700* ont bénéficié finalement d'une ordonnance de non-lieu. Mais le député des Bouches-du-Rhône ne veut pas se contenter de mettre en cause *« des policiers brutaux, des juges partiaux, des avocats incompétents »*. Selon lui, les *« vices fondamentaux de notre procédure »* sont ailleurs, notamment dans l'absence de l'avocat durant la garde à vue et l'inexistence d'un débat contradictoire avec la notification des charges. Bien que le jugeant insuffisant, il a estimé qu'*« il serait à l'honneur »* de l'Assemblée d'adopter un texte qui *« met notre droit en conformité avec la déclaration des droits de l'homme »*.

M. Vauzelle : « éviter tout blocage »

M. Michel Vauzelle l'a rejoint sur le constat des dysfonctionnements actuels de la procédure pénale. Il l'a jugée *« incapable de réduire le nombre de détentions provisoires et d'assurer l'équilibre entre la défense et l'accusation »*. Il a noté que le juge d'instruction *« concentre de nombreuses critiques »* car *« il instruirait plutôt à charge qu'à décharge »*. Dans ces conditions, a-t-il souligné, *« la tentation peut être grande de bouleverser complètement le système »*, comme l'y invitent les conclusions de la commission justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mme Mireille Delmas-Marty. Le ministre, lui, préfère *« une rénovation profonde »* afin d' *« éviter tout blocage »*. D'autant que le bouleversement souhaité par certains implique une refonte du statut du parquet que l'on présente à tort, selon lui, *« comme un grand corps asservi au gouvernement »*. *« C'est un mensonge terrible qui fait de profonds dégâts dans l'opinion »*, s'est-il indigné.

Il s'en tiendra donc à une réforme qui poursuit une quadruple ambition. D'abord, elle vise à *« améliorer les garanties de la liberté individuelle »*, en prévoyant notamment le contrôle de la garde à vue par l'autorité judiciaire et la collégialité dans les décisions de mise en détention provisoire. Elle s'emploie ensuite à *« préserver la présomption d'innocence »* en supprimant l'inculpation au profit du mécanisme de la *« mise en examen »*, qui ouvre les droits de la défense, suivi éventuellement de la *« mise en cause »*. Au passage, le garde des sceaux a récusé l'amendement adopté, jeudi 1er octobre, en commission des lois, qui substitue à sa formule une *« ordonnance de présomption de charges »* rendue par le juge d'instruction et susceptible d'appel. *« Malgré ses intentions louables »*, a-t-il indiqué, cette option *« renforce les effets pervers du système actuel »*.

Son projet tend, en outre, à *« assurer un meilleur équilibre entre les parties à la procédure »* en leur offrant la possibilité de solliciter du magistrat instructeur les investigations jugées nécessaires. Enfin, il vise à *« accroître l'efficacité des procédures »*. Le travail en équipe de magistrats désignés par le président du tribunal dans les *« affaires graves et complexes »*, ainsi que la clarification du régime des nullités permettront, selon lui, d'y parvenir. Mais M. Vauzelle est conscient de la difficulté à faire admettre ses choix. *« Cette réforme se heurte à de nombreux conservatismes »*, a-t-il regretté.

M. Toubon (RPR) : « dans la précipitation »

Les députés de l'opposition, eux, se défendent d'appartenir à ce clan des *« conservateurs »*. La preuve, c'est qu'ils la souhaitent fébrilement cette réforme ! Mais, comme le dit M. Jacques Toubon (RPR, Paris), *« pas n'importe quelle réforme »* et encore moins celle-ci, préparée *« dans la précipitation »*. Le projet de M. Vauzelle, selon lui, *« fait peser des risques certains sur les libertés individuelles comme sur les exigences de la sécurité »*. En plus, a soutenu M. Toubon, il est *« probablement inapplicable »* car la réforme proposée entraîne *« des charges de travail accrue »* qui exigeraient *« la création de 250 postes de magistrats »* alors que le budget pour 1993 du ministère de la justice n'en prévoit que 28. Le texte gouvernemental n'a pas trouvé davantage grâce aux yeux de M. Pascal Clément (UDF, Loire) qui a estimé que *« les nouvelles modalités d'ouverture de l'information risquent fort, en pratique, de rendre impossible la lutte contre la criminalité organisée »*. Selon lui, le gouvernement a pris *« le parti de la liberté »* au détriment de la sécurité. M. Jean-Louis Debré (RPR, Eure) a exposé un argument identique en faisant observer que le projet de M. Vauzelle s'inspirait d'une *« idéologie complètement dépassée »* en posant que *« le danger pour les libertés individuelles vient d'abord des magistrats et des policiers »*.

Plus virulente encore, Mme Nicole Catala (RPR, Paris) a qualifié le texte de *« manœuvre tendant à paralyser les magistrats »* qui *« gênent »* le pouvoir. M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne), quant à lui, est chagriné par l'inopportunité du texte puisque l'opinion risque d'y *« voir une façon déguisée »* de parvenir à *« une parfaite maîtrise de l'instruction »* alors que *« l'actualité politico-judiciaire »* est plutôt chargée.

Très éloigné des préoccupations sécuritaires de M. Debré et Mme Catala, M. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a, lui aussi, des griefs à formuler, notamment sur l'inefficacité de la suppression du terme « inculpation ». *« Pensez-vous qu'en changeant la dénomination*, a-t-il demandé, *vous ferez disparaître l'opprobre qui s'y attache ? »*. *« Cela revient à transformer les concierges en gardiens ou les éboueurs en techniciens de surface »*, a-t-il lancé. Pour toutes ces raisons, les groupes UDF, UDC et RPR ont soutenu l'exception d'irrecevabilité déposée par M. Bernard Pons (RPR, Paris) et la question préalable déposée par M. Charles Millon (UDF, Ain). Mais elles ont toutes deux été rejetées car le groupe PS a reçu, en la circonstance, le soutien des communistes qui, par la voix de M. Jacques Bruhnes, se sont félicités d'un texte qui va dans le sens d'*« un élargissement des libertés et des droits individuels »* même s'ils regrettent sa *« timidité »*.

FRÉDÉRIC BOBIN

La presse et la présomption d'innocence

La presse peut-elle citer le nom d'une personne inculpée, ou faisant l'objet d'une *« ordonnance de présomption de charges »*, pour reprendre la nouvelle formulation souhaitée par les députés ? L'actuel examen à l'Assemblée du projet de réforme de la procédure pénale vient de relancer le débat après l'adoption, la semaine dernière, par la commission des lois, d'un amendement créant une incrimination spécifique visant *« les personnes qui auront publié le nom ou tout élément permettant d'identifier une personne faisant l'objet d'une ordonnance de présomption de charge pendant la durée de l'instruction »*. Cet amendement, cosigné par MM. Michel Pezet, Gérard Gouzes et Mme Denis Cacheux (PS), ainsi que par MM. Toubon et Jean-Louis Debré (RPR), étend aux personnes majeures une ordonnance datant de 1945 reservée aux mineurs.

Le garde des sceaux a estimé, mardi, en séance publique, qu'une telle extension n'était *« pas possible en l'état de notre société »*. *« L'incrimination qu'il est proposé d'instituer pourrait*, a-t-il ajouté, *dans certains cas, porter une réelle atteinte à la liberté de la presse. »* Ce souci de préserver la présomption d'innocence est, selon lui, pris en compte dans les amendements qu'il a lui-même proposés. Ceux-ci accordent des réparations civiles à toute personne dont le droit à la présomption d'innocence aura été bafoué.

Cette question divise les députés socialistes. Lors de la réunion du groupe, mardi, un clivage a clairement opposé sur le sujet MM. Pezet et Emmanuelli, qui défendaient l'amendement adopté en commission des lois, et MM. Jean Auroux et Jean-Jack Queyranne, qui incitaient à s'en tenir à la plus grande prudence.

F. B.

► *Lire aussi page 20, le compte-rendu du congrès du SNJ.*

Le garde des sceaux et les hélicoptères

Le ministre de la justice, M. Michel Vauzelle, a profité de l'ouverture du débat sur la réforme du code de procédure pénale, mardi 6 octobre à l'Assemblée nationale, pour préciser qu'il avait seulement décidé d'*« étudier »* la possibilité, pour les gardiens de prison, d'ouvrir le feu sur les hélicoptères en cas d'évasion (*le Monde* du 7 octobre). *« J'entends susurrer ici et là le mot hélicoptère »*, a-t-il noté, avant de s'expliquer sur cette annonce qui n'avait pas manqué de provoquer de nombreuses réactions dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

« Nous sommes aujourd'hui confrontés à une « épidémie » d'évasions par hélicoptère », a déclaré le garde des sceaux, en expliquant que les travaux d'installation de filins de protection au-dessus des cours des prisons demandaient du temps. *« Il m'a donc fallu devant une émotion légitime faire face à un problème propre à la période transitoire d'installation des filins*, a indiqué M. Vauzelle. *J'ai demandé qu'on examine, je dis bien qu'on examine, l'article du code de procédure pénale qui autorise l'usage des armes envers des personnes qui cherchent à pénétrer dans un établissement pénitentiaire. Je n'ai pas inventé ce texte. Je n'ai pas demandé qu'il soit aussitôt appliqué et je n'ai donné aucun ordre. J'ai demandé un examen. »*

Auparavant, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, M. Robert Pandraud, ancien ministre de la sécurité publique, avait invité le garde des sceaux *« à retrouver son sang-froid »*. *« Nous sommes pour la sécurité, mais pas pour mettre en cause la sécurité des gens qui ont été pris en otage »*, avait affirmé de son côté M. André Lajoinie, président du groupe communiste. M. Jacques Toubon, député (RPR) de Paris, avait estimé qu'il s'agissait *d'une décision « insensée »*, et M. Michel Pezet lui-même (PS, Bouches-du-Rhône) avait jugé que le ministre avait été *« pris par l'agacement. »*

« Il n'y avait là ni folie ni agacement, leur a répondu M. Vauzelle, *mais le simple souci de la part d'un minsitre responsable d'étudier tout l'éventail des possibilités existantes. Je suis heureux que les responsables syndicaux, les présidents d'aéroclubs et les parlementaires que j'ai cités se soient tous prononcés contre le fait de tirer sur les hélicoptères. Je les remercie pour cette position courageuse qui me permettra, si demain un fait semblable se reproduit, de faire appel à leur bon sens. »*

J.-L. S.

Les députés socialistes veulent amender profondément le projet de loi contre la corruption

Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale a débattu, mardi 6 octobre, du projet de loi sur la corruption qui sera examiné en séance publique à compter du 13 octobre. Les députés ont exprimé des réserves sur ce texte qui leur paraît entretenir une trop grande « suspicion » à l'égard des élus. Ils attendent du gouvernement qu'il accepte de nombreux amendements.

A six mois des élections législatives, les députés socialistes se seraient bien passés de l'encombrant projet de loi sur la corruption. Ils l'avaient déjà fait savoir au cours de leurs journées parlementaires, ils l'ont répété mardi 6 octobre au cours d'une réunion de groupe exclusivement consacrée à ce texte. *« Bâclé »*, *« mal ficelé »*, *« inopportun politiquement »*, le projet de loi n'a pas trouvé grâce aux yeux des députés qui lui reprochent surtout d'entretenir une *« suspicion »* systématique à l'égard des élus. *« Ils se sentent accusés et mis en cause directement par certaines dispositions du texte »*, confirme M. Yves Durand (PS, Nord), rapporteur du projet au nom de la commission des lois.

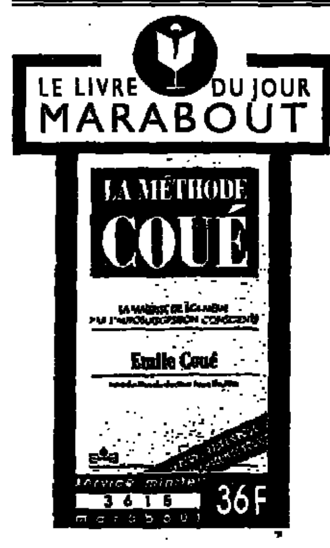
Pas question pour autant d'engager un bras de fer avec le gouvernement qui risquerait de se révéler désastreux auprès de l'opinion publique. Conscient de l'importance que le premier ministre, et le président de la République lui-même, accordent à ce projet, le groupe a décidé de se montrer *« responsable »* et *« offensif »* mais il attend en contrepartie du gouvernement qu'il accepte de nombreux amendements. Parmi les dispositions les plus contestées figure le renforcement du rôle du préfet. Les articles 59 et 60 du projet de loi l'autorisent en effet à diligenter l'inspection générale de l'administration à l'encontre d'un élu. *« On ne pouvait inventer mieux pour laisser entendre que les maires ou les conseillers généraux sont consubstantiellement corrompus ou corruptibles »*, remarque un député. *« Dix ans après le vote des lois de décentralisation*, observe M. Durand, *cette mesure passe très mal. Les élus ont l'impression d'être mis sous tutelle. »* Le rapporteur du projet devrait présenter un amendement retirant ce pouvoir au préfet pour le confier à l'assemblée délibérante concernée, qui déciderait à la majorité qualifiée de diligenter ou non une enquête de l'inspection de l'administration.

Pour les mêmes raisons, les députés socialistes souhaitent revenir sur l'encadrement des pouvoirs du maire en matière d'urbanisme (zone d'aménagement concertée, plans d'occupation des sols).

Enfin, le souhait présidentiel d'interdire tout financement privé des campagnes électorales suscite lui aussi de nombreuses réserves. Si la majorité du groupe admet la nécessité de couper le *« lien direct »* entre le candidat et le bailleur de fonds pour éviter une dépendance du futur élu, elle estime toutefois impossible aujourd'hui de faire assurer les dépenses électorales par le seul financement public. Les députés socialistes se sont donc mis d'accord sur deux contre-propositions.

D'une part ils proposent l'abaissement à 300 000 francs du plafond pour les élections législatives, au lieu des 500 000 prévus par la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques. D'autre part, M. Jean Auroux, président du groupe socialiste, a soumis aux députés le projet de création d'un « fonds de développement de la vie démocratique », qui existerait à tous les échelons de représentation : municipal, départemental, régional et national. Ce fonds, alimenté par des subventions de la collectivité concernée, des dons de personnes privées et des dons d'entreprises, serait destiné au financement de la campagne électorale. Ainsi serait assurée la transparence du financement, qui apparaîtrait dans une ligne budgétaire de la collectivité locale, et serait supprimé le *« lien »* entre le candidat et les entreprises qui verseraient directement leur contribution à un fonds public. Cette manne budgétaire serait ensuite répartie entre les candidats en fonction de critères de représentativité dont la définition devrait être très large.

P. R.-D.



M. Lévy (Publicis) redoute la disparition de « centaines d'agences » de publicité

« Une des conséquences de la loi Sapin, si elle est votée en l'état, sera d'offrir sur un plateau d'argent le marché publicitaire français aux agences américaines, alors qu'en ce domaine la France est le seul pays où les Américains n'ont pas réussi à prendre place », a indiqué M. Maurice Lévy, PDG de Publicis Conseil, mardi 6 octobre, devant la commission d'enquête parlementaire sur les médias.

M. Lévy a vivement plaidé pour un maintien de la commission d'agence versée par les « supports » (radios, journaux, télévisions) sur l'achat d'espace publicitaire – interdite dans le projet de loi. Il a défendu l'idée d'une *« commission uniforme de 15 % sur l'achat d'espace, quel que soit le volume »*, mais fait part de son hostilité à d'autres rémunérations. Le PDG de Publicis Conseil a prédit que, *« sans cette commission, aucune agence ne gagnera d'argent, y compris Publicis »* et que *« des centaines d'agences disparaîtraient »*. Il estime que jamais n'a été apportée la preuve que le cumul des fonctions d'agence et de régie publicitaire, dont l'interdiction a été demandée par des agences indépendantes rassemblées dans le Club des « Dix », *« gênait le fonctionnement de la concurrence »* et *« que les régies de médias sont gérées de manière indépendante des agences »*. Enfin, évoquant la *« crise structurelle de la publicité commerciale, qui peut durer de deux à trois ans »*, M. Lévy a attiré l'attention de la commission sur le marasme du marché des petites annonces, *« qui, à une échelle moindre, s'apparente à la crise de la sidérurgie »*.

M. Alain Grangé-Cabane, vice-président de l'Union des annonceurs (UDA, dont le conseil d'administration rassemble une quarantaine de grands groupes), a réaffirmé l'accord de l'UDA avec le projet de loi, en fonction de certains aménagements. Il a noté qu'il fallait *« réajuster les tarifs nominaux à la réalité de ce qui est pratiqué »* et que la loi ne devait faire *« ni vainqueur ni vaincu »*. Selon lui, les annonceurs ne peuvent se passer d'intermédiaires, *« qui doivent être rémunérés comme il faut »*. Le vice-président de l'UDA, évoquant le paysage télévisuel, a indiqué qu'*« il y aura bientôt la mort d'une télévision publique »*, si la réglementation ne change pas. Il a défendu l'accès de la distribution à la publicité télévisuelle, l'augmentation de la redevance et la révision du système des quotas télévisuels.

Y.- M. L

□ **M. Millon (UDF) demande une commission d'enquête sur les prisons.** – Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Charles Millon, a déposé une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la situation dans les prisons. Rendue publique mardi 6 octobre, cette proposition avait été rédigée avant l'évasion en hélicoptère de trois détenus, le 4 octobre, de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy.

□ **M. Le Garrec (PS) propose une journée de commémoration des crimes de Vichy.** – M. Jean Le Garrec, président de la commission des finances, et soixante députés socialistes ont déposé une proposition de loi tendant à reconnaître le 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', comme journée nationale de commémoration des persécutions et crimes racistes, antisémites et xénophobes perpétrés par l'Etat français de Vichy.

□ **M. Bousquet demande l'exclusion de M. de Villiers du groupe UDF.** – M. Jean Bousquet, député (app. UDF) du Gard et maire de Nîmes, a demandé, au cours de la réunion hebdomadaire du groupe UDF de l'Assemblée nationale, mardi 6 octobre, l'exclusion de son collègue, M. Philippe de Villiers. *« Nationalisme étriqué et populisme sont à l'opposé de ma démarche et des valeurs auxquelles je suis attaché*, a-t-il déclaré dans un communiqué. *Toutes les idées exprimées récemment par Philippe de Villiers illustrent l'exclusion, la frilosité et le repli sur soi, en jouant sans pudeur du désarroi et des souffrances »*. M. Bousquet, qui a saisi également M. Giscard d'Estaing de cette demande, a précisé *« qu'il était prêt à prendre ses responsabilités »*, si sa requête – comme l'a laissé prévoir M. Charles Millon, président du groupe UDF – n'était pas entendue.



POLITIQUE

Au Sénat
Apres discussions pour l'attribution des vice-présidences

Si l'élection de M. René Monory à la présidence du palais du Luxembourg s'est déroulée dans la sérénité, si les présidents des groupes politiques ont été reconduits dans leurs fonctions sans anicroche, l'attribution des postes de vice-présidents du Sénat et de présidents de commission, qui devait être officialisée, mercredi 7 octobre, a donné lieu, en revanche, à d'âpres discussions.

Vice-président sortant, M. Pierre-Christian Taittinger, battu de justesse par M. Monory au cours de la primaire interne à l'UDF, jeudi 1er octobre, a fait les frais des tiraillements qui ont agité le groupe des Républicains et indépendants, partagé entre partisans et adversaires de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR. Le sort de M. Taittinger a été réglé sans élégance aucune par les membres de son groupe, qui ont attribué la vice-présidence qu'il occupait à M. Roger Chinaud, lequel avait été auparavant délesté du rapport général du budget au profit des centristes. En revanche, MM. Jean-Pierre Fourcade et Jacques Larché devaient conserver leurs présidences respectives des commissions des affaires sociales et des lois. Ils avaient comme adversaires, au sein du groupe RI, MM. Taittinger et Jean-Marie Girault. M. Serge Mathieu devait enfin succéder à M. Jacques Mossion au poste de questeur, concédé par les centristes au groupe RI avant l'élection de M. Monory.

Au RPR, le grand bouleversement annoncé par M. Pasqua avant son échec dans la course à la présidence n'a pas eu lieu. Le président du groupe RPR, reconduit dans ses fonctions en dépit des déclarations qu'il avait faites en juin et dans lesquelles il affirmait qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession, *« quoiqu'il arrive »*, devait avant tout surmonter sa défaite. MM. Christian Poncelet, Maurice Schumann, Lucien Neuwirth et Jean Chamant devaient être réélus respectivement à la présidence de la commission des finances, à celle de la commission des affaires culturelles, à la questure et à l'une des vice-présidences. M. Yves Guéna a été choisi pour la deuxième vice-présidence guignée par le RPR (1).

M. François-Poncet en situation délicate

M. Pasqua a également revendiqué auprès de l'UDF un troisième poste de président de commission, celle des affaires économiques, avec comme candidat M. Philippe François. Cette demande a placé M. Jean François-Poncet, l'actuel président de cette commission, dans une situation délicate. Peu prisé, c'est le moins que l'on puisse dire, par M. Pasqua pour son engagement actif en faveur du traité de Maastricht, M. François-Poncet est, de plus, membre du plus petit groupe de l'UDF, le Rassemblement démocratique et européen. Celui-ci devrait conserver par ailleurs le poste de vice-président qu'occupe M. Etienne Dailly.

Chez les centristes, le rapport général « gagné » sur les Républicains et indépendants devait revenir à M. Jean Arthuis. La seconde vice-présidence disponible pourrait être attribuée à M. Jean Faure, qui l'a emporté au sein de son groupe sur MM. Maurice Blin et Jean Cluzel. M. Jean Lecanuet devait enfin rester à la tête de la commission de la défense et des affaires étrangères. Ces tractations au sein de la majorité sénatoriale ont été considérées avec beaucoup d'agacement par les socialistes et par les communistes, qui comptaient sur les bonnes dispositions et l'esprit d'ouverture affichés par M. Monory pour obtenir quelques postes. Le PS, qui détient déjà une vice-présidence, occupée par M. Michel Dreyfus-Schmidt, et un poste de questeur, attribué à M. Jacques Bialski, souhaitait retrouver une présidence de commission, comme c'était le cas avant 1983, et le PC désirait une vice-présidence. Mais le président du Sénat s'est prudemment retranché derrière les décisions des groupes de la majorité sénatoriale, laissant peu d'espoir aux deux groupes. Mme Hélène Luc, présidente du groupe communiste, a menacé le RPR et l'UDF de ne plus participer à la commission chargée d'apurer les comptes du Sénat pour protester contre cet *« ostracisme »*.

GILLES PARIS

(1) En décembre 1991, une proposition du groupe communiste faisant passer le nombre de vice-présidents du Sénat de quatre à six avait été adoptée grâce aux voix PS et RPR, contre l'avis des autres partis de la majorité sénatoriale.

La composition du Sénat: 320 sièges*

PC: 15 (16)
PS: 70 (66)
RDE: 22 (23)
UC: 66 (68)
47 : RI (51)
90 : RPR (91)
10 : non inscrits (6)

RDE: Rassemblement démocratique et européen, regroupe des sénateurs de la droite modérée et des membres de la majorité présidentielle
UC: Union centriste
RI: Républicains et indépendants, en majorité UDF-PR
** Dans le Gard, un siège est à pourvoir à la suite de la démission de M. Gilbert Baumet.*
(16) Effectifs avant le renouvellement du 27 sept. 92

Le renouvellement sénatorial du 27 septembre a été, comme prévu, favorable au groupe socialiste, qui devient le deuxième groupe du Sénat, en dépit du départ de M. Albert Pen, sénateur de Saint-Pierre-et-Miquelon, chez les non-inscrits. En revanche, le RPR, annoncé comme vainqueur probable, perd un siège : M. Alex Türk, dissident victorieux dans le Nord, siégera en effet chez les non-inscrits. Le Rassemblement démocratique et européen, dont les effectifs étaient en chute libre depuis quelques renouvellements, se maintient plutôt bien grâce aux entrées de MM. Jean-Marie Rausch, qui fait son retour au Sénat, et Guy Cabanel, qui quitte les Républicains et indépendants. Ceux-ci apparaissent comme les grands perdants de ces élections avec quatre sièges en moins, alors que les centristes limitent leurs pertes à deux. Le PC ne compte plus pour sa part que quatorze sénateurs inscrits et un apparenté alors qu'il devrait avoir au moins quinze inscrits pour exister.

□ **La démission de M. Gilbert Baumet provoque une élection partielle dans le Gard.** – M. Gilbert Baumet (France unie) s'est démis de son mandat de sénateur du Gard avant sa désignation au poste de ministre du commerce et de l'artisanat dans le gouvernement de M. Pierre Bérégovoy. Cette démission rend nécessaire une élection sénatoriale partielle dans ce département. La vacance du siège par démission ne permet pas en effet le remplacement automatique d'un sénateur par son suppléant, comme c'est le cas lors d'un décès ou d'une entrée au gouvernement alors que le titulaire siège encore au Sénat.

M. André Grammont directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson

M. André Grammont, ingénieur agronome, a été nommé directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'agriculture et du développement rural.

[Né le 10 janvier 1943 à Besançon, M. André Grammont est ingénieur agronome (École de Grignon) et diplômé (1966) de l'École nationale supérieure de sciences agronomiques appliquées. Il commence sa carrière au lycée agricole de Rouffach dans le Haut-Rhin comme professeur. Puis en 1972, il est conseiller technique au cabinet de M. Michel Cointat, ministre de l'agriculture. Le 1er janvier 1975, il est nommé chef de la mission de développement agricole au ministère puis sous-directeur des productions végétales en juin 1977. Il était directeur de l'espace rural et de la forêt depuis le 28 février 1990 et à ce titre avait joué un rôle essentiel dans l'organisation à Paris, en septembre 1991, du Congrès forestier mondial.]

□ **Un proche de M. Bérégovoy devient premier secrétaire du PS de la Nièvre.** – Nouveau sénateur socialiste de la Nièvre depuis le 27 septembre, M. Marcel Charmant, vient d'être élu premier secrétaire de la Fédération du PS de la Nièvre. Proche de M. Pierre Bérégovoy, premier ministre et maire de Nevers, qu'il avait remplacé à l'Assemblée nationale, M. Charmant succède à M. Eugène Teisseire, qui avait donné sa démission de son poste, en novembre 1991, en raison de *« mésententes »* avec M. Bérégovoy. M. Charmant a été désigné à l'unanimité moins quatre abstentions.

□ **M. Balladur dénonce les *« quatre fautes »* économiques du gouvernement.** – Accusé, à l'intérieur même du RPR, de préconiser une politique économique semblable à celle de M. Pierre Bérégovoy, M. Edouard Balladur s'en défend, dans *le Figaro* de mercredi 7 octobre, en dénonçant *« la fuite en avant budgétaire »* du premier ministre. L'ancien ministre de l'économie explique que le gouvernement a commis *« quatre fautes »* en augmentant excessivement les dépenses publiques, en ralentissant l'effort de baisse des impôts, en mettant fin aux privatisations et en arrêtant la politique de désendettement.

□ **Meurthe-et-Moselle : démission du premier secrétaire fédéral du PCF.** – Dans une lettre adressée aux militants, M. Jean-Luc Mignon, premier secrétaire de la fédération du PCF de Meurthe-et-Moselle, annonce sa décision de quitter son poste, qu'il occupait depuis juin 1991, pour protester contre le retour *« de pratiques anciennes »* dans son parti. Il souligne *« l'impossibilité d'occuper les premières responsabilités dans une fédération en osant affirmer des différences avec la direction nationale ou même simplement sa personnalité »*, précisant : *« Si des camarades s'interrogent sur la politique du comité central, ou émettent des avis différents, alors tout ce qu'ils peuvent dire, tout ce qu'ils peuvent faire est sujet à caution. »* M. Mignon est accompagné dans sa démarche par un autre membre du secrétariat fédéral, M. Jean-Henry Egloffe, cosignataire de la lettre. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

POLITIQUE

Pas-de-Calais : un « non » ouvrier

Suite de la première page

Alors, suivant l'expression de l'un d'eux, M. Guy Lengagne, député de Boulogne, *« que le Pas-de-Calais vote contre l'Europe, c'est une ineptie »*. L'*« ineptie »* l'a pourtant emporté. A cinquante-huit pour cent.

Ce « non » est arrivé de partout. Des agriculteurs du Ternois, des chômeurs du bassin minier, des pêcheurs du Boulonnais, des chasseurs de la Côte d'Opale, des ouvriers des ZUP arrageoises, des pensionnés de Carvin, des supporters du Racing-club de Lens, des jeunes de Bruay-la-Buissière, des veuves de Liévin. Pas une ville, pas une campagne qui n'ait été épargnée par cette lame de fond.

Il est revenu de très loin. Du souvenir d'une Europe qui, dans la mémoire collective si forte du Pas-de-Calais, est d'abord celle du charbon et de l'acier (CECA) et de la fermeture des puits, des échecs du plan sidérurgique ou de l'accord textile et de leurs milliers d'emplois supprimés, du déclin des chantiers navals, des contraintes de la politique agricole commune et des quotas laitiers.

Il s'est cogné aux quatre coins du quotidien et à cette fatalité selon laquelle *« il n'est pas une mauvaise nouvelle nationale qui ne concerne directement le Pas-de-Calais »* : un taux de chômage plus élevé qu'ailleurs, qui dépasse les 15 % dans le bassin minier ou dans le Boulonnais, un faible degré de formation, une reconversion qui n'en finit pas d'arriver, un nombre d'allocataires du RMI à faire frémir les statistiques les plus alarmistes, des logements mal réhabilités, des fins de mois difficiles à boucler.

Et il a achoppé brutalement sur l'avenir. Comme on baisse les bras. Comme on courbe l'échine devant un ultime obstacle que l'on se sent incapable de franchir. Résigné, vaincu. L'avenir, pour cinquante-huit pour cent des habitants du Pas-de-Calais, c'est encore trop loin. Message transmis le 20 septembre. Et reçu en pleine figure par des élus qui n'avaient rien vu venir. *« Surprise »*, *« gifle »*, *« divorce »*, *« décalage »*, *« sanction »*, *« camouflet »* : pour le département le plus socialiste de France – douze députés sur quatorze, trois sénateurs sur sept, la majorité des villes de plus de dix mille habitants et celle du conseil général – et pour les dirigeants de la fédération la plus puissante et la mieux organisée du PS, le constat est douloureux.

Car l'échec du référendum est d'abord le leur. Si, dans ce département agricole, le rejet du traité de Maastricht a aussi été celui des populations rurales plus conservatrices et, dans une moindre mesure, celui des partisans du mouvement Nature, chasse, pêche, traditions qui avait obtenu un bon score aux élections régionales de mars, tous l'admettent : le « non » du Pas-de-Calais est majoritairement un « non » de gauche.

« Ils nous ont abandonnés »

« Cette fois, ils nous ont abandonnés » : depuis le soir du 20 septembre, M. Christian Zytynski, le tout jeune secrétaire de la section du PS d'Arras, n'en finit pas de décrypter les résultats, bureau de vote par bureau de vote. *« C'est simple, tous nos bastions populaires ont voté « non »*. Le maire socialiste de Béthune, M. Jacques Mellick, secrétaire d'Etat à la défense, confirme : *« Ce sont mes meilleurs bureaux de vote qui ont dit majoritairement « non »*.

M. Lengagne désigne sans plus de commentaires un quartier de Boulogne sur une carte : *« 60 % des voix pour François Mitterrand en 1988, près de 50 % de taux de chômage, 60 % de « non » au référendum. »* A Liévin, M. Jean-Pierre Kucheida évoque les 80 % triomphants de la présidentielle de 1988 – le record de France, – sa propre réélection confortable dès le premier tour aux élections législatives en juin, s1 confirmation spectaculaire aux municipales de 1989... et le « non » massif – de 60 à 70 % – dans les corons où vivent *« tous ceux qui sont proches de nous, socialistes »*.

Même le fier premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, M. Daniel Percheron, ne cache pas son dépit. Celui qui avait commenté acidement l'annonce, par la présidente (Verts) de la région Nord-Pas-de-Calais, Mme Marie-Christine Blandin, de son intention de voter « non » au référendum – *« Elle vient de commettre sa première faute politique,* avait-il déclaré à ses amis, *il faudra aller la consoler, lundi 21 septembre... »* – ne doutait pas d'une victoire, même timide, du « oui » dans son département. Dans la revue socialiste de la fédération, *l'Espoir*, M. Percheron avait signé un éditorial enflammé : *« Notre « oui », c'est celui de 1965, de 1974, de 1981, de 1988, c'est « oui » à Mitterrand. »*

Et le « non » du Pas-de-Calais, à qui s'adresse-t-il donc ? Faut-il y voir, comme M. Rémy Auchedé, secrétaire de la fédération communiste du Pas-de-Calais, *« la confirmation du grand écart entre le PS et son électorat »* ou même le fracas d'un *« vrai séisme politique »*, comme l'assure M. Philippe Vasseur, député (UDF) du Ternois ? *« C'est vrai que, pour la première fois, notre électorat a pris sa liberté »*, note prudemment M. Mellick. *« Un tabou a été brisé »*, observe M. André Delehedde, député (PS) de la circonscription d'Arras. *« Ce n'est pas encore le divorce, mais déjà la séparation de corps entre les électeurs de gauche et les élus de gauche »*, déclare M. Jean-Marie Alexandre, député européen, proche de M. Chevènement, qui a voté « non » au référendum. M. Percheron fait soudainement preuve de davantage de modestie. *« Le monde ouvrier,* convient-il, *a refusé de nous suivre. Nous venons de rencontrer nos limites face à l'électorat populaire »*.

Trop sûr de lui, de la force de ses élus, de la puissance de ses réseaux associatifs et militants, de l'efficacité de son clientélisme qui lui assuraient de longue date une fidélité et une obédience sans faille, le PS du Pas-de-Calais est d'abord victime de lui-même.

Il a sous-estimé le poids et l'influence du Parti communiste, particulièrement dans le bassin minier, où l'appel aux vieux fantômes de la CECA a trouvé de profondes résonances. M. Rémy Auchedé le reconnaît volontiers : *« On pouvait reprendre nos discours de l'époque. Il n'y avait presque pas un mot à en changer »*. Et les craintes enfouies dans la mémoire des corons ont eu d'autant moins de peine à ressurgir que, face à la campagne très forte des communistes sur le terrain, le PS a été étrangement silencieux.

« On a vraiment fait le service minimum », admet un militant. Ce n'est que dans la semaine précédant le vote que les sections ont reçu de la fédération le matériel et les consignes de campagne : des tracts, des cartes postales illustrées de la photo de l'élu local, appelant à voter « oui » et des affiches en faveur de *« L'Europe sociale »*. A Saint-Pol-sur-Ternoise, la présidente de la section socialiste, Mme Raymonde Cachera, a même dû puiser dans ses réserves personnelles de tracts qu'en militante passionnée elle avait constituées dans les universités d'été du PS, pour tenter de contrecarrer l'omniprésence du PCF dans sa ville.

Inhabituelle, la discrétion de la fédération de M. Percheron et des grands élus socialistes du département, est révélatrice des contradictions du PS du Pas-de-Calais. L'enjeu européen les a brutalement révélées.

« Les socialistes ont trop fait rêver dans le Pas-de-Calais. Les gens ont rejeté leur Europe des promesses », tranche M. Auchedé. Les élus en conviennent d'ailleurs eux-mêmes : *« Un citoyen du Pas-de-Calais qui vit dans une ZUP ou dans un coron ne prendra jamais le TGV*, constate M. Mellick. *Les signes que nous avons donnés ne concernent pas les gens. »* M. Delehedde lui vient en écho : *« Il y a un vrai décalage entre notre Europe de l'université et de l'autoroute et les aspirations et les craintes de notre population. »* Ce que M. Janquin, maire de Bruay-la-Buissière, traduit plus crûment : *« Nos électeurs se sont dit :* « Nous, ici, on n'est pas dans le coup. Qu'est-ce qu'on va faire de cette Europe-là ? » *Et ils se sont sentis incapables de faire les efforts qu'on leur demandait. »*

Comme l'observe M. Frédéric Sawicki, chargé d'enseignement à l'université de Paris-I et auteur d'une thèse sur le PS dans ce département, les élus socialistes ont été *« pris au piège de leur propre discours »*. Ceux-là mêmes qui n'ont conquis leur électorat qu'en se battant pied à pied contre le Parti communiste, revendiquant hautement leur ancrage populaire, ont continué d'entretenir auprès de la population l'image d'un PS ouvrier et social à laquelle la défense de l'Europe de Maastricht a peine à correspondre. *« On sait qu'en parlant des taux d'intérêt et de la monnaie unique on n'ouvre pas le catalogue historique du monde ouvrier »*, admet M. Percheron. Certains députés l'ont tout de suite compris qui, pendant la campagne du référendum et à quelques mois des élections législatives, se sont bien gardés de trop attacher leur nom à celui de Maastricht.

Les « petits marquis » de Paris et de Bruxelles

Les élus du Pas-de-Calais ont trop longtemps poursuivi deux objectifs contradictoires : tout en exaltant l'Europe du TGV et du tunnel sous la Manche, ils ont continué à entretenir la population la plus modeste et la moins préparée à cette échéance dans une situation de dépendance absolue. C'est particulièrement vrai dans le bassin minier où, au nom d'un clientélisme bien compris, la gestion « socialiste » de la population a succédé à celle, paternaliste, des Houillères. Il est tellement plus facile de faire porter la faute de tous les maux du département aux *« technos-zozos »* ou aux *« petits marquis »* de Paris ou de Bruxelles et de se lamenter sur son statut de *« victime »*, que de placer ses électeurs face à leurs propres responsabilités...

Surtout après onze ans de gauche au pouvoir. Surtout lorsque l'on vote à Paris les budgets d'un gouvernement que l'on dénigre à Liévin. *« C'est cette contradiction de plus en plus forte entre le discours tribunicien du PS local et la gauche gestionnaire que la population a voulu sanctionner »*, observe M. Janquin. Une analyse partagée par M. Alexandre : *« Nos électeurs n'admettent plus qu'on puisse tolérer à Paris ce contre quoi on s'élève à Arras ou à Lens. »*

Les élections de mars, qui avaient vu la défaite inattendue de candidats socialistes dans des cantons traditionnellement acquis et la perte de la présidence du conseil régional Nord-Pas-de-Calais, avaient donné un premier avertissement. Cette fois, le message est plus abrupt. *« Ce « non »*, constate M. Percheron, *est un vote historique. C'est un « non » aux socialistes en tant que guides du monde ouvrier. »* Vient un jour où le grand écart idéologique dont certains élus font un exercice de gymnastique quotidienne met directement en cause leur crédibilité.

PASCALE ROBERT-DIARD

هكذا من الاصل

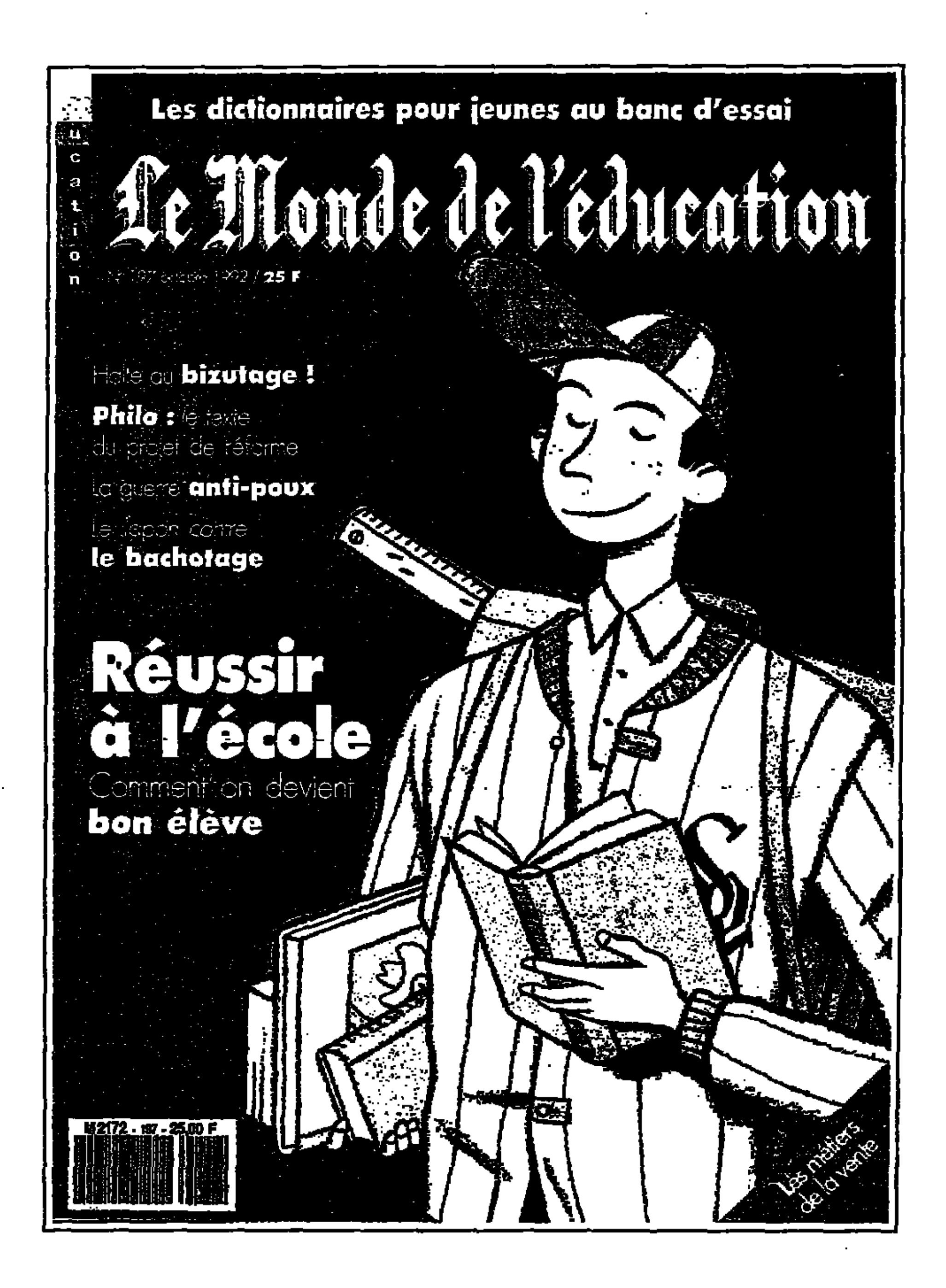
Numéro d'octobre 1992 – 25 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Enquête :

réussir à l'école

Le Monde de l'éducation a mené l'enquête sur un sujet tabou : Comment devient-on bon élève ? Comment se fabriquent les bonnes classes ? Les enseignants font-ils le succès de leurs élèves ? Quel rôle joue l'aide des parents ? Un dossier à lire absolument pour connaître les grands et les petits secrets de la réussite scolaire.



Banc d'essai :

Les dictionnaires

Elèves et enseignants ont testé neuf dictionnaires. Primaire, collège, lycée : comment passer des dictionnaires pour juniors aux dictionnaires pour adultes.

Exclusif :

Philo, le projet de réforme

De nouveaux programmes sont à l'étude pour la terminale à la rentrée 1994. *Le Monde de l'éducation* publie le texte intégral de l'avant-projet : les nouveaux auteurs à étudier, les propositions pour l'épreuve du bac.

Avenir :

Les métiers de la vente

Dans un secteur en expansion, dont les métiers se transforment, les filières de formation sont de plus en plus nombreuses et spécialisées. Un dossier pratique, avec des adresses et des conseils pour mieux s'orienter.

هكذا من الاصل

Le projet de loi de finances pour 1993

La sécurité intérieure est l'une des priorités budgétaires du gouvernement

La justice et la sécurité publique représentent deux des quatre secteurs jugés prioritaires par le gouvernement dans le projet de loi de finances pour 1993 (*le Monde* du 2 octobre), les deux autres étant l'éducation nationale, l'emploi et la formation professionnelle. Leurs budgets échappent donc à la rigueur, avec, par rapport à 1992, une progression des crédits de 6,85 % pour le ministère de la justice et de 5,61 % pour la police nationale (qui représente plus de la moitié du budget du ministère de l'intérieur). En comparaison, l'augmentation générale des dépenses de l'Etat n'est que de 3,4 %. Toutefois, cet effort correspond plus à des actions immédiates ou au prolongement d'actions anciennes qu'à des réformes de grande ampleur.

Cette priorité budgétaire, qui profite notamment à l'administration pénitentiaire et aux policiers de la région parisienne, correspond aux engagements de M. Pierre Bérégovoy, qui, dans sa déclaration de politique générale du 8 avril, avait placé l'insécurité urbaine parmi les trois urgences de son gouvernement, aux côtés du chômage et de la corruption.

Justice : l'administration pénitentiaire et la protection de la jeunesse

Dans sa déclaration de politique générale du mois d'avril, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, avait annoncé que la justice serait la première bénéficiaire de son effort en faveur d'un Etat *« fort, c'est-à-dire moderne, respectueux des droits et des libertés et pleinement efficace »*. En ces temps de rigueur budgétaire, la justice voit donc ses crédits progresser plus vite que ceux des autres ministères : avec une enveloppe de 20,35 milliards de francs, le projet de budget de la Place Vendôme affiche un taux de croissance de 6,85 %.

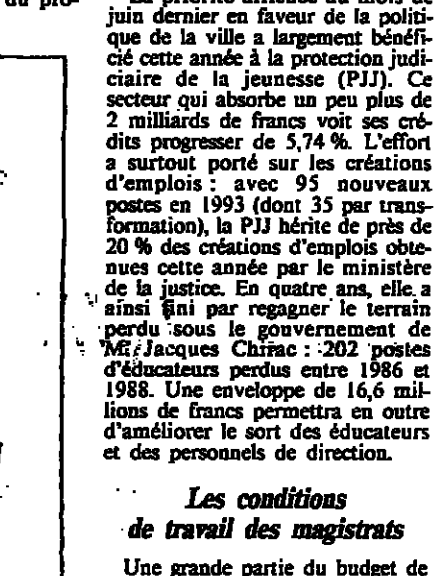
L'effort n'est pas aussi spectaculaire que les syndicats l'auraient souhaité, mais il confirme une évolution entamée ces dernières années : de 1988 à 1993, alors que le budget de l'Etat progressait de 26,4 %, le budget de la justice augmentait de 37,5 %. *« Ce budget est encore insatisfaisant, mais il ne faut pas en avoir une vision misérabiliste*, a souligné le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle. *Depuis une dizaine d'années, l'effort a été régulièrement suivi : le budget de la Place Vendôme, qui représentait 1,05 % du budget de l'Etat en 1981, représente cette année 1,48 % du budget total. »*

La *« priorité »* bénéficie en premier lieu à l'administration pénitentiaire. Sur les 519 créations d'emplois, 430 lui sont directement affectées. Malgré un effort en faveur des comités de probation et d'assistance aux libérés, qui se voient allouer 30 emplois d'éducateurs, les surveillants en sont les grands bénéficiaires : sur les 430 emplois destinés à l'administration pénitentiaire, 260 leur sont réservés. Ces créations d'emplois s'accompagnent en outre d'une bouffée d'oxygène : à la demande de M. Vauzelle, M. Bérégovoy, qui avait déjà autorisé lors des premiers arbitrages le recrutement *« en surnombre »* de 100 agents pénitentiaires, a fait passer ce chiffre à 300 lors de la crise des prisons du mois d'août.

Restructurer les prisons existantes

Ces surveillants *« en surnombre »* qui ne figureront au budget qu'en 1994 seront recrutés et formés dès le début de l'année prochaine, ce qui leur permettra de rejoindre leur premier poste au mois de septembre.

Le projet de budget 1993 tente en outre de corriger une dérive observée depuis plusieurs années dans les greffes ou les services comptables de la plupart des prisons : faute de recrutement adéquat, ces postes de bureau sont occupés par des surveillants. Conscient de cette dérive, le ministère a décidé de créer 100 emplois de personnel administratif et 40 de personnel technique afin de permettre aux surveillants de retourner à leur tâche première, la garde des détenus. En matière d'équipement, la dernière prison du programme de 13 000 places lancé en 1986 par M. Albin Chalandon a été inaugurée au mois de juin, et deux chantiers seulement devraient s'ouvrir à la fin de cette année, l'un en Guadeloupe, l'autre en Martinique. Cette pause devrait permettre à l'administration pénitentiaire d'affecter une grande part des crédits d'équipement de l'année 1993, soit 320 millions de francs, à la restructuration des prisons existantes ou à l'amélioration des conditions de travail des personnels. Le plan quadriennal de sécurité lancé en 1991 reçoit en outre, comme chaque année, une enveloppe de 50 millions de francs.



La priorité affichée au mois de juin dernier en faveur de la politique de la ville a largement bénéficié cette année à la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Ce secteur qui absorbe un peu plus de 2 milliards de francs voit ses crédits progresser de 5,74 %. L'effort a surtout porté sur les créations d'emplois : avec 95 nouveaux postes en 1993 (dont 35 par transformation), la PJJ hérite de près de 20 % des créations d'emplois obtenues cette année par le ministère de la justice. En quatre ans, elle a ainsi fini par regagner le terrain perdu sous le gouvernement de M. Jacques Chirac : 202 postes d'éducateurs perdus entre 1986 et 1988. Une enveloppe de 16,6 millions de francs permettra en outre d'améliorer le sort des éducateurs et des personnels de direction.

Les conditions de travail des magistrats

Une grande partie du budget de la protection judiciaire de la jeunesse sera consacrée cette année à l'ouverture de dix foyers d'action éducative situés pour la plupart dans la région parisienne. Pour ces foyers destinés à des jeunes en situation difficile, le ministère de la justice a prévu 60 créations d'emploi, 20 millions de francs d'investissement, et un budget de fonctionnement de 6 millions de francs. D'ici au mois de janvier, les foyers d'Epinay-sur-Orge, Villepreux, Malakoff, et Bures-sur-Yvette devraient ainsi être rouverts et deux unités nouvelles devraient voir le jour dans les Yvelines et le Val-d'Oise. Grâce à ces nouvelles structures, les capacités d'accueil de la région parisienne passeront en un an de 174 à 270 places, soit une augmentation de 55 %.

Le projet de budget tente enfin d'améliorer, même modestement, les conditions de travail des magistrats et des greffiers dans les cours et tribunaux. Afin de résorber les vacances de postes, 90 emplois seront ainsi créés en 1993 : 28 postes de magistrats pour les juridictions, 2 postes pour l'administration centrale et 60 postes de greffiers, dont 30 par transformation. Les conditions de travail des magistrats et des greffiers passent également par une réfection des palais de justice : les crédits de fonctionnement des juridictions augmentent de 4,5 % et les crédits d'équipement progressent de 23 %, passant de 630 millions de francs en 1992 à 777 millions en 1993. Conformément aux accords passés en 1991, une enveloppe de 19 millions de francs sera en outre consacrée à la revalorisation du régime indemnitaire des greffiers.

L'un des plus gros postes du projet de budget demeure cependant celui de l'aide juridictionnelle. Largement remaniée au printemps 1991 par les parlementaires, cette aide destinée à garantir l'accès au droit des plus démunis absorbera 1 198 millions de francs en 1993, soit 298 de plus qu'en 1992. Depuis la refonte de la loi et l'élargissement du nombre des bénéficiaires, le budget de l'aide juridictionnelle a explosé : son ancêtre, l'aide juridique, disposait en 1990 du tiers des crédits prévus pour 1993.

ANNE CHEMIN

Police : la « productivité » des services et l'action immédiate

« Le budget de la police nationale permet de réaliser de façon complète le plan d'action pour la sécurité que j'ai lancé en mai dernier, tout en s'inscrivant dans la dynamique engagée dans le plan pluriannuel de modernisation de la police voté en 1985. » Tel fut le commentaire de M. Paul Quilès à propos d'un projet de budget qui illustre la « méthode » revendiquée par le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, tout à la fois soucieuse de résultats à très court terme – c'est l'objet des vingt et une mesures de son « plan d'action immédiate pour la sécurité » – et marquée par la volonté d'améliorer un service public policier dont l'efficacité et la « productivité » ont été, très vite, jugées insuffisantes.

Cette démarche se traduit par un effort en matière de créations d'emplois (2 340 postes supplémentaires, soit une croissance de 1,8 % des effectifs de la police nationale). Ces nouveaux emplois portent très peu sur des postes de policiers actifs (seulement 140 inspecteurs, affectés vers des services d'enquête spécialisés dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et la délinquance financière). L'essentiel de l'effort budgétaire a pour but de rationaliser l'organisation du travail dans les services : la création de 1 200 postes de personnels administratifs (ceux-ci étaient 11 000 en 1992, alors qu'il y avait 113 150 policiers actifs) devrait permettre de remplacer des policiers affectés à des tâches paperassières, tout en améliorant la gestion.

La progression des crédits de fonctionnement (+ 4,1 % par rapport à 1992) vient conforter la départementalisation en cours. Chaque directeur départemental de la police nationale (DDPN) aura à gérer localement les budgets de service qui lui seront attribués. En raison même de la généralisation de la départementalisation, qui devra être achevée en 1993, la présentation du budget de la police nationale perd en lisibilité : une bonne partie des crédits votés au plan national vont devoir être redistribués au niveau de chaque DDPN, d'ici à la fin de l'année, et, dans chaque département, entre les différents services concernés.

Mille logements supplémentaires

Afin d'améliorer la condition policière, 121 millions de francs seront par ailleurs consacrés à diverses mesures indemnitaires dont la répartition demeure suspendue aux négociations avec des organisations syndicales insatisfaites de l'apparente mise entre parenthèses d'une « réforme des corps et carrières » attendue de longue date. Dans cette enveloppe, 50 millions de francs de mesures nouvelles viendront notamment alimenter ce que l'on surnomme, place Beauvau, la *« prime bip »*, instaurée en faveur des policiers de la région parisienne qui seront volontaires pour intervenir lors de leurs déplacements sur les réseaux de transports. D'autre part, 138 millions de francs ont été prévus au titre de l'application à la police du protocole d'accord Durafour pour la fonction publique.

Au chapitre de l'amélioration de la condition policière, il faut aussi ranger les autorisations de programme (164 millions de francs) et les crédits de paiement (71 millions de francs) consacrés à la création de mille logements supplémentaires en région parisienne. Ce quasi-doublement des crédits doit donner un second souffle au programme de construction de logements (4 000 appartements ont été construits depuis le plan de modernisation lancé en 1985), et permettre en particulier de développer le parc locatif hors de Paris intra-muros.

Du côté des équipements, les autorisations de programme (724 millions de francs, soit + 9,2 %) et les crédits de paiement (655 millions de francs) portent en priorité sur l'informatique (283 millions de francs) et les transmissions (en particulier 80 millions de francs pour la première tranche du projet Acropol). En comparaison, les programmes d'équipement immobilier semblent pâtir de la contrainte budgétaire : leurs crédits de paiement (551 millions de francs) sont simplement reconduits au niveau de l'année précédente.

Au total, le projet de budget semble plus préoccupé par l'immédiat que par la longue durée. Certaines des réformes mises en œuvre par les prédécesseurs de M. Quilès sont certes prolongées. C'est le cas notamment pour la modernisation des équipements, avec la prolongation du plan pluriannuel adopté en 1985 au moment du premier séjour de M. Pierre Joxe à la place Beauvau, ou pour la départementalisation des services, lancée sous le deuxième ministère Joxe (après la cohabitation) et poursuivie par M. Philippe Marchand. En revanche, la réforme des corps et carrières a, comme la loi d'orientation pour la sécurité intérieure, disparu des discours et des projets du nouveau ministre. La « méthode Quilès » semble épouser un calendrier d'échéances électorales qui fait la part belle au court terme.

ERICH INCIYAN

Devant la cour d'assises de l'Isère

Les membres du « trio à la 205 rouge » condamnés à des peines de dix-huit à vingt ans de réclusion criminelle

La cour d'assises de l'Isère, présidée par M. Jean-Claude Buet, a infligé, mardi 6 octobre, une peine de vingt ans de réclusion criminelle à Didier Rossi, trente et un ans, reconnu coupable d'un meurtre, d'un viol collectif, et de plusieurs agressions à main armée, commis en août 1988 en circulant dans la vallée du Rhône à bord d'une 205 rouge. Ses deux coaccusés, Michel Schmitt, trente-cinq ans, et Jean Winterstein, trente-deux ans, déclarés coupables des mêmes faits, à l'exception du meurtre, ont été condamnés à dix-huit ans de réclusion criminelle. La cour a décidé que les sanctions seraient exécutées avec une période de sûreté élevée aux deux tiers de la peine. Enfin, Kheira, trente-cinq ans, épouse de Schmitt, a été condamnée à six mois de prison avec sursis pour complicité de vol.

GRENOBLE

de notre envoyé spécial

Un silence étonné succède à la lecture du verdict. De chaque côté de la barre, c'est la surprise. Si l'avocat général, Jean-Paul Gandelière, avait demandé contre les trois accusés la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans, les accusés avaient jusqu'au bout clamé leur innocence. Visiblement interloqués, ils échangent quelques mots avec leurs avocats sans trop savoir comment réagir. Et seul Winterstein lance, au moment de quitter la salle : *« Je suis innocent. »* Ensuite, dehors, c'est le long cri d'une femme dont le mari devra passer des années en prison. Aussitôt suivi d'un interminable face-à-face sur la place du Parlement-Dauphiné, sous la pluie, entre la famille des trois gitans et un cordon de policiers renforcé par trois maîtres-chiens.

Etrange procès, où chacun était venu avec sa vérité tout aussi fragile pour les uns que pour les autres. Cagoulés, les trois hommes n'avaient pu être formellement reconnus lorsqu'ils avaient attaqué un camion snack-bar à Salaise-sur-Sanne (Isère), le 17 août 1988. Le petit gros tirait partout et le grand a tué le gérant, Patrick Sigenza. Le 13 août, le même groupe avait violé une automobiliste à plusieurs reprises à Rillieux-la-Pape (Rhône), et, pendant dix jours, plusieurs agressions contre des hôtels ou des stations-service avaient été commises par ceux que les témoins désignaient par la formule *« un grand, un moyen, un petit gros »*, trio descendu d'une 205 rouge. Mais chacun avait vu un détail et, peu à peu, la conviction se dessinait, renforcée par quelques rares éléments matériels. Ici, un ticket de caisse, là, une cassette musicale retrouvée dans la voiture de l'un des accusés et, en fin d'audience, les conclusions positives d'une expertise d'un itinéraire que les avocats réclamaient à cor et à cri en soutenant qu'il était impossible d'effectuer le parcours dans le temps retenu par l'accusation. Un échec pour la défense, que l'avocat général avait exploité dans son réquisitoire.

La cause semblait entendue. Pourtant, dès la première plaidoirie, Mᵉ Jean-Yves Leborgne, sans introduire le doute, et le lendemain, son confrère, utilisaient habilement les nombreuses faiblesses de l'accusation. Mᵉ Gérard Deplanque démontait le dossier en dénonçant *« les impossibilités »*. Mᵉ André Buffard lui emboîtait le pas en relevant les incohérences dans les témoignages et, lorsque le père de Patrick Sigenza, tué à Salaise, irrité par son propos, lui lançait *« Et pourquoi pas ? »*, l'avocat utilisa cette réaction pour soutenir que l'on ne condamne pas quelqu'un à perpétuité sur des « pourquoi pas ? » Pour Mᵉ Jean-Louis Habad, le verdict ne doit pas se faire sur *« une intime sensation »* ou *« une intime impression »*, mais sur une vraie conviction solide. Enfin, Mᵉ Jacques Vergès avait fait planer le spectre de l'erreur judiciaire, fille des mauvais témoignages apportés de bonne foi. Avec une habileté certaine, il avait détruit un à un les éléments de l'accusation.

Fragilité des témoignages

Après plus de sept heures de plaidoiries, l'esprit n'était plus si clair et, dans les couloirs, certains faisaient part de leur trouble. Même ceux qui restaient convaincus de la culpabilité se sentaient frustrés. En plaidant « non coupable » les accusés ne s'étaient-ils pas privés d'une vraie défense ? D'une explication de leur comportement violent, apparemment sans mobile ? En l'état, le choix semblait se réduire entre l'acquittement et une peine lourde prononcée en aveugle.

Mais le jury, tout en dégageant *« une vérité judiciaire »*, n'est pas entré dans cette simplification. Il a su faire la nuance entre l'auteur du meurtre et les deux hommes, allant même jusqu'à reconnaître aux trois hommes les circonstances atténuantes. Il démontrait par là qu'il avait bien écouté le bref interrogatoire de personnalité que les avocats n'avaient pas exploité, tant ils étaient enfermés dans leur système de défense. Certes, Mᵉ Vergès préféra parler de *« verdict moyen »* et de *« compromis »*. Mais il n'a pas renouvelé ses accusations de racisme antigitan soulevées çà et là au cours du procès. *« Dans l'hypothèse de la culpabilité, c'est un verdict normal »*, estimait Mᵉ Leborgne, alors que, plus loin, les parents de Patrick Sigenza répétaient : *« Ce n'est pas assez. »*

Quoi qu'il en soit, ce procès aura été celui des fragilités. Fragilité des témoignages, parfois retranscrits d'une manière discutable par les enquêteurs. Fragilité d'une accusation reposant sur une instruction pourtant minutieuse, mais affaiblie par certains abus trop facilement dénoncés par les avocats. Fragilité d'une défense parfois dispersée. Enfin, fragilité de la cour d'assises, qui avait dû interrompre un premier procès en mars 1992 devant le comportement des accusés, et qu'un nouveau renvoi aurait discréditée. En revanche, par leur décision, les jurés de l'Isère ont su montrer une certaine force en restant à l'écart de tous les excès.

MAURICE PEYROT

EN BREF

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Nîmes et Montpellier ont fait match nul (0-0), mardi 6 octobre, en match avancé de la dixième journée du championnat de France.

□ **Bioéthique : débat parlementaire à la mi-novembre, selon le ministre de la santé.** – M. Bernard Kouchner, ministre de la santé, a assuré, lundi 5 octobre à l'Assemblée nationale, que l'examen par les députés du projet de loi sur la bioéthique commencerait le 19 novembre, juste après le débat budgétaire. La discussion portera sur un texte en trois parties : la première relative à la non-commercialisation du corps humain ; la deuxième portant sur les greffes d'organes et la procréation médicalement assistée, et la dernière sur les fichiers épidémiologiques. Cette discussion devrait être couplée avec celle du projet de loi relatif à la réforme du système tranfusionnel.

□ **A Sao-Paulo, le massacre de la prison aurait fait plus de deux cents morts.** – Le nouveau ministre brésilien de la justice, M. Mauricio Correa, a indiqué, mardi 6 octobre, que plus de deux cents détenus avaient été tués par les hommes de la police militaire, vendredi 2 octobre, lors de la mutinerie de la prison de Sao-Paulo (*le Monde* du 6 octobre). L'ancien directeur de la prison et un juge ont assuré que les prisonniers ne possédaient pas d'armes à feu, contrairement à ce qu'avaient affirmé les commandants de la police militaire et le secrétaire de la sécurité publique de la ville. – (*AFP*.)

□ **Un médicament expérimental contre le sida est autorisé aux Etats-Unis.** – La Food and Drug Administration (FDA) a autorisé, lundi 5 octobre, la mise sur le marché de la stavudine, un médicament expérimental contre le sida destiné aux malades qui ne peuvent pas prendre de l'AZT ou du DDI, les deux principaux traitements utilisés. Ce médicament, appelé aussi D4T et fabriqué par la firme Bristol-Myers Squibb, semble bloquer le développement du virus du sida, sans que l'on puisse dire s'il retarde l'apparition de la maladie ou prolonge la durée de vie des malades. Devant les résultats des essais cliniques, effectués sur deux cent cinquante-neuf personnes, la FDA a estimé que les effets bénéfiques temporaires de la stavudine étaient supérieurs aux risques potentiels.

CATASTROPHES

Après l'accident du Boeing d'El Al à Amsterdam

Interrogations autour d'un réacteur perdu

Dans l'attente de la découverte des « boîtes noires » du Boeing d'El Al, les enquêteurs privilégient l'hypothèse d'une panne technique. Les conséquences de l'incendie des deux moteurs ont été vraisemblablement aggravés par la chute d'au moins un réacteur. Boeing *confirme que d'autres 747* avaient connu des problèmes *d'attache des moteurs sous* l'aile.

La catastrophe aérienne d'Amsterdam continue de garder son mystère alors que les opérations de fouilles se poursuivaient mercredi 7 octobre pour retrouver les « boîtes noires ». Les hypothèses semblent toutefois s'orienter vers des causes techniques d'origine accidentelle. Celle de l'ingestion de volatiles par l'un des réacteurs *semblait étayée par le repérage* d'oiseaux migrateurs à cet endroit. On n'excluait pas non plus une avarie technique liée à d'éventuels défauts de fixation des réacteurs ou encore des problèmes spécifiques à cet avion qui aurait déjà connu de graves difficultés. L'hypothèse de l'attentat ou du sabotage, qui pourrait expliquer une panne quasisimultanée sur deux réacteurs, apparaît moins convaincante : la compagnie israélienne El Al, qui a *la réputation d'être l'une des plus* sûres, a mis en place des mesures très strictes et recruté du personnel de sécurité au sein des forces armées.

On s'interrogeait en revanche sur l'appareil lui-même. Le directeur général d'El Al, M. Rafin Harlev, après avoir affirmé que l'appareil n'avait connu aucun problème technique, faisait ensuite état d'un incident grave il y a trois ans. L'avarie portait sur le train avant de l'appareil et avait occasionné un atterrissage difficile à New-York. *« Les tremblements dus à cette atterrissage avaient endommagé le fuselage de l'appareil,* a précisé un porte-parole de la compagnie. *Et nous avons dû faire des investissements importants pour le réparer. »* Les enquêteurs devraient explorer le passé de l'appareil et vérifier si l'avion, comme l'affirmait mercredi matin, certains journaux israéliens était un *« avion à problèmes »*.

Des interrogations persistent également sur le rôle des fixations des réacteurs, dont on sait que l'un, au moins, s'est décroché peu avant la chute de l'appareil. Boeing vient de demander aux compagnies aériennes d'inspecter les systèmes *de fixation des réacteurs aux ailes* sur les Boeing 747-100, 200, et 300. Air France a reçu, quant à elle, un télex le 6 octobre. Ces demandes d'inspection du constructeur concernent les avions équipés de réacteurs Pratt et Whitney – comme le Boeing 747 qui s'est écrasé à Amsterdam – et de Rolls Royce. *Un autre message de* l'avionneur envoyé notamment à Air France et Swissair fait référence à l'accident du Boeing 747, version cargo de la compagnie China Airlines, qui s'était écrasé après avoir perdu ses deux réacteurs de l'aile droite peu de temps après son décollage (*le Monde* du 7 octobre). On compte au total environ 700 Boeing 747-100, 200 et 300 à travers le monde, y compris ceux qui sont équipés de moteurs fabriqués *par l'américain* General Electric qui ne sont pas *concernés par les inspections.*

Mise en cause des attaches « fusibles »

Le constructeur américain avait déjà rencontré le 16 septembre les représentants des compagnies qui *utilisent des Boeing 747-100, 200* et 300. Cette réunion portait déjà *sur les problèmes d'usure des fixa*tions des réacteurs constatés il y a déjà plusieurs années. Boeing évoquait, mardi 10 octobre, quinze incidents de cet ordre signalés par les compagnies aériennes ces sept dernières années. Il s'agit de problèmes de corrosion qui peuvent entraîner le développement de micro-fissures – des « criques » dans le jargon technique – sur les *attaches des réacteurs. Dans le pire* des cas, ces « criques » sur les *attaches « fusibles » peuvent abou*tir à une rupture. Le constructeur faisait notamment état, mardi 6 octobre, d'une chute de réacteur au sol à la suite d'un atterrissage d'un avion de la compagnie aérienne Pan Am en 1979 à Londres.

Ces attaches « fusibles » en cause relient le pylône du réacteur à l'aile. Elles sont conçues pour libérer le moteur en cas de contraintes très fortes à l'occasion par exemple d'un atterrissage en rase-campagne. Il n'existe pas de lien entre ces demandes d'inspection et les accidents survenus à Amsterdam et à Taïpeh *signalait, mardi,* le constructeur qui parlait de mesures *de précaution,* les causes de ces deux catastrophes restant à ce jour inconnues.

En dehors de ces hypothèses *techniques, le décrochement du* (ou des) réacteur (s) pourrait être tout *simplement lié à l'incendie* et à la fusion des pièces qui le reliaient à l'aile, supputait un observateur. L'incendie de deux réacteurs, fait *a priori* hautement improbable, continuait de susciter des interrogations. Tout est prévu pour qu'un incendie sur un moteur en flammes ne se communique pas à l'aile. Coupure du carburant, isolement du moteur au moyen d'un coupe-*feu sont les premières opérations* possibles. Si le feu persiste – au cas *où le métal à commencer à brûler* – des extincteurs sont commandés à distance pour étouffer l'incendie. Si le premier incendie n'est pas contenu, la situation se dégrade très vite, le réacteur peut exploser, et on peut imaginer que la projection de morceaux incandescents enflamme l'autre réacteur, voire l'aile.

Dans la catastrophe d'Amsterdam, l'avion a perdu l'usage de ces deux réacteurs et le pilote, après avoir fait état de problèmes hydrauliques, a indiqué au contrôle aérien qu'il ne contrôlait plus l'appareil. Le décrochement d'un ou deux réacteurs, compte tenu du déséquilibre qu'il provoque, suffit-il à expliquer cette perte de contrôle? *« Non,* estime M. Olivier Godefroy, commandant de bord de Boeing 747 et secrétaire général du SNPL (Syndicat national des pilotes de ligne). *Il n'est pas certain qu'on puisse dans ce cas maintenir un vol horizontal avec une poussée inférieure de 50 %, mais le fait que l'avion n'était plus contrôlable peut indiquer que l'aile avait cassé ou explosé. »* On n'excluait pas non plus que les réacteurs en se décrochant aient endommagé les commandes hydrauliques de l'avion.

MARTINE LARONCHE

Le bilan sans fin

AMSTERDAM

de notre correspondant

Des engins lourds – pelleteuses, bulldozers, camions porte-conteneurs – ont été déployés, mardi 6 octobre, sur les lieux du drame qui, dans la grisaille du temps, ressemblent désormais à un chantier, sur *lequel s'activent plusieurs cen*taines de sapeurs-pompiers, de policiers et de spécialistes de l'identification judiciaire. Malgré ce renforcement des moyens techniques et humains, le déblaiement des décombres et l'extraction des cadavres n'avancent que très lentement : vingt-sept corps seulement avaient été dégagés, mercredi matin.

Les recherches se poursuivront jusqu'à vendredi soir minuit, heure limite fixée par le maire d'Amsterdam Ed Van Thijn. L'idée paraît ainsi s'être imposée que de nombreuses vic*times ne seront jamais* retrouvées et que certains restes *humains ne pourraient, de toute* façon, probablement pas être attribués. La catastrophe d'Amsterdam risque donc de rester dans les annales comme celle dont le bilan *ne* sera sans doute jamais établi avec certitude, compte tenu de l'imprécision des données officielles sur le nombre de résidents et de la présence probable, au moment du drame, d'un nombre important d'habitants clandestins (*le Monde* du 7 octobre).

Le macabre comptage des vic*times n'ayant plus le même* [illegible] l'attention des Néerlandais se porte sur les aspects techniques de la catastrophe, et en premier lieu sur ses causes. Le quotidien *De Volkskrant* affirme dans son édition de mercredi que les radars du contrôle aérien militaire néerlandais ont enregistré, quelques instants avant le premier SOS de l'équipage du Boeing israélien, un important vol de cormorans au-dessus du lac que survolait alors l'appareil. Une telle migration n'a *rien d'exceptionnel à cette époque* de l'année, mais un terrible *concours de circonstances* se serait alors produit : certains oiseaux volaient plus haut qu'à leur habitude, à 1 000 mètres d'altitude environ, à cause d'un fort vent de nord-est... raison pour laquelle le jumbo-jet, après *avoir effectué une montée lente,* volait, lui, plus bas que prévu ! Un ou plusieurs cormorans auraient ainsi pu être ingérés par l'un des réacteurs, provoquant l'incendie de celui-ci puis son implosion et le bombardement par des pièces détachées d'un second réacteur.

Mais, dans le même temps, le quotidien *De Telegraaf* titre sur huit colonnes à [illegible] l'avion israélien n'a vraisemblablement perdu qu'un seul moteur, dont les potences de *fixation ne se seraient pas bri*sées : citant des milieux proches *de l'enquête, le journal affirme* que les attaches du réacteur sont toujours fixées aux débris repêchés par les plongeurs néerlandais dans la lac de Naarden.

Concernant la responsabilité *du pilote du tragique vol* LY 1862, le directeur du contrôle aérien de Schiphol a expliqué qu'il n'a pris aucune décision illogique ni effectué aucune manœuvre irresponsable, en référence à la discussion qui aurait opposé la tour de l'aéroport et l'équipage à propos du *choix de la piste.*

CHRISTIAN CHARTIER

ÉDUCATION

Réunie en congrès extraordinaire à Créteil

La FEN entérine l'exclusion de deux syndicats minoritaires

Au terme d'une crise ouverte il y a sept mois, la Fédération de l'éducation nationale (FEN), réunie en congrès extraordinaire à Créteil (Val-de-Marne), mardi 6 octobre, a voté par 62,53 % des voix l'exclusion définitive de ses deux principaux syndicats minoritaires, le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP).

Ce congrès extraordinaire n'avait qu'un seul but : *« Ratifier la décision du conseil fédéral national du 6 mai 1992 relative à la cessation d'affiliation du SNES et du SNEP à la FEN. »* Autrement dit, il fallait mettre un point final à la crise ouverte il y a sept mois, et débarrasser définitivement la fédération enseignante de sa minorité interne de la tendance Unité et Action, qui regroupe notamment des enseignants proches des communistes et qui, surtout, rassemble les professeurs du secondaire.

L'issue était certaine : la décision prise le 6 mai par le conseil fédéral national d'exclure les deux syndicats serait ratifiée par le congrès du 6 octobre. Un congrès dont la direction de la FEN se serait bien passé. Mais il avait été imposé par un jugement rendu le 22 juillet par le tribunal de grande instance de Paris, à la suite d'un recours déposé *par les deux syndicats menacés* d'exclusion (*le Monde* du 24 juillet). Le SNES et le SNEP – soutenus par deux autres tendances minoritaires de la FEN et par une partie des instituteurs – n'ont pas pu néanmoins tirer profit de ce maigre sursis. Et leur tentative pour empêcher par la voie judiciaire le congrès du 6 octobre, jugé par eux *« antistatutaire »*, a aussi échoué (*le Monde* du 25 septembre).

La machine était lancée, et c'est M. Jean-Claude Barbarant, patron des instituteurs, qui, depuis le 24 juin dernier, était en fait maître du jeu. C'est le 24 juin, en effet, que le SNI-PEGC (Syndicat national des instituteurs), principal pilier de la direction fédérale, se transforme à la hâte, à l'occasion d'un congrès éclair, en Syndicat des enseignants (SE), élargissant d'un coup son champ de recrutement à tous les enseignants, instituteurs et professeurs. Un joli tour de passe-passe à l'effet immédiat : les contes*tataires du SNI-PEGC,* qui se retrouvent avec le SNES dans la tendance minoritaire Unité et Action, sont brutalement isolés. Or ils étaient jusque-là majoritaires dans trente-trois départements. En outre, 43 % des adhérents du SNI sont opposés à la constitution du SE, comme ils l'ont exprimé lors d'une *consultation au mois* de juillet dernier.

Pour faire pencher la balance, il ne restait plus au SE, mardi 6 octobre, qu'à bloquer ses votes en faveur de l'exclusion du SNES et du SNEP. Les congressistes savaient bien que les jeux étaient faits en arrivant au palais des sports de Créteil. Ils se sont néanmoins offert un ultime happening, en consacrant près de quatre heures à discuter pied à pied, dans une atmosphère électrique, le rapport de la commission de vérification des mandats. Celle-ci avait pourtant siégé près de trente heures la veille et l'avant veille, afin d'analyser les quelque deux cent cinquante contestations émises...

Peine perdue puisque, tard dans la nuit, au moment du vote, deux *sections départementales* Unité et Action refusaient de se conformer aux décisions de la commission votées par le congrès. Riposte immédiate du camp adverse : blocage des mandats de la quasi-totalité des sections départementales *sur l'exclusion. D'où un* score, 62,53 %, dépassant de près de dix points toutes les estimations...

« Dinosaure », « Apparatchik », « Al Capone »...

Suspension de séance et vote par appel nominal des sept cent cinquante délégués : rien n'aura été épargné à M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN entre 1981 et 1987, dépêché pour présider ce congrès vraiment extraordinaire. Et la tension est montée d'un *cran avec le discours de M. Guy* Le Néouannic, actuel secrétaire général, tour à tour traité de *« dinosaure »*, d'*« apparatchik »*, d'*« Al Capone »* et, bien sûr, de *« minoritaire »* par une partie des congressistes, chauffés à blanc. Claquements de pieds, banderoles déployées en fond de salle et haie de gros bras protégeant la tribune : du grand spectacle.

« Ne renversez pas les rôles (...). C'est vous qui portez la responsabilité de la rupture », a lancé Guy Le Néouannic, tandis que, tard dans la soirée, Jean-Claude Barbarant, secrétaire général du Syndicat des enseignants, évoquait *« l'acharnement juridique des minoritaires contre la FEN »* et leur *« travail de sape ». « Le débat et même le dialogue entre vous et nous a atteint aujourd'hui le degré zéro absolu,* a poursuivi Jean-Claude Barbarant. (...) *Dans ces conditions, continuer à vivre ensemble est une supercherie suicidaire ».*

Enfin, n'hésitant pas à en appeler à la mémoire des *« hussards »*, Mme Monique Vuaillat, pour le SNES, a qualifié le Syndicat des enseignants de *« quarteron de cooptés sans syndiqués »* et insisté longuement sur *la « brièveté des délais », « le charcutage électoral », « l'exclusion des dissidents »* et le *« refus de la consultation des adhérents ».*

Le prochain congrès extraordinaire de la FEN, prévu à Perpignan du 2 au 4 décembre, se fera donc *sans le SNES et sans l'influence des* courants de pensée qui fondaient, depuis 1947, l'originalité de la centrale enseignante. En excluant les minoritaires, et particulièrement le SNES, dont l'audience grandissante menaçait son pouvoir, la direction *de la FEN* s'est sans doute provisoirement ménagé un sursis. Mais elle perd, du même coup, quelque 80 000 adhérents (dont 72 000 du SNES). Et cette hémorragie devrait logiquement se poursuivre avec le départ des enseignants du SNETAA (*enseignement technique*) et de nombre d'instituteurs. Au total, c'est près de la moitié de ses 350 000 syndiqués qui pourraient quitter la FEN.

Restera ensuite, dans ce contexte difficile, à transformer l'essai et à faire exister le Syndicat des enseignants. Contre le SNES, très à l'aise dans son rôle de victime, et sur le terrain des lycées. Cette partie-là ne sera sans doute pas la plus facile à gagner.

CHRISTINE GARIN

REPÈRES

HISTOIRE

Quarante-cinq minutes vidéo sur le procès Barbie vont être diffusées à Lyon

Des extraits du film vidéo tourné durant le procès de Klaus Barbie pourront, pour la première fois, être présentés en public au cours du colloque international « Résistance et mémoire » organisé par la *ville de Lyon les 15 et 16 octobre* à l'occasion de l'inauguration du *Centre d'histoire de la Résistance* et de la déportation (CHRD). Ces morceaux choisis du procès de l'ancien chef de la section 4 de la Gestapo, qui s'est tenu du 11 mai au 3 juillet 1987, représentent quarante-cinq minutes sur plus de quatre cents heures d'enregistrement et sont exclusivement consacrés à *des témoignages* de victimes. L'autorisation de diffuser *une partie de ce document* historique qui devait, en principe, être archivé au secret pour quarante ans, a été donnée par le président, du tribunal de grande instance de Paris sur une requête de la Ville de Lyon.

Le jour de l'ouverture du colloque, les chaînes de télévision auront, pour leur part, l'autorisation de diffuser une minute trente de film vidéo tiré de la lecture du verdict de réclusion criminelle à perpétuité donnée par M. André Cerdini, président de la cour d'assises du Rhône le 4 juillet 1987 à 0 h 40. Ces quatre-vingt-dix secondes fortement symboliques seront montées en boucle et projetées en permanence sur un écran vidéo disposé à l'entrée du CHRD, implanté dans l'ancienne école de santé militaire de Lyon, là même où sévissait Barbie. – *(Bureau régional.)*

AUTOMOBILISME

M. Calvet réservé sur la formule 1

M. Jacques Calvet, PDG d'Automobiles Peugeot, a réaffirmé ses réserves à l'égard de la formule 1, mardi 6 octobre, au Mondial de l'automobile. *« Ce qui s'est passé récemment en F 1, alors qu'un pilote venait d'être couronné, ne m'a pas amené à un jugement plus favorable qu'autrefois »*, a-t-il dit. La firme sochalienne avait choisi de participer au championnat du monde des voitures de sport, où elle a remporté cette année les titres des pilotes et des constructeurs. La suppression de ce championnat à l'issue de l'ultime épreuve, programmée le 18 octobre à Magny-Cours, obligera Peugeot à revoir sa politique sportive.

« Nous aimons courir, a poursuivi M. Calvet. *Nous sommes capables de nous battre. La compétition permet d'améliorer nos voitures. Les rallyes-raids et les voitures de sport sont les plus proches de nous. Ma préférence serait que l'on puisse trouver un championnat le plus proche de la voiture de M. Tout-le-Monde. »* Citroën étant déjà engagé dans les rallyes-raids, où la ZX vient de s'imposer dans le premier Paris-Pékin, Peugeot pourrait étudier un éventuel retour dans le championnat du monde des rallyes après une saison de transition en 1993, où la 905 tentera sans doute de confirmer son dernier succès aux Vingt-quatre heures du Mans.

PATRIMOINE

Concert de bourdons pour la flèche de Saint-Denis

A l'appel du Comité pour la *reconstruction* de la tour nord et de la flèche de la basilique de *Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)* et du curé de la paroisse, des *dizaines de cathédrales de France,* dont Notre-Dame de Paris, Chartres, Strasbourg, Lyon, Bourges, Montpellier, Nantes, Toulouse, *Versailles... ont accepté de carillonner,* vendredi 9 octobre, jour de la Saint-Denis, à *19 h 30* précises, afin que la nécropole des rois de France retrouve sa structure originelle. A Saint-Denis, une illumination précédera de quelques minutes la sonnerie du bourdon. Réclamée depuis 1987 par la ville, la reconstruction à l'identique de la tour et de sa flèche frappées par la foudre puis rasées en 1947 par mesure de sécurité, sera soumise *dans les semaines qui viennent,* pour avis, à l'Inspection générale des *monuments historiques,* qui devrait rendre son verdict avant la fin de l'année. – *(Corresp.)*

SCIENCES

Création d'une société de valorisation de la recherche publique

Six établissements publics français ont créé une société pour aider les chercheurs à valoriser, breveter, vendre leurs découvertes, rechercher des financements et aider à la création d'entreprises. Les principaux actionnaires de France innovation scientifique et transfert (FIST), *société anonyme de droit privé au* capital de 4,5 millions de francs, *sont le Centre national de la* recherche scientifique (CNRS), 38,9 %, *l'Agence nationale de* valorisation de la recherche (ANVAR), 33,4 %, *l'Institut natio*nal de la recherche agronomique (INRA), 11 %, *et l'Institut français* de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), 11 %.

ESPACE

Fin d'un « pionnier » vénusien

Les exploits de la sonde Magellan, qui a cartographié en seize mois, à partir d'août 1990, la qua*si-totalité de la surface de la planète* Vénus, feraient presque *oublier les glorieux anciens. L'un* d'eux, Pioneer-Venus-1, va bientôt *se désintégrer en entrant dans l'atmosphère* de la planète, a annoncé, *dimanche 4 octobre, un* porte-parole de la NASA. Lancé le 8 août 1978, *ce vaisseau américain* de 582 kilos tournait autour de Vénus depuis quatorze ans. Depuis samedi, il a épuisé le carburant qui alimentait le propulseur lui permettant de se maintenir en orbite, a indiqué M. Peter Waller, du centre de recherches Ames de la NASA. Pioneer-Venus-1 était, notamment, chargé de dresser la carte de l'étoile du Berger, à l'aide d'un radar. Il fut le premier à s'acquitter de ce genre de tâche, reprise, depuis, par la sonde Magellan, d'une manière plus précise et systématique.

□ **Une fusée chinoise lance un satellite suédois.** – Le satellite *scientifique* suédois FREJA a été lancé, mardi 6 octobre, par une *fusée chinoise* Longue Marche 2C. Le même lanceur, tiré de la base de Juiquan, *dans le désert de Gobi,* en Chine, a aussi mis sur orbite un satellite *scientifique chinois, qui* reviendra sur Terre dans huit jours. Il s'agit du deuxième lancement commercial chinois, après celui d'un satellite australien le 14 août, cinq mois après une première tentative avortée. – *(Reuter.)*

M. Alain Pleurdeau président de l'université du Maine

M. Alain Pleurdeau, professeur de physique, a été élu, le 28 septembre, par 64 voix sur *110 votants* au premier tour de scrutin, président de l'université du Maine. Il succède à M. Jean-Loup Jolivet, dont le mandat arrivait à son terme.

[Né le 29 décembre 1941 au Mans (*Sarthe*), licencié en sciences (*1964*) et docteur ès sciences physiques (1970). M. Alain Pleurdeau a été successivement assistant (1968), maître-assistant (1971), maître de conférences puis professeur (*1985*) à *l'université du Mans.* Il était, depuis 1988, directeur de l'institut universitaire de technologie de cette ville.]

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

Le désarroi des écoles d'architecture

La rentrée des étudiants en « archi » est perturbée par la grogne de leurs enseignants qui réclament un statut et des conditions de travail corrects. Au ministère de l'équipement, on se dit prêt à négocier

LES enseignants des écoles d'architecture n'ont rien perdu, depuis vingt ans, de leur goût pour les formules à l'emporte-pièce, les déclarations passionnées et les assemblées générales frondeuses. Cette rentrée 1992 pourrait en fournir une nouvelle illustration. *« Jamais l'architecture n'a bénéficié d'un tel écho, d'une telle aura dans le grand public et les médias,* lance ainsi M. Marc Bataille, enseignant à l'école de Paris-la Seine (UP9). *Jamais pourtant la situation des écoles d'architecture et celle de leurs enseignants n'ont été aussi mauvaises. »*

Exagération classique dans un microcosme surchauffé ? Peut-être. Mais très révélatrice du mélange d'exaspération et de découragement qui agite dangereusement les vingt-deux écoles françaises d'architecture et leur petit millier d'enseignants. Depuis la fin de l'été dernier, en effet, pétitions, motions, campagne de signatures et assemblées générales se sont succédé pour déboucher sur la constitution d'un « collectif » rassemblant des enseignants syndiqués ou non syndiqués, parisiens ou provinciaux, mais bien décidés à ne pas assurer, à partir de cette semaine, la reprise des cours et des activités pédagogiques. Ils ont obtenu le soutien de collègues de Rouen et de Grenoble, de Saint-Etienne et de Strasbourg, de Clermont-Ferrand et de Nancy, de Lyon, Marseille ou Montpellier, sans oublier les cinq écoles parisiennes.

Au total, selon M. Marc Bataille, dix-huit écoles seraient au bord de la révolte. Et si l'on relativise l'ampleur actuelle du mouvement, on ne cache pas, au ministère de l'équipement, qui a la tutelle de ces écoles *via* la direction de l'architecture et de l'urbanisme, sa préoccupation devant les risques de contagion.

C'est une complexe histoire de statut des enseignants qui a mis le feu aux poudres. Il est vrai que depuis vingt ans, ceux-ci sont placés dans une situation pour le moins inconfortable. Bénéficiaires au mieux d'un contrat, aucun d'entre eux n'est titulaire de son poste. En outre, ces contrats à indice unique n'offrent aux enseignants aucune perspective d'amélioration de carrière. Sans parler des vacataires dont beaucoup, selon la formule consacrée, sont de « faux vacataires » assurant dans bien des cas des services d'enseignement très lourds.

Le corps enseignant des écoles d'architecture, recruté en grande partie au début des années 70, ne s'est pas renouvelé et accuse aujourd'hui une moyenne d'âge d'une cinquantaine d'années. Mais ce que beaucoup d'enseignants avaient accepté dans le feu et les utopies de l'après-68, est aujourd'hui ressenti, par la plupart d'entre eux, comme insupportable. D'autant que, depuis quelques années, l'écart va grandissant avec les carrières des enseignants-chercheurs de l'Université.



Statut obsolète

Le problème n'est pas nouveau. Dès 1989, M. Michel Delebarre, alors ministre de l'équipement, avait annoncé son intention de constituer un corps d'enseignants titulaires des écoles d'architecture, fondé sur un recrutement national et offrant progression de carrière, mobilité et cumul possible avec la poursuite de la pratique professionnelle (*le Monde* du 1er novembre 1989). Un an plus tard ce plan important de revalorisation était présenté au conseil des ministres (*le Monde* du 20 septembre 1990). Il prévoyait la titularisation progressive, grâce à des concours nationaux, des enseignants contractuels et la mise en place d'une carrière revalorisée (« repyramidée ») pour ceux qui ne seraient pas titulaires.

C'est sur ces deux points que réagissent aujourd'hui les « grandes gueules » des écoles d'architecture. Certes le mouvement a été enclenché, mais au compte-gouttes, protestent-ils. Ainsi le « repyramidage » des contractuels a été amorcé, en deux tranches successives, mais il ne profite encore qu'à la moitié environ des enseignants concernés, et l'incertitude règne sur les possibilités budgétaires de poursuivre cette revalorisation l'an prochain.

Quant au démarrage du processus de titularisation, il a jusqu'à présent provoqué plus de protestations que de satisfaction. Non seulement le ministère n'a affiché qu'un plan en trois étapes permettant de titulariser trois cents enseignants, sur un total de neuf cents, mais il a introduit un concours de recrutement qui s'est déroulé pour la première fois au mois de juillet dernier et a fortement électrisé les écoles d'architecture.

« On s'est retrouvé devant des juges, sommés de justifier notre activité, alors que beaucoup d'entre nous ont vingt ans d'expérience. Certains se sont vu, sans ménagement, reprocher leur âge, comme si on n'était plus bon à rien à cinquante ans. Cette situation est humiliante pour tout le monde. Je n'arrive pas à comprendre cette attitude de mépris », lance Mme Claude Jourde, de l'école de Rouen.

En outre, ajoute M. Jean-François Brossin, enseignant à Paris-Villemin (UP1), *« les jurys ont manifestement donné plus de chances aux candidats qui avaient des travaux extérieurs qu'aux enseignants qui ont consacré l'essentiel de leur temps aux écoles depuis des années. »* Et M. Marc Bataille conclut, sans ménagement : *« Tout se passe comme s'il y avait un a priori à notre égard, comme si la moitié d'entre nous étaient des abrutis ou des médiocres. Mais c'est tout de même nous, quoi qu'on dise, qui avons fait tourner les écoles depuis vingt ans et souvent dans les plus mauvaises conditions matérielles. »*

Et chacun de souligner que pour la direction de l'architecture et de l'urbanisme, responsable de l'ensemble de l'urbanisme en France, le sort d'un petit millier d'enseignants, *« c'est epsilon »*.

Un jugement que l'on réfute vigoureusement au cabinet de M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, du logement et des transports. *« Tout le monde est d'accord sur le fait que le statut des enseignants était obsolète, et le plan de titularisation et de revalorisation est désormais engagé. »* Avec, reconnaît-on, des turbulences inévitables.

Il était clair, dès le début, souligne-t-on au ministère, qu'on serait obligé, pour des raisons budgétaires d'échelonner le mouvement. *« Beaucoup d'enseignants y ont vu une hiérarchie implicite entre les meilleurs, retenus les premiers, et les autres. Cela a favorisé une ambiance pénible. »* En outre si le nombre de titularisations annoncées est pour l'instant fixé à trois cents, on estime que la moitié environ des enseignants devraient, à terme, bénéficier du nouveau statut.

Mais cela suppose, ajoute le ministère, un débat approfondi avec les enseignants sur les besoins à long terme en chercheurs, en titulaires, en contractuels et en vacataires, sans occulter l'épineuse question des obligations de service et de la répartition entre enseignement et activité professionnelle. *« On n'est bloqué sur aucun dossier »*, insiste-t-on au ministère, ni sur les points ni sur la poursuite éventuelle du « repyramidage » des carrières des contractuels.

« Doubler les surfaces »

L'embarras officiel est d'autant plus sensible que, depuis plusieurs mois, le ministère a engagé un débat tous azimuts sur l'avenir des formations d'architecte que les pouvoirs publics avaient laissé sombrer au fil des années 70-80. Ainsi M. Armand Frémont, actuel recteur de Versailles et auparavant responsable, au ministère de l'éducation nationale, de la conception et de la mise en œuvre du schéma Universités 2000, a-t-il été chargé par le ministère de l'équipement et de l'éducation d'élaborer un plan « Ecoles d'architecture 2000 ». Et l'on souligne, à la direction de l'architecture, que jamais la discussion sur la rénovation de ce secteur de formation n'avait été aussi féconde.

Le rapport du recteur Frémont devrait être remis très prochainement, et MM. Lang et Bianco pourraient profiter de la Semaine de l'architecture, dans quinze jours, pour annoncer les grandes lignes d'un plan de développement à long terme, portant à la fois sur les enseignants et les enseignements, les bâtiments et les équipements. Le projet de budget pour 1993 prévoit d'ailleurs de vigoureux efforts. Ainsi les crédits pour l'enseignement, qui étaient de 141 millions en 1992, devraient passer à 194 millions l'an prochain. Les crédits de fonctionnement devraient progresser de 20 %. Les bourses des étudiants seront, dès 1993, alignées sur le taux des bourses de l'enseignement supérieur. Les crédits destinés aux vacations ont été fixés en hausse de 14 %, et les crédits immobiliers devraient passer de 27 à 50 millions de francs auxquels s'ajoutera une enveloppe spécifique d'une centaine de millions pour les cinq écoles de la région parisienne.

C'est dire si les besoins sont urgents. Et il est certain que le ras-le-bol des enseignants, au-delà de leurs problèmes statutaires, se nourrit depuis trop longtemps du sentiment que les écoles d'architecture sont laissées à l'abandon.

Une situation que ne masque pas un état des lieux établi en mai dernier, à la demande de M. Frémont, par la direction de l'architecture et de l'urbanisme. Le constat est sans complaisance. Ainsi, pour le fonctionnement, *« la faiblesse structurelle »* des crédits *« conduit à des situations de pénurie et à des « réflexes de pauvres » depuis longtemps dénoncés. Il est impératif,* note ce rapport intermédiaire, *de remettre à niveau ce chapitre grâce à une progression régulière et programmée. »* L'enveloppe de fonctionnement général par étudiant, qui était de 2 888 francs par an, devrait, soulignent les experts, être portée à 4 000 francs, *« ratio encore modeste au regard des besoins »*.

Même constat pour l'équipement informatique qui est une nécessité absolue si les écoles veulent accompagner les mutations de la profession et de ses modes de production. *« A ce jour, le budget d'équipement d'un établissement varie de 1 à 7 pour un nombre équivalent d'étudiants et se limite bien souvent à un poste informatique investi par an »*, quand le taux minimal souhaitable serait d'un micro-ordinateur pour vingt étudiants. *« La pénurie des moyens a annihilé toute possibilité pédagogique nouvelle et renforcé la sclérose de la profession »*, note le rapport intermédiaire.

Quant aux locaux des écoles, *« leur maintenance n'a pratiquement pas été assurée »* et *« l'explosion démographique et l'évolution des méthodes pédagogiques ainsi que la diversification des enseignements ont rendu les bâtiments de la quasi-totalité des écoles peu fonctionnels et trop exigus »*. Rénovation lourde ici, reconstruction totale ailleurs (comme à Nancy), le constat, là encore, est brutal : *« Il faudrait presque doubler les surfaces existantes. »*

« Au train où vont les choses, on ne tiendra pas le choc dans la compétition avec les écoles européennes », notent les enseignants. *« L'enseignement supérieur et la ville sont deux priorités du gouvernement,* plaide-t-on dans l'entourage de M. Bianco. *C'est bien ce que nous voulons marquer avec le plan « Ecoles d'architecture 2000 »*. Il ne reste plus semble-t-il qu'à rétablir le dialogue.

GÉRARD COURTOIS

Les cerveaux fertiles de la droite libérale

Dans la perspective d'un retour au pouvoir de l'opposition l'association Les créateurs d'école se veut un laboratoire d'idées

L'UN dénonce brutalement, dans le dernier numéro de *la Revue des deux mondes* (1), l'éducation nationale *« soviétiforme »*, la lente *« agonie »* de l'enseignement secondaire, miné, jusque dans les programmes imposés aux lycéens, par un *« utilitarisme »* triomphant, sacrifié sur l'autel de l' *« école unique »* par des *enseignants eux-mêmes soumis à un* nivellement soigneusement entretenu. L'autre, dans la même revue, sous un titre sans équivoque – « Le rendez-vous de *mars 1993* », – met en garde les responsables de l'opposition, s'ils reviennent aux commandes de l'éducation nationale, contre la tentation de « casser la baraque ».

Philippe Némo, ex-nouveau philosophe et professeur à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, et Guy Bourgeois, ancien directeur adjoint de cabinet de René Monory au ministère de l'éducation nationale, ont néanmoins fondé ensemble, en mars dernier, l'association Les créateurs d'école (2). Le second est président, le premier vice-président. Objectif affiché : préparer l'alternance de mars 1993 et, en cas de retour de la droite au pouvoir, servir de bureau d'études et de *« boîte à idées »*, selon l'expression de M. Guy Bourgeois, pour libérer l'initiative et instaurer, enfin, un véritable *« pluralisme »* dans l'éducation nationale.

Renforcer l'autonomie des établissements et, surtout, développer un secteur éducatif *« conventionnel »* parallèle, financé par les deniers publics, mais dont les prestataires de services pourraient être des collectivités locales, des entreprises ou des personnes privées : tel est le crédo très libéral de l'association. *« Les créateurs d'école recruteront eux-mêmes leur corps enseignant et devront, en matière de programme, satisfaire un cahier des charges leur laissant une véritable autonomie »*, précise la charte, proposée, dans sa version définitive, à la cinquantaine d'adhérents qui ont rejoint les fondateurs du mouvement et qui se sont réunis à Paris, samedi 3 octobre, pour une journée de réflexion.

Dans ce microcosme, on trouve à la fois des proviseurs de lycées publics et privés, d'anciens hauts fonctionnaires du ministère comme Georges Septours, Louis Baladier ou Jean-Pierre Boisivon (devenu, depuis, directeur du groupe ESSEC), quelques inspecteurs généraux en exercice, des directeurs d'établissement d'enseignement supérieur, comme Roger Mézin, directeur général du groupe Sup'de co Amiens et par ailleurs chargé de la formation au conseil régional (UDF) de Picardie, enfin nombre de fonctionnaires des collectivités locales.

Une bureaucratie ingouvernable

Tous ces responsables, proches de la droite, partent en guerre contre la *« bureaucratie ingouvernable »* qui étouffe les intitiatives *« sous le carcan archaïque de la comptabilité publique »*, comme le souligne leur charte. A leurs yeux, la décentralisation a, certes, apporté une bouffée d'oxygène en améliorant les conditions matérielles de travail, mais les secteurs-clés – programmes et objectifs pédagogiques, recrutement des enseignants et ressources financières – échappent toujours aux établissements. Plutôt critique à l'égard de la formule du « chèque-éducation » lancée par Alain Madelin mais à laquelle s'était, dans un premier temps, rallié Philippe Némo, l'association préconise néanmoins le redéploiement complet des dépenses d'éducation.

Quelques pistes de travail ont ainsi été défrichées, samedi 3 octobre. Chaque établissement d'enseignement pourrait, par exemple, recevoir une masse financière au prorata du nombre d'élèves accueillis. L'Etat n'interviendrait alors que pour organiser les examens, assurer la collation des grades et *« vérifier la qualité scientifique des enseignants »*. Au *« public usager »* de juger par lui-même les établissements sur leurs résultats. Et que le meilleur gagne. Les établissements seraient également chargés de définir eux-mêmes leurs programmes à partir d'un cadre général élaboré par l'inspection générale. La vénérable institution, quelque peu mise sur la touche par Lionel Jospin en 1989, avec l'installation du Conseil national des programmes – *un groupe d'experts « marxisants »* selon M. Némo, – ferait ainsi un retour en force...

Partant en guerre, derrière Philippe Némo, contre le carcan syndical et la mainmise de la FEN sur l'éducation nationale, Les créateurs d'école souhaitent également *« libérer la rémunération des enseignants et la contractualiser en fonction du travail demandé »*, comme l'indique un document de travail de l'association. Les enseignants seraient recrutés par les chefs d'établissement sur des contrats *« à durée limitée et renouvelable »*. Une façon d'en finir une bonne fois, précise le texte, avec *« le : « toujours plus de postes et toujours moins d'heures de cours », qui est le fond du discours syndical »*.

Le piège des réformes

La question du recrutement des enseignants et de leur formation est *évidemment une question centrale* pour la nouvelle association. Mais entre la politique de la terre brûlée qui semble avoir la faveur de Philippe Némo, intarissable sur la médiocrité des enseignants formés en IUFM, et qui se pose en idéologue de l'association, et l'analyse plus nuancée et finement tacticienne de son président Guy Bourgeois, les sensibilités semblent assez divergentes *au sein même* de l'association. Et la synthèse s'annonce difficile. Pour Guy Bourgeois, comme il l'écrit dans *la Revue des deux mondes*, *« l'éclatement de la FEN constitue un fait historique »*. Mais gardons-nous, avance-t-il, d'un *« discours revanchard »* qui réactiverait *« les vieux réflexes du corps enseignant »*.

L'occasion est trop belle pour la manquer, suggère-t-il avant de mettre en garde ses amis contre *« le piège des grandes réformes centralisées »*. *« Si la droite revenue au pouvoir commence par démolir les IUFM sans savoir quoi mettre à la place*, écrit M. Bourgeois, *alors il sera inutile d'espérer, pendant plusieurs années, attirer de nouveau les candidats aux concours (...). On cassera le monopole des IUFM en les mettant en concurrence avec des centres publics et, pourquoi pas ? privés de préparation aux concours. »* Une décentralisation *« rapide et totale »* sur les régions est indispensable, selon Guy Bourgeois, pour régler la question de l'enseignement professionnel et de ses enseignants, *« qui doivent être directement reliés à la réalité des entreprises »*. Mais il préconise d'agir sur les autres dossiers avec une extrême prudence.

Marquons la pause sur le front des réformes, suggère-t-il, et agissons aux marges du système en faisant jouer la concurrence. Reste à savoir, en cas d'alternance politique, si un tel programme pourra séduire l'opposition au-delà de sa frange la plus modérée. Et si Les créateurs d'école parviendront à résister aux sirènes ultra-libérales.

CHRISTINE GARIN

(1) Septembre 1992, 223 pages, 58 F. M. Philippe Némo avait d'autre part publié, en 1991, un pamphlet virulent « Pourquoi ont-il tué Jules Ferry ? » (*le Monde* du 12 septembre 1991).

(2) « Créateurs d'école », BP 45, 60603 Clermont Cedex.

REPÈRES

AMÉNAGEMENT. A l'initiative de la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) et avec l'appui des ministères de l'éducation, de l'environnement et des affaires européennes ainsi que de la Commission des communautés européennes, un concours d'idées, intitulé « Avenir et territoires », vient d'être lancé auprès des élèves de première de tous les lycées de France. Sous la houlette de leurs professeurs d'histoire-géographie, ceux-ci sont invités à réfléchir à l'avenir de leur région dans l'espace européen, à l'horizon 2015, et à formuler des propositions d'aménagement destinées à enrichir le débat lors de la préparation des prochains contrats de Plan Etat-région. Les projets des élèves seront l'objet d'une double sélection : au niveau régional (entre le 8 et le 17 décembre) puis au niveau national, au début de 1993. (Renseignements : Civis conseil, tél. : 40-99-25-00).

CITOYENNETÉ. Les conseils municipaux d'enfants font recette. On en recensait à peine deux cents voici deux ans ; ils sont aujourd'hui plus de six cent cinquante, implantés dans des communes de tout bord politique et de toutes tailles. Créés pour la première fois en 1979 en Alsace, les conseils d'enfants sont devenus de véritables lieux de dialogue, d'initiation à la vie locale, aux prises de décision, débouchant sur la réalisation de projets touchant directement l'environnement des jeunes. Réunis à l'initiative de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et du ministère de la jeunesse et des sports, mille jeunes délégués de ces conseils viendront rendre compte, samedi 10 octobre, à la Grande Halle de La Villette, à Paris, de leurs réalisations et de leurs projets.

► **ANACEJ, 38, rue Liancourt. 75014 Paris. Tél. : (1) 43-22-22-23.**

ECOLE DES PONTS. Jusqu'à présent simple service extérieur de l'Etat, l'Ecole nationale des ponts et chaussées va changer de statut et devenir, à partir du 1er janvier 1994, un établissement public administratif (EPA). Cette modification est devenue nécessaire avec le développement, à l'instar des autres écoles d'ingénieurs, de nouvelles activités comme la formation continue et la recherche. Parmi les différentes formes d'EPA possibles, celle d'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel a été retenue. L'Ecole centrale et celle des Mines de Paris, entre autres, l'avaient déjà adoptée. L'École nationale des ponts et chaussées reste sous la tutelle du ministère de l'équipement.

MÉDECINE. La première étape de la réforme de l'internat de médecine est franchie. Ce concours qui permet d'accéder au troisième cycle des études médicales a été organisé cette année selon deux zones géographiques, au lieu de sept précédemment. Il s'est déroulé durant les dix premiers jours d'octobre. En 1994, ce concours aura lieu au mois de juin, afin que les nouveaux internes puissent prendre leur poste dès le mois de novembre.

MÉDECINE *(bis)*. Le professeur André Gouazé, président de la Conférence des doyens des facultés de médecine, a réagi à la décision gouvernementale de fixer le *numerus clausus* du concours de fin de première année des études médicales à 3 500 (*le Monde* du 1er octobre) : *« Cette mesure est inefficace et dangereuse, injustifiée et démagogique,* écrit M. Gouazé dans une tribune libre publiée par *le Quotidien du médecin* le 5 octobre. *Les décisions d'hier et d'aujourd'hui ont été prises sous la pression des seuls arguments « politiques » au mépris de tous les arguments techniques. »* En revanche, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France se sont déclarées satisfaites de la décision du gouvernement.

NOMINATIONS. L'école Télécom Paris vient de changer de directeur. M. Jean Sirot succède à M. Jean Herr, qui va prendre en charge l'Organisme national de soutien gestion créé dans le cadre de la restructuration de France Télécom. Agé de cinquante-deux ans, M. Sirot est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1961) et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications (1966). Hormi trois années passées à la Cour des comptes (1977-1980), il a fait toute sa carrière dans l'administration des télécoms, en province puis à Paris. Il était, jusque récemment, chargé du recrutement et de la gestion des cadres à la direction générale de France Télécom.

Changement de tête, également, à Nice-Sophia-Antipolis, où M. Maxime Crener prend la direction du groupe CERAM qui comprend notamment l'Ecole supérieure de commerce. Agé de cinquante ans, diplômé de l'université Laval au Québec (MBA en marketing, 1969), docteur en économie (1978) et titulaire d'un *master* de l'université d'Harvard (1979), M. Maxime Crener a mené parallèlement une carrière universitaire au Canada et une carrière professionnelle à la tête de plusieurs sociétés canadiennes de consultants et d'analyse économique. Il était, depuis 1990, directeur de l'école supérieure de commerce de Marseille-Provence.

PARENTS D'ÉLÈVES. Le ministère de l'éducation nationale a décidé de repousser cette année la date des élections des représentants de parents d'élèves. A la demande des fédérations de parents, qui souhaitent organiser une campagne de sensibilisation et d'information, ces élections se dérouleront dans la semaine du 2 au 7 novembre, après les vacances de Toussaint, au lieu de la mi-octobre comme les années antérieures.

TÉLÉVISION. 57 % des enseignants considèrent que la télévision et la vidéo doivent prendre de plus en plus de place dans l'enseignement et 62 % estiment que les élèves profiteraient davantage de leur enseignement si on y intégrait davantage l'audiovisuel. Seuls 22 % des enseignants ne font jamais référence à la télévision en cours et 34 % n'utilisent pas ce média dans leurs classes. Telles sont les conclusions d'un sondage réalisé pour le *Centre national de documentation pédagogique* (CNDP) et l'hebdomadaire *Télérama* et publié dans *Télérama* et *Téléscope*, la revue sur la télévision du CNDP.

TUTORAT. Après quelques tergiversations au printemps dernier, l'instauration d'un système de tutorat pour les étudiants de premier cycle devrait être effective en 1993. En effet, le projet de budget pour 1993 prévoit d'y consacrer 17 millions de francs. Le principe consiste à *mobiliser, sous la responsabilité* d'enseignants, des étudiants de troisième cycle pour accueillir et aider des étudiants de premier cycle. Selon les prévisions du ministère de l'éducation nationale et de la culture, ces crédits devraient permettre de rémunérer quelque 9 000 tuteurs pendant dix-huit semaines par an à raison de trois heures par semaines. La rémunération devrait être de l'ordre de 100 F de l'heure. Cet effort s'ajoutera aux systèmes de tutorat déjà mis en place dans un certain nombre d'universités à l'initiative d'enseignants chercheurs.

Sorbonne sur ondes moyennes

Créée en 1947, la radio des universités de Paris survit avec de faibles moyens et de modestes résultats

SORBONNE-RADIO-FRANCE innove. La station radiophonique des universités de Paris a décidé de combler ses auditeurs et de leur offrir, pour la rentrée 1992, deux cents heures de rediffusion. Cette initiative, censée symboliser le dynamisme de cette radio du service public, devait occuper les ondes à partir du lundi 21 septembre. Las, deux jours plus tard, M. Jacques Pomonti, président de ce média, expliquant l'intérêt de cette nouveauté à un visiteur, se rendait compte, avec quarante-huit heures de retard, que la fréquence de Sorbonne-Radio France *restait désespérément* muette.

Et pour cause. Les techniciens de cette station, qui dépendent de l'université Paris-IV, avertis le 13 septembre des velléités de rediffusion, avaient en effet refusé d'ouvrir le robinet des ondes. *« On ne peut prendre une telle décision avant d'obtenir les crédits nécessaires,* expliquait alors l'un d'eux. *De plus, diffuser, mais pour qui ? Aucun des auditeurs de Sorbonne-Radio-France n'était averti, puisque nous ne le savions pas nous-mêmes. D'ailleurs, nous n'avons reçu aucun appel de protestation. »*

La direction de Sorbonne -Radio-France ne baisse pourtant pas les bras et promet les deux cents heures de rediffusion des cours les plus écoutés pour la rentrée prochaine – si les crédits sont dégagés. Consultée, la direction des enseignements supérieurs du ministère de l'éducation nationale et de la culture a donné son accord. Mais Radio-France, deuxième autorité de tutelle de cette station, a pour l'instant maintenu un silence radio.

La cloche de la chapelle

Sorbonne - Radio-France est en effet régie par un statut particulier. Le 14 novembre 1984, la chancellerie des universités de Paris et Radio-France ont constitué une association du nom de Sorbonne-Radio-France, afin de revitaliser l'antique Radio-Sorbonne. Selon le *Journal officiel* du 1er mars 1984, l'association a pour objet d'*« élargir la notion de cours publics et accroître leur audience (...), favoriser une meilleure diffusion de ces cours dans le public sous différentes formes, y compris, le cas échéant, la commercialisation de cassettes selon des modalités à définir »*.

Huit ans plus tard, le bilan n'est pas glorieux : ces louables intentions n'ont été que des essais non transformés. Les fameuses cassettes n'ont toujours pas été enregistrées. *« Un retard d'autant plus dommageable,* estime aujourd'hui M. Jacques Pomonti, *que les besoins existent, notamment dans les pays de l'Est. »* La modernisation du studio d'enregistrement, promise par Radio-France, se fait attendre. Nichée dans les entrailles de la Sorbonne, l'antre de la radio fonctionne avec des machines datant de 1960 – des magnétophones Schlumberger – et n'est pas insonorisée. Cette particularité permet aux auditeurs de connaître l'heure des enregistrements en studio : la cloche de la chapelle de la Sorbonne est en effet enregistrée en même temps que les cours !

L'indicatif des émissions est lui-même daté : sur fond du *Bourgeois gentilhomme* de Lully, une voix annonce : *« Radio-France, longueur d'onde 312 mètres. Nous vous prions d'écouter les cours de lettres et de sciences humaines de la Sorbonne »*, alors que la fréquence s'appelle désormais 963 kHz et que la radio diffuse aujourd'hui des cours dispensés dans d'autres universités parisiennes et n'est plus cantonnée à l'étude de Marc-Aurèle dans le texte mais touche la musicologie, la fiscalité ou même... les mathématiques.

Un auditoire limité

Les moyens dont dispose Sorbonne - Radio-France sont plus que limités : un budget d'environ 350 000 francs tout juste indexé sur *l'inflation ; un émetteur, celui de* Paris-Romainville, qui ne dépasse pas la banlieue parisienne ; une fréquence sur ondes moyennes ; trois techniciens qui s'occupent aussi du service audiovisuel de Paris-IV et une assistante à mi-temps fort dévouée mais débordée. Malgré tout, Sorbonne - Radio-France survit. Et ce, depuis 1947.

Inauguré dans le grand amphithéâtre Richelieu le 2 décembre 1947 par le ministre de l'éducation nationale du moment, M. Naegelen (*le Monde* du 3 décembre 1947), le poste Radio-Sorbonne, créé par une convention entre l'université de Paris et la Radiodiffusion française, émet alors chaque matinée, du lundi au vendredi. A l'époque, on prévoyait des informations universitaires et le journal *« parlé »*, disait-on, de l'université de Paris. Financée par l'éducation nationale et gérée par l'université, la radio a toujours été fidèle à sa mission première : diffuser des cours de préparation à l'agrégation dans les disciplines littéraires pour les étudiants de la Sorbonne qui ne pourraient se déplacer.

Mais, pas plus hier qu'aujourd'hui, Radio-Sorbonne n'apparaîtra comme une priorité et n'obtiendra les crédits nécessaires à son développement. Elle survivra cependant, avec des économies de bouts de chandelle, malgré des crises, parfois terribles. En 1968, le monde universitaire vacille et Radio-Sorbonne, loin d'accompagner le mouvement, se saborde. Les étudiants avaient en effet souhaité que cette fréquence devienne le *« poste pirate »* de l'université en révolte. Mais la radio ne dispose pas d'émetteur autonome, l'ORTF est son porte-voix. La longueur d'onde de 312 mètres restera muette, jusqu'à ce que le doyen rétablisse la liaison. Radio-Sorbonne restera la voix de son maître, celle de la présidence de l'université. La crise de 1968 entraînera la partition de la Sorbonne en plusieurs universités. Radio-Sorbonne est alors partagée entre Paris-I, Paris-III et Paris-IV, et les techniciens de l'ORTF sont remplacés par du personnel de Paris-IV. La radio voit ses moyens financiers décroître, et les heures d'antenne se réduire. Si, en 1967, Radio-Sorbonne émet trente-six heures par semaine, en 1968-1969, la moyenne tombe à quatorze heures hebdomadaires. Elle repassera à vingt-sept heures l'année suivante, mais ira en se dégradant, pour atteindre dix heures en 1976-1977, à la suite de l'éclatement de l'ORTF.

Aujourd'hui Sorbonne - Radio-France diffuse six cents heures de cours par an, de novembre à mai, durant vingt semaines. Sous la direction de M. Jacques Pomonti, président depuis juillet 1990, la fréquence s'est ouverte à de nouvelles disciplines et à des cours dispensés dans sept universités de la région parisienne. Mais il est difficile de recruter de nouveaux enseignants à des tarifs extrêmement bas : 141 francs l'heure de cours enregistrée en amphithéâtre, 419 francs en studio.

Cette radio, qui reste *« bricolée »* selon son président, a du mal à se moderniser. La facture des émissions est demeurée identique, coulée sur le modèle du cours magistral. Aucun débat n'est organisé et seuls quelques cours, comme ceux de MM. Alfred Grosser ou Dominique Chevallier, ont un lien avec l'actualité. Les conférenciers sont toujours des professeurs. *« Nous y tenons »*, indique M. Jean-Pierre Martin, professeur à l'université Paris-IV et membre du conseil d'administration de Sorbonne - Radio-France. Quant aux auditeurs, leur nombre reste difficile à évaluer : 15 000 pour M. Pomonti, 5 000 pour M. Martin. Mais tous deux s'accordent à penser que si une moitié est constituée par des étudiants, les inactifs en représentent l'autre partie. Gage de fidélité plus que de renouvellement...

MICHÈLE AULAGNON

La radio dans le pétrin

M. Pierre Zing a des oreilles classiques, apparemment de banale facture. Avec une particularité cependant : elles permettent à cet homme de soixante-six ans de voyager dans le temps comme dans l'espace, car M. Zing est un amoureux de la radio, *« pas de celle qui jacasse, l'autre, celle qui démontre que l'Histoire est un roman »*. Il a une tendresse toute particulière pour Radio-Sorbonne, qu'il a découverte en 1947.

« A cette époque, se souvient-il, *on écoutait la radio comme on va au cinéma. »* Titulaire d'un poste de radio et d'un certificat d'études obtenu en 1937, M. Zing va apprendre le métier de boulanger. En mitron cultivé, il pétrira des croissants durant quelques dizaines d'années du côté de la gare d'Austerlitz en écoutant Marc Fumaroli et Michel Vovelle. Pour ses aurores laborieuses, il équipera son « laboratoire » d'un magnétophone à bandes, rapidement blanchi par la farine, et se diffusera, comme un plaisir solitaire, des douzaines de cours magistraux dispensés en théorie pour les agrégatifs.

« Ce n'est pas une question de niveau d'études. Il suffit d'être intéressé et de savoir écouter », explique-t-il aujourd'hui. Il y a tout de même un homme que M. Zing n'a pas pu suivre : Jankélévitch. Le philosophe allait trop vite. *« Six idées à la minute, je ne pouvais pas. »* Mais il y avait aussi son préféré, Jean-Baptiste Duroselle, *« qui racontait avec tellement de talent et d'humour les relations internationales entre 1900 et 1940 »*. Et pour occuper ses longues journées de travail, le boulanger va écumer les ondes, de Radio-France à Radio-Luxembourg.

D'une culture encyclopédique, M. Zing n'a jamais tenté l'agrégation, bien qu'il en ait « écouté » le programme bien des fois. Il n'est pas non plus allé, par curiosité, suivre des cours à la Sorbonne. *« Ecouter, cela suffit. »* Sa grande fierté fut de remporter, dans la catégorie arts et lettres, un concours organisé par Pierre Bellemarre en 1969.

Son amour de la radio est exclusif. M. Zing ne lit presque plus. Mais il transporte toujours sur lui le programme des ondes, et depuis qu'il est à la retraite, il écoute des émissions dans le métro, grâce à son walkman : *« J'ai beaucoup moins de temps qu'autrefois »*, explique-t-il avec un sourire. M. Zing s'est mis au ping-pong.

M. A.

SOURCES

Les lycéens dijonnais à la loupe

C'est une initiative qu'il convient de saluer : depuis 1982, le rectorat de Dijon suit chaque année, pas à pas, tous les élèves entrant en seconde dans un lycée public de l'académie, et ce pendant trois ans, voire quatre ou cinq dans le cas des élèves redoublant une ou deux classes. L'objectif est de renvoyer aux enseignants et aux chefs d'établissement de l'académie la photographie exacte de la réussite ou de l'échec de leurs élèves, et de leur fournir un outil pour évaluer ces performances à l'aune d'une « moyenne » académique (1).

On mesure l'intérêt de ce suivi réel des lycéens quand on sait que, dans l'académie de Dijon, c'est environ le quart des élèves de second cycle (22 % à 25 % selon les cohortes) qui doublent une ou deux classes entre l'entrée en seconde et la sortie du lycée (avec ou sans le baccalauréat). En effet, globalement, 40 % à 45 % des élèves effectuent le parcours du lycée en trois ans. Mais 18 % à 20 % ont besoin de quatre années ; 4 % à 5 % de cinq ans, et 0,4 %... de six ans. En outre, globalement, trois élèves sur dix arrivent en seconde après avoir déjà redoublé une ou deux fois à l'école ou au collège.

Quel public accueillent les lycées depuis 1982 ? Majoritairement des filles (57,5 % en 1982, 56,4 % en 1986). En effet les garçons représentent, pour l'année 1986, 62,2 % des élèves qui, au collège, ont été orientés vers une quatrième technologique. Et cette tendance s'accroît dans l'académie puisqu'ils représentaient, deux ans plus tard, 65,2 % des élèves envoyés dans cette filière.

Autre constat : malgré l'ouverture des portes du lycée à une population nouvelle d'élèves, la sur-représentation des enfants issus des couches sociales élevées reste *« écrasante »*. En effet, dans l'académie de Dijon, les enfants de cadres supérieurs ont encore quatre fois plus de chances d'accéder à une classe de seconde qu'un enfant d'ouvriers, les enfants de cadres moyens ou d'employés, deux fois et demie plus de chances.

Démocratisation limitée

Une fois franchies les portes du lycée, et bien que le taux global de succès au baccalauréat se soit accru de 6 points sur la période considérée, la répartition des élèves dans les différentes filières accroît encore ces différences. Depuis 1982, les mécanismes d'orientation ne semblent guère s'être démocratisés, même si les jeunes sont plus nombreux à poursuivre des études longues. On constate en effet que la part des enfants issus des couches sociales les plus favorisées s'est accrue de 7 points dans la série C au détriment des séries A et D. En revanche, les enfants d'ouvriers n'ont pas progressé dans la voie royale scientifique, où ils restent faiblement représentés. Un cinquième de ces élèves obtiennent un bac C, un autre cinquième un bac A. On note toutefois un transfert, pour les enfants d'ouvriers, des séries techniques F (qui diminuent) vers la série B.

Une fois entré en seconde, un enfant de cadres supérieurs a six fois plus de chances d'obtenir un bac C qu'un enfant d'ouvriers. *« Ces chiffres sont suffisamment éloquents,* insiste le rectorat de Dijon, *pour mobiliser les conseils d'administration et les équipes pédagogiques de chaque lycée – en relation avec les parents d'élèves – dans une réflexion action sur la démocratisation de l'orientation. »*

Ch. G.

(1) Résultats académiques et par établissement, 1982-1991. Analyse de cinq cohortes d'élèves. Rectorat de Dijon (non publié).

■ **La décentralisation six ans après.** *Dans son dernier numéro,* la revue *Savoir* publie un ensemble d'articles dressant le bilan de la décentralisation. Après six années de pratique des nouvelles compétences, faut-il repenser les rôles ? s'interroge M. Claude Durand-Prinborgne. M. Jacky Simon estime, pour sa part, que *« l'hypothèque de la gestion centralisée des personnels de second degré »* rend difficilement lisibles les efforts fournis par le système éducatif pour se moderniser et pour « coller » aux spécificités locales.

► ***Savoir*, n° 2, avril-juin 1992 (Dalloz-Sirey).**

■ **Former des enfants lecteurs.** Dans la circonscription d'Ecouen (Val-d'Oise), un groupe de recherche composé d'instituteurs et de formateurs travaille depuis de nombreuses années sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Après *Former des enfants lecteurs*, en 1984, et *Former des enfants producteurs de textes*, en 1988, ils publient un nouvel ouvrage, *« Former des enfants lecteurs-producteurs de poèmes »*, très pratique et pédagogique, consacré à l'expression poétique des élèves.

► ***Former des enfants lecteurs-producteurs de poèmes*, Groupe de recherche d'Ecouen. Hachette-éducation, 143 pages, 82 francs.**

EDUCATION ◆ CAMPUS

La faillite des universités africaines

Baisse des salaires, arrêt des constructions...
Les recommandations des financiers sont de plus en plus sévères

POUR marquer son vingtième anniversaire et le *bilan de son action de perfectionnement de cadres* francophones (8 480 ressortissants de quarante-trois pays francophones y ont déjà été formés) dans les domaines aussi divers que l'éducation, l'agriculture, la communication, l'énergie ou l'environnement, l'Ecole internationale de Bordeaux (EIB) se devait de frapper un grand coup. Le Canadien Jean-Louis Roy, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), dont dépend l'EIB, l'a fait en organisant un colloque international sur « Les *contraintes de l'ajustement structurel* et l'avenir de l'éducation et de la formation dans les pays en développement », *qui a réuni* du 29 septembre au 2 octobre, à Bordeaux, une centaine de participants venant *de vingt-deux* pays francophones.

Cruel débat, tant les conseils prodigués aux pays africains paraissent décalés par rapport à la situation désastreuse des universités et des systèmes éducatifs, sur le terrain. *La réduction du recrutement* des enseignants, la baisse de leurs salaires, l'arrêt des constructions *scolaires*, l'*instauration* de l'école à mi-temps ou de la double vocation, la valorisation de l'enseignement primaire, technique et professionnel au détriment de l'enseignement supérieur, voilà quelques recommandations (souvent à prendre ou à laisser) que les bailleurs de fonds imposent aux pays africains depuis quelques années dans le cadre des programmes d'ajustement structurel (PAS).

« Ces mesures sont mal acceptées par les populations car elles contribuent encore plus à démotiver les enseignants », a souligné Mme Simone Tchinah, directrice de la formation et des concours au ministère de la fonction publique et de la formation professionnelle de Côte-d'Ivoire.

Entre chômage et expatriation

Dès lors, la proposition du directeur de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) de Dijon, M. François Orivel, d'instaurer un mécanisme de prêt étudiant en Afrique a été considérée comme une *« mauvaise solution »*, voire comme *« une provocation »* par la majorité des délégués africains. Certes, ces derniers reconnaissent que le coût d'un étudiant africain est disproportionné par rapport à celui d'un élève du primaire (soit un rapport de 60 à 1 en moyenne). Cependant, ils se demandent *si* le fait de vouloir ainsi inverser cette *« fâcheuse »* tendance n'empêchera pas la plupart des *bacheliers* d'*accéder* à l'*université*?

« Au Bénin et au Sénégal (1), *par exemple, médecins et chirurgiens-dentistes chôment parce que l'Etat n'a plus les moyens de les utiliser et les populations, de leur côté, ne disposent pas de revenus suffisants pour les consulter en cabinets privés. Alors le prêt étudiant ? Je ne vois pas exactement où il aboutirait »*, s'est interrogé le professeur béninois, Alfred C. Mondjanagni, secrétaire général de l'Institut panafricain pour le développement (IPD), basé à Douala.

Refusé par les étudiants en 1987, le prêt étudiant a été remplacé au Burundi par d'autres mesures comme l'augmentation de la charge horaire des enseignants et la limitation des constructions scolaires, afin de stabiliser les effectifs de l'université à environ 3 500 étudiants. Conséquence : *« On arrive à des situations où, en juin dernier, près de 7000 élèves seulement sur 100 000 candidats ont pu accéder en première année du secondaire faute de places, tandis qu'un élève sur mille franchit, en moyenne, le seuil de l'université. Voilà le véritable visage de l'ajustement structuel, qui limite fortement les efforts du Burundi en matière de formation de cadres de haut niveau »*, note le professeur Nicéphore N'Dimurukundo, de l'université de Bujumbura.

La participation des familles

En total désaccord avec une telle analyse, M. François Orivel observe plutôt *« une tendance des meilleurs cadres africains à s'expatrier vers des pays industrialisés où les perspectives de carrière sont allèchantes. Une autre catégorie de cadres restés au pays est souvent condamnée à chômer malgré les multiples programmes d'auto-emploi de diplômés mis en place avec le concours des bailleurs de fonds. Même si des secteurs comme la gestion et l'ingénierie manquent de cadres bien formés, tel n'est pas le cas dans d'autres secteurs comme les lettres, les langues, le droit, l'économie où l'offre est très forte par rapport aux besoins à court terme des pays concernés. Il n'y a donc pas une insuffisance de production de cadres en Afrique »*, conclut-il.

En réalité, les choses sont loin d'être aussi simples. Les pays africains n'ont ni la même taille ni le même niveau de développement. A l'intérieur de certains d'entre eux, on note même de très grandes disparités entre les régions. Le fait que le prêt étudiant ait réussi au Malawi (selon François Orivel), où l'université ne compte que 2 500 étudiants, permet-il des extrapolations au Cameroun ou en Côte-d'Ivoire, où les réalités économiques et universitaires sont beaucoup plus complexes ?

« La vocation de l'ACCT n'est pas de soutenir les programmes d'ajustement structurel dans des pays qui n'ont ni marché, ni système bancaire, ni épargne intérieure et dont la place est quasi inexistante dans le commerce mondial en raison de la précarité de leur appareil de production et des règles du commerce international, a déclaré Jean-Louis Roy. *Il faut un autre modèle qui soit soucieux des équilibres économiques des pays concernés et qui s'inscrive réellement dans un projet de développement à long terme. »*

Reprenant cette analyse, Peter Thurow (dont les thèses sur la place de l'Etat dans l'économie inspirent le candidat démocrate à la Maison Blanche Bill Clinton), a également appelé à l'*« abolition pure et simple de la dette des pays africains »* et demandé que *« d'un côté comme de l'autre, on prévienne la répétition de la situation actuelle »*. Un vieux débat, peut-être, mais toujours d'actualité en cette semaine où Français et Africains réunis du 5 au 7 octobre à Libreville discutent de la coopération.

L'ajustement structuel entre offre et demande de formation aura permis d'éveiller les consciences et d'aiguiser le sens des responsabilités des Africains. L'idée du prêt étudiant, quant à elle, va certainement pousser ces derniers à compter d'abord sur eux-mêmes. Le message est passé. *« Il va falloir que les parents participent davantage au financement de l'éducation de leurs enfants »*, remarquait Mme Simone Tchinah à la fin des travaux.

Abondant dans le même sens, le professeur Alfred C. Mondjanagni affirmait qu'il faut *« apprendre à compter sur la démarche participative des populations et des collectivités plus que sur la générosité des bailleurs de fonds »*. En attendant, *« des millions et des millions d'enfants en Afrique franchiront le pas de porte du vingt et unième siècle sans avoir jamais fréquenté l'école »*. M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, l'a dit en clôturant le colloque dans la luxueuse bibliothèque Léopold-Sédar-Senghor de l'Ecole internationale de Bordeaux. Avant d'ajouter : *« Cela est intolérable. »*

JEAN-PAUL TEDGA

(1) Le Regroupement des médecins, pharmaciens et chirurgiens-dentistes chômeurs (RMPDC) du Sénégal comptait 72 médecins, 52 pharmaciens et 14 chirurgiens-dentistes en janvier 1992. Pendant la *même période* des voix s'élevaient au Bénin à l'occasion du vingtième anniversaire de la faculté des sciences de la santé (FSS) pour demander momentanément la fermeture de ses deux premiers cycles où sont formés les médecins généralistes. Objectif : permettre un nouvel ajustement *entre les médecins sortis et les besoins du* marché.

COURRIER

L'Audimat des labos

Selon *le Monde* du 9 juillet, le ministère de l'éducation s'efforcerait de poser les bases d'une évaluation des laboratoires universitaires français. Cet objectif, nécessaire et ambitieux, est difficile à atteindre. Or une pierre de touche existerait : les index de citations. Si les publications d'un laboratoire A sont citées par les laboratoires B, C, D, il est, *ipso facto, un « bon » laboratoire. (...)*

A priori, évaluer l'efficacité d'un laboratoire par l'écho que ses travaux trouvent dans le monde scientifique n'est pas aberrant et peut apparaître comme parfaitement *objectif*. A la *réflexion*, cependant, la valeur des indices de lecture peut être discutée. De plus, son usage peut avoir des conséquences dangereuses. En effet, l'index des citations est contestable. Il privilégie évidemment les articles en langue anglaise – ou ce qu'il est convenu de considérer comme tel, – qui seuls sont répertoriés. L'anglais *scientifique, qu'on l'accepte* ou non, est devenu incontournable.

En second lieu, ces index sont truqués. Etre cité par d'autres laboratoires devient une nécessité. Il suffit d'entretenir de bonnes relations avec quelques collègues bien choisis, de se citer mutuellement et d'ignorer les autres. Passe-moi la moutarde, je te passerai le séné. Cela marche très bien. Le système est enfin pernicieux. Le *souci nécessaire de la notoriété* conduit à une compétition sévère entre les laboratoires qui foncent *sur les sujets « rentables » ou « à la mode »* (le génome d'Arabidopsis), font les mêmes recherches sur les mêmes sujets, souvent sur le même matériel, en s'efforçant à tout prix d'arriver les premiers.

L'index des citations peut fournir un outil d'évaluation. Il doit être utilisé avec discernement et ne peut, en aucun cas, constituer une guillotine. Les effets pervers de l'Audimat sont reconnus. Ceux des index de citations peuvent se révéler suicidaires.

CLAUDE HARTMANN
(Orléans)

Heures supplémentaires (bis)

Dans le courrier du *Monde* du 17 septembre 1992, M. Charles, du Havre, explique qu'une heure d'enseignement devant les élèves payée une heure correspond à deux ou *trois heures de travail* personnel (préparation, correction, recherches documentaires....) effectuées *« souvent le soir, en week-end, ou pendant une partie de ses vacances »*. N'est-il pas naturel qu'un professeur *utilise son temps* libre, *une* partie de ses loisirs, pour se documenter, lire le journal, y découper des *articles destinés* aux élèves ?

Le magistrat qui rédige, des heures durant, ses jugements le soir ou pendant le week-end doit, lui aussi, faire de longues recherches dans sa documentation juridique (je parle en connaissance de cause, puisque mon mari exerce cette profession). Est-ce qu'un professeur *doit* assurer des permanences le dimanche, la nuit, comme c'est le cas pour les substituts ? *Peut-être que les enseignants* seraient mieux considérés si certains d'entre eux cessaient de comptabiliser tout effort fourni...

CATHERINE KUBACH
professeur agrégé d'allemand

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde

DES LIVRES

CARNET DU Monde

Naissances

– Danielle et François RIPOUTEAU

sont heureux d'annoncer la naissance de leurs deux petits-fils,

David et Benjamin,

le 27 septembre 1992, chez Emmanuelle et Daniel STONE.

336 Argonne A.V.
90814 Long Beach,
CA (USA).

Décès

– M. et Mme Georges Amade,
Mlle Jeanne Amade,
Mme Albert Amade,
M. et Mme André-Marie Cavaillé
et leurs enfants,
M. et Mme François Amade
et leur fils,
Mme Angèle Colomer,
sa fidèle gouvernante,

ont la douleur de faire part du décès du

préfet Louis AMADE,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire,
commandeur des Arts et lettres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 8 octobre 1992, à 10 h 30, en la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Une absoute sera donnée le vendredi 9 octobre, à 15 heures, en l'église d'Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

17, rue Paul-Broca,
66100 Perpignan.

– Le préfet de police,
Les membres de son cabinet,
Et l'ensemble des fonctionnaires de la préfecture de police,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Louis AMADE,
préfet,
conseiller technique
auprès du préfet de police,

survenu le 4 octobre 1992 à Paris.

Une messe solennelle sera célébrée à sa mémoire, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le jeudi 8 octobre, à 10 h 30.

– Le président
Et les membres du conseil d'administration,
Le président
Et les membres du directoire,
Et le personnel de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM),
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis AMADE,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et lettres,
administrateur de la SACEM
depuis 1981,

survenu le 4 octobre 1992, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Paris, le jeudi 8 octobre, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu le lendemain, au cimetière d'Ille-sur-Têt (Pyrénées-Orientales).

225, avenue Charles-de-Gaulle,
92521 Neuilly-sur-Seine Cedex.

(Le Monde du 6 octobre.)

– *Mme Marie-Cécile Dreyfus,*
son épouse,
Philippe et Jean-François,
ses fils,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaspard-Paul DREYFUS,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef de l'armement,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 27 septembre 1992, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le 2 octobre à Mulhouse, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Ronsard,
3, rue de Gatine,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

– M. Paul Guerrini,
son époux,
Gilbert et Michèle Catz,
Jean-François et Marie-Christine Guerrini,
Marie-Claude Guerrini,
Patrice et Marie-Claude Guerrini,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
ont la grande tristesse d'annoncer le *décès de*

Mme Simonne GUERRINI,
née Sorignet.

Le service religieux a eu lieu le 1er octobre 1992, en l'église de Guérard, sa paroisse.

11, rue de Dammartin-Montbrieux,
77580 Guérard.

– Mme Elisabeth Gaillard,
son épouse,
Michel et Françoise Gaillard,
Marie-Christine Gaillard,
Mathias Gaillard et Sophie-Laurence,
Laurence et Luc Thiel,
ses enfants,
Justine, Romain, Marion, Maximilien,
ses petits-enfants,
Christiane Gadreaud,
Toute sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Roger GAILLARD,
chevalier des Palmes académiques,

le vendredi 2 octobre 1992, dans sa soixante-douzième année.

Ils associent à son souvenir

Karl-Henri GAILLARD,

son fils, décédé le 18 décembre 1990.

04990 La Deymière, Les Mées.

– M. et Mme Jean-Philippe Napp,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Rudolf Napp
et ses enfants,
M. Luthold Napp,
M. et Mme Francis Napp
et leurs enfants,
M. Jean-Louis Quéri et Mme,
née Gisèle Napp
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Plate,
consul honoraire des Pays-Bas, au Havre,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Wilhelmine NAPP,
née Plate,

*surveau à Nice, dans sa quatre-vingt-*sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 22 septembre 1992, au temple protestant de Nice, boulevard Victor-Hugo.

7, avenue des Fleurs,
06000 Nice.
24, rue Viret,
69100 Villeurbanne.

– François Perisse,
son époux,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du retour au Père, le 4 octobre *1992, dans sa soixante-huitième* année, de

Mme François PERISSE,
née Colette Sabtil.

La messe dans l'espérance de la Résurrection a été célébrée le 6 octobre, en l'église de Joué-Centre, sa paroisse.

Priez pour elle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Mirabeau,
37300 Joué-lès-Tours.

– M. Christian Rouchier,
Alexandre Rouchier,
Mme *Jacques Lang,*
Mme Marie-Thérèse Prochnik,
ont la grande douleur d'annoncer le *décès de*

Mme Christian ROUCHIER,
née Hélène Irène Lang,

survenu à Londres le 5 octobre 1992.

Le service religieux sera célébré le vendredi 9 octobre, à 10 heures, à St. Dionis Church, Parsons Green Lane, *Fulham, et suivi, à 11 heures, de l'incinération* au Putney Wale Crematorium, Stag Lane, Putney.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, Musgrave Crescent, Fulham,
London SW64RD.

– Mme Vsevolod Tararine,
son épouse,
Marc et Brigitte Tararine,
Elisabeth et Jean-Luc Lesage,
Catherine et Patrick Chamourat,
ses enfants,
Delphine, Alexis, Julie, Mario, Cyril, *Arthur et Margaux,*
ses petits-enfants,
Nicolas Tararine et Mme,
son frère et sa belle-sœur,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Vsevolod TARARINE,
ingénieur civil des mines,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

décédé le 1er octobre 1992.

L'inhumation a eu lieu le 6 octobre, dans la plus stricte intimité.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le 9 octobre, à 19 heures, en la cathédrale de la rue Daru.

Anniversaires

– En ce mois du Yom Kippour

Firmin RESNIK

est mort le 21 octobre 1983.

Dieu donne aussi le courage.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– En souvenir de

Berto TAUBERT,
artiste peintre,

disparu il y a dix-huit ans.

Sa famille
demande une pensée émue à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messe

– Une messe à l'intention de

M. Alain CHENUT,

décédé le 2 septembre 1992, sera célébrée le vendredi 9 octobre, à 18 heures, chapelle Sainte-Thérèse, 71 *bis*, rue Boissière, Paris-16e.

– Une messe à l'intention de

Solange SORDET,

rappelée à *Dieu le 5 juin 1992*, sera célébrée le mardi 13 octobre, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-*des-Prés, Paris-6e.*

Communications diverses

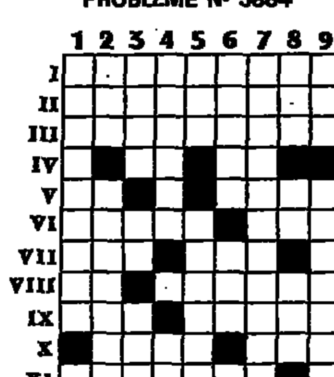
– Jeudi 8 octobre, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, tél. : 42-71-68-19, Eli Barnavi : « L'*histoire universelle des juifs* ». Vente privilégiée de son livre.

Soutenances de thèses

– Jeudi 8 octobre 1992, à 14 heures, à l'Ecole de médecine, salle des thèses, *15, rue de l'Ecole-de-Médecine,* Paris-6e, Thierry Jullien soutiendra sa thèse intitulée : « Endocardite à cardiobactérium hominis. Revue de la littérature à propos d'un cas ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5884



HORIZONTALEMENT

I. Pour ceux qui tapent dans la caisse. – II. Un spécialiste qui sait accommoder les restes. – III. Couvertes d'un manteau. – IV. Qui a circulé. Un peu de tabac. – V. Langue ancienne. Un pin à la hauteur. – VI. Un homme de prix. Se rendra. – VII. Est vraiment collante. Est bien mûr quand arrive l'automne. – VIII. Article étranger. Forme parfois des « yeux ». – IX. Pas aimable. Le noir est rosé. – X. Sporange. L'Orient. – XI. Peuvent s'adresser au patron.

VERTICALEMENT

1. On peut en faire des tissus. – 2. Rendue par celui qui vient de passer. Un homme souvent à l'affiche. – 3. Sacré pour les Egyptiens. Participe. Devient sourd quand on veut l'étouffer. – 4. Est fermée par un cordon. Adverbe. – 5. Qui a peut-être été dévorée. « Descendre » rapidement. – 6. Ville du Japon. Pas sombre. – 7. Opérations de sauvetage. – 8. Ordre donné à la cocotte. Peut donner soif. On encaisse quand il est bon. – 9. Plante fourragère. Les premiers effets.

Solution du problème n° 5883

Horizontalement

I. Epiloguer. – II. Nadar. Noé. – *III. Elan. Aile.* – *IV. Ré. Icare.* – V. Guéer. – VI. Ir. Rassis. – VII. Io. Nu. – VIII. Orateur. – IX. Repu. *Lime. – X. Evite. Pus. – XI. Sérusier.*

Verticalement

1. Energivores. – 2. Pâleur. Rêve. – 3. Ida. Tapir. – 4. Lanier. Tutu. – 5. Or. Craie. Es. – 6. Aa. Soûl. – 7. Uniras. Ripe. – 8. Eole. In. Mûr. – 9. Rés. Usures.

GUY BROUTY

ÉCONOMIE

BILLET

Le volontarisme de M. Billardon

Dans l'immeuble de Bercy, il n'a droit pour l'heure qu'à un modeste bureau aux étagères désespérément vides de tout dossier. Son équipe de collaborateurs est embryonnaire. Et il est à la recherche d'un directeur de cabinet. Une chose ne manque pourtant pas à M. André Billardon, tout nouveau ministre délégué à l'énergie : le volontarisme.

Bien conscient de la précarité de son poste ministériel – les élections législatives auront lieu au plus tard en mars, – M. Billardon se fixe comme priorité des priorités de donner un coup de pouce décisif à l'utilisation des biocarburants dans l'Hexagone *(lire aussi page 26)*. *Un objectif, dit-il, que le premier ministre juge prioritaire lui aussi.*

La complexité technique du dossier des « carburants verts » ne rebute pas le ministre socialiste. A ses yeux, l'essentiel est ailleurs. Les agriculteurs, fait observer ce fidèle de M. Fabius, ont voté en majorité « non » au référendum sur Maastricht alors que, paradoxalement, ils ont été depuis 1957 les principaux bénéficiaires de la construction européenne. *Pour que s'estompe cette incompréhension à l'égard de Bruxelles (et du gouvernement socialiste), un signal « fort » doit leur être adressé. Ce ne peut être, souligne M. Billardon,* qu'une politique volontariste en matière de biocarburants. La prise de position plaira à coup sûr aux agriculteurs. Les pétroliers vont faire grise mine.

Sur un autre dossier, la philosophie du nouveau ministre de l'énergie risque aussi de faire grincer quelques dents : les exportations d'électricité.

M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie dans le gouvernement Rocard, était favorable à une politique d'exportation d'électricité ambitieuse au motif que les points forts de l'industrie française ne sont pas légion. Son successeur, M. Dominique Strauss-Kahn, a fait machine arrière. Il ne veut pas transformer la France en *« château d'eau nucléaire de l'Europe ».*

Dans ce débat capital, M. Billardon, *un des rares socialistes à s'intéresser de longue date à l'industrie,* penche plutôt du côté de M. Fauroux. Sous réserve, prend soin de préciser ce « nucléocrate » sans états d'âme, que les lignes de transport de l'électricité soient acceptées par les riverains. Reste à savoir si le changement de discours aura le temps de s'inscrire dans les faits.

JEAN-PIERRE TUQUOI

Ouvrant un marché de 365 millions de consommateurs

Les Etats-Unis, le Mexique et le Canada signent l'accord de libre-échange

Après avoir conclu à San-Diego (Californie), le 12 août, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le président américain, M. George Bush, devait retrouver son homologue mexicain, M. Carlos Salinas de Gortari, et le premier ministre canadien, M. Brian Mulroney, mercredi 7 octobre, à San-Antonio (Texas), pour signer le document. Celui-ci ouvre la voie à un marché global de 6 200 milliards de dollars et de 365 millions de consommateurs dont le sud-ouest des Etats-Unis, – en particulier dans le Texas et l'Arizona qui se trouvent à la frontière avec le Mexique – devrait tirer profit.

Une région « binationale »

SAN-DIEGO

de notre envoyé spécial

« La solidarité avec les nouveaux arrivants », prêche régulièrement Robert H. Brom. Chaque *dimanche matin, l'évêque de San-*Diego ou, à défaut, l'un des prêtres de Notre-Dame du Mont Carmel, se rend à Rancho Penasquitos ou ailleurs, dans un des campements situés à proximité de la frontière et réservés à quelques-uns des 30 000 *travailleurs migrants*, Mexicains dans leur quasi-totalité, que compte le diocèse. C'est là que se tiendra la messe dominicale en plein air et que seront entonnés les chants célébrant Notre-Dame de Guadalupe. Faute de lieu consacré, *quelques bancs de bois et une table* en formica feront l'affaire. Ces nouveaux paroissiens savent chanter, mais ils ne parlent pas un mot d'anglais. Pour l'évêque Brom, ils méritent toutefois une attention particulière.

En l'an 2000, plus de 30 % des 80 millions de catholiques que comptent *les Etats-Unis seront* hispaniques. Leur chemin de foi passe notamment par San-Diego, cette métropole située à une demi-heure de voiture de Tijuana, en terre mexicaine, d'où partent les principales vagues d'immigration clandestine en direction du « rêve américain », à raison de trois mille illégaux par jour. Ceux-là n'attendent pas grand-chose de l'Association de libre-échange nord-américaine (ALENA) désormais scellée entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada. Et il faudra sans doute des années avant que se tarisse le flot des candidats à l'évasion économique, venus grossir les rangs de leurs compatriotes mexicains. Ceux-ci constituent déjà, à eux seuls, 24 % du total de l'immigration légale aux Etats-Unis. Mais le rapprochement avec le Mexique a tout de même des aspects plus positifs.

Une promotion importante

« Cet accord officiel va surtout permettre de formaliser ce qui existe déjà, estime M. Enrique Loaeza, le consul général du Mexique à San-Diego. *Nous avons déjà établi une interpénétration économique entre les deux zones frontalières avec la création d'une région qui englobe d'un part San-Diego et, de l'autre, Tijuana et Ensenada. D'ores et déjà, les gens de Tijuana achètent 35 % de tout ce qui est commercialisé à Chula-Vista (en terre américaine) et la ville-frontalière de San-Ysidro (toujours aux Etats-Unis) est mexicaine à 85 % »,* explique-t-il. Les effets du traité? *« Nous allons tous en bénéficier, que nous soyons Américains, Mexicains ou Canadiens. Mais il est certain que, pour le Mexique, cet accord constitue une promotion importante de notre image vers l'extérieur. »*

L'ALENA ne modifiera-t-il pas, *à terme, la structure économique* ou sociale du Mexique? *« Non, ce traité nous permettra d'accroître notre capacité à produire et à commercer sans risque d'altérer notre culture. Nous sommes devenus une société mûre, capable de traiter avec les Etats-Unis et avec le Canada »,* assure M. Loaeza. *« Le véritable défi, c'est de changer, tout en restant nous-mêmes ... »*

Depuis quelque temps, déjà, les deux pays s'étaient faits à l'idée de ce rapprochement qui, pour l'instant, reste limité à la création d'une zone de libre-échange. Et les *milieux d'affaires avaient tissé des* liens étroits de part et d'autre de la frontière. La manifestation la plus visible de cette coopération était la multiplication des *maquiladoras*, ces usines d'assemblage situées près de la frontière, en territoire mexicain. A l'heure *actuelle,* il *existe* plus de 2 500 de ces installations. Elles emploient plus d'un demi-million de personnes qui, sinon, seraient sans doute allées grossir le flot des immigrés illégaux. Environ 60 % de ces *maquiladoras* mexicaines sont *contrôlées* par des intérêts américains et le mouvement s'est amplifié en anticipation de la signature de l'accord ALENA.

La concurrence Texas-Californie

Dans le même-temps, les investissements directs étrangers au Mexique – dont les Américains assurent aussi la majeure partie – ont explosé. Ils ont augmenté de 48 % entre 1989 et 1990 pour atteindre 3,7 milliards de dollars et en 1991, ils se sont établis à plus *de 8 milliards de dollars, soit une* augmentation de près de 130 % en un an.

A San-Diego, les plus optimistes sur les perspectives de développement américano-mexicaines sont sans doute les responsables du tourisme local qui rêvent déjà – à l'horizon de vingt ou trente ans – *d'une sorte de Riviera touristique* reliant San-Diego à Tijuana et la Basse-Californie et tournée vers le Pacifique. Avec pour cible privilégiée le Japon et les petits « dragons » asiatiques et en pariant sur la capacité d'attirer les visiteurs *nippons qui, pour l'instant, sont* restés fidèles à leur seule étape traditionnelle en Californie : Los Angeles et le royaume de Mickey.

« Nous sommes un peu dans la situation de l'Allemagne de l'Ouest qui a absorbé sa voisine de l'Est. Mais cela nous coûtera moins cher. Il nous faut simplement aider les Mexicains à mettre leur économie à notre niveau », n'hésite pas à affirmer M. Reint Renders, le directeur du Convention Bureau de San-Diego. *« Chaque année, soixante-dix millions de personnes traversent la frontière à San-Ysidro. C'est un flux d'échanges très important et le tourisme constitue déjà 7 % du produit national brut de San-Diego contre 15 % à 20 % pour l'industrie manufacturière »,* ajoute M. Richard Ledford, vice-président de cet organisme.

« Désormais, quand nous allons penser courants d'échanges, investissements, il nous faudra faire appel à une autre notion, celle de région binationale », explique-t-il, regrettant les sommes modestes (3,7 millions de dollars) dont dispose la Californie pour vanter ses attraits touristiques, face aux 26 millions de dollars que le Texas investit dans ses opérations de promotion. Avec quelque succès, à en juger par la tenue de l'exposition « Les trésors du Mexique » à San-Antonio, au Texas, en 1991, une manifestation qui a échappé à San-Diego.

Entre les grandes métropoles californiennes et texanes, la concurrence est rude et il semble bien que San-Antonio, la rivale, où doit être signé l'accord d'ALENA, ait marqué des points. En deux ans, plusieurs firmes américaines ont transféré soit une partie de leurs activités, soit leur siège administratif dans cette ville. C'est le cas de la compagnie de téléphone Southwestern Bell Corp, qui souhaite renforcer ses relations avec Telmex, la compagnie mexicaine du téléphone, dans laquelle Southwestern a pris une importante participation. Depuis juin 1991, San-Antonio, la dixième ville des Etats-Unis, a créé plus de 10 000 emplois nouveaux. Sans *perdre pour autant les 65 000 militaires* qui travaillent dans ses cinq bases militaires, épargnées par les réductions budgétaires du Pentagone. Au grand dam de San-Diego qui lutte pour maintenir le maximum d'emplois dans sa gigantesque base navale tandis que son activité aéronautique souffre des *« dividendes de la paix ».*

C'est aussi à San-Antonio que le concept de *« région bi-nationale »* prend tout son sens. A lui seul, le sud du Texas voit transiter sur son sol la moitié des quelque 33 milliards de dollars de marchandises exportées chaque année par les Etats-Unis vers le Mexique, et le tiers des 31 milliards de dollars de produits mexicains importés. *Encouragée par ce courant d'affaires,* la municipalité a implanté un bureau de représentation à Mexico, tandis que cinq Etats mexicains ont ouvert leurs propre bureau à San-Antonio. Avec en ligne de mire le Texas. Et derrière lui l'ensemble du territoire américain.

SERGE MARTI

L'Amérique latine face à l'ALENA

La crainte et l'envie: ces deux sentiments contradictoires sont largement répandus en Amérique latine face aux perspectives ouvertes par l'accord de libre échange conclu le 12 août entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada (ALENA). En relançant les espoirs suscités il y a deux ans par *l'Initiative pour les Amériques*, de M. George Bush (une zone de libre échange de l'Alaska à la Terre de feu), l'ALENA active le prurit de formation de sous-groupes économiques régionaux dans la perspective, toujours rêvée et souvent idéalisée, d'une intégration de l'Amérique latine.

Elle suscite aussi de Caracas à Buenos Aires des considérations réalistes sur l'ampleur des obstacles et les étapes à franchir. Un abîme sépare *déjà les Etats-Unis et le* Mexique pourtant engagés dans la *même aventure par la volonté* réformiste de M. Salinas de Gortari et les objectifs stratégiques de M. Bush. Alors, que dire de celui qui existe entre le colosse nord-américain et toutes les autres nations sans exception du sud du continent ? D'importantes considérations politiques ont joué dans la formation de l'ALENA. Washington espère réduire le flot de l'immigration sauvage *mexicaine* aux Etats-Unis et renforcer la stabilité dans un pays clé au sud du Rio Grande.

Ces considérations n'existent pas ou très peu pour les pays d'Amérique centrale ou du sud. Personne, pourtant, ne souhaite manquer le train du libre échange, facteur de compétitivité et de progrès à l'heure de la consolidation des grands bloc économiques sur la planète. Les Latinos-Américains *ont bien conscience que leurs* efforts, en cette fin de siècle, doivent tendre, bon gré mal gré, à une plus grande coopération avec les Etats-Unis.

Le « contrepoids » européen»

La tentative si longtemps claironnée de chercher un « contrepoids » européen pour équilibrer l'excessive « influence » américaine s'effiloche face aux silences et aux refus de la communauté économi*que européenne absorbée par ses* nouvelles priorités. De Bogota à Santiago, les dirigeants bâtissent de nouveaux plans, recherchent des voisins « complémentaires », multiplient les signatures de traité « cadre » avant de recoller ce qui a été brisé. La Colombie se résigne mal au lâchage péruvien du Pacte *andin. L'Equateur, qui abandonne* l'OPEP pour mieux privatiser son pétrole, négocie avec Mexico, la Bolivie s'arrime au Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay) sans quitter tout à fait le groupe andin. Le Venezuela et la Colombie accélèrent leur coopération économique et commerciale malgré la mise en garde sévère du ministre des affaires étrangères de Caracas, le général Ochoa.

« Le processus d'intégration avec notre voisin, dit-il, *dépend d'abord d'une solution du différend frontalier sur le golfe du Venezuela. »* Bogota et Caracas, associés à Mexico dans le G3, pressent aussi le président Salinas d'aller plus vite. Le Mexique et les cinq pays d'Amérique centrale ont signé en août un accord de libre échange qui devrait entrer en application en *décembre 1996 si tout va bien.*

Car l'enthousiasme est beaucoup plus faible du côté des experts latino-américains qui soupçonnent les dirigeants de vendre la peau de l'ours. Ils font valoir les énormes *disparités de pays à pays, de région* à région, les querelles de frontières, *les intérêts divergents. Ils jugent* d'abord que la ratification de l'ALENA n'est pas acquise, ni à Washington ni surtout à Ottawa, et que la volonté mexicaine de servir de « pont » entre les Etats-Unis et l'Amérique latine doit être accueillie avec prudence.

Les relations commerciales du Brésil et de l'Argentine sont plus importantes avec l'Europe qu'avec les Etats-Unis. Même chose au Chili dont le premier partenaire commercial est la CEE (35% des échanges) devant le Japon, les *Etats-Unis et l'Amérique latine. Wait and see:* c'est la formule pru*dente du président Alwyn face* au Mercosur et à l'ALENA. Les « latinos » savent aussi que si l'intérêt des Etats-Unis pour un accord de libre échange avec le Chili est faible, il est plus faible avec le Panama ou la Bolivie.

Le volume des exportations nord-américaines vers l'Amérique centrale et du Sud est quatre fois moins important que celui à destination de l'Europe et de l'Asie. Les pessimistes rappellent encore le dernier rapport du programme des Nations unies pour le développement *(PNUD):* on y *lit* que les déséquilibres du commerce international *ont contribué depuis trente* ans à renforcer les économies des pays riches et à appauvrir celles des autres. Selon ce même rapport, les pays industrialisés, qui incitent les nations en voie de développement – en particulier l'Amérique latine – à « ouvrir » leur économie, sont beaucoup plus protectionnistes qu'il y a dix ans. Comment, alors, réduire cette brèche?

MARCEL NIEDERGANG

De 3 à 5 millions de francs détournés

Une escroquerie à la formation professionnelle découverte en Seine-Saint-Denis

Après enquête conjointe du service de contrôle de la direction régionale de la formation professionnelle et de la police judiciaire, une escroquerie à la formation professionnelle a été découverte à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis). Elle a conduit à l'incarcération de M. Rudy Sanchez, placé sous mandat de dépôt par le parquet de Bobigny, et à l'interpellation de trois autres personnes, responsables de l'Institut de formation et de réalisation de l'emploi (IFRE), créé en 1987, et de sa société sœur, Conseil service technique *(CST)*. De 3 à 5 millions de francs auraient été détournés en deux ans.

La méthode employée consistait à faire signer en blanc, par de jeunes stagiaires et des chômeurs de longue durée, de fausses attestations de présence à des stages. La formation n'étant pas assurée, la rémunération des heures de formation, qui est de 50 francs ou de 60 francs dans le cadre d'un contrat de qualification, allait directement dans les caisses des deux organismes dans lesquelles les dirigeants puisaient pour mener grand train avec voitures étrangères de luxe, vacances en Grèce et location de cabin-cruiser, etc.

Des entreprises peu curieuses

Au total, on estime que la majorité des 365 stages pour des contrats de qualification et des contrats de retour à l'emploi (CRE) n'ont pas eu lieu en 1991. Grugés dans cette affaire, les organismes mutualisateurs (OMA), chargés de collecter les fonds auprès des entreprises, puis d'assurer le paiement de ces stages, envisagent de porter plainte.

Pour qu'un tel système fonctionne, qui a permis à l'IFRE de réaliser 3 millions de francs de chiffre d'affaires en 1989 et 5 millions en 1990, il fallait cependant que les stagiaires eux-mêmes, *rémunérés, ainsi que les entreprises* d'accueil, qui bénéficient des exonérations de charges, se montrent bien peu curieux. La personnalité de M. Rudy Sanchez y est peut-être pour quelque chose : il a longtemps été un responsable national du syndicat CGT de l'ANPE. Longtemps, on a cru que ses agissements servaient à des financements politiques occultes et les vérifications n'étaient pas faites.

Dernier détail : les interpellations ont eu lieu le 22 septembre, jour d'ouverture des « Entretiens Condorcet », consacrés à la formation professionnelle...

ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE

CONJONCTURE

Le risque d'une répercussion des hausses des taux d'intérêt

La crise monétaire met les banques en difficulté

Depuis trois semaines et à chaque accès de faiblesse des marchés, les coupables sont désignés d'office : les taux d'intérêt. La flambée, depuis la mi-septembre, du loyer de l'argent à court terme pour protéger le franc jusqu'à des sommets de plus de 25 % sur le loyer de l'argent au jour le jour n'est pas sans conséquences sur l'économie en général et les banques en particulier.

Affectés par la crise de l'immobilier et les contraintes de capitaux propres du ratio Cooke, les établissements de crédit sont en première ligne dans la crise monétaire. Ils sont condamnés à payer leur matière première, l'argent, très cher. Jusqu'à aujourd'hui, le consommateur et les entreprises ont été relativement épargnés, mais pour combien de temps encore ? Un renchérissement du crédit aurait en tout cas des conséquences directes sur la croissance. De quoi rendre encore plus palpable la déflation tant redoutée.

« Si la crise monétaire se termine à la fin de la semaine, elle restera pour les banques et pour leurs clients très supportable. Au-delà, elle ne manquera pas d'avoir des effets sur notre rentabilité, mais également sur le taux de nos crédits. » Cette opinion du responsable de la trésorerie d'une grande banque française reflète bien le sentiment des professionnels.

Car, dans leur très grande majorité, les banques ont besoin d'emprunter de l'argent sur les marchés monétaires, faute de dépôts suffisants. L'attrait croissant depuis plusieurs années des placements monétaires (plus de 1 000 milliards de francs investis en sicav monétaires) a déjà eu pour conséquence directe de renchérir le coût des ressources des banques. Mais dans des proportions considérables depuis trois semaines.

Avec des pointes à 27 % sur le taux au jour le jour au moment du plus fort des attaques contre le franc, juste avant le référendum du 20 septembre, le loyer de l'argent à court terme n'est pas descendu depuis la mi-septembre en-dessous de 13 %. La référence à trois mois, le Pibor (Paris interbank offer rate) qui était, il y a encore deux mois, d'un peu plus de 10 % a progressé et reste nettement au-dessus de 13 % au début de la semaine.

« Une ou deux défaillances »

Or, dans le même temps, les banques prêtent une partie de leurs ressources à partir d'un taux de base bancaire de 9,85 %. Les établissements les mieux gérés et les plus puissants peuvent supporter sans trop de casse et pendant quelque temps cette situation. Il en va tout autrement des petites banques déjà lourdement touchées par la crise de l'immobilier et qui sont condamnées à chercher tous les jours des ressources de plus en plus chères sur les marchés monétaires. *« Je ne serais pas surpris – si les taux restent élevés encore quelques semaines – d'assister à une ou deux défaillances spectaculaires »*, avoue le responsable d'une salle de marché.

Plus lourds de conséquences pour l'économie dans son ensemble, les banques ne pourront pas supporter ces taux aussi élevés sans finir par les répercuter. *« Si la crise monétaire se prolonge, il nous faudra relever le taux de base bancaire, il y a un moment ou on ne plus être civique »*, explique le directeur financier d'un établissement de taille moyenne.

Finalement, seuls les entreprises et les particuliers qui ont placé leurs liquidités sur le marché monétaire peuvent aujourd'hui se réjouir de la situation. Paradoxalement, le niveau élevé des taux courts, pour faire échec à la spéculation contre le franc, profite avant tout aux rentiers.

ERIC LESER

La dégradation du marché du poids lourd

Les pertes de RVI en 1992 pourraient atteindre 1 milliard de francs

LYON

de notre bureau régional

En raison de la dégradation du marché du poids lourd et de l'entrée de l'Allemagne dans une phase de récession économique, le constructeur national Renault Véhicules Industriels (RVI) devrait enregistrer, en 1992, une perte consolidée de l'ordre de 1 milliard de francs. M. Jean-Pierre Capron, président du groupe, a estimé mardi 6 octobre, à l'occasion du Mondial de l'automobile, que le montant des pertes au second semestre dépasserait les 437 millions de francs déjà enregistrés au premier semestre (*le Monde* daté 20-21 septembre).

Selon M. Shemaya Lévy, directeur général, le marché mondial se trouve déjà à un niveau inférieur au point bas du cycle économique précédent, atteint en 1983-1984. L'entreprise va chercher à abaisser encore son seuil de rentabilité. Il y a quelques mois, RVI avait annoncé un plan de 1 008 suppressions d'emplois. Un nouveau train d'économies, qui pourrait comprendre un second plan social, sera nécessaire, a estimé M. Capron. Le patron de RVI a, toutefois, souligné que les décisions n'étaient pas encore prises.

RVI prévoit d'intensifier sa coopération avec Volvo Trucks, la branche poids lourds de Volvo, en matière de recherche et développement, processus d'industrialisation et achats. Ce renforcement des liens exclut les réseaux et les marques. Un rapprochement dans ces deux domaines supposerait... une fusion. Or, comme l'a souligné M. Capron, une telle décision relève, non de RVI, mais de son actionnaire, le groupe Renault.

RVI a, par ailleurs, fait état de conversations avancées avec le constructeur tchèque Karosa et de réunions exploratoires avec un constructeur russe.

GÉRARD BUÉTAS

TOURISME

Vers un excédent de 55 à 58 milliards de francs

La France devrait accueillir 60 millions de visiteurs en 1992

L'année 1992 a été bonne, meilleure encore que 1991. Les étrangers sont venus plus nombreux, les Français sont, semble-t-il, moins partis. La clientèle italienne a fait un bond de 20 % par rapport à l'année passée, les clientèles américaine et japonaise de 15 %. Les Allemands restent de loin les premiers visiteurs, avec environ 14 millions d'arrivées prévues cette année. Au total, le nombre de séjours des touristes étrangers en France devrait s'établir pour l'année à environ 60 millions, selon les chiffres communiqués par le ministère du tourisme, mardi 6 octobre.

Les recettes du tourisme international se portent particulièrement bien. Le solde net des huit premiers mois de 1992 a atteint 42 milliards de francs, soit 11,4 % de mieux que pour la période correspondante de 1991. Il devrait s'établir, pour l'ensemble de l'année, entre 55 et 58 milliards de francs contre 50,6 milliards en 1991. La France semble bien partie pour consolider sa première place en Europe et dans le monde par le nombre de touristes étrangers accueillis, note le ministère du tourisme, qui se garde cependant de tout triomphalisme. En effet, les résultats sont contrastés selon les zones géographiques, les périodes et les secteurs d'activité.

Le conflit des routiers

Une analyse plus fine, mois par mois, montre que juillet n'a pas été très bon. En raison du conflit des routiers, la saison a démarré avec retard et seules la Corse et la Picardie ont connu une fréquentation légèrement supérieure à celle de l'an passé. Les régions les plus perturbées par les barrages des routes ont été l'Auvergne, l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes.

En août, la fréquentation a été jugée satisfaisante, très bonne même en Corse, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La première quinzaine de septembre a été bonne dans le sud de la France, dans le Sud-Ouest et en Corse, moyenne pour le reste du pays avec une légère baisse en Bretagne et dans le Nord-Pas-de-Calais par rapport à l'an dernier. La deuxième quinzaine, qui s'annonçait favorable, a toutefois été marquée par les violentes intempéries qui ont ravagé le Midi.

M. La.

COMMUNICATION

Le congrès du Syndicat national des journalistes

M. Vistel dressera un « état des lieux » de la réglementation de la presse

Le projet de réforme du code de procédure pénale, présenté à l'Assemblée nationale mardi 6 octobre, a été au centre des débats du 72e congrès du Syndicat national des journalistes (SNJ) à Sainte-Maxime (Var), du 1er au 3 octobre.

M. Michel Vauzelle, garde des sceaux, et M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, ont rappelé au congrès les points relevant notamment de l'information ou des journalistes (nouvelles dispositions sur la présomption d'innocence, reconnaissance du secret des sources journalistiques, présence d'un magistrat en cas de perquisition, copie de toute cassette saisie, etc. (*le Monde* du 4 septembre).

Selon M. Vauzelle, *« il s'agit d'un nouvel instrument au service des droits de la personne »*, qui ne vise nullement *« à restreindre la liberté d'information ». « La réprobation sociale ne doit pas frapper un individu avant qu'il ait été jugé et condamné, mais il ne faut pas non plus que soit remis en cause le journalisme d'investigation »*, a-t-il dit. Il s'est déclaré *« prêt à tout échange d'idées »* sur l'aménagement du projet, notamment sur les conditions et la nature des documents saisis au titre de l'activité journalistique.

M. Jean-Noël Jeanneney a fait part de son intérêt pour cette réforme du code pénal. Il a analysé les causes d'un *« certain malaise »* dû à la mutation profonde de la presse et à l'obsolescence de certains textes législatifs ou réglementaires. Le secrétaire d'Etat a confié à une mission de réflexion, présidée par M. Jacques Vistel, qui fut directeur du SJTI (service juridique et technique de l'information), le soin d'examiner l'*« état des lieux »* des dispositions légales, juridiques et pratiques de la presse, et ce dans les meilleurs délais.

Le congrès du SNJ a aussi adopté des résolutions relatives à la place des journalistes dans l'Europe médiatique de demain, ainsi qu'à la précarité de l'emploi et à l'accroissement des pigistes dans la profession. François Boissarie (premier secrétaire), Danièle Darras, Pierre Desfassiaux, Daniel Gentot et Charles Guerrin ont été élus ou réélus au secrétariat général.

LOGEMENT

Un litige datant de 1976

Le conseil d'administration du CIL Ile-de-France est suspendu

Le ministre délégué au logement et au cadre de vie, Mme Marie-Noëlle Lienemann, a suspendu par arrêté le conseil d'administration du Centre interprofessionnel du logement de l'Ile-de-France (CILIF). L'Agence nationale pour la participation des employeurs à l'effort de construction (ANPEEC), chargée par le ministre *« de prendre toutes les mesures conservatoires »* qui s'imposent, a nommé un mandataire.

Selon des informations recueillies auprès de l'ANPEEC, l'affaire remonte à 1976 : en mai de cette année, le CILIF a été interdit de collecte par arrêté ministériel qui ordonnait également le transfert des actifs qu'il avait acquis au titre du 1 % logement (participation des employeurs au logement des salariés) à un autre organisme collecteur. Le CILIF détenait la moitié du capital d'une société (la SILOFA), dont une partie avait été acquise avec des fonds « 1 % ». Depuis 1976, la nature de ces actions fait l'objet de conflits. Le litige s'est aggravé lorsque la SILOFA a vendu récemment une partie de son patrimoine immobilier, menacé ainsi de perdre sa vocation sociale.

F. V.

COMMERCE INTERNATIONAL

Week-end à risques

Suite de la première page

Mais ces conclusions invitent aussi la Commission européenne, qui négocie au nom des Douze, à faire preuve d'audace pour aboutir, à ne pas rester crispée sur des positions trop restrictives...

Les ministres anglais, néerlandais, danois ont plaidé dans ce sens, mais aussi, avec une fougue toute particulière, M. Jürgen Möllemann, ministre allemand de l'économie, faisant valoir que le monde se trouvait peut-être à la veille d'un krach boursier, qu'on était en train de mettre en cause l'autorité du G7, bref, qu'il était plus que temps de conclure. Le ministre français, M. Dominique Strauss-Kahn, eut beau répliquer que la Bourse n'avait pas grand-chose à voir avec l'organisation des échanges internationaux, la majorité du Conseil n'était à l'évidence pas de son côté. *« C'est une époque particulièrement dangereuse, les considérations politiques sont dominantes et les Américains vont faire du forcing »*, constata-t-il.

Imposer sa loi plutôt que négocier

On connaît les principales revendications américaines : obtenir l'engagement de la CEE, d'une part, qu'elle réduira de 24 %, en volume, ses exportations de céréales subventionnées, d'autre part qu'elle ramènera de 13 à 7 millions de tonnes sa production d'oléagineux (colza, tournesol, soja). Washington aligne bon nombre d'autres requêtes, mais ces deux-là sont celles qui pénaliseraient le plus les producteurs communautaires, au premier rang desquels les Français.

Pour des raisons électorales évidentes, on peut penser que le président Bush, dont l'administration, tout au long de l'Uruguay Round, a davantage cherché à imposer sa loi qu'à vraiment négocier, n'a nulle envie d'aller à la rencontre des demandes de la CEE. Parmi celles-ci, le « rééquilibrage », c'est-à-dire la faculté d'appliquer des droits sur les importations de produits de substitution des céréales (PSC) qui entrent actuellement sans aucune entrave dans la CEE. Ce serait le moyen pour les céréales communautaires, dont l'exportation sera dorénavant freinée, de « reconquérir » le marché intérieur de la CEE. Autre revendication prioritaire, la conclusion d'un pacte de « paix agricole », afin d'avoir l'assurance qu'à l'avenir les Etats-Unis n'utiliseront plus leur législation commerciale pour harceler et remettre en cause la politique agricole commune (PAC).

Pour se conformer aux demandes américaines, sans contreparties qui permettraient de les équilibrer, les Douze devraient revoir, une fois de plus, les règles de la PAC : ainsi, l'obligation de gel des terres, prévue par la réforme de la PAC et qui porte dans les textes actuels sur 15 % de la surface cultivée, devrait être aggravée. On imagine la révolte, justifiée, que provoquerait dans la Communauté, et singulièrement en France, une telle nouvelle limitation du droit de produire. C'est dire que le gouvernement, qui ne peut ignorer ni la pression de ses partenaires de la CEE ni l'inquiétude profonde de ses paysans, se trouve placé dans une situation délicate.

Les Français ont été quelque peu étonnés par l'accueil positif réservé par la Commission et par une majorité des pays membres à la nouvelle offensive déployée par les Etats-Unis pour conclure l'Uruguay Round. Les uns et les autres se sont dits encouragés par leurs récents contacts avec les négociateurs américains. Du côté français, on constate qu'en fait de bonne volonté, l'administration américaine a décidé au cours des dernières semaines d'augmenter massivement les subventions qu'elle accorde pour exporter du blé, ce qui est contraire aux engagements pris au cours des étapes précédentes de l'Uruguay Round et encourage les négociants américains à proposer leurs marchandises aux clients traditionnels de la CEE.

Autre attitude qui devrait inciter à davantage de vigilance, les Etats-Unis, agissant à la suite de plaintes de leurs sidérurgistes, viennent de décider l'application de taxes anti-dumping et anti-subventions sur des importations de certains produits longs français, allemands et anglais. D'autres procédures sont en cours concernant cette fois les produits plats et devraient aboutir fin novembre. Le gouvernement français, dans un mémorandum adressé à la Commission et aux pays partenaires, souligne l'importance de l'enjeu, notamment en termes d'emploi, pour une sidérurgie européenne qui traverse déjà une passe difficile : si les plaintes aboutissent, ce seront 2 millions de tonnes représentant près de 1 milliard d'écus (7 milliards de francs) de chiffre d'affaires à l'exportation pour les producteurs européens qui risquent d'être exclus du marché américain, aux yeux des Français sans le moindre motif valable.

M. Strauss-Kahn a demandé à la Commission et au Conseil *« une réaction solidaire et rapide »*, incluant l'étude de mesures de rétorsion pour le cas où la menace qui pèse sur les produits plats se concrétiserait. La Commission, l'Espagne, l'Allemagne ont soutenu cet appel, sans qu'on puisse parler d'une mobilisation pour défendre les intérêts communs.

Autre dossier examiné par les ministres du commerce extérieur, celui du renouvellement de l'Accord multifibres (AMF), qui organise, dans le cadre du GATT, les importations de produits textiles et d'habillement en provenance des pays *« à bas coûts de revient »*. Le démantèlement de l'AMF, c'est-à-dire le retour au droit commun du libre-échange, constitue la principale revendication des pays du tiers-monde dans l'Uruguay Round. Un projet allant dans ce sens, et prévoyant donc une libéralisation des échanges échelonnée sur dix ans, a été mis au point durant la négociation. Mais, faute de conclusion de l'Uruguay Round dans les délais prévus initialement, l'AMF a été prorogé en juillet 1991 pour dix-huit mois.

Il faut maintenant prévoir une nouvelle prorogation. Les Douze ont donné à la Commission un mandat dans ce sens, un peu moins restrictif que ne le souhaitait M. Strauss-Kahn, mais bien plus que ne l'entendent les pays producteurs du tiers-monde, appuyés par plusieurs Etats de la CEE. Conformément aux dispositions de l'AMF, les quotas d'importation fixés pour les produits sensibles continueront à être légèrement relevés chaque année. M. Strauss-Kahn, faisant valoir que ces garde-fous n'avaient souvent pas été respectés l'an passé, demandait que les quotas soient gelés.

PHILIPPE LEMAITRE

SANTÉ

Dénonçant la « confusion des pouvoirs »

Le CNPF menace de se retirer du conseil d'administration de la CNAM

Les administrateurs salariés de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) ont fraîchement accueilli, mardi 6 octobre, les propos de M. Jean-Louis Giral, vice-président (CNPF) de la CNAM, s'interrogeant sur un éventuel retrait de la délégation patronale de cette instance. Dans un entretien publié, le même jour, par *Impact Médecin*, M. Giral s'est *« interrogé sur sa présence »* au sein du conseil d'administration de la CNAM, où règne, selon lui, *« la confusion des pouvoirs et des responsabilités »*.

« L'Etat interfère sans arrêt dans sa gestion », a souligné l'ancien président de la commission des affaires sociales du CNPF, en assurant que *« la CNAM avait besoin d'un électrochoc salutaire »* dont *« le retrait de la délégation patronale pourrait être le signal »*.

En attendant que le CNPF se prononce officiellement sur son retrait lors du prochain conseil d'administration de la CNAM, le 13 octobre, les administrateurs salariés ont rappelé que la solution des problèmes de l'assurance-maladie ne résidait *« certainement pas dans la politique de la chaise vide »*.

□ **Air Inter : grève d'un syndicat de pilotes, mais trafic normal.** – L'Union syndicale des personnels navigants techniques (USPNT), l'un des trois syndicats de pilotes et mécaniciens d'Air Inter, a annoncé qu'elle appelait à quarante-huit heures de grève mercredi 7 et jeudi 8 octobre. Selon la direction de la compagnie, ce mot d'ordre ne devait avoir, toutefois, *« aucune incidence sur le trafic »*, qui devait être assuré *« à 100 % »* ces deux jours. L'USPNT indique que cet appel à la grève est justifié par la *« défense de l'accord d'entreprise qui régit les conditions de travail et l'évolution des carrières »* des navigants techniques dans la compagnie.

INDICATEURS

ALLEMAGNE

• **Commandes aux entreprises : – 0,4 % en août.** – Les commandes passées aux entreprises allemandes ont diminué de 0,4 % au mois d'août, a fait savoir le ministère allemand de l'économie mardi 6 octobre. Sur un an, la baisse atteint 6 %. Selon le ministère, cette tendance s'explique par une diminution des commandes sur le marché intérieur (– 0,5 % en août), alors que celles passées depuis l'étranger restent stables, à l'exception du secteur automobile, dans lequel les commandes diminuent.

FRANCE

• **Croissance : + 0,1 % au deuxième trimestre.** – Selon les résultats détaillés des comptes nationaux publiés par l'INSEE mardi 6 octobre, la croissance du PIB marchand a atteint 0,1 % au deuxième trimestre, après 1 % entre janvier et mars. Seuls, les échanges extérieurs ont apporté une contribution positive à la croissance au deuxième trimestre, tandis que la consommation des ménages a diminué de 0,2 % (après + 0,4 % au premier trimestre). Dans le même temps, les Français ont vu leur pouvoir d'achat augmenter de 0,6 %, ce qui a entraîné une forte hausse de leur épargne brute à 13,1 % du revenu (après 12,4 %). Quant aux entreprises, leur taux d'autofinancement a dépassé 100 % au deuxième trimestre ; compte tenu de la nouvelle diminution de leurs investissements, elles dégagent actuellement une capacité de financement.

RFC

EUROTUNNEL S.A.
112, avenue Kléber - B.P. 166 - Trocadéro
75770 PARIS Cedex 16
Société Anonyme au capital de 5.329.357.730 francs
R.C.S. Paris B 334 192 408
Siège social à l'adresse ci-dessus



EUROTUNNEL P.L.C.
Victoria Plaza, 111 Buckingham Palace Road,
LONDRES SW1W OST
Immatriculée en Angleterre
et au Pays de Galles sous le N° 1960271
Siège social à l'adresse ci-dessus

RAPPORT SEMESTRIEL D'EUROTUNNEL

LETTRE AUX ACTIONNAIRES

le 2 octobre 1992

Cher actionnaire,

Cette lettre qui accompagne notre rapport semestriel sur l'avancement du Projet fait le point sur les principaux développements contractuels et financiers intervenus depuis le mois de mai dernier. Vous avez certainement eu connaissance par la presse, jeudi dernier, de la décision rendue par le tribunal d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale. Cette décision a confirmé l'opinion très ferme d'Eurotunnel qu'elle n'aurait pas dû être contrainte, en avril dernier, à effectuer des paiements intérimaires mensuels de FRF 250 millions et de £ 25 millions à TML en acompte de réclamations concernant les équipements fixes. Au 1er août, Eurotunnel avait versé au total l'équivalent de FRF 2 milliards. Cette somme est dorénavant détenue par TML pour le compte d'Eurotunnel. C'est une confirmation très satisfaisante de notre point de vue et cette décision d'arbitrage est sans appel.

Les conclusions du Comité d'Experts, au printemps dernier, concernaient le sérieux désaccord entre Eurotunnel et TML sur les montants dus à TML pour les équipements fixes des tunnels et des terminaux, qui, avec le matériel roulant, constituent un système de transport complet. Le Comité d'Experts a confirmé le caractère forfaitaire de cette partie du Contrat. Il a néanmoins substitué un concept de réclamation globale au principe habituel de réclamation au cas par cas, prévu au Contrat. Il a de surcroît astreint Eurotunnel à un paiement intérimaire mensuel pour une période illimitée, sauf à ce que (a) les deux parties en décident autrement, (b) s'accordent sur le prix des travaux ou (c) s'en remettent au Comité d'Experts. Eurotunnel a contesté et soumis à l'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale le pouvoir du Comité d'Experts d'imposer un financement intérimaire, ainsi que les principes selon lesquels le prix des équipements fixes doit être déterminé dans le cadre du contrat à forfait.

Par la suite, fin mai, Eurotunnel a proposé à TML, dans le cadre d'un règlement d'ensemble, un paiement conditionnel en argent liquide concernant les équipements fixes à un prix supérieur de 60% au prix prévu au Contrat, soit, en prix 1985, environ FRF 9,8 milliards contre FRF 6,2 milliards. TML a rejeté cette offre et, après de nouvelles discussions, a requis le 24 juin 1992, par la saisine 1/92, le Comité d'Experts de déterminer le prix des équipements fixes. Comme le tribunal arbitral de la Chambre de Commerce Internationale avait été saisi auparavant pour déterminer les principes de fixation de ce prix, Eurotunnel a demandé au Comité d'Experts de surseoir à statuer dans l'attente de l'arbitrage, et a soumis également cette question aux Arbitres. Le Comité d'Experts n'a pas accédé à la demande d'Eurotunnel.

Après avoir reçu leurs soumissions, le Tribunal d'Arbitrage a, en raison de l'urgence, entendu les parties en audience finale les 3 et 4 septembre sur le financement intérimaire et la suspension de la procédure 1/92 auprès du Comité d'Experts. Mercredi dernier, les Arbitres ont rendu leurs décisions sur ces deux questions. Concernant la troisième demande sur les principes de fixation du prix des travaux, les audiences commenceront vers la fin de l'année. Une décision n'est pas attendue avant le printemps prochain.

En ce qui concerne le financement intérimaire, les Arbitres ont estimé que la décision du Comité d'Experts était "erronée en droit, injustifiée par la preuve, et, de ce fait, par la lettre et l'esprit du Contrat". Ils ont en conséquence infirmé cette décision et précisé que les FRF 2 milliards déjà versés seront détenus par TML pour le compte d'Eurotunnel en compensation des montants qui pourraient être dus et payables pour les équipements fixes, au-delà du montant forfaitaire fixé par le contrat.

En ce qui concerne la saisine 1/92 du Comité, les Arbitres ont estimé que, même s'ils en avaient la compétence, ils n'avaient pas à enjoindre formellement à TML de suspendre son recours auprès du Comité. Cependant, les Arbitres ont demandé au Comité et aux parties de veiller à ce que la procédure auprès du Comité ne mette pas en cause les principes contestés devant le Tribunal Arbitral (principes de détermination du prix des équipements fixes) et n'engagent pas les parties dans des décisions susceptibles d'être infirmées par une décision ultérieure des Arbitres sur ces questions.

Depuis la lettre aux actionnaires du 11 mai, Eurotunnel a poursuivi sans relâche ses négociations avec TML, en essayant de résoudre toutes les divergences dans le cadre d'un règlement global. En effet, en plus des réclamations liées aux équipements fixes, Eurotunnel a intégré dans les négociations les réclamations et contre-réclamations, aussi bien en ce qui concerne les travaux en dépenses contrôlées (les tunnels), les terminaux français et britannique (travaux à forfait), que la commission au titre de la fourniture du matériel roulant. Eurotunnel a également négocié un nouveau programme contractuel d'achèvement à décembre 1993, soit six mois plus tard que la dernière date-objectif établie en janvier 1990, ainsi qu'un protocole d'accord pour établir les principes de la coopération nécessaire entre le Constructeur et Eurotunnel pendant les opérations de réception et d'essais indispensables pour assurer un achèvement échelonné du projet.

Entre mai et août, tous les différends entre Eurotunnel et TML ont ainsi fait l'objet de négociations. Au 13 août, toutes les questions se rapportant aux travaux en dépenses contrôlées ainsi qu'aux deux terminaux avaient été résolues et entérinées. Eurotunnel et TML étaient parvenus à un protocole d'accord sur tous les autres sujets, avec très peu de points encore en suspens, bien que le prix correspondant n'eût pas encore été arrêté. Une réunion avait été prévue le 13 août pour parapher ce protocole d'accord avec l'intention déterminée de parvenir à un accord final avant la fin septembre. Eurotunnel a paraphé ce protocole, TML s'est rétracté. Depuis, des tentatives répétées de la part des deux parties pour établir un rapprochement n'ont pas abouti. L'offre d'Eurotunnel de règlement en argent liquide n'a pas augmenté de façon significative depuis le mois de mai, mais dans le cadre de ce "traité de paix" d'ensemble, il a été également proposé d'autres instruments de paiement sous réserve de l'approbation préalable des actionnaires sous forme de diverses combinaisons d'actions et d'obligations (subordonnées, coupon zéro, convertibles en actions ou remboursables). Même dans le cas d'une conversion totale des instruments proposés, à aucun moment la participation des constructeurs n'aurait dépassé 10 % du capital. Les propositions d'Eurotunnel n'ont pas été acceptées par TML.

Dans ce contexte, Eurotunnel n'est pas en mesure aujourd'hui de présenter à ses actionnaires une proposition d'émission de nouvelles actions ou de titres pour aboutir à un règlement. Si aucun accord n'est trouvé, TML devra continuer à respecter ses obligations telles que prévues au Contrat. Les réclamations, les ordres de modifications et toutes autres divergences devront être résolus par le Comité d'Experts et, si nécessaire par arbitrage. En l'absence d'un règlement, la date d'achèvement reste incertaine, aux alentours de la fin de 1993.

Naturellement, les banques d'Eurotunnel ont suivi cette situation avec la plus grande attention. Les Banques-Agents et la Banque Européenne d'Investissement (BEI), conseillées par leurs juristes, leurs experts techniques et par le Maître d'Œuvre indépendant ont suivi de très près toutes les étapes de ces négociations, depuis le droit de tirage de FRF 5 milliards accordé en mai dernier par le syndicat bancaire, malgré le non-respect de certaines conditions d'utilisation de ces crédits, et l'incertitude créée par la décision du Comité d'Experts en mars. Lors d'une réunion avec Eurotunnel et TML, le 24 août dernier, les Banques-Agents et la BEI ont fait savoir qu'elles trouvaient l'offre d'Eurotunnel très généreuse et qu'elle ne devait pas être augmentée, tout au moins sans un audit technique exhaustif, auquel TML n'a jamais voulu se soumettre.

Jusqu'ici aucun accord autre que ceux négociés pour les tunnels et les terminaux n'a pu être trouvé, malgré les efforts d'Eurotunnel. Les accords sur les terminaux et les tunnels ne coûtent à Eurotunnel que FRF 50 millions (prix 1985) de plus que la dernière estimation. Avec l'inflation et les intérêts, le coût total du projet jusqu'à l'achèvement fin 1993 augmente de FRF 80 millions, soit moins de 0,1 %. L'offre de paiement comptant d'Eurotunnel pour tous les dossiers non réglés ne dépasse pas les prévisions présentées au printemps dernier.

Au cours du mois de septembre, pendant que se poursuivaient les discussions avec les dix constructeurs français et britanniques qui contrôlent TML, Eurotunnel a étudié avec ses banques les nouvelles prévisions financières du projet (investissements et frais financiers) jusqu'à l'achèvement, ainsi que la marge d'exploitation disponible pour le service de la dette après la phase d'ouverture progressive, imposée à présent par les retards du matériel roulant. Les coûts d'achèvement comprennent à la fois les intérêts et les coûts des effectifs croissants d'Eurotunnel en vue de l'exploitation. Plus la date d'ouverture sera tardive, plus les coûts supportés avant l'ouverture seront élevés. Cependant les coûts dans leur ensemble restent pratiquement inchangés par rapport à ceux présentés dans le rapport annuel.

Le rapport semestriel indique que les circonstances entraîneront probablement une montée en puissance progressive de l'exploitation au cours de 1994 et, dans une moindre mesure, de 1995. Cette estimation paraît aujourd'hui à Eurotunnel raisonnablement prudente.

Tant que le conflit actuel avec TML n'aura pas abouti, il est difficile de fixer une date d'ouverture, mais les travaux se poursuivent en vue d'une ouverture le 15 décembre 1993. D'ici avril 1993, les travaux seront pratiquement achevés et le système sera en cours de réception.

Eurotunnel estime toujours, sous réserve du soutien des banques, qu'elle dispose de fonds suffisants pour achever le projet et commencer l'exploitation commerciale. Ce point de vue est confirmé dans les dernières projections des banques (le "Cas Bancaire"). Néanmoins, celles-ci qui intègrent la baisse de revenus résultant de la montée en puissance progressive du trafic et des estimations plus prudentes sur la croissance des revenus et sur la date d'ouverture, mettent Eurotunnel en situation de défaillance potentielle au titre de la Convention de Crédit. Les Banques-Agents ont notifié, le 30 septembre, que le syndicat bancaire consentait, à la majorité requise, une nouvelle dérogation de tirage valable jusqu'au 30 novembre 1992. La durée relativement brève de cette dérogation a pour but de permettre au syndicat de recevoir et d'étudier les plans de financements supplémentaires proposés par Eurotunnel avant de consentir à des dérogations plus longues. La plupart des prévisions les plus récentes indiquent qu'Eurotunnel aura à rechercher d'autres sources de financement, y compris auprès des actionnaires, entre 1994 ou 1995, après la mise en service du Tunnel.

Il convient de rappeler que la période d'exercice des bons de souscription émis en 1987 s'achèvera le 15 novembre 1992. Les bons non exercés à cette date expireront et deviendront sans valeur. De plus amples détails sont donnés à la page 6 du rapport semestriel.

En résumé, Eurotunnel poursuit les négociations en vue d'un règlement global de tous les différends avec TML. Eurotunnel restera très ferme sur les obligations contractuelles de TML de mettre tout en œuvre pour achever le projet. Cet automne, le Tribunal Arbitral de la CCI débutera ses audiences sur les principes de fixation des prix à forfait des équipements fixes et la Chambre des Lords sera également amenée à décider si les tribunaux britanniques ont compétence pour empêcher TML de rechercher des solutions extra-contractuelles (arrêt des travaux...). Pendant cette même période, Eurotunnel examinera avec ses banques les conditions d'utilisation des FRF 72,76 milliards de crédits qui lui ont été accordés, ainsi que les alternatives pour financer la société pendant la période de montée en puissance du trafic depuis l'achèvement du projet jusqu'à la date où la trésorerie deviendra positive. Après l'ouverture, la quasi totalité de la trésorerie d'Eurotunnel sera consacrée au service de la dette, intérêts et principal.

Eurotunnel poursuivra également ses discussions avec les gouvernements français et britannique, et les deux compagnies de chemin de fer, au sujet des surcoûts occasionnés par les retards et par les exigences en matière de sécurité et de sûreté, qui vont au-delà du justifiable. Eurotunnel insiste sur un traitement conforme à la Concession et aux règles de la concurrence. Les discussions ont progressé et Eurotunnel informera ses actionnaires de toute évolution significative dans ce domaine.

L'achèvement du projet est proche. Eurotunnel a été réconforté par le résultat favorable de l'arbitrage. A ce stade d'avancement, notre volonté d'aboutir est plus ferme que jamais. Un grand ouvrage s'achève et un service de grande qualité se met en place, pour apporter aux économies européennes le progrès que constitue le lien fixe et les avantages qu'il offre.

Cette lettre fait partie du rapport semestriel au 30 juin 1992.

André Bénard
Président du Conseil
Président d'Eurotunnel S.A.

Sir Alastair Morton
Président du Comité Exécutif
Président d'Eurotunnel P.L.C.

COMPTES SEMESTRIELS

Les informations présentées constituent un résumé des comptes combinés du Groupe qui résultent de la consolidation horizontale des comptes d'Eurotunnel S.A. et de ses filiales, et des comptes consolidés d'Eurotunnel P.L.C. Dans les comptes combinés, tous les coûts et revenus en relation avec le Projet sont immobilisés soit par transfert du compte de résultat, soit par imputation directe aux immobilisations. Les comptes ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France ou au Royaume-Uni, selon la méthode du coût historique et dans la perspective de la continuité de l'exploitation. La validité du principe de la continuité de l'exploitation dépend, comme il en est fait mention au rapport d'activité et à la lettre aux actionnaires, des conditions de résolution des litiges avec le constructeur, de la possibilité d'utiliser de manière continue les financements mis à disposition par les banques et de l'obtention de ressources complémentaires permettant d'assurer l'exploitation du système jusqu'au moment où le groupe générera des excédents de trésorerie. Dans l'hypothèse où ces problèmes ne seraient pas résolus de manière satisfaisante et où des ressources complémentaires ne pourraient être obtenues, le groupe Eurotunnel ne pouvant alors continuer ses activités, les comptes devraient faire l'objet d'ajustements qu'il n'est pas possible d'apprécier à ce jour, en particulier sur la réduction des actifs à leur valeur de réalisation et sur la prise en compte de tout passif éventuel. Les commissaires aux comptes et les auditeurs ont émis une attestation qui fait référence aux incertitudes liées à la continuité de l'exploitation.

TABLEAU D'ACTIVITE COMBINE DU GROUPE EUROTUNNEL

	(FRF millions)		
Analyse de l'Actif immobilisé au 30 juin 1992	30 juin 1992	31 décembre 1991	30 juin 1991
Coûts du contrat de construction	36.701	31.381	27.470
Acquisition de terrains en concession	288	271	247
	36.989	31.652	27.717
Coûts de financement et charges nettes d'intérêt	9.815	7.751	5.985
Frais généraux	8.375	7.436	6.207
	18.190	15.187	12.192
Avances et acomptes	479	403	246
Immobilisations propres nettes	916	1.105	1.443
	1.395	1.508	1.689
Total de l'Actif immobilisé	56.574	48.347	41.598

Pour recevoir le Rapport Semestriel d'Eurotunnel, écrivez à RFC, 120 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

INFORMATIONS ACTIONNAIRES PAR MINITEL : COMPOSEZ 3615 EUROTUNNEL

هكذا من الأصل

LE MONDE DES CARRIÈRES

ADPEJ recrute

PROFESSEURS EXPÉRIMENTÉS

de sciences physiques, EPS et IVRIT, angl., fr. Se renseig. au : 42-06-53-71.

AGENCE DE PUBLICITÉ par l'objet recherche

VRP EXCLUSIFS

Sur Normandie et Ile-de-France. Env. lettre, CV, prét. à : IDEACTION BP 513 27135 Verneuil-sur-Avre.

ASSOCIATION Centre de Paris recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

bonne sténo-dactylographe, ordonnée et méthodique. Disponible. Envoyer CV et photo à LE SIÈCLE, 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

FÉDÉRATION NATIONALE du secteur INSERTION recherche

CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Interne (1 000 adhérents) et externe. Revue, bulletins, ouvrages, manifestations, presse... Rattachement au dir. gén. Grande autonomie. Expérience du secteur social ou associatif. Lettre et CV à : FNARS, 76, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

GROUPEMENT PROFESSIONNEL (PARIS-8e)

Recherche

1 SPÉCIALISTE FISCALITÉ DES ENTREPRISES ET FISCALITÉ INTERNATIONALE

(Formation ENI de préf.) Anglais souhaitable

Env. CV et prét. au MONDE PUBLICITÉ sous n° 8577 15-17, rue du Col.-Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15.

LE PACT-ARIM 82

assure sur le Tarn-et-Garonne l'ensemble des activités du 1er réseau associatif national au service de l'habitat. Il recherche son

DIRECTEUR

de formation supérieure justifiant d'une compétence et d'une expérience dans ce domaine. Homme ou femme de terrain, capable d'encadrer une équipe de 10 salariés : qualité de contacts privé-public, motivation pour le projet de l'association, rigueur de gestion budgétaire.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à : Union régionale PACT-ARIM Midi-Pyrénées, 27, rue Valade, 31000 TOULOUSE.

RÉDACTEURS TECHNIQUES

Langue maternelle française. Bonnes connaissances en anglais. Diplôme d'ingénieur, spécialisés en transports ferroviaires. Postes à Mulhouse et à Nottingham.

S'adresser avec CV à : PRACTORIUS Sté de traduction multilingue, 1, place de la République, 68100 MULHOUSE. PRACTORIUS a également des bureaux à Nottingham et à Leeds (Angleterre) ainsi qu'à Fribourg (Allemagne).

Magazine mensuel régional généraliste recherche son

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT

Minimum 5 ans expérience presse écrite. Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo à : OBJECTIF AQUITAINE 28, cours du Médoc, BP 30, 33028 Bordeaux Cedex. Tél : 56-43-19-18.

RÉSEAU ASSOCIATIF NATIONAL AU SERVICE DE L'HABITAT

recherche

JEUNE MONTEUR D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

pour les plus démunis, utilisation micro (Excell), aptitudes administratives, disponibilité immédiate.

Envoyer lettre manuscrite + c.v. + photo + prétentions à : PACT ARIM 27, rue Valade, 31000 Toulouse.

ORGANISME DE FORMATION

recherche

INTERVENANT EN MARKETING CULTUREL. Tél. : (1) 42-40-42-88.

DEMANDES D'EMPLOIS

J. F., dynamique, 24 ans, vivant Côte ouest des USA. MBA : marketing management recherche poste au sein d'une entreprise représentée aux USA ou souhaitant s'y développer. M.-F Dayan, 19-1-415-928-2660, 1250 California Street, apt n° 4, San Francisco. Ca. 941009.

J.H., 30 a., diplômé 3e cycle sciences économ. et stat. (DEA économétrie). Opérationnel, sens et exp. des resp., initiatives, sens du conseil : dynamique, disponibilité, mobilité. Etudierait ttes prop. sérieuses. Contact entre 14 h-17 h. Tél. : 47-29-87-69.

MANAGER DE PROJET

26 ans, trilingue (anglais, français, allemand), diplôme en commerce international de l'Université de Wisconsin, USA, (bac + 5), deux ans et demi d'expérience comme manager de projet auprès du dirigeant d'une grande société allemande, recherche un poste en : marketing/import-export des biens de consommation ou controlling, audit/organisation. S'adresser à M. Thelen, Schulstr. 9-17, Whg. 90, D-6700 Ludwigshafen

---

RESPONSABLE PRÊT-A-PORTER (6 ANS D'EXPÉRIENCE)

- Rompu aux négociations fournisseurs.
- Promotion des enseignes (contact avec les médias).
- Formation des commerciaux
- Supervision des magasins.

Appréciant fortement la négociation et le contact clientèle.

Recherche poste similaire sur Paris, RP. Tél. 47-43-05-05 après 18 h.

AIDE-COMPTABLE

Bac G2, 3 ans d'expérience en cabinet d'expertise, recherche poste similaire en cabinet ou entreprise. Tél. : 43-52-15-97.

ASSISTANTE DE DIRECTION GÉNÉRALE, tril. (angl, esp.), 29 ans, recherche poste. Tél. : 45-77-63-52.

Dame française rech. ménage 14 h à 19 h 4 jours par semaine. Ecrire n° 477. Centrale d'annonces, 121, r. Réaumur, Paris 2e.

Docteur en maths appliquées, 54 ans, statist., prévision, gestion, planif. rech. opérationnelle. Exp. conseiller techn. inter. enseign., recherche poste ou vacation ds IUT ou école sup. 46-63-36-10.

J.F. niveau BTS action commerciale cherche emploi département 64 ou 40. Libre de suite. Tél : 59-67-60-52

J.H. 35 ans, sér. référ., dix ans expér. bancaires et financ., part. maîtrise marchés financ. et produits patrimoniaux, étudie ttes proposit. Tél : 40-55-02-39.

VOS BESOINS :

résolution des problèmes liés aux matériaux (chimie, métallurgie, mécanique, corrosion).

MES OBJECTIFS :

optimisation de l'utilisation des matériaux.

MON PROFIL :

25 ans. Dipl. DESS instrumentation et méthodes physico-chimiques d'analyse de la faculté d'Orsay. Ecr. Le Monde Pté, n° 7142 M, 15-17, rue du Colonel-P.-Avia, 75015 Paris qui transm.

F. 42 ans, sérieuse, cherche emploi RESPONSABLE DE MAGASIN de prêt-à-porter ou autre, portefeuille clientèles assuré. Très bonne commerçante. 25 a. exp. De préf. Paris ou banlieue sud. Temps disponible. Libre de suite. Tél. : 69-96-76-69 ap. 15 h.

Homme terrain : constitution de structures de vente France export. Recrutement format, animat., encadrement d'équipes commerciales, spécialiste industrie pharmaceutique, et imprimerie édition. Etudie prop. Résultat assuré. Tél. : 46-23-80-38.

J.F. 28 ans TRILINGUE angl., arabe, 4 ans exp. prof. Excellente connaissance MOYEN-ORIENT ch. poste assistante export ou commerciale export. Tél. : 45-18-12-85.

J.F., 30 a., tril. angl.-esp., DESS droit affaires, exp. adj. de dir., rel. publiques, cherche poste tps part. Tél. : (1) 45-42-61-18.

J. F. 37 a. ch. emploi documentaliste photo ou assistante secteur artistique CE. Exp. sect. communicat., culturel, microinformatiq. audiovisuel. 43-49-13-52.

Femme, 40 ans, recherche POSTE RESPONSABLE D'ACHATS ou RESPONSABLE BOUTIQUE « LUXE ». Expérience 20 ans dans les achats, la négociation et la gestion des stocks. Tél : 80-23-21-11

Prof. anglais certifiée rech. poste privé mi-temps. Ecrire au Monde Publicité sous n° 8576, 15/17, rue du col.-Pierre-Avia, 75902 Paris cedex 15.

Quelle société industrielle recherche un

MARKET DEVELOPMENT MANAGER EN EUROPE

Mes domaines d'intervention :
Acquisition et fusion, « Keys accounts », création de structures commerciales et techniques.

Mon profil :
25 ans de savoir-faire d'ingénierie (générale et électronique) associé à la gestion technique, commerciale, marketing et projet.

Mes connaissances linguistiques :
Anglais, Allemand, Français et Néerlandais (professionnel).

Prière de contacter : John R. Williams. Tél./Fax (33) 61-49-67-79
4, impasse des Capelles, 31100 Toulouse – France

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

F. 40 ans – 3e cycle sciences humaines, expérience enseignement, journalisme, médico-social.
RECHERCHE : poste ressources humaines, formation, communication, édition, presse médicale. Paris R.P. (Section BCO/JC 2286)

J.F. 45 ans – Sciences-po. éco., anglais, allemand, russe généraliste exp. 20 ans missions de réflexion à caractère prospectif et stratégique (études diagnostic actions de communication, travail de synthèse), animation groupes de travail négociations, grande capacité rédactionnelle.
RECHERCHE : poste assistante ou attachée de direction temps partiel accepte Paris-R.P. (Section BCO/JC 2287)

H. 42 ans, INGÉNIEUR – 12 ans exp. informatique de gestion, direction de projets, service et consultants (SS II), compétences en management, conseil, organisation, conduite de projets, formation, relations commerciales entreprises, suivi dévelop. connaissances : IBM, gros et mini syst. Merise, Axial, SDMS, sécurité des syst., contrôle qualité logiciels...
RECHERCHE : direction info ou resp. domaine ou consultant (SS II) Paris-R.P. (Section BCO/JC 2288)

JURISTE – 30 ans, capacités relationnelles, bac + 5, spécialisée en droit des affaires, banques et finances, 3 ans expérience prof. (secteur bancaire et immobilier).
PROPOSE : de créer et assurer le suivi juridique de vos sociétés, négocier et rédiger vos contrats et résoudre vos questions liées à la fiscalité. (Section BCO/JC 2289)

F. 52 ans – Etudes supérieures : DUFA sciences humaines, connaissance de l'anglais, formatrice généraliste : communication créativité entretiens et conduites de réunion bilan d'évaluation et d'orientation, relations extérieures avec les différents partenaires, mise en œuvre et gestion d'actions de formation.
RECHERCHE : poste responsable de formation, R.P. déplacements possibles. (Section BCO/JC 2290)

SPÉCIALISTE DE LA COMMUNICATION D'ENTREPRISE et relations publiques, relations presse – 43 ans, de formation sciences po. et EFAP. anglais courant, 15 ans expérience prof. multi secteur.
SOUHAITE : apporter créativité, rigueur et compétence à entreprise de préférence PME pour poste de responsable de communication et relations publiques internes et externes. (Section BCO/AB 2291)

JEUNE DIPLÔMÉE – 24 ans – formation ESC Bordeaux option marketing + 3 mois université écossaise – maîtrise logiciels d'informatique – dernières expériences : stage export dans banque, chargée d'études secteur BTP, assistance chef de produit dans société de peintures.
RECHERCHE : poste marketing dans société à caractère industriel, Paris et R.P. (Section BCO/JC 2277).

CADRE TECHNIQUE – gestion production, technique économique et financière – organisation et restructuration services production et technique, relations humaines et sociales GPAO grande capacité d'adaptation – disponibilité – mobilité – homme de terrain, de management et de communication – rigoureux sachant dynamiser et motiver les équipes – 43 ans – espagnol, portugais.
RECHERCHE : direction usine production ou technique (Section BCO/JV 2278).

DIRECT. INTERNATIONAL – 36 ans – ISG maîtrise Eco – licence droit – 6 ans ing. commercial – 3 ans directeur général centre profit Scandinavie – 3 ans directeur international (sté nationalisée) adjoint – venture en Russie, Asie Sud-Est et CEE – 1 an directeur centre expo intern.
RECHERCHE : poste France ou Asie (Section BCO/MB 2279).

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Le Monde SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

UNIQUE, MAISON 45 m²
13, rue des Fontaines-du-Temple sur place 13 h 30-16 h 30 merc. 1 050 000 F. - 40-72-77-87

5e arrdt

Part. vd rue TOURNEFORT studio 30 m². Ancien, ravalé, vue dégagée, cuis., bns, cave. RDV. Tél. : 43-26-40-66. Prix : 820 000 F.

6e arrdt

Abbaye St-Germain, calme, sup. 160 m², pl. soleil, rare. Serge KAYSER 43-29-60-60.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
URGENT cause décès, studio 23 m², bains, kitchenette. 600 000 F à débat. 48-69-64-04.

7e arrdt

MÉTRO VANEAU GD STUDIO, tt cft. Bel imm., poutres apparentes, beaucoup de charme. 930 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43.

Part. vend ATELIER entièrement rénové. Mo BAC. 5e étage sans ascenseur. 1 900 000 F. Tél. : 45-44-56-85.

8e arrdt

LIÈGE 2 PCES
Parfait état, dans bon imm. Px 950 000 F. CASSIL 45-66-43-43.

11e arrdt

NATION près Mo, immeuble brique, studio, coin cuis., tout confort, 3e ét. sur rue. 295 000 F créd. 43-70-04-64.

PLACE VOLTAIRE
Bel imm. SPLENDIDE 2 P. cuis., w.-c., bains, 1er ét. s. rue et cour, 685 000 F CRÉDIT. 43-70-18-00.

14e arrdt

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE. Superbe appt en DUPLEX + TERRASSE + park., 113 m², prestations de GD STAND. 2 600 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE 45-66-43-43.

ALÉSIA MAISON
300 m² à décorer, jardin. Px 7 000 000 F. 43-29-76-07.

PROCHE MONTSOURIS, bel imm. 140 m² + JARDIN. 3 950 000 F. 45-46-28-25.

RUE GAZAN
Particulier vend dans immeuble standing, face entrée du parc Montsouris. COQUET 2 PCES 40 m² Cuisine, salle de bns aménagée. Tt confort. Rangements. Ht plafond. Parquet. Vue sur jardin. Digicode. Gardien porte blindée. Excellent état. Prix : 1 450 000 F Tél. : 48-83-83-28 ou 43-22-95-92.

S/PARC MONTSOURIS
100 m², balcon, parking imm. stand. 45-89-49-34.

15e arrdt

DUPLEX DE CHARME
Imm. anc., 4 pces, terrasse, 4e étage, 1 800 000 F.
NOTAIRE 44-77-37-63

17e arrdt

URGENT. Part. vd dans résidence service 2 à 3 P, tt. cft., 51 m² + terrasse et jard. clos arboré 33 m². Pkg. 2 400 000 F ou viager. 46-41-09-01 matin et soir.

18e arrdt

EXCEPT. MONTMARTRE Maison, 4 chbres, dble liv. + petite terr 45-56-02-02.

JUNOT idéal pied-à-terre, studio 38 m², 690 000 F. 45-56-02-02.

19e arrdt

OURCQ
4 p., tt cft + loggia. Résidence stand., 12e ét., vue imprenable, park. 1 800 000 F. FONCIA 43-87-07-65.

20e arrdt

Récent en duplex, 2 pces, terrasses, box, dernier ét. 43-25-81-64.

78 - Yvelines

LE CHESNAY PARLY 2
Part. vd 2/3 Pces. 61 m² terras. dernier ét. S.-O. très clair, parfait état, asc. Px : 835 000 F. T. : 43-75-64-36 soir.

92 Hauts-de-Seine

92 RUEIL-MALMAISON
Appt 80 m² dans immeuble standing, 4e et dernier étage avec ascenseur, terrasse 16 m², beaucoup de charme, pans mansardés, 2 places parking en ss-sol, 5 mn du centre et du RER, pont de Neuilly 5 km. Prix 1 700 000 F. Tél. après 20 h : 47-52-17-83.

Province

BLOIS, APPT GD STANDING 128 m² ds Ens. résidentiel. 5 mn centre-ville. Ts commerces. Tél. pour envoi descriptif au : (16) 54-43-86-21.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS RÉSIDENTIEL
(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 P PARIS. Préfère RIVE GAUCHE. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-35-43 même le soir.

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt. chez notaire. - 48-73-48-07.

locations non meublées offres

Paris

Part. loue studio 35 m², mezzanine, chem., poutres. Rue de Verneuil, 7e, refait à neuf. Loyer : 4 500 F. libre de suite. T. : 30-82-27-14.

Près avenue Bosquet, gd 3 P. 80 m², entrée, gd séj. 2 chbres, cuis., s. bns, placards, 5e, asc. Clair, calme, 12 870 F chauffage inclus. 48-24-83-66. Soir et week-end, 42-40-35-94.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

MASTER GROUP
rech. apparts vides ou meublés du studio au 7 P. Pour CADRES, DIRIGEANTS de SOCIÉTÉS et BANQUES. 47, r. VANEAU, Paris-7e. Tél. : 42-22-98-70

Région parisienne

Collaborateur le Monde recherche pour sa fille, région Plaisir ou Les Clayes (78) grand studio ou petit 2 pces. Proche gare SNCF. 2 500 à 2 800 F CC. Tél. : 34-62-83-43. Jusqu'à 21 h.

maisons individuelles

La Celle-Saint-Cloud (78), maison 130 m² habit., séj. 40 m² de plain-pied sur jardinet sans vis-à-vis, 5 chbres. 1 570 000 F. De Havilland 46-02-60-60.

Part. vd maison à Fontainebleau, 125 m² hab., 7 pces, cuis. amén., 2 s.d.b., w.-c., chauf. gaz. Perf. état. 270 m² de terr. clos de mur. Px 1 780 000 F, étud. ttes propos. Tél. : (16) 50-64-05-97.

MAISON RÉNOVÉE
40 km d'Albi, 40 km de Rodez, 50 km de Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
pierre de pays, toit en lauses, 2 logs. tout conf., cheminée, 2 terrasses, 2 caves, jard. bord riv., entièrement meublé. PRIX 500 000 F à débattre
Téléphone région parisienne : 48-60-71-45
Téléph. sur place juillet-août (16) 65-99-46-37

propriétés

A SAISIR !
A 1 h de Paris direct aut. sud MONTARGIS, rég. pêche, chasse et golf. Ds un CADRE EXCEPTIONNEL
ANCIEN PRESSOIR
180 m² habit., tt ch. sur son PARC 1 800 m². Px 650 000 F. Créd. 100 % poss. Tél. 24 h/24. 7 j./7 : AIE (16) 38-85-89-62.

URGENT MUTATION
SULLY/LOIRE, 140 km Paris sud, PROXIM. GOLF et POLO dans ravissant village historique bord de Loire.
PPTÉ CARACTÈRE
clos murs, sal. séj. 70 m², 4 chbres, 2 bns, cuis., caves, dépend., jard. de curé av. verger. Px 1 180 000 créd. possible 90 %. Tél. 24 h/24 et 7 j./7 : AIE (16) 38-36-56-66.

villas

ESPAGNE, proche BENIDORM province d'ALICANTE. Part. vd villa récente, 135 m², séjour-salon, cuis. américaine, 3 chbres, 2 s.d.b., 2 w.-c. sur terr. arboré 750 m². Entièrement meublé. 580 000 F. Tél. : (16) 53-70-43-18.

Part. vend villa 25 km Limoges, 6 km lac St-Pardoux, séjour 42 m², balcon, chem., 2 chbres, s. de bns, w.-c., cuis. équip., ét. 2 chbres lamb., cab. toil., w.-c., s.-sol, chauff. cent., cave, terrasse 1 100 m², garage. Tél. : 55-71-02-69 et 55-58-19-66.

RAMATUELLE
à 5 mn des plages de Pampelonne VILLA sur terrain 1 600 m² vue sur mer. Prix : 2 500 000 F. LES BARRYS : 94-56-07-13

terrains

47 PROCHE AGEN
Part. vd 3 parcelles de terrain C.U. fait pour 93. 1 600 m² et + 150 000 F la parcelle. T. : (16) 76-98-59-83

viagers

15e, près 7e arr. Part cède viager occupé 1 tête. Très beau 70 m², 7e ét., asc. 750 000 F + rente. Tél. : 43-06-60-57.

GRANDS APPART. OCCUPÉS DANS SITES EXCEPTIONNELS
C.E.V. : 42-68-05-43

boxes - parking

Vends box fermé Paris-9e, 1er sous-sol, surf. 20 m², fermeture électronique. Prix : 190 000 F à débattre. Tél. : 34-48-82-27.

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

bureaux

Locations

UNE OPPORTUNITÉ EN RFA 1 120 m² dispo. dont 240 m², bureaux à partir du 1-10-92 extensibles à 3 500 m². Situation idéale à Limburg. 60 KM DE FRANCFORT SUR A3, 170 KM DE L'EX-RDA Dispo, d'un Team parlant français. Pour info compl. FAX : (19) 49-64-31-52594

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-60

MÜLLER International
44-89-82-82
PARIS 16e HOTEL PARTICULIER
Rue de Presbourg Vue Etoile – 200 m²

Ventes

Près OPÉRA 150 m² divisés en 7 BURX dans imm. ancien. 2 800 000 F. 43-80-26-08.

Cœur vieux Montpellier, à vendre local à rénover, 240 m², lumière, espace. Pour atelier, bureaux, salle gym, danse, etc. 700 000 F. (1) 40-30-16-80.

boutiques

Locations

Marché Mouffetard
Propriétaire loue boutique. Libre 80 m² s/sol 50 m², monte-charge, vitrines sur toute façade 10 m. Tél. : 43-36-76-91

locaux commerciaux

Locations

BOUTIQUE Mo COURCELLE 50 m². Bail : 3, 6, 9 Loyer trimestriel 10 000 F/cc Tél. : 46-22-02-02 Reprise 180 000 F

fonds de commerce

Locations

Près BOIS DE VINCENNES
Bar-rest. Brasserie en SARL situat. except. Bon CA (burx, comm. appts...) Salles 96 pl. Matériel et agencement récents. Loyer fonds 7 200 F + Appt. Px : 8,5 MF + financement assuré. Repr. créd. poss. 43-68-01-39.

Ventes

Recherchons CONSULTANT confirmé pour rachat CABINET DE RECRUTEMENT sur le 95. Ecrire sous réf. 5172 à OBIWAN - 10, rue de la Victoire, 75009 PARIS qui transmettra.

VALMOREL-LA-BELLE (73)
Vend fond au bail, ts commerces, centre station de ski, rue piétonne. Surface 2 × 28 m², hiver-été. Prix intéressant. Tél. dom. : 79-09-89-43

L'AGENDA

Cours

ÉLÈVE HEC
Donne cours de math., d'esp. et de français. Tous nivx jusqu'au classes préparat. (exp. enseig.). Tél. : 45-56-08-86.

COURS D'ARABE
Ts niv. jour, soir, samedi ; enfants mercredi, samedi. Inscrp. AFAC 42-72-20-88.

ECOLE DE RATTRAPAGE
Petits groupes 6e à 3e Préparation aux écoles professionnelles. Tél. : 45-31-68-95.

Pour élève de première S recherchons étudiante pr répétitions en physique et chimie. 2 × 1 h par sem. Mo Etoile. Tél. (le soir) : 42-67-29-52.

Échanges

Etudiante cherche à Paris chambre en échange de baby-sitting ou cours de soutien fr., all., angl. Tél. : (16) 50-09-84-08.

garages

SOCIÉTÉ NOUVELLE GARAGE DU BOURNAIRE
Mécanique générale Toutes marques Carrosserie, Peinture Station diagnostic Facom Magasin d'accessoires
Gérant E. LAWSON 1, rue du Bournaire 92230 GENNEVILLIERS TÉL. : 47-98-39-65

Vêtements

COMPTOIR PARIS
Votre spécialiste du cuir
C.C. Beau Sevran 93270 Sevran Tél. : 43 85 19 00

Vacances, tourisme, loisirs

Hôtel Résidence Anglet. Biarritz-Parme : 70 stud. appt : kitchnette, t.v. satel., tél. direct, pisc., tennis, practice golf filet, squash, hammam, sauna, s. muscul., rest. bar. Tél. : 59-52-87-65. Fax : 59-63-59-19. Soirée étape : 250 F.

HOME D'ENFANTS
JURA
(Jura 900 m altitude près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe s., confortablement rénovée. 2 ou 3 enfts par chbre avec s. de bns, wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts, idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collect., peinture s/bois, tennis, poney, initiat., échecs, fabric. du pain. 2 080 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

En Bourgogne, aux portes de la Bresse, à quelques minutes des vignobles, la petite ville de Verdun-sur-le-Doubs sera une étape pour vos excursions. Un lieu paisible au bord de la rivière. 2 chambres d'hôtes de 3 à 5 couchages. Possibilité de tennis, piscine et golf de 18 trous à proximité. Réservation par courrier : Mme GUYONNET, rue du Bac, 71350 Verdun-sur-le-Doubs ou par tél. au : 85-91-83-40.

automobiles

locations

MERCEDES 500 VOITURE 1re CLASSE A VOTRE DISPOSITION AVEC CHAUFFEUR. TÉL. : 43-64-15-90.

ventes

moins de 5 CV

A VENDRE SUPERBE AUSTIN MINI MAYFAIR
Modèle 84, 4CV. 108 000 km, CTE, TO, jantes alliage, super parechocs, radio-cassettes. + 3 000 F de facture (amortisseurs, freins, échappement, embrayage). 15 000 F. Tél. (le soir) : (1) 42-82-05-44

plus de 16 CV

BENTLEY TURBO R MOD. 90 FULL OPTIONS, 62 000 km. Prix : 700 000 FF. Garage CLAES Belgique. Tél. : 19-32-11/271458.

CORVETTE ZR1 15 000 km. 91. JAGUAR E cabrio. 4,2 L 70. LE BARON cabrio. 3 L V 6, 91. LE BARON cabrio 2,5 LT, 89. ALFA Spider Vel. 2 L, 88. Véh. parf. état, peu km, sauf JAG. partiel. rest. Tél. 19/352/50-83-33.

deux-roues

1000 K100 LT, oct. 88, bleu, abs, radio, poignées chauff., jauge d'ess., sac réserv., temp. eau, 43 000 km, 50 000 F. BOUSSAC 60-79-41-62.

Vds moto Kawasaki 500 GPZ. Année 92, tatouée, garantie 6 mois, révisions effectuées, 5 000 km, 29 000 F. Tél. 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. : 37-26-86-43 (dépt 28).

Le Monde PUBLICITE

Pour passer vos annonces :





46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 115 m², 3e étage poss. parking	43-45, rue V.-du-Temple **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	12 142 + 1 255 9 012

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5 PIÈCES dont 3 chambres 144 m², 3e étage	66, bd. Malesherbes **GCI – 40-16-28-69** Frais d'actes	17 500 + 1 838 655
2 PIÈCES 57 m², 1er étage	122, rue du Fg.-St-Honoré **AGF - 44-86-45-45** Frais de commission	7 700 + 615 5 480

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 52 m², 5e étage parking	12, rue de Rambouillet **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 986 + 380 4 260
4 PIÈCES 91 m², 6e étage	18 *bis*, bd de la Bastille **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 200 + 1 360 5 835
4 PIECES **IMM. NEUF** 93 m², 3e ét. asc.	20 *bis*, rue Sibuet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 400 + 757 7 862

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 52 m², 7e étage parking	80, rue de l'Abbé-Carton **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 365 + 525 4 530
3 PIÈCES 70 m², 3e étage parking	16, rue de l'Ouest **AGIFRANCE – 49-03-43-05** Frais de commission	6 939 + 956 4 938

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 72 m², 4e étage parking	5, boulevard Garibaldi **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	8 870 + 1 470 6 312

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 203 m², 5e étage parking	60-62, avenue Henri-Martin **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	31 755 + 5 394 1 190
4 PIÈCES 122 m², 3e étage	11-13, rue Gros **SAGGEL VENDOME** **47-42-44-44**	13 700 + 1 277
4 PIÈCES 132 m², RC	17, chaus. de la Muette **SAGGEL VENDOME** **47-42-44-44** Frais de commission	15 740 + 2 047 11 333
4 PIÈCES 145 m², 4e étage possib. parking	27, avenue Kléber **CIGIMO - 48-00-89-89** Honoraires de location	14 280 + 1 860 10 552

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES dont 3 chambres 136 m², 5e étage	9, rue des Dardanelles **GCI - 40-16-28-71** Frais d'actes	17 000 + 2 208 540
4 PIÈCES 96 m², 2e étage 2 parkings	19-21, rue Saineuve **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	10 580 + 871 8 190
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	169, boulevard Pereire **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	10 200 + 1 400 7 258

18e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PCES IMM. RÉCENT 71 m², 1er étage parking	40, av. de Saint-Ouen **SAGGEL VENDOME** **42-66-61-05** Frais de commission	5 601 + 1 262 4 032
3 PIÈCES refait à neuf 71 m², 6e étage terrasse	55, rue Ganneron **SAGGEL VENDOME –** **42-66-61-05** Frais de commission	6 243 + 1 223 4 494

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 86 m², 6e étage parking	27, villa Curial **SAGGEL VENDOME –** **42-66-61-05** Frais de commission	5 400 + 1 463 3 888
4 PIÈCES 93 m², 1er étage parking	27 *bis*, rue de Bellevue **SAGGEL VENDOME –** **42-66-61-05** Frais de commission	7 890 + 1 115 5 680

20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 62 m², 5e étage parking	74/80, rue de Buzenval **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 800 + 1 095 3 416
5 PIÈCES DUPLEX 98 m², 5e ét. asc.	57, rue de Bagnolet **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	10 000 + 745 8 330

77 SEINE-ET-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 55 m², 5e étage parking	**NOISIEL** 72, cours des Roches **AGIFRANCE – 49-03-43-02** Frais de commission	2 947 + 595 2 516

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 74 m², 2e étage parking	**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** 2 *bis*, r. de la Roche-Jacquelin **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	6 045 + 890 4 302

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 4 PCES 112 m² garage	**SOISY-SUR-SEINE** 6, rue des Aubépines **AGIFRANCE – 49-03-43-02** Frais de commission	5 821 + 208 4 349

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES Refait à neuf 70 m², 4e étage parking, terrasse	**CLICHY** 46, rue de Paris **SAGGEL VENDOME – 42-66-61-05** Frais de commission	4 940 + 1 271 3 557
2 PIÈCES 51 m², 4e étage parking	**COURBEVOIE** 25, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	4 800 + 510 4 000
3 PIÈCES 72 m², 3e étage parking	**COURBEVOIE** 25, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 600 + 730 5 350
4 PIÈCES 86 m², r.-de-ch. parking	**COURBEVOIE** 25, rue Pierre-Lhomme **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	6 630 + 602 5 096
3/4 PIÈCES 95 m², 3e étage parking, balcon	**GARCHES** 13, rue des Suisses **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	7 240 + 740 5 483
5 PCES IMM. NEUF 103 m², 5e ét. asc.	**LEVALLOIS** 136, rue Aristide-Briand **LOCARE – 40-61-66-00** Frais de commission	9 900 + 878 8 252
3 PIÈCES 71 m², 2e étage balcon possib. parking	**NEUILLY** 223, av. Charles-de-Gaulle **CIGIMO – 48-00-89-89** Honoraires de location	6 900 + 1 090 5 238
5 PIÈCES 137 m² 4e étage	**NEUILLY** 159, boulevard Bineau **SAGGEL VENDOME –** **47-42-44-44** Frais de commission	15 070 + 2 583 10 850
2 PIÈCES 59 m², 3e étage parking	**NEUILLY** 22, bd. du Général-Leclerc **GCI – 40-16-28-68** Frais d'actes	7 080 + 807 376
4 PIÈCES 81 m², 1er étage parking	**PUTEAUX** 1, rue Volta **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 375 + 960 3 825
4 PIÈCES 89 m², 3e étage parking	**SAINT-CLOUD** 2, square Sainte-Clothilde **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	7 130 + 870 5 074
2 PIÈCES 70 m², 3e étage	**SAINT-CLOUD** 5, rue des Gâte-Ceps **AGIFRANCE – 46-02-48-68** Frais de commission	6 060 + 1 020 4 313
4 PIÈCES 110 m², r.-de-ch. balcon 18 m²/ jardin	**SAINT-CLOUD** 126, bd. de la République **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	10 500 + 1 100 8 275
2 PIÈCES 70 m² rez-de-chaussée parking	**SURESNES** 22, rue S.-de-Rothschild **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	4 606 + 1 050 3 278

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 86 m², 1er étage 2 parkings	**CHARENTON** 160, rue de Paris **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	6 855 + 1 175 5 238
3 PIÈCES 75 m², 4e étage park. balcon	**SAINT-MANDÉ** 25, avenue Joffre **LOC INTER – 47-45-15-84** Frais de commission	6 715 + 890 5 130
5 PIÈCES 112 m², 6e étage 2 parkings	**SAINT-MANDÉ** 4, rue Joffre **LOC INTER – 47-45-16-09** Frais de commission	10 542 + 1 198 8 190
2 PIÈCES 53 m², 3e étage parking	**VINCENNES** 40, rue des Vignerons **AGF – 44-86-45-45** Frais de commission	5 210 + 560 3 707
3 PIÈCES 70 m², r.-de-ch. terrasse 19 m²	**NOGENT** 68, rue François-Rolland **SOLVEG – 40-67-06-99** Frais de commission	7 165 + 650 5 774

هكذا من الأصل

VIE DES ENTREPRISES

4 000 emplois supprimés au Japon d'ici à la fin 1994

Nissan affronte de graves difficultés

Avec ses trois plus grands marchés en récession (Europe, Etats-Unis, Japon), *« l'industrie automobile mondiale doit affronter une situation critique sans précédent »*. M. Yoshifumi Tsuji, président de Nissan Motor Co. Ltd, avait choisi, mardi 6 octobre, un ton délibérément alarmiste. Les constructeurs japonais, a-t-il ajouté, se trouvent désormais devant une crise *« structurelle »* : manque aigu de main-d'œuvre au Japon, réduction du temps de travail, tensions commerciales avec l'Occident, pour ne rien dire des préoccupations nouvelles en matière d'environnement.

Des trois principaux constructeurs nippons, Nissan, il est vrai, paraît le plus fragile. Pour la première fois de son histoire en effet (à l'exception de 1955), la maison-mère du groupe prévoit de perdre 20 milliards de yens (1 milliard de francs environ) pour cette année (exercice clos au 31 mars 1993). Des pertes dont il convient de ne pas exagérer l'importance – en consolidé, les comptes du groupe demeureront positifs – mais qui n'en sont pas moins considérées dans l'archipel comme hautement symboliques. Des pertes qui témoignent, aussi, de difficultés spécifiques de Nissan sur le marché japonais, où, comme aux Etats-Unis, il a abandonné ces dernières années d'importantes parts de marché.

Nissan a donc adopté un plan triennal qui se traduira notamment par la suppression, d'ici à la fin 1994, de 4 000 emplois au Japon pour y ramener ses effectifs à 52 000 salariés. Parallèlement, le groupe procédera à une profonde réorganisation. Sa gamme sera simplifiée et la durée de vie moyenne de ses modèles sera portée de quatre à cinq ans : fait rarissime, la toute nouvelle Micra, présentée mardi au Mondial de l'automobile, est même prévue pour vivre jusqu'à l'an 2 000. Le nombre des composants automobiles sera *« radicalement réduit. Plus une voiture est facile à fabriquer, plus la productivité et la qualité s'élèvent »*, a souligné M. Tsuji. Enfin, Nissan va s'efforcer à la fois de reconquérir des parts de marché au Japon et de consolider ses têtes de pont aux Etats-Unis et en Europe, où l'autonomie des filiales sera renforcée (*le Monde* du 18 juin).

Pratiquement achevés ou depuis longtemps programmés, les investissements à l'étranger ne seront pas sacrifiés, notamment en Grande-Bretagne (7,8 milliards de francs au total) et en Espagne. Aucune suppression d'emploi ne sera pratiquée en Europe, a assuré M. Tsuji, malgré les difficultés de mise en œuvre de l'accord automobile entre la Communauté européenne et le Japon (*le Monde* du 6 octobre). *« Nous ne savons toujours pas combien nous pourrons vendre d'automobiles, par pays européen, l'an prochain*, déplorait-on chez Nissan France. *Comment planifier nos investissements et nos embauches dans ces conditions ? »*

PIERRE-ANGEL GAY

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

AFFAIRE

□ **Peugeot devrait vendre 100 000 voitures de plus qu'en 1991.** – A la *veille de l'ouverture du Mondial de* l'automobile, le président de PSA, M. Jacques Calvet a insisté sur les performances *« satisfaisantes »* du groupe malgré la crise actuelle de l'automobile, même si les objectifs fixés il y a un an n'ont pu être tenus. Sur l'ensemble de l'année, le groupe devrait vendre près de 100 000 véhicules de plus que les 2,057 millions produits en 1991. Evoquant l'avenir, M. Calvet plaide pour un rajeunissement du personnel. La moyenne d'âge des ouvriers est de quarante ans chez Peugeot-Citroën, alors qu'elle est de trente ans chez les constructeurs japonais. Pour cela, a-t-il ajouté, *« le pseudo-accord CEE-Japon du 31 juillet 1991 ouvrant sans réciprocité à partir de janvier prochain le marché européen aux voitures japonaises suppose d'une part de faciliter en France le recours à des mesures d'âge, et d'autre part de voter à Bruxelles les moyens d'une aide accrue à la recherche, à la formation et à la restructuration du secteur automobile »*.

OPA

□ **Trafalgar House publie sa défense contre l'offre de Hong Kong Land.** – Le conglomérat britannique Trafalgar House a publié mardi 6 octobre son document de défense contre l'offre d'achat de Hong Kong Land, qui souhaite augmenter sa participation à 29,9 % après avoir pris une part de 14,9 % lors d'un raid boursier (*le Monde* du 3 octobre). Dans un *document posté à ses actionnaires*, Trafalgar House prévoit une amélioration des résultats de ses divisions d'ingénierie et de construction pour l'exercice clos en septembre et indique que Hong Kong Land cherche à prendre le *« contrôle effectif »*, de la société en achetant une participation minoritaire. Il appelle ses actionnaires à rejeter cette offre qui, à 85 pence par action, *« sous-estime sérieusement la valeur de Trafalgar House »*, et indique que les membres du conseil d'administration n'ont aucune intention de l'accepter.

□ **L'offre de Gillette sur Parker devant la Commission des monopoles et fusions.** – Le gouvernement britannique a annoncé, mardi 6 octobre, le renvoi devant la Commission des monopoles et fusions (MMC) de la proposition de rachat du groupe britannique de stylos Parker Pen Holdings par la firme américaine Gillette. La Commission devrait annoncer ses conclusions d'ici au 13 janvier. Le projet de rachat a éveillé des inquiétudes concernant la compétitivité sur le marché britannique des stylos rechargeables et des recharges, qui mérite d'être étudiée par la Commission, a indiqué le gouvernement. Gillette, qui est propriétaire des stylos Paper Mate et Waterman, avait annoncé en septembre avoir conclu un accord pour la prise de contrôle de l'intégralité des actions Parker, qui totalisent 285 millions de livres, soit 2,45 milliards de francs.

BOURSE

□ **Reprise le 7 octobre des cotations du Printemps.** – La cotation des actions du groupe Printemps, suspendues depuis le 22 septembre, reprendront le 7 octobre. Le groupe Pinault propose en effet de racheter les titres des actionnaires minoritaires au prix de 780 F. Au moment de leur suspension, les actions cotaient 650 F.

FORTUNE

□ **Le fondateur de Microsoft devient l'Américain le plus riche, selon *Forbes*.** – Le fondateur de la société informatique Microsoft Corp., M. Bill Gates, est devenu l'homme le plus riche des Etats-Unis, détrônant ainsi le magnat de la communication, M. John Kluge, selon le magazine *Forbes*. A trente-six ans, M. Gates est le plus jeune à accéder au sommet du hit-parade de la richesse aux Etats-Unis, ajoute *Forbes*, qui estime sa fortune à 6,3 milliards de dollars (31,5 milliards de francs). Avec 5,5 milliards de dollars, M. John Kluge, soixante-dix-huit ans, a perdu 400 millions. Il était resté en tête du classement pendant trois ans après que le fondateur de la chaîne de grands magasins Wal-Mart, Sam Walton, eut partagé son immense fortune entre ses trois enfants en 1989. M. Walton est mort en avril.

RÉSULTAT

□ **Bongrain : hausse de 14,4 % au** *premier semestre*. – Le groupe fromager Bongrain a annoncé récemment une hausse de 14,4 % de son bénéfice net semestriel (part du groupe) à 167 millions, contre 146 millions de francs lors de la même période de 1991. Les comptes du premier semestre 1991 ont été revus pour neutraliser les changements de structure intervenus au premier semestre 1992, précise le groupe. L'an dernier, Bongrain avait annoncé pour les six premiers mois de 1991 un bénéfice de 143 millions. N'est pas pris en compte le coût du rachat de l'Union laitière normande (ULN), réalisé en juillet par un holding, Sogenor, dans lequel Bongrain a pris une participation de 13,5 %.

COOPÉRATION

□ **General Electric et Honeywell Inc. créent une co-entreprise.** – Honeywell Inc. et General Electric Company ont annoncé récemment la création d'une co-entreprise destinée à coordonner la vente et la distribution de leurs lignes de produits de contrôle industriel. Baptisée GE-Micro Switch Control Inc., la nouvelle filliale commune unifiera l'organisation de ventes et de services des produits complémentaires des deux groupes américains. La joint-venture commercialisera notamment des cellules photoélectriques et des capteurs d'autres types, des rupteurs produits par Honeywell ainsi que des démarreurs, des relais et des transformateurs produits par General Electric. Le siège de la joint-venture sera installé à Charlotte (Caroline du Nord). – *(AFP.)*

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général
Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 7 octobre ↑

En hausse

A près la pause qui avait mis fin la veille à un mouvement de baisse spectaculaire, la Bourse de Paris s'est nettement reprise mercredi 7 octobre. Après une ouverture en hausse de 0,17 % les valeurs françaises gagnaient en début d'après-midi 2,2 %. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de Wall Street, l'indice CAC 40 s'inscrivait en progression de 2,32 % sur son précédent niveau.

La livre et le dollar ont poursuivi leur remontée sur les marchés des changes après la vive spéculation de lundi. Les opérateurs sont moins anxieux mais ne débordent toutefois pas d'optimisme, car pour l'instant, l'horizon reste bouché. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour revient légèrement en dessous du seuil des 13 %. Mercredi en Allemagne la Bundesbank a injecté des liquidités dans le circuit monétaire au taux de 8,90 %, consacrant ainsi la détente des taux à court terme en Allemagne constatée depuis plus d'une semaine.

Les grandes valeurs, considérées comme la base de tout portefeuille et qui n'avaient pas échappé à la tourmente boursière de lundi, retrouvent les faveurs de quelques investisseurs.

A la hausse, Michelin gagnait par exemple 2,5 % et BSN 1,5 %. Eurotunnel, en chute depuis le début de la semaine, reprenait plus de 5 %. Hachette subissait des prises de bénéfice après ses gains de plus de 20 % mardi. L'action perdait 6,6 % à 133,90 F pour 204 000 pièces.

Paribas était en repli de 1,5 %, à 286,80 F pour un volume de 194 000 titres, l'action étant affectée par la suspension de Ciments français *(voir par ailleurs)*.

NEW-YORK, 6 octobre =

Une séance pour rien

Après une première partie de *séance en baisse*, une timide reprise s'est essoufflée avant la clôture, mardi 6 octobre, et Wall Street a fini pratiquement inchangée, les investisseurs observant une grande prudence en raison de la réunion de l'Open Market de la Réserve fédérale (Fed) et des difficultés éprouvées par l'économie américaine pour sortir de la récession. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs *vedettes a clôturé à 3 178,19 points*, en baisse de 0,81 point soit 0,03 %.

M. Steven Van Brunt, analyste chez Nikko Securities, a attribué la reprise passagère à un certain soulagement *après le net redressement opéré par* Wall Street lundi. La grande Bourse new-yorkaise avait perdu près de 105 points en fin de matinée lundi avant qu'une chasse aux bonnes affaires ne lui permette de reprendre plus de 80 points à la clôture. Selon lui, « les gens ont été encouragés par l'absence de panique lundi ».

VALEURS	Cours du 5 oct.	Cours du 6 oct.
Alcoa	64 1/8	64 5/8
ATT	42	41 1/2
Boeing	36 3/4	36 7/8
Chase Manhattan Bank	21 1/2	21 1/4
Du Pont de Nemours	45 7/8	46 1/8
Eastman Kodak	44	43 3/8
Exxon	62 5/8	62
Ford	37 7/8	37 1/2
General Electric	75 3/8	74 1/2
General Motors	31 1/8	30 3/4
Goodyear	80 3/8	80 3/4
IBM	78 3/4	79 3/4
ITT	66 1/2	66 1/4
Mobil Oil	63 7/8	63 1/8
Pfizer	74 1/8	72 1/8
Schlumberger	67 1/4	67 3/8
Texaco	63 1/8	63 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	111 1/2	112 1/2
Union Carbide	12 3/4	12 3/4
United Tech.	47	46 5/8
Westinghouse	15 5/8	16
Xerox Corp.	78 1/2	77 1/8

LONDRES, 6 octobre ↑

Reprise

Les valeurs ont récupéré une partie du terrain perdu la veille, mardi *6 octobre au Stock Exchange*, encouragées par la reprise de la livre et du dollar. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 42,1 points, soit 1,7 % à 2 488,4 points. Il avait chuté de 4 % lundi. Le volume des transactions a diminué à 465,4 millions de titres contre 475,1 millions la veille.

Les spéculations sur une éventuelle baisse des taux d'intérêt allemands *ont refait surface*, encourageant les groupes de distribution. Les internationales ont été soutenues par la reprise du dollar, tandis que les brasseries et les pharmaceutiques affichaient des gains notables.

TOKYO, 7 octobre ↓

Nouveau recul

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse, mercredi 7 octobre, le Nikkei perdant 156,36 points, soit 0,9 %, pour terminer la séance à 17 111,74 points. Quelque 100 millions de titres ont été échangés durant la matinéee, contre 110 millions mardi à la mi-journée.

Pourtant, à la mi-séance, le Nikkei gagnait 120,37 points, soit 0,7 %, à 17 388,47 points, poussé par les achats de contrats à terme et de valeurs liées à l'indice. Mais, par la suite, le marché est demeuré calme en l'absence de nouvelles motivations, ont indiqué des opérateurs.

VALEURS	Cours du 6 oct.	Cours du 7 oct.
Ajinomoto	1 300	1 300
Bridgestone	1 110	1 100
Canon	1 230	1 230
Fuji Bank	1 730	1 740
Honda Motors	1 210	1 210
Matsushita Electric	1 080	1 090
Mitsubishi Heavy	552	548
Sony Corp.	3 930	3 930
Toyota Motors	1 400	1 400

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4235	4310
B.A.C.	23 70	....
Bque Vernes	650	660
Boiron (Ly)	499	500
Boisset (Lyon)	235	229
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	850	801
Calberson	224	235
Cardif	680	675
C.E.G.E.P.	155	153 90
C.F.P.I.	259	260
C.N.I.M.	1010	1015
Codetour	260	255
Conforama	....	....
Creeks	105	105
Dauphin	207	207
Delmas	1000	980
Demachy Worms Cie	370	....
Devanlay	942	942
Deville	107	....
Dolisos	124 90	119
Editions Belfond	200	....
Europ. Propulsion	170	168
Finacor	104 50	....
G.F.F. (group.fon.f.)	48	....
G.I.M.	380	378
Gravograph	151	152
Guintoli	701	750
I.C.C.	162 20	162 20
Idianova	89 70	86 25
Immob. Hôtelière	1025	1000

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interm. Computer	133 90	....
I.P.B.M.	52	....
Locamic	76 10	78
Matra Comm.	295 70	295 70
Molex	169	145
N.S.C. Schlumberger	789	780
Publ.Filipacchi	360	350
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	320
Select Invest (Ly)	90	90
Serbo	160	160
Sopra	296	296
TF1	372	381
Thermador H. (Ly)	300	...
Unilog	260	280
Viel et Cie	95	91 10
Y. St-Laurent Groupe	700	690

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 6 octobre 1992
Nombre de contrats estimés : 106 738

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	108,56	109,16	109,46
Précédent	109,14	109,66	109,98

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 92	Mars 93	Déc. 92	Mars 93
109	0,97	1,78	1,29	1,50

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 13 118

COURS	Oct. 92	Nov. 92	Déc. 92
Dernier	1 625	1 646	1 658
Précédent	1 615	1 710	1 744,50

CHANGES

Dollar : 4,84 F ↑

Le dollar s'inscrivait en hausse mercredi 7 octobre, cotant à Paris à 4,84 F contre 4,8275 F mardi au cours indicatif de la Banque de France. Dans le SME, la livre et la lire se reprenaient également.

FRANCFORT	6 oct.	7 oct.
Dollar (en DM)	1,4211	1,4272
TOKYO	6 oct.	7 oct.
Dollar (en yens)	119,79	119,78

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (7 oct.) 12 13/16-12 15/16 %
New-York (6 oct.) 2 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	5 oct.	6 oct.
Valeurs françaises	94,10	94,10
Valeurs étrangères	79,90	81,60
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	454,61	443,74
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 611,04	1 612,51

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	5 oct.	6 oct.
Industrielles	3 179	3 177,90

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	5 oct.	6 oct.
100 valeurs	2 446,30	2 488,40
30 valeurs	1 779,40	1 814,20
Mines d'or	68,60	69,40
Fonds d'Etat	87,72	88,04

FRANCFORT

	5 oct.	6 oct.
Dax	1 424,40	1 428,30

TOKYO

	6 oct.	7 oct.
Nikkei Dow Jones	17 268,10	17 111,74
Indice général	1 299,13	1 299,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4,8640	4,8670	4,9770	4,9900
Yen (100)	4,0550	4,0610	4,1419	4,1567
Ecu	6,5834	6,5973	6,5807	6,6109
Deutschemark	3,3985	3,3915	3,4195	3,4279
Franc suisse	3,8753	3,8794	3,9316	3,9449
Lire italienne (1000)	3,6136	3,6294	3,5686	3,5933
Livre sterling	8,3879	8,4029	8,4561	8,4907
Peseta (100)	4,7546	4,7646	4,6950	4,7409

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	2 15/16	3 1/16	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 3/4	3 7/8	3 5/8	3 3/4
Ecu	12 1/4	12 1/2	12 1/8	12 3/8	11 1/8	11 3/8
Deutschemark	8 3/4	9	8 5/8	8 7/8	8 3/8	8 5/8
Franc suisse	6 3/16	6 5/16	6 1/4	6 3/8	6 1/4	6 3/8
Lire italienne (1000)	17	18	16 3/8	17 3/8	15 1/2	16 1/2
Livre sterling	9 1/8	9 1/4	8 15/16	9 1/16	8 5/8	8 3/4
Peseta (100)	16	19	14 1/2	17 1/2	14	17
Franc français	12 5/8	13 1/8	12	12 7/8	10 1/2	11 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Les Français de plus en plus concernés par la prévoyance.** – *Les* besoins de sécurité et de prévoyance des Français sont en nette augmentation. Telle est la conclusion principale du sondage sur les attentes des Français en matière de prévoyance réalisé tous les ans depuis 1990 par Cardif et baptisé *« baromètre Cardif de la nouvelle prévoyance »*. Selon ce sondage, effectué par BVA en juillet 1992 auprès de 800 cadres et non-cadres d'entreprises de plus de 200 salariés, 62 % des personnes interrogées considèrent la prévoyance comme un élément de rémunération ; 55 % des salariés souhaitent un système de prévoyance flexible *« à la carte »* et 80 % sont prêts à cotiser davantage pour améliorer les prestations.

[مأخذ من الأصل]

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 7 OCTOBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4790	C.N.E 3%	4845	4850	4850	+ 0 10
840	B.N.P. T.P.	781	....	....	....
895	Cr.Lyon. T.P.	870	865	864	- 0 69
1651	Renault T.P.	1589	1606	1592	+ 0 19
1670	Rhone Poul. T.P.	1583	1589	1589	+ 0 38
1010	Saint Gobain T.P.	1015	1019	1015	....
796	Thomson T.P.	785	...	...	...
590	ACCOR	517	520	535	+ 3 48
740	Air Liquide	700	700	715	+ 2 14
665	Alcatel-Alsthom	581	580	593	+ 2 07
1540	Als Superm.	1500	....	....	....
240	A.L.S.P.I.	230	230	228	- 0 87
410	AGF Sté Centrale	380	380	370	+ 2 78
110	Avenir H. Média	100	100	98 80	- 1 20
825	Axa (ex Cie Midi)	660	650	666	+ 0 91
164	Bafip	147	146	148	+ 0 68
93	Bail-Equipem.	88	87	88	....
675	Bail Investiss.	660	652	660	....
380	Bancaire	328 40	330	333 30	+ 1 49
680	Bazar H.-V.	659	660	655	- 0 61
1250	Berger (M)	1201	1185	1181	- 1 67
395	Bertrand Faure	395	395	395	....
800	Bic	780	789	785	+ 0 64
1060	B.I.P.	1025	1025	1034	+ 0 88
190	BIS	183	185	180	- 1 64
375	B N P (CI)	327 50	326	335	+ 2 29
650	Bollore Tech.	595	595	600	+ 0 84
3220	Bongrain	3098	2852	3080	- 0 58
510	Bon-Marché	464	465	452	- 2 59
515	Bouygues	476	465	459	- 3 57
93	BP France	85	85	85	....
995	B S N	933	943	971	+ 4 07
1100	Canal Plus	1002	998	1010	+ 0 80
205	Cap Gem.S	177 90	175	177 20	- 0 39
177	Carnaudmetalbox	176	179 90	180	+ 2 27
2170	Carrefour	2048	2085	2105	+ 2 78
140	Casino	139	142	142	+ 2 16
88	Casino ADP	89	90 50	91 50	+ 2 81
445	Castorama D.I.	397	397 10	392	- 1 26
192	C.C.F.	180 60	184	186	+ 2 99
37	CCMC Ly	35	35	35	....
360	C.D.M.E.	347	348 80	349	+ 0 58
135	C.E.G.I.D.	152	146	141 10	- 7 17
60	Cerestat (Ny)	59 90	59 80	59 90	....
325	C.E.P. Comm.	292	295	295	+ 1 03
90	Cerus	83 50	84 50	83	- 0 60
850	Cetelem	776	770	777	+ 0 13
225	CF Im.	205	206	205	....
270	CGI Info.	235	235	232	- 1 28
990	C G I P	868	890	889	+ 2 42
630	CGP	629	629	629	....
1230	Chargeurs S A	1189	1192	1213	+ 2 02
290	Christian Dior	250 10	240	255	+ 1 96
520	C I C A (M)	549	549	549	....
360	Ciments franc.	340	...	....	....
595	Clarins	516	520	520	+ 0 78
370	Club Méditer.	340	348	348	+ 2 35
765	Colas	725	725	729	+ 0 55
192	Cpt. Entrep.	184	187	186 50	+ 1 38
1080	Compt Mod.	1050	1070	1050	....
225	CPR (Paris Réa.)	190	199 90	192	+ 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
865	Créd. Foncier	798	810	805	+ 0 88
285	Crédit Loc France	270 70	267 10	285	+ 5 28
500	Cr Lyon (CI)	445	444	439	- 1 35
1000	Crédit Nat.	978	981	985	+ 0 72
360	CSEE	335	335	335	...
3050	Damart	2930	2951	2950	+ 0 68
395	Dassault Aviation	345	331	320	- 7 25
164	Dassault Electr.	149	145	148	- 0 67
1640	De Dietrich	1650	1600	1640	- 0 61
65	Dév.P.d.C.(Li)	61	61	62 50	+ 2 46
81	Dév.R.Sud-Est	70	69	69	- 1 43
290	D M C	275	284	285	+ 3 64
385	Docks France	348	347	350	+ 0 57
140	Dynaction	142	145	145	+ 2 11
2070	Eaux (Gle)	1909	1925	1952	+ 2 25
800	E.B.F.	790	795	767	- 2 91
390	Ecco	352	380	355	+ 0 85
365	Elf Aquitaine	315 80	315	319 80	+ 1 27
1140	ElfSanofi(ExSanofi)	975	975	982	+ 0 72
245	Erap-Elf (Certif)	227	222	222	- 2 20
630	Eridania-Beghin	590	600	608	+ 3 05
395	Essilor	375	375	384	+ 2 40
188	Essil.Int.(DP)	179	179	183	+ 2 23
750	Esso	710	705	710	....
1130	Eurafrance	976	1000	980	+ 0 41
530	Eurocom	485	498	458	- 5 57
81	Eurodisneyland	64 40	65	67 20	+ 4 35
805	Europe 1	800	795	750	- 6 25
35	Eurotunnel	29 25	30	30 95	+ 5 81
1450	Exor	1450	1450	1450	...
102	Finextel	101	105	100 90	- 0 10
285	Fives Lille	250	270 40	270	+ 8 00
3290	Fromager. Bel	3250	3200	3270	+ 0 62
1950	Gal.Lafayette	1852	1815	1815	- 2 00
365	G.A.N.	324	320	323 90	- 0 03
495	Gascogne (B)	442	444	440	- 0 45
1170	Gaz et Eaux	1115	1140	1140	+ 2 24
690	Geophysique	664	661	663	- 0 15
695	Groupe André SA	675	685	680	+ 0 74
510	Groupe Cité	460	503	485	+ 5 43
380	GTM-Entrep	331	331	338	+ 2 11
1390	Guyenne-Gas.	1368	1368	1360	- 0 58
110	Hachette	141 80	135	133 90	- 5 57
446	Havas	376 50	379 70	382 20	+ 1 51
275	Idia	273	270	270	- 1 10
300	Imétal	292	292	299	+ 2 40
115	Immob. Phénix	106 80	104	105	- 1 69
86	Ingénico	74	73 90	73 50	- 0 68
7400	Inst. Mérieux	7410	7420	7480	+ 0 94
385	Interbail	380	380	375	- 1 32
585	Intertechnique	548	549	525	- 4 20
836	J. Lefebvre	725	730	730	+ 0 69
475	Klepierre	460 10	460	463	+ 0 63
665	Labinal	642	620	615	- 4 21
290	Lafarge	263 80	264 60	264 60	+ 0 30
270	Lebon	255	260	260	+ 1 96
4280	Legrand	3630	3650	3780	+ 4 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2180	Legrand (DP)	2100	2100	2100	
260	Legris Industries	244	240	230	- 5 74
640	Locindus	635	645	645	+ 1 57
3940	L.V.M.H.	3448	3450	3480	+ 0 93
525	Lyon.Eaux/Dumez	474 80	480	481 50	+ 1 41
62	Majorette Ly.	58 35	59 95	60	+ 2 83
275	Mar Wendel	263	263	268	+ 1 90
183	Matra	171 60	175	172 20	+ 0 22
78	Metaleurop	66	66	67	+ 1 52
31	Métrologie In.	30 90	30 15	31	+ 0 32
199	Michelin	176 10	177 10	184 80	+ 4 94
156	Min. Salag (Ms)	156 10	.	..	
82	MMB	82 90	82	82	- 1 09
111	Moulinex	99 80	100	99	- 0 80
756	Navig. Mixte	695	685	700	+ 0 72
119	Nord-Est	109	109 10	108 50	- 0 46
205	Nordon (Ny)	208	201	221 80	+ 6 63
76	Olipar	73	..	..	..
1000	Oréal	879	876	910	+ 3 53
355	Paribas	291 10	280	288 60	- 1 48
177	Pechiney Int.	170	170	174 50	+ 2 65
260	Pechiney (CIP)	249 50	259	250	+ 0 20
465	Pernod Ricard	373	376 50	396	+ 6 17
590	Peugeot	486 60	485	492	+ 1 11
320	Pinault	325	323	326 50	+ 0 46
750	Plasnc-Omn.	730	735	750	+ 2 74
230	Poliet Ex Lamb.Fr.	192	194	194	+ 1 04
770	Primagaz	770	770	780	+ 1 30
650	Printemps	650	780	780	+ 20 0
555	Promodès	516	520	525	+ 1 74
400	Radiotechn.	295 50	300	302	+ 2 20
5680	Redoute (La)	5630	5650	5640	+ 0 18
156	Remy Cointreau	150	150	149	- 0 67
550	R. Poulenc CIP	516	521	521	+ 0 97
52	Rochette (La)	48	48	48 45	+ 0 94
420	Roussel Uclaf	391	404	392	+ 0 26
2760	R. Impé.Ly *	2785	2785	2785	...
156	Sade (Ny)	159 50	159	159 50	...
2020	Sagem	2019	2010	2000	- 0 94
545	Saint Gobain	473	476	484	+ 2 33
1110	Saint Louis	1017	1030	1035	+ 1 77
1150	Salomon Ly	1295	1319	1319	+ 1 85
280	Salvepar (Ny)	278 90	270	270	- 3 19
1410	S A T	1402	1402	1402	....
215	Saut. Chât.	201 60	201 50	199	- 1 28
960	Saupiquet (Ns)	911	955	950	+ 4 28
615	Schneider	521	525	518	- 0 58
13 50	SCOA	13 50	13 60	13 95	+ 3 33
310	Scor s.a.	306	305	314	+ 2 61
415	S.E.B.	380	351 10	360	...
370	Sefimeg	375	373 10	376	+ 0 27
119	Selectibanque	119	119	120	+ 0 84
153	Sextant A.	128	128	133	+ 3 91
850	S F I M	679	679	679	..
170	S.G.E.	156	155	156 80	+ 0 51
395	Simco	394	390	393	- 0 25
590	St. Rossignol	585	585	588	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
330	Sligos	338	338	330	- 2 37
535	Société Géné.	483 20	490	507	+ 4 93
46	Sodecco (B)	44 20	44 20	44 20	.
55	Sodero (Ns)	90 50	91	90 10	- 0 44
975	Sodexho	920	919	925	+ 0 54
72	Sogenal (Ny)	70 60	70	70 10	- 0 71
390	Sogerap	367 20	369 90	370	+ 0 76
1250	Sommer-Allib.	1079	1080	1075	- 0 37
365	SOPHIA	373	370	375	+ 0 54
755	Sovac	780	775	777	- 0 38
270	SPEP	240	245	249 90	+ 4 13
275	Spie-Batignol.	244	243	245	+ 0 41
670	Strafor Facom	614	616	606	- 1 30
260	Suez	223 20	224 90	229	+ 2 60
1080	Synthélabo	1010	1010	1009	- 0 10
135	Thomson CSF	121	119 80	121 50	+ 0 41
225	Total	205 60	208	214	+ 4 09
154	– (certif.)	127 20	129 90	132 70	+ 4 32
158	Trufian Fin.	151	150	153	+ 1 32
445	U.A.P.	346	345 40	373	+ 7 80
225	U F B Locab.	202	200	206	+ 1 98
185	U.G.C. DA (Robur)	171	170	170	- 0 58
515	U I C	484 90	488	481	- 0 80
400	U I F	390	395	386	- 1 03
735	U I S	720	740	740	+ 2 78
365	Unibail	372	380	375	+ 0 81
765	Valéo	660	665	669	+ 1 36
146	Vallourec	136	136	136	
210	Via Banque	194	194	194	
225	Worms et Cie	229	227 90	229	
1240	Zodiac	1124	1119	1120	- 0 36
940	Elf Gabon	894	900	905	+ 1 23
89	Amax	77 10	80	80 90	+ 4 93
160	Amer. Barrick	149	148	148	- 0 67
112	Amer. Express	100	..	...	..
220	A.T.T.	203 60	203 50	203 50	- 0 05
113	Anglo Amer.C.	99	90 90	95	- 4 04
205	Amgold	188		..	
192	Banco Santander	155 50	157	164 50	+ 5 79
730	B.A.S.F.	675	683	705	+ 4 44
905	Bayer	841	842	860	+ 2 26
44	Blenheim Plc	42	40 10	40 10	- 4 52
23	Buffelsfont.	22 40	21 90	22 40	.
111	Chase Manh.	102 90	104	104	+ 1 07
2140	Daimler Benz	1790	1770	1797	+ 0 39
67	De Beers	53	53 30	54 40	+ 2 64
2220	Deutsche Bank	2120	2097	2134	+ 0 66
1190	Dresdner Bank	1142	1136	1155	+ 1 14
48	Driefontein	38 50	39 80	40	+ 3 90
245	Du Pont-Nem.	216	...	...	..
225	Eastman Kodak	206	211 30	210 30	+ 2 09
10 50	East Rand	9 60	9 85	9 65	+ 0 52
33	Echo Bay	29 60	29 90	29 60	...
190	Electrolux	150	146	146	- 2 67
111	Ericsson	90	92	88	- 2 22
325	Exxon Corp	299 80	305	300 60	+ 0 27
205	Ford Motor	179	185	186 80	+ 4 36

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
31	Freegold	26 10	25 50	25 50	- 2 30
14	Gencor	12	11 85	11 95	- 0 42
395	Gén. Elect.	369 50	364 30	365	- 1 22
170	Gén. Motors	152 20	151	152	- 0 13
305	Gén. Belgique	280 20	295	290	+ 3 50
38	Gd Métropol.	31	32 10	34 95	+ 12 7
48	Guinness	44	43 95	44 90	+ 2 05
19	Hanson PLC.	17 25	17 20	18	+ 4 35
11	Harmony Gold	10 20	10 20	10 50	+ 2 94
300	Hewlett Packard	264	265 30	265 30	+ 0 49
32	Hitachi	29 40	29 85	29 95	+ 1 87
830	Hoechst	730	766	766	+ 4 93
69	Homestak	66	66 60	66 60	+ 0 91
103	I C I	93	89	95	+ 2 15
425	I.B.M.	385	388 50	390	+ 1 30
320	I T T	310 60	322 60	322 70	+ 3 90
182	Ito Yokado	154	156	156	+ 1 30
49	Matsushita	43 50	43 75	43 70	+ 0 46
225	Mc Donald's	209	208 90	208	- 0 48
235	Merck	201 60	207 40	205 20	+ 1 79
510	Minnesota M.	470	472	477 50	+ 1 60
38	Mitsubishi	34 70		...	.
335	Mobil corp	307 50	.	.	.
315	Morgan J.P.	290	.	..	
3870	Nestlé	3700	3772	3769	+ 1 86
115	Norsk Hydro	108	107	108 10	+ 0 09
70	OFSIt	64	60	62 50	- 2 34
1420	Pétrofina	1370	1375	1371	+ 0 07
440	Philip Morris	405	405	406	+ 0 25
71	Philips	66 10	66 40	67 90	+ 2 72
55	Placer Dome	54 20	57 10	57	+ 5 17
245	Procter Gamble	249	239 70	235	- 5 62
169	Quilmès	157	154	154	- 1 91
15	Randfontein	12 30	12 40	12 85	+ 4 47
250	Rhone Poul. Rorer	221	222	222	+ 0 45
445	Royal Dutch	430	425 60	426 70	- 0 77
53	R T Z	47	47 55	47 55	+ 1 17
13	Saat. & Saatchi	12 30	12	12 30	.
20	St Helena	18	18	18 85	+ 4 72
345	Schlumberger	326 50	328	326 90	+ 0 12
46	Shell transp.	45	43 60	44	- 2 22
2000	Siemens	1850	1828	1850	.
175	Sony	158 30	157	156 50	- 1 07
74	Sumitomo Bank	67 50	67 85	67 85	+ 0 52
155	T D K	125		..	..
50	Telefonica	42 50	42 95	43 15	+ 1 53
26	Toshiba	22 60	23	23	+ 1 77
570	Unilever	546	550	553	+ 1 28
250	Unit.Techn.	226 50	227 10	226 30	- 0 09
169	Vaal Reefs	142 80	146 10	151 30	+ 5 95
1050	Volkswagen	887	850	860	- 3 04
275	Volvo	205	205	200	- 2 44
79	West. Deep	65	65 05	65	.
395	Xerox Corp.	360	372 70	370	+ 2 78
107	Yamanouchi	99 60	95 05	99 05	- 0 55
4 35	Zambia Cop.	3 68	3 65	3 77	+ 2 45

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8%78	....	....
10,80% 79/94	....	0 97
Emp.Etat 13,4%83	103 61	10 65
Emp.Etat 12,2% 84	99 99	12 18
10,26% mars 86	103 20	5 97
OAT 10% 5/2000	107 70	3 64
OAT 9,9% 12/1997	104 05	8 08
OAT 9,8% 1/1996	102 30	6 72
PTT 11,2% 85	105	8 73
CFF 10,30% 86	102	6 61
CFF 10,25% nov 90	107	5 78
CNA 10 % 1979	....	5 68
CNB Bques 5000F	98	2 28
CNB Paribas 5000F	96 50	2 28
CNB Suez 5000F	....	2 28
CNI 1/82 5000F	98 50	2 28
CNT 9 % 86	....	4 06
CRH 10,90% déc.85	107 45	7 55
CHARB FCE 3% 100	153	...
CNCA	1051 10	...
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	589	....
Ly. Eaux cv 6,5%	756	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr	1531	1541
Arbel	430	410
Bains C.Monaco	905	901
B.Hypoth.Europ.	309 80	....
B.N.P. Intercont.	329	320 10
Bénédictine	2382	2382
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	1265	...
B T P	38	35
Cambodge	960	960
Carbone Lorraine	361 50	365
Case Poclain	4 05	....
C.B.C.	246 90	239 50
C.E.G.F (Frigor.)	640	631
Centenaire Blanzy	330	329 80
Cerogen	36	..
Champex Ny	43	...
CIC (CIP)	150	150
C.I.M.	611	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2600	....
Comiphos	480	....
Cie Industrielle	3699	3699
Cpt Lyon Alemand	316 90	317
Concorde	500	471
Constr.Mét.Prov.	14	....
Crédit Gén.Ind.	72	....
Cr Universel (Cie)	370	....
Darblay	650	....
Degremont	1710	1719
Delmas Vieljeux	1897	....
Didot Bottin	580	570
Eaux Bassin Vichy	3000	3000
Ecia	287 80	287 90
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Eridania-Béghin CI	486	448
Fidel	372 80	374 90
Finalens	275	....
F.I.P.P.	69 55	....
F.N.A.C.	1761	1680
Foncière (Cie)	431	....
Fonc.Lyonnaise	530	....
Foncina	315	....
Fougerolle	780	750
France I.A.R.D.	396	....
France SA (La)	1299	1425
From. Paul-Renard	2050	....
Gaumont	415	396
Geodim	234	245
Gévelot	440	....
G.F.C.	313	315
Groupe Victoire	709	....
G.T.I (Transport)	195	....
Immobail	301'	305
Immobanque	540	540
Im.Marseillaise	4600	4280
Invest.(Ste Cie.)	3100	....
Lambert Frères	....	...
Lille Bonnières	864	....
Locafinancière	515	....
Louis Vuitton	632	689
Louvre	2080	2090
Luca	365	....
Machines Bull	23 10	25
Mag.Uniprix	178	.
Magnant	640	640
Métal Déployé	380	380
Mors	59	....
Navigation (Nle)	181	....
Optorg	251 30	..
Oréal (CI)	484 10	478
Origny-Desvroise	580	580
Palais Nouveauté	1235	....
Paluel Marmont	650	...
Parfinance	152 10	...
Paris France	238	230
Paris Orléans	192	194
Parthena Invest.	264	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Pathé Cinéma	....	....
Piper Heidsieck	1000	....
Porcher	420	...
Promodès (CI)	350	350
Publicis	569	569
Rochefortaise	110	....
Rosario	126 90	122 50
Rougier	170	....
S.A.C.E.R.	430	442
S.A.F.A.A.	211	....
S.A.F.I.C Alcan	157	....
Saga	355	355
Saint Dominique (F.)	107 50	107
Salins du Midi	530	530
Savoisienne M.	145	...
S.C.A.C.	685	....
Senelle	362	365
S.Eaud.Part. (M)	140	....
Silic	515	513
Sinvim	92	....
S.I.P.H.	130	....
S.M.C.I.	100	...
Sofal	551	510
Soffo	215	215
Soficaf	990	980
Sofitam (ex Satam)	62	62
Sofragi	2001	..
Soudure Autogène	600	630
Sovabail	310	..
Stemi	518	....
Taittinger	1980	2025
Testut-Aequitas	221	...
Tour Eiffel	211	...
Ufiner	1000	...
Vicat	460	....
Viniprix	1500	1500
Virax	125	120
Maroc Sté Brasserie	232 80	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	530	...
Akzo Nv Sico	404	404
Alcan Aluminium	77 25	....
American Brands	238	...
Arbed	420	....
Asturienne Mines	84 10	..
Banco Popular Espa.	425	....
B.Reglements Int.	22800	22800
Can.Pacifique	59	..
Chrysler Corp.	105 60	....
C I R	6 80	...
Commerzbank	800	...
Dow Chemical	260	260
Fiat	13 30	13 30
GBL (Brux Lamb.)	395	400
Gevaert	910	.
Glaxo Holdings Ltd	65 10	...
Goodyear Tire	290	..
Grace and Co (WR)	179	...
Honeywell Inc. Im.	356	...
Johannesburg	59 50	.
Koninklijke Pakhoed	80 70	...
Kubota	22	22 50
Midland Bank	39	
Noranda Mines	64	66
Olivetti priv.	6 20	..
Pfizer Inc.	350	352
Ricoh	20	..
Robeco	259 30	260 40
Rodamco NV	126 80	127 80
Rolinco	265 90	
Saipem	5	...
Sema Group	23 35	.
SKF Aktiebolaget	61 95	...
Tenneco Inc.	178 60	.
Thorn Electrical	63	63
Toray Ind.	27 20	
West Rand Cons.	4 50	4

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	
Calciphos	67	70
C G H Cogenbor	8	.
Coparex	576	...
Drouot Assurances	..	..
Electro-Banque	.	
Europ. Accum.	77 50	
Europ Soulres Ind.	12 10	.
Gechot S.A.	44	46
Guy Degrenne	352	354
Lectures du Monde	165	151
Nicolas	1050	.
Paricap Parcier	325	.
Quadrant	40	
Romanto N.V	225	226
St-Gobain-Emballage	1732	..
Schlumberger Ind.	560	...
S.E.P.R.	2050	.
S.M.T Goupil	0 81	
S.P.R. act. B	291	
Waterman	1150	.

SICAV (sélection) 6/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	176 36	171 64
Améri-gan	6565 97	6313 43
Amplitude	578 09	561 25
Associc	1128 91	1128 91
Atout Futur	386 03	376 61
Aurecic	1034 16	1004 04
Avenir Alizes	1681 91	1648 93
Axa Capital	172 79	167 76
Axa Court Terme	8211 30	8211 30
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	830 88	806 68
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	736 88	715 42
Axa Europe	120 06	116 56
Axa Investments	96 89	94 07
Axa NPI	102 51	99 52
Axa Ob.Fr.Extrans.	142 54	138 39
Axa Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	124 72	121 09
Axa Prem.Ex.Agepre.	117 21	113 80
Axa S&LEx.Dr Sele.	142 43	138 28
Axa Valeurs PER.	113 02	109 73
Cadence 1	1032 84	1012 59
Cadence 2	1041 84	1021 41
Cadence 3	1032 82	1012 57
Capimonétaire	6500 13	6493 64
Capoblig	6527 06	6399 08
Captacic	1347 61	1327 69
Coexis	1349 37	1316 46
Comptavalor	3629 37	3623 93
Convertimmo	312 16	306 04
Credinter	402 52	390 80
Crédit Mutuel Capital	1311 59	1285 87 •
Cred.Mut.Ep Cour.T.	689 33	689 33 •
Cred.Mut.Ep Indus.	88 41	86 04
Cred.Mut.Ep.J	71796 31	71796 31
Cred.Mut.Ep long T	183 91	178 99
Créd.Mut.Ep Monde	1048 29	1030 23
Cred.Mut.Ep Quatre	1088 13	1059 01 •
Dieze	1269 25	1238 29
Drouot France	789 50	765 50
Drouot Sécurité	208 47	202 40
Ecocic	1027 64	997 71
Ecopar	121 10	117 57
Ecureuil Capitalisation	2822 09	2596 13
Ecureuil Géovaleurs	2229 72	2164 78
Ecureuil Invest.	143 97	139 78 •
Ecureuil Monepremiere	69396 45	69396 45
Ecureuil Monétaire	40679 18	40679 18
Ecureuil Trésorerie	2508 54	2508 54
Ecureuil Trimestr.	2013 36	1993 43
Elancel	104 37	101 33 •
Energie	247 69	235 46
Epargne	3723 72	3723 72
Eparcourt-Sicav	4424 45	4413 42
Epargne Associat.	26124 29	25826 33
Epargne Capital	11000 23	10891 32
Epargne Croissance	1569 95	1518 20
Epargne Obligat.	197 77	192 48
Epargne Première	14684 09	14574 78 •
Epargne-Unie	1184 85	1155 95
Epargne Valeur	403 63	392 83
Eufi Cash cap.	8133 38	8133 38 •
Eufinvest cap.	557 48	541 22 •
Euro Solidarité	1042 97	1032 64
Eurocic Leaders	931 43	904 30
Eurodyn	1052 75	1027 07
Euro Gan	5691 04	5472 15
Europe Nouvelle	473 38	451 91
Fonsicav	14914 33	14914 33
France-gan	9007 61	8667 16
France Garantie	286 86	266 33
France Obligations	480 24	475 49
Francic	420 29	408 05
Francic Pierre	90 99	88 34
Francic-Régions	1111 13	1078 77

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 38	36 38
Fructi-Capi	43 20	42 56
Fructidor	236 60	233 10
Fructifrance action C	846 62	825 97 •
Fructifrance action D	827 15	808 98 •
GAN Rendement	5172 01	5095 58
Gestilion	15219 51	15143 79
Gest.Associations	160 92	157 38
Horizon	1140 43	1107 21
HLM Monétaire	14406 74	14406 74
Indust.Fse.Court.T.	1521 51	1521 51
Interepar	106133 82	103042 54
Interoblig	13672 66	13404 57
Intersélection Fce	482 43	472 97
Japacic	133 30	129 42
Jeunepargne	289 71	285 43
Latitude	2325 59	2322 11
Leumi C.T.	12961 27	12961 27
Leumi L.T	6431 47	6244 15
Lion Association	11553 54	11553 54
Lion Institution	30338 07	30262 41
Lionplus	1004 05	984 36
Lion Trésor	2162 65	2141 24
Lion 20 000	27080 24	27080 24
Livret Bourse Inv.	516 01	500 98
Livret Portefeuil.	661 52	642 25 •
Méditerranée	152 40	147 96
Mensuel CIC	10116 43	10018 27
Moneden	70436 96	70436 96
Mone.J	37467 46	37467 46 •
Monévalor	84812 58	84812 58
Mutualité dépôts	13820 42	13792 83
Natio Court Terme	293844 00	293844
Natio-Epargne	18149 06	17969 37
Natio-Ep. Ret	117 23	114 09
Natio Epарg.Trésor	8003 27	7987 30
Natio-Fran.index.	895 55	871 58
Natio-Imm	1020	992 70
Natio-Inter.	1401 35	1363 84
Natio-Monétaire	26123 04	26123 04
Natio-Opportunités	972 58	946 55
Natio-Patrimoine	1280 09	1245 83
Natio-Perspectives	948 78	923 39
Natio-Placements	65944 06	65944 06
Natio-Revenu	1030 18	1019 98
Natio Sécurité	12450 70	12450 70
Natio-Valeurs	797 20	775 86
Nippon-Gan	4286 17	4121 32
Nord Sud Dévelop.	1566 95	1563 82 •
Obli-Associations	155 70	154 16
Oblicic-Mondial	2584 59	2546 39
Oblicic-Régions	1042 90	1027 49
Oblifutur	2894 54	2823 94
Oblig. très caté.	176 98	174 36
Obilion	1352 64	1339 25
Oblisécurité Sicav	13352 75	13352 75
Oraction	953 99	930 72
Orvalor	8763 85	8631 23
Paribas Capitalisation	1525 43	1502 89
Paribas Opportunités	114 01	109 36
Paribas Patrimoine	536 08	514 23
Patrimoine Retraite	228 71	224 23
Pervalor	582 50	571 08
Placement A	1367 42	1340 61
Placement J	7474 98	7460 06
Placement M	69353 59	69215 16
Placement Nord	850 96	834 27
Plénitude	126 46	122 78
Poste Croissance	22419 98	22397 58
Poste Gestion	68057 02	68057 02
Première Oblig.	10872 30	10861 44
Prévoy. Ecureuil	113 10	111 98
Priv'Associations	30413 72	30413 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Proficius	946 54	923 45
Quartz	121 53	118 57
Réalvalor	648 26	635 55
Rentacic	161 43	159 04
Revenus Trimestr.	5296 87	5244 43
Revenu-Vert	1153 31	1125 18
St Honoré Vie & Santé	913 05	871 65
St Honoré Bons du Tr.	11594 99	11537 30
St Honoré Global	218 35	208 45
St Honoré Invest.	711 02	678 78
St Honoré Pacifique	518 86	495 33
St Honoré PME	470 89	449 35
St Honoré Real	15477 96	15416 29
Sécuricic	1798 51	1798 51
Sécuri-Gan	13205 32	12946 39
Sécuritaux	1435 71	1435 71
Sicasden	713 39	702 85
Sicav Associations	1903 21	1903 21
SFI-CNP Assur.	602 74	585 18
S.G. Fr. opport. C et D	1053 96	1033 29
Sicav 5.000	405 07	394 23
S.I. Est	1194 22	1159 44
Sivafrance	650 21	632 81
Sivam	364 57	354 81
Sivarente	209 67	205 56
Sivinter	392 51	382
S.N.I.	1032 78	1002 70
Sogenfrance C et D	1044 62	1024 14
Sogépargne	324 51	318 15
Sogevar	878 54	861 31
Soginter	1162 10	1139 31
Soleil Investissements	530 55	510 14
Solstice	2198 74	2193 26
State Street Act. Eur	7837 40	7572 37 •
State Street Act. Fce	9269 04	8999 07
St. Str. Act.Japon	9634 50	9308 70
State Street Emer. Mkts	9922 36	9445 32 •
St.Street OAT Plus	10447 96	10243 10
Stratégie Actions	787 94	757 63
Stratégie Rendement	1443 69	1398 25
Technocic	947 07	919 49
Techno-Gan	5172 46	4973 52
Thesora	875 15	868 47
Trésor Plus	1318 85	1305 79
Trésor Trimestriel	1034 37	1024 13
Trésoricic	134420 01	134420 01
Trilion	5110 65	5045 06
UAP Investissement	389 80	375 71
UAP Actions France	535 27	515 92
UAP Act. Select.	562 45	542 12
UAP Aedificandi	496 03	478 10
UAP Alizé	197 61	190 47
UAP Alto Sicav	159 95	154 17
UAP Moyen Terme	143 60	138 41
UAP Première Cat.	11025 53	10627 02
Uni-Associations	126 60	126 60 •
Uni-Foncier	1114 62	1087 43
Unifrance	535 29	522 23
Uni Régions	1249 86	1219 38
Univar	243 22	243 22 •
Univers Actions	1119 23	1091 93
Univers Obligations	1733 73	1691 44
Valorg	2111 67	2109 56
Valreal	55058 62	55029 11

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 7/10	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 827	....	4 5	5
Ecu	6 672	....	.....	.....
Allemagne (100 dm)	339 490	....	327	347
Belgique (100 F)	16 466	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	301 530	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 862	....	3 4	4
Danemark (100 krd)	87 390	....	82	90
Gde.Bretagne (1 L)	8 291	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 611	....	2 3	3
Suisse (100 f)	388 440	....	374	394
Suède (100 krs)	89 390	....	85	93
Norvège (100 k)	82 750	....	78	86
Autriche (100 sch)	48 258	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 751	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 815	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	3 880	....	3 6	4
Japon (100 yens)	4 034	....	3 8	4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/10
Or fin (kilo en barre)	53900	54800
Or fin (en lingot)	54700	54850
Napoléon (20f)	319	325
Pièce Fr (10 f)	300	.....
Pièce Suisse (20 f)	319	311
Pièce Latine (20 f)	315	318
Souverain	412	413
Pièce 20 dollars	1815	1950
Pièce 10 dollars	950	940
Pièce 5 dollars	540	.....
Pièce 50 pesos	2025	2100
Pièce 10 florins	321	322

...logie à la fin du ... et de complicité de meurtres sur ... grade, à l'arrestation de cent juifs, exécutés dès le lendemain. – (AFP.)

هكذا من الأصل

MONDIAL DE L'AUTOMOBILE

La laborieuse percée des carburants verts

Les voitures rouleront-elles à l'alcool de betterave ? Peut-être, mais le pétrole a encore de beaux jours

« Non à la friche ! Oui aux carburants verts ! » Avec le référendum de Maastricht, le slogan a surgi le long des routes de campagne et dans les grandes villes, où les affichettes s'étalent par dizaines de milliers d'exemplaires. Le mot d'ordre est abrupt, définitif, forcément simplificateur. A la mesure, en fin de compte, d'une profession qui désespère de son avenir. Qu'opposer en effet à Bruxelles et à sa politique de mise en jachère quand toutes les productions agricoles sont excédentaires dans la Communauté ? Rien, sinon de jouer la carte des carburants verts et de leurs vertus supposées sur l'environnement, l'économie du pays, etc. Les biocarburants ou l'ultime planche de salut à laquelle s'accrochent les agriculteurs, et pas seulement en France ?

Aux côtés des agriculteurs, les alliés, à première vue, sont légion. Au lendemain de la récente victoire de Nigel Mansell au Grand Prix automobile d'Estoril, au Portugal, le groupe Elf-Aquitaine s'est offert des pleines pages de publicité dans la presse écrite pour faire savoir que *« dans le réservoir de Mansell, il y avait un carburant Elf (...) issu directement de la transformation des betteraves »*. A l'heure où les agriculteurs jurent leurs grands dieux que, sur 1,5 million d'hectares promis à jachère, les deux tiers pourraient y échapper grâce aux carburants verts, le message était habile. Il a été bien reçu.

Aussi soucieuses que les pétroliers de leur image, les collectivités locales ne sont pas en reste. Les biocarburants sont à la mode ? Dans une douzaine d'agglomérations, des bus et des véhicules municipaux – moyennant subventions – roulent donc au Diester, un biocarburant spécialement conçu pour les moteurs diesel. Sous peu, l'expérience sera élargie à Paris, l'approvisionnement étant assuré par la compagnie Total. Et tandis que l'Etat mécène, avec la bénédiction de la Communauté européenne, accorde aux carburants verts des milliards de francs de largesses fiscales, l'Elysée a chargé, à la mi-septembre, M. Raymond Lévy d'une mission sur l'avenir des biocarburants. L'ancien patron de Renault devra rendre sa copie assez tôt pour que ses propositions, le cas échéant, puissent être retenues dans le budget de 1993.

Deux filières

Les biocarburants recouvrent en fait deux catégories de produits bien distincts par leur origine et leurs débouchés. Le plus récent des carburants verts est le Diester (1). Destiné à l'alimentation des moteurs Diesel et d'eux seuls, il est fabriqué à partir d'un dérivé – un ester – d'huiles végétales (colza, tournesol, maïs, soja). Ses propriétés sont équivalentes à celles du gazole traditionnel. C'est dire qu'*« il est parfaitement compatible avec le gazole avec lequel il peut être mélangé en toutes proportions. Ses excellentes performances ont été vérifiées pour les moteurs Diesel utilisés en agriculture (tracteurs, machines agricoles, etc.). Elles restent vraies pour les gros diesels de poids lourds. Cependant, pour les moteurs des véhicules de tourisme, il est nécessaire de vérifier leur innocuité dans toutes les conditions de marche »*, expliquait en février dernier aux parlementaires européens M. Jean Méo, à l'époque président de l'Institut français du pétrole (IFP).

Lancée au printemps 1991, une *campagne d'expérimentation du* Diester (à partir d'ester de colza) est en cours d'achèvement. Elle devrait déboucher sur la probable *homologation dans l'Hexagone* d'une mélange gazole 95 %-Diester 5 %. Dès l'an prochain, Elf se propose d'en distribuer 500 000 hectolitres dans ses stations du Nord-Pas-de-Calais et de l'Ile-de-France. Le président d'Elf-Antar France, M. Alain Guillon, l'a annoncé fin septembre, à l'occasion du traditionnel championnat de France des labours, aux agriculteurs (des clients à ménager lorsqu'on est le premier fabricant d'engrais de l'Hexagone).

Deuxième voie, la filière éthanol. La production d'éthanol passe par la fermentation des sucres contenus dans les betteraves, le blé (c'est le choix français), le maïs (Etats-Unis), la canne à sucre (Brésil). Mais du fait de ses caractéristiques différentes du supercarburant, l'éthanol pose plusieurs problèmes. Impossible, par exemple, de l'utiliser pur sauf à concevoir des moteurs d'un *type nouveau*. *En* revanche, mélangé avec les hydrocarbures classiques (à hauteur de 5 % en Europe, de 10 % aux Etats-Unis), aucune modification des moteurs ne s'impose. Le point faible, dans ce cas, se situe ailleurs : des problèmes de carburation très gênants (le moteur « broute ») apparaissent dès lors qu'une infime quantité d'eau est présente dans le carburant éthanolé (d'où le peu de succès des supercarburants éthanolés en France, *voir graphique*).

Comment s'assurer que l'eau soit absente d'un bout à l'autre de la chaîne de distribution, de la raffinerie à la pompe, ? Impossible avec le réseau actuel sauf à consentir des investissements coûteux. Pourtant, la parade existe. Elle consiste *à combiner l'éthanol avec un* hydrocarbure pétrolier pour obtenir de l'ETBE (pour éthyl- tertiobutyléther), un produit à l'indice d'octane très élevé.

Une consommation dérisoire

Volume total de supercarburant additivé à 5 % d'éthanol consommé en France

en m3

2500

2000

1500

1000

500

1988 1989 1990 1991

Les carburants verts ont peut-être un brillant avenir. Pour l'heure, ils ne pèsent guère. En chute libre depuis 1989, la *consommation de supercarburant additivé à 5 % d'éthanol n'atteint* même pas un millier de mètres cubes par an, ce qui correspond donc à la production de 50 mètres cubes d'éthanol pur. *Une misère...*

Techniquement donc, aucun obstacle ne s'oppose à la fabrication de carburants à partir de colza ou de betterave. Les procédés sont connus, et pour certains maîtrisés depuis belle lurette. En plein Front populaire n'avait-on pas incorporé plusieurs millions d'hectolitres de méthanol dans les essences ?

Depuis cette époque, si l'on met de côté la commercialisation – sans lendemain – par Antar en 1954 du Trisuper, un carburant contenant de l'alcool, la seule tentative sérieuse pour promouvoir les carburants verts remonte au choc *pétrolier de 1973. Avec le plan* Carburol français, la filière éthanol comme carburant avait été retenue par les pouvoirs publics. Mais pour peu de temps : conséquence de procédés de fabrication trop gourmands en énergie, le bilan énergétique global de l'opération était tout juste équilibré.

Crédits d'impôts

Aujourd'hui, l'argument du bilan énergétique défavorable ne tient plus. *« Les carburants de substitution contiennent plus d'énergie qu'on en utilise pour leur production »*, affirme-t-on au ministère de l'industrie. Une opinion que plus personne ne conteste aujourd'hui. Ainsi l'éthanol fabriqué à partir de blé ou de maïs contient-il 1,1 fois l'énergie fossile utilisée pour sa production. Pour le Diester de colza, le rapport est de 2.

Le bilan sur l'environnement est en revanche plus mitigé. L'emploi de carburants verts entraîne une diminution de l'effet de serre dû à l'émission de gaz carbonique, mais, reconnaissent les plus honnêtes des spécialistes, celle-ci est partiellement remplacée par une émission accrue d'oxyde d'azote. Même chose pour les autres produits issus de la combustion dans les moteurs. La filière biocarburants se traduit par la diminution d'oxyde de carbone, de particules mais favorise la production d'aldéhydes. Au total, conclut l'ex-président de l'IFP : *« l'effet sur l'environnement reste limité. »*

En fait, c'est sur le plan économique que se jouera l'avenir des biocarburants. L'équation de départ est simple : le prix de revient d'un litre de carburant vert revient *grosso modo* trois fois plus cher qu'un litre de carburant classique. Le coût de l'éthanol produit à partir du blé, par exemple, est de l'ordre de 3,50 francs par litre alors que le prix du carburant pétrolier *varie de 1 franc à 1,20 franc* par litre (avec un baril aux alentours de 20 dollars comme actuellement). La différence est du même ordre de grandeur entre le gazole et l'ester de colza (une fois inclues les subventions de la CEE pour favoriser le développement des oléagineux – sans elles, l'ester de colza reviendrait à plus de 5 francs par litre).

Autant dire que la cause des carburants verts serait indéfendable s'il ne fallait compter sur les largesses de l'État. Et quelles largesses ! Depuis 1992, l'éthanol et le Diester sont exonérés de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, la fameuse TIPP. Le cadeau – qui devait cesser en 1996, mais qui *a été pérennisé dans le projet de* loi de finances de 1993 – est royal : par litre de gazole vendu, l'état « pompe » 1,70 franc ; et 3,20 francs par litre de super plombé (2,80 francs pour le super sans plomb).

Grâce à ce coup de pouce fiscal, l'éthanol fait à peu près jeu égal avec les supercarburants du point de vue économique. Reste à vaincre les réticences des constructeurs automobiles (favorables à l'adjonction d'alcool dans le seul supercarburant plombé). Reste aussi à résoudre un sérieux problème industriel. Car si l'adjonction d'ETBE permet de contourner les *problèmes techniques que pose* l'utilisation directe d'éthanol, les capacités de production de ce produit sont des plus réduites. La firme américaine Arco n'est pas, semble-t-il, favorable à traiter de l'éthanol pour fabriquer de l'ETBE dans sa grande usine de Fos prévue pour un produit voisin, le MTBE. Elf affiche une bonne volonté indéniable, mais des moyens limités. *La capacité de production de son* unité de Feyzin (quelques dizaines de milliers de tonnes par an) est limitée. Et Total en est au stade des projets... De là l'impatience des betteraviers, qui jugent dérisoire l'effort consenti par les pétroliers et s'en sont plaints auprès des pouvoirs publics.

Dans l'attente du rapport Levy

Le Diester est dans une situation encore plus inconfortable, alors même que la première unité de production « préindustrielle » sera inaugurée à la mi-novembre en Champagne. C'est que, même exonéré de TIPP, le Diester reste plus cher que son concurrent, le gazole. De 50 centimes par litre environ. Les futures unités de production permettront sans doute de gommer une partie de l'écart. Mais pas de le supprimer. A qui faire supporter le surcoût ? La solution la plus simple consisterait purement et simplement à le supprimer moyennant un très sensible alourdissement de la fiscalité sur le gazole. Mais, dans l'heure, les premiers barrages routiers feraient leur apparition avec, à coup sûr, le soutien de M. Jacques Calvet, président du groupe Peugeot, le premier fabricant mondial de voitures Diesel.

Faut-il alors demander un effort financier aux pétroliers ? *« L'industrie pétrolière (...) ne peut envisager l'achat de biocarburants qu'en fonction de critères économiques »*, a répondu par avance M. Bernard Calvet, *le président de l'Union* française des industries pétrolières (UFIP). D'ailleurs, si Elf est disposé à enlever *« la totalité »* de la production de Diester de l'usine champenoise, ce sera, dit-on, *« au prix du gazole »*. Ne reste donc plus que l'État vers qui les avocats des biocarburants se tournent pour qu'il octroie des *« crédits d'impôts »* pour rendre le Diester compétitif. *Pour l'instant, les pouvoirs publics* se taisent dans l'attente des conclusions du « rapport Lévy ».

L'ancien patron de Renault, qui fut aussi le numéro deux de Elf pendant des années, réussira-t-il à rapprocher les points de vue ? *L'homme n'a pas l'intention de* rendre un rapport mi-chèvre mi-chou, acceptable par toutes les parties. S'il a accepté la mission du président de la République, c'est à la condition expresse que pas une virgule ne sera changée dans son rapport final.

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) Il s'agit d'une marque commerciale déposée. Il faudrait parler en réalité d'ester méthylique.

CULTURE

PATRIMOINE

Un projet de terrain de golf dans les Yvelines

Peut-on modifier un site classé ?

Un monument naturel ou un site est classé, selon la loi de 1930, en raison de *« son caractère artistique, historique, ou pittoresque »*. Peut-on détruire *ou modifier un site classé ?* Non. Sauf si le Conseil d'Etat décide de le déclasser, en tout ou partie. Peut-il y avoir des dérogations ? Oui. Le préfet peut, dans des cas très limités (ouvrages d'intérêt public, travaux exemp*tés de permis de construire*, modifications de clôtures) accorder une « autorisation spéciale ». Mais le tribunal administratif de Versailles vient, pour la deuxième fois en quelques mois, de rappeler au pouvoir exécutif les limites de ces dérogations. Une première fois en faisant interrompre le chantier de l'autoroute A 14 sous la terrasse de Saint-Germain-en-Laye et, plus récemment, en donnant raison à la Société civile du désert de Retz dans une affaire qui l'opposait à la société Golf européen.

Cette dernière, filiale du groupe Worms, a pour objet d'aménager un terrain de golf près de Joyenval, en bordure de la forêt de Marly et en particulier sur le site de la vallée du rû de Buzot, classé depuis 1978, à côté du désert de Retz, également protégé. Les propriétaires du désert de Retz – célèbre « folie » architecturale et son parc – estimant que le projet de Golf européen, en voie de réalisation, excède le permis de construire (*le Monde* du 22 avril), ils avaient demandé au préfet des Yvelines l'interrup*tion du chantier*. Celui-ci fut arrêté le 20 juillet 1990. Golf européen modifia une partie de ses plans. Le préfet, le 2 mai 1991, autorisa la reprise des travaux. La SCI du désert de Retz demanda alors au tribunal administratif d'obtenir le respect intégral du permis de construire.

Le 21 avril 1992, le tribunal administratif de Versailles appuyait cette requête, annulant la décision du préfet et ordonnant un supplément d'enquête *pour examiner la première autorisation* des travaux délivrée par le ministère de l'équipement en 1988. Dans ses conclusions, il va aujourd'hui beaucoup plus loin : il estime que l'autorisation initiale du ministère de l'équipement n'est pas valable non plus car elle correspond, en fait, à un véritable déclassement du site, qui ne peut être prononcée que par le Conseil d'État.

Cet arrêt, qui enrichira la jurisprudence, permettra peut-être à *l'avenir d'éviter les abus qui* sont commis ici ou là, souvent par les pouvoirs publics. De dérogations en dérogations, on parvient ainsi à déclasser sournoisement un site protégé.

E. de R.

MUSIQUES

Mort d'Eddie Kendricks ancien ténor des Temptations

Le chanteur américain Eddie Kendricks est mort lundi soir à Birmingham (Alabama), des suites d'un cancer du poumon. Il avait *cinquante-deux ans. Eddie Ken*dricks était le chanteur solo des Temptations, l'un des plus grands groupes vocaux de la soul américaine. Fondés en 1961 à Detroit, les Temptations (Kendricks, Melvin Franklin, Otis Williams, Paul Williams et David Ruffin) furent l'un des groupes phares du label Tamla Motown. Après avoir fait leurs débuts dans le style doo-wop, alors sur le déclin, les Temptations s'imposèrent en interprétant des titres composés par Smokey Robinson. *My Girl* fut leur premier numéro un au hit-parade, en 1965. Ils poursuivirent leur collaboration avec Robinson jusqu'à l'enregistrement de *Get Ready*. A partir de 1966, la direction de Tamla Motown les fit travailler avec le producteur et compositeur Norman Whitfield : c'est de cette époque que datent les grands classiques du groupe, *Ain't Too Proud To Beg, Cloud Nine, Just My Imagination*, une musique urbaine, influencée par l'atmosphère psychédélique du *moment, mais qui ne renie jamais* son essence noire. Sur scène, les Temptations portent à un degré de raffinement sans égal les chorégraphies qui caractérisent les artistes Motown : moulinets des bras, pirouettes à l'unisson (en France, *seul Claude François en fera voir* une pâle copie).

En 1971, Eddie Kendricks quitte le groupe, juste avant l'enregistrement du plus grand succès des Temptations, *Papa Was A Rolling Stone*. Sa carrière solo sera sans éclat, malgré son talent de chanteur : un numéro un en 1972 avec *Keep On Trucking*. En 1982 et 1989, Kendricks avait participé aux tournées de réunion des Temptations. La dernière avait été interrompue par la mort de David Ruffin, victime d'une surdose.

T. S.

PARIS EN VISITES

JEUDI 8 OCTOBRE

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché aux fleurs.

« Le quartier chinois de Paris et ses lieux de culte », 14 heures, métro Porte-de-Choisy (M.-C. Lesnier).

« Dernières restaurations du Marais », 14 h 15, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (C. A. Messer).

« Les ateliers de frappe de médailles de l'hôtel de la Monnaie » (limité à trente personnes), 14 h 30, 11, quai Conti.

« De Saint-Eustache à la rue Montorgueil », 14 h 30, métro Etienne-Marcel (*Paris pittoresque et insolite*).

Exposition : « Impressions de Chine », 14 h 30, Bibliothèque nationale, hall d'entrée (Le Cavalier bleu).

« Les appartements royaux du Louvre », 14 h 30, parvis de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

« L'hôtel Mezzara de Guimard, exceptionnellement ouvert, et le *castel Béranger* », 14 h 30, 60, rue La Fontaine (C. Merle).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« L'arsenal de Sully et les appartements de la maréchale de La Meilleraye », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« Hôtels et église de l'île Saint-*Louis », 14 h 30, sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'œuvre de Rodin et de Camille Claudel au Musée Rodin », 14 h 30, 77, rue de Varenne, près de la caisse (D. Fleuriot).

« Un modèle d'église de la Contre-Réforme : Saint-Sulpice et ses cryptes », 15 heures, place Saint-Sulpice, sur les marches de l'église (Monuments historiques).

« Le château de la Reine Blanche, l'hôtel Scipion Sardini et l'enclos des Gobelins », 15 heures, 15, rue des Gobelins (D. Bouchard).

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7 OCTOBRE A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 8 OCTOBRE 1992

LÉGENDE

ENSOLEILLÉ · ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX · NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES · TRÈS NUAGEUX OU COUVERT · PLUIE OU BRUINE · NEIGE · AVERSES · ORAGES · BRUMES ET BROUILLARD · SENS DE DÉPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE JEUDI 8 OCTOBRE 1992 VERS MIDI

Jeudi : retour du soleil. – Les brouillards sont nombreux en toutes régions au lever du jour. Ils se dissiperont rapidement, sauf sur le Centre-Est, le Massif Central, le Sud-Ouest et le Sud-Est, où ils seront plus tenaces.

Sur les Pays de la Loire, la région parisienne, le Centre, le sud de la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Poitou-Charentes, le Limousin et l'Auvergne, les brouillards laisseront place à une matinée très nuageuse. Le soleil fera de timides apparitions l'après-midi.

Sur les autres régions, au nord et au sud, la journée sera plutôt bien ensoleillée.

Sur le Languedoc-Roussillon et Provence-Côte d'Azur, des nuages voileront le ciel en soirée. Un vent d'est à sud-est soufflera à 30 kilomètres/heure sur le littoral.

Sur les côtes de la Manche, le vent d'est à nord-est soufflera à 40, voire 50 kilomètres/heure.

Les températures minimales sont comprises de 10 à 12 degrés près des côtes de la Manche et de la Méditerranée, 8 à 10 degrés sur le centre, et 6 à 8 degrés ailleurs.

Les températures maximales avoisineront les 15 degrés dans le quart nord-est, 18 à 20 degrés au sud, 16 à 18 degrés sur le reste du pays.

PRÉVISIONS POUR LE 9 OCTOBRE 1992 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 7-10-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 6-10-1992 à 18 heures TUC et le 7-10-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	22	14	D
BIARRITZ	15	12	C
BORDEAUX	13	12	C
BOURGES	10	10	P
BREST	13	11	C
CAEN	13	12	P
CHERBOURG	15	11	C
CLERMONT-FER.	10	9	P
DIJON	10	9	P
GRENOBLE	13	10	P
LILLE	12	11	P
LIMOGES	8	8	P
LYON	12	10	C
MARSEILLE	18	11	C
NANCY	10	9	C
NANTES	14	10	C
NICE	17	13	N
PARIS-MONTS.	10	11	C
PAU	12	11	C
PERPIGNAN	16	12	C
RENNES	13	12	C
ST-ETIENNE	10	9	P
STRASBOURG	12	10	C
TOULOUSE	11	11	P
TOURS	12	11	P
POINTE-A-PITRE	33	24	D
ÉTRANGER			
ALGER	26	13	N
AMSTERDAM	12	11	C
ATHÈNES	26	20	D
BANGKOK	33	26	N
BARCELONE	21	12	N
BELGRADE	24	13	D
BERLIN	13	10	C
BRUXELLES	11	10	P
COPENHAGUE	11	7	D
DAKAR	31	25	D
NEW-DELHI	33	21	D
DJERBA	–	–	–
GENEVE	15	10	P
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	26	20	N
JÉRUSALEM	31	17	D
LE CAIRE	35	22	N
LISBONNE	21	13	D
LONDRES	14	11	N
LOS ANGELES	20	16	B
LUXEMBOURG	9	8	C
MADRID	19	5	D
MARRAKECH	24	15	C
MEXICO	20	12	N
MILAN	17	9	C
MONTRÉAL	10	–2	D
MOSCOU	11	4	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	14	6	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	23	9	D
PÉKIN	18	6	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	22	16	N
SEVILLE	26	11	D
SINGAPOUR	30	25	C
STOCKHOLM	10	4	N
SYDNEY	19	16	N
TOKYO	19	12	C
TUNIS	30	15	D
VARSOVIE	15	11	C
VENISE	22	13	D
VIENNE	23	14	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Histoires de fous

D'ABORD, il y avait ce ministre qui voulait tirer sur les hélicoptères. Un vrai *ministre, avec des motards, une* voiture noire, et qui se rendait au conseil tous les mercredis. *Ensuite, venaient des pilotes* d'hélicoptère, qui n'étaient pas d'accord. Pour finir, le ministre *ne voulait plus tirer sur les hélicoptères.* Il était écrit que ce serait une soirée de fous.

Plus tard, après *Cyrano* – un fou *à sa façon, aussi* – France 2 nous présenta un fou véritable, homologué. Forcément fou, puisqu'il était l'invité principal d'une émission sur la folie, qui s'appelait «je suis fou, moi non plus». S'il n'était pas fou, il n'eût pas *été invité à ce second numéro de* «Bas les masques», il n'eût pas été manipulé comme une poupée *de porcelaine par cette jeune* femme, Mireille Dumas, et son joli visage de sorcière douce.

Tout prêt à voir en lui un fou *véritable, on cherchait la folie* dans ses yeux, dans ses mots. Mais il manquait une case à cette *histoire, on avait dû sauter un* épisode. Pourquoi la télévision l'avait-elle désigné comme porte-parole des fous? *Parce qu'il avait* refusé un jour d'obéir aux agents. Les agents l'avaient sifflé, et lui, *au volant, avait pris un pont à* contresens, le récit n'était pas très clair. Depuis lors, il séjournait une fois par mois à Sainte-Anne. «*A Sainte-Anne,* disait-il, *je me sens chez moi.*»

Il est bien entendu répréhensible de ne pas obtempérer à la *force publique,* mais tout de même, entre tenter d'échapper à un coup de sifflet et vouloir tirer *sur des hélicoptères...* Elle semblait étrange cette émission sur les fous qui avait choisi de ne *montrer que des fous* «normaux», des fous avec un métier et des enfants, qui construisent *des phrases, des fous comme* tout le monde. Evidemment, c'est tout à l'honneur de Mireille *Dumas. Des fous comme Vincent* – il s'appelait Vincent – sont beaucoup moins racoleurs que *des fous bavants, convulsifs, ou se prenant pour Napoléon,* et Mireille Dumas n'est visiblement pas du genre à faire racoleur. Mais quel peut être alors le pro*pos de l'émission? Insister sur le* fait qu'un petit déjantage peut menacer chacun d'entre nous? On en était convaincus d'avance. On rêvait *que Mireille Dumas,* un soir, dans un prochain «Bas les masques», invite ce ministre qui voulait tirer sur les hélicoptères. *Elle lui sourirait* comme elle sait *faire,* le *mettrait à l'aise, il ne se* sentirait pas jugé. Il raconterait longuement cet instant où les choses avaient basculé. Tout fini*rait bien.*

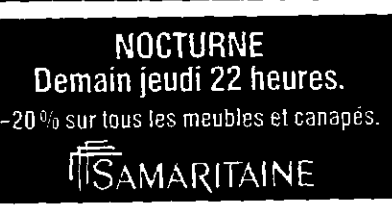
Les programmes complets de radio et de télévision *sont publiés chaque semaine dans notre supplément* daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans «le Monde radio-télévision» ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 7 octobre

TF 1

20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Présenté par Jean-Pierre Foucault.
22.45 **Magazine : Le Droit de savoir.** Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Les francs-maçons.
23.55 **Spécial sport : Football** *10e journée du championnat de France.*

F 2



20.50 **Téléfilm : Séparément vôtre.** *De Michel Boisrond.*
22.25 **Visages d'Europe.**
22.30 **Documentaire : Le Grand Jeu URSS-USA.** 5. Désarroi et glaciation *(1964-1980).*
23.30 **Journal et Météo.**
23.45 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Invitée : Jacques-Pierre Amette (*la Peau du monde*) ; *Mona et Jacques Ozouf* (*la République des instituteurs*) ; Bruno de France, écrivain et enseignant ; Marc Ferro, historien ; Polyphonies corses.

F 3

20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** *Présenté par Jean-Marie Cavada.* Drogues : du rêve au cauchemar. Invités : Guy Sorman, écrivain, économiste et journaliste ; Francis Curtet, psychiatre ; John Marks, psychiatre au Mersey Drug Training de Liverpool ; Jacques de Witte, psychiatre au centre Pey-Berland de Bordeaux ; *Jean-Michel Lecot et son fils Laurent.*
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Mercredi chez vous.** Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

21.00 **Cinéma : La Vieille qui marchait dans la mer.** ■ *Film franco-italien de Laurent Heynemann* (1991).
22.30 **Flash d'informations.**
22.40 **Sport : Football** (et à 23.30). *Coupe du monde* 1994 : Suède-Bulgarie
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Championnat de France de D1 : buts et extraits.

ARTE

20.40 ▶ **Opéra : Pelléas et Mélisande.** De Claude Debussy. Mise en scène de Peter Stein. *Orchestre et Chœur du Welsh National Opera.* Direction musicale : Pierre Boulez. Avec Neill Archer, Alison Hagley, Donald Maxwell.
23.20 **Documentaire : Albert Race Sample, survivre au Texas.** De Georg Stefan Troller.

M 6

20.45 **Téléfilm : Le Dixième Homme.** De Jack Gold.
22.30 **Téléfilm : California Connection.** De Steve Perry.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Quand la télévision soufflait mot du Golfe, par Antoine Perraud.
21.30 **Correspondances.** *Des nouvelles de la* Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** *Prix Paul Gilson 1992.*
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La prison au féminin pluriel. 2. Vivre hors la vie.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Bruno Bayen (Hernando Colon).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 1er juillet 1988 en l'église de Divendres) : Benaurats els qui viuen a casa vostra, de Viola ; Toedet animam meam, de Julia ; Salve Regina, de Cererols ; Beata Dei Genitrix, de Julia ; *Mariam matrem, extrait du Livre vermeil de* Montserrat ; Magnificat, de Casanovas ; *Missa Alma Redemptoris Mater, de Viola,* par les Chœurs et l'Orchestre de l'Escolania de Montserrat, dir. : Ireneu Segarra ; sol. : Victoria de Los Angeles.
22.30 **Espace libre.**
23.09 **Ainsi la nuit.** Œuvres de Canales, Mozart, Turina, Granados, Tarrega.
0.33 **L'Heure bleue.**

Jeudi 8 octobre

TF 1

15.25 **Feuilleton : Hôpital central.**
16.15 **Club Dorothée.**
17.25 **Jeu : Une famille en or.**
17.55 **Série : Hélène et les garçons.**
18.25 **Feuilleton : Santa Barbara.**
18.55 **Magazine : Coucou, c'est nous!** Présenté par Christophe Dechavanne.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.20).
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**

20.45 **Magazine : Perdu de vue.**
22.40 **Téléfilm : Les Reines de la nuit.** *De Harvey Hart, avec Faye Dunaway.*
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**
0.35 **Série : Mésaventures.**

F 2

15.30 **Variétés : La Chance aux chansons** Emission présentée par Pascal Sevran.
16.20 ***Jeu : Des chiffres et des lettres.***
16.45 **Feuilleton : Beaumanoir.**
17.15 **Magazine : Giga.**
18.30 ***Le Jeu!***
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
19.59 **Journal, Journal des courses et *Météo.***
20.45 **Magazine : Envoyé spécial.** Guy Bedos-Muriel Robin, de Dominique Colonna et Philippe Montoisy ; Des trous dans la ville, de Véronique Gaglione et Philippe Turpaud ; Vocation religieuse, de Romain Gubert et Philippe Montoisy.
22.10 **Visages *d'Europe.***
22.15 **Téléfilm : Ballade pour un traître.** De Lawrence Gordon Clark.
0.05 ***Journal et Météo.***
0.20 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Présenté par Michel Field. Invités : Patrick Timsit ; Débat : La presse a-t-elle encore une morale? avec Françoise Berger, écri*vain et* journaliste ; Serge July, Philippe Tesson Gilbert Lascaux ; Kent ; Tom *Novembre.*

F 3

15.30 **Série : La croisière s'amuse.**
16.20 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.** *Présenté* par Vincent Perrot. Invités : Art Mengo, Linda de Suza.
17.55 **Magazine : Une pêche d'enfer.** Invités : Elie et Dieudonné, Max Bale.
18.25 **Jeu : *Questions pour un champion.***
18.55 **Un livre, un jour.** *Une éducation polonaise,* de Louis Begley.
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.06 **Jeu : Hugodélire.**
20.15 ***Divertissement :* La Classe.**
20.40 **INC.**
20.45 **Cinéma : *Pour une poignée de dollars.*** ■ Film italo-allemand de Bob Robertson (Sergio Leone) (1964).
22.30 **Journal et Météo.**
23.00 **Cinéma : Midnight Express.** ■ *Film américain d'Alan Parker (1978).*
0.55 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.15 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.15 **Cinéma : Mohamed Bertrand-Duval.** □ Film français d'Alex Métayer (1990).
18.05 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.** Présenté par Valérie Payet.
18.50 ***Le Top.*** *Présenté par Yvan Le Bolloc'h.*
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : La Guerre des nerfs.** □ Film franco-israélo-canadien de John Irvin (1990). Avec Donald Sutherland, Anne Archer, Jodhi May.
22.15 **Flash d'informations.**
22.20 **Cinéma : In Bed with Madonna.** ■ *Film américain* d'Alek Keshishian (1990). Avec Madonna, Warren Beatty, Kevin Costner (v.o.).
0.20 **Cinéma : Le Voleur d'enfants.** ■ Film franco-italo-espagnol de Christian de Chalonge (1991). Avec Marcello Mas*troianni, Angela Molina, Michel Piccoli.*

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Vingt-six jours dans la vie de Dostoïevski.** ■■ Film soviétique d'Alexandre Zarkhi (1980). *Avec Anatoli Solonitsyne,* Evguenia Simonova, Eva Chikoulska (v.o., rediff.).
19.00 **Documentaire : A fleur de terre.** De Thierry Michel.
20.05 **Série : Monty Python's Flying Circus.** De John Cleese, Terry Gilliam, Terry Jones, Graham Chapman, Eric Idle et Michael Palin.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique.** Séville 92. Soirée proposée par Isy Morgensztern.
20.45 **Documentaire : L'Europe au miroir des expositions universelles.** *D'Isy Morgensztern.*
21.25 **Documentaire : Bilan d'une exposition.** De José Vieira. Entretien avec Régis Debray.
21.45 **Cinéma : Bienvenue M. Marshall.** ■ *Film espagnol de Luis Berlanga (1952)* (v.o., N.).
23.05 **Documentaire : *Séville, un parfum de nards* et de narcisses.** De Chema Sarmiento.
0.05 **Musique : Noche Flamenca.**

M 6

14.50 **Magazine : Destination musique.**
17.15 ***Jeu : Zygopolis.***
17.35 **Série : Campus Show.**
18.05 **Série : Booker.**
19.00 **Série : *Les Routes du paradis.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : *Madame est servie.***
20.35 **Météo 6.**
20.45 **Cinéma : Souvenirs, souvenirs.** ■ *Film français* d'Ariel Zeitoun (1984). Avec Christophe Malavoy, Gabrielle Lazure, *Pierre-Loup Rajot.*
23.00 ▶ **Documentaire : Mais qu'est-ce qui fait courir les *fans?*** De Hugues de Rosière.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Avignon 92.** Le Bons Sens, d'après Jorgos Magnotis (Grèce).
21.30 ***Profils perdus.*** *Raoul Dautry* (1880-1951).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** La prison au féminin pluriel. 3. Les femmes, la loi et leurs enfants.
0.05 ***Du jour au lendemain.*** *Avec Patrick* Chamoiseau (Texaco).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Soirée Zarzuela.** Viento es la dicha del amor, de José de Nebra, par l'Ensemble baroque de Limoges, dir. : Christophe Coin ; La Verbena de la paloma, de Tomas Breton, par le Chœur des chanteurs de Madrid, dir. : Ataulfo Argenta.
23.09 **Ainsi la nuit.** Œuvres de de Arriaga, Blasco de Nebra, Turina, de Falla.
0.33 **L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par *André Clergeat.*

...et de complicité de meurtres sur ... grade, à l'arrestation de cent juifs, exécutés dès le lendemain. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Le Monde

L'enquête du juge Van Ruymbeke sur l'affaire Urba

Inculpation de l'ancien gérant de la société créée pour financer la campagne présidentielle socialiste de 1988

L'ancien gérant de la société *Multiservices*, M. *Jean-Pierre* Barth, a été inculpé, lundi 5 octobre, de recel de trafic d'influence par le juge rennais Renaud Van Ruymbeke, *chargé de plusieurs instructions* sur le financement de partis politiques dans la Sarthe. Cette nouvelle inculpation manifeste *l'intérêt du magistrat rennais* pour le financement de la campagne socialiste à l'élection présidentielle de 1988.

Le nom de Multiservices apparaît dans les cahiers de Joseph Delcroix, le cadre d'Urba qui avait consigné par écrit les activités de ce bureau d'études chargé de récolter des fonds pour le Parti socialiste. Selon les «cahiers Delcroix», Multiservices a été créée par Urba comme *«une société tampon de courte durée»*, en 1987, lors de la préparation de la campagne présidentielle. Fondée le 14 décembre 1987, *Multiservices fut dissoute le* 31 octobre 1988. Toujours selon les «cahiers Delcroix», c'est M. David Azoulay, commissaire aux comptes du bureau d'études socialiste, qui aurait présenté le projet Multiservices aux cadres d'Urba, le 4 juin 1987, lors d'une réunion à laquelle participait notamment le trésorier national du PS, M. André Laignel, aujourd'hui secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire. C'est également M. Azoulay, qui, en sa qualité d'expert-comptable, certifiera les comptes publics de la campagne présidentielle de M. Mitterrand au nom de l'Association du 8 mai 1988, tels qu'ils seront publiés au *Journal officiel* du 16 juillet 1988 (*le Monde* du 6 décembre 1989 et du *18 octobre 1990*).

Le juge Van Ruymbeke avait interrogé le 1er octobre le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, inculpé de complicité et recel de trafic d'influence en tant qu'ancien trésorier du PS, sur les activités de Multiservices. Selon le procès-verbal d'interrogatoire, rendu public par les avocats de la défense, le magistrat indique que *«la société Multiservices a supporté trois factures dans la Sarthe en avril et juin 1988»* et demande à l'inculpé s'il connaît cette société. Réponse de M. Henri Emmanuelli : *«Je prends mes fonctions* [de trésorier du PS] *officiellement le 15 mai 1988 ; je pars faire campagne dans les Landes ; je n'ai pas eu à connaître des activités de la société Multiservices.»*

R.-P. P.

A la suite de la plainte d'un promoteur immobilier

Le maire de Saint-Tropez est inculpé d'extorsion de fonds

Le maire de Saint-Tropez (Var), M. Alain Spada (divers droite), a été inculpé d'extorsion de fonds, mardi 6 octobre, par le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), M. Jean-Claude Mistral. Cette inculpation fait suite à une plainte déposée le 25 novembre 1991 par un promoteur immobilier, M. Christian Mahout, qui reproche à M. Spada d'avoir exigé le versement à la commune d'un «don» de 1,4 million de francs en contrepartie de la délivrance d'un permis de construire.

M. Mahout, qui avait racheté l'ancienne villa de Thierry Le Luron, voulait modifier la demeure. Il avait obtenu un permis de construire le 3 juin 1988 et déposé, par la suite, un permis modificatif, qui, lui, n'avait pas reçu l'aval de la municipalité. Le 13 novembre 1989, celle-ci ordonnait l'interruption des travaux. M. Mahout aurait décidé de répondre aux «sollicitations» de M. Spada pour obtenir un nouveau permis. Il aurait versé 1 million de francs, tandis que trois de ses associés (un architecte et deux entrepreneurs de travaux) s'acquittaient du reste de la somme. Tous les versements à la mairie auraient été effectués par chèques. Les travaux avaient alors repris.

Vingt mois plus tard, à la suite d'un nouveau différend avec M. Spada, M. Mahout portait *plainte. L'avocat du maire de Saint-*Tropez reconnaît le versement de deux chèques de 500 000 francs, libellés au nom de la Trésorerie *principale, qui ont été affectés aux* travaux du club de tennis. M. Spada a décidé de porter plainte pour *«tentative de corruption d'élu»*. « *M. Mahout*, explique-t-il, *a été pris en flagrant délit d'infractions au code de l'urbanisme pour avoir réalisé, sans permis, un sous-sol de 500 m² sous sa villa. C'est lui qui a tenu à donner de l'argent parce qu'il commettait des infractions, espérant qu'ensuite on fermerait les yeux. Les sommes versées ont été normalement inscrites au budget comme de nombreux dons que reçoit la commune.»*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Arts-Spectacles» folioté de *29 à 40*

Le numéro du « Monde » daté 7 octobre 1992 a été tiré à 493 509 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Le Monde des livres » : l'éthique de Beckett

A l'occasion de la sortie du livre d'André Bernold, *l'Amitié de Beckett* et du texte de Gilles Deleuze, *l'Epuisé*, qui fait suite à trois écrits inédits de l'écrivain irlandais, Philippe Sollers analyse l'éthique de Beckett et met en lumière l'*«espérance inouïe»* qui animait cet *«ange exorciste»*.

Dans le même numéro : l'histoire amère de Günter Grass. Umberto Eco au Collège de France. Littérature chinoise. *Romans : Michel Rio, Patrick Roegiers, Sabine Macher, Christiane* Baroche.

La deuxième sélection du prix Goncourt

Les «dix» du Goncourt ont rendu publique leur deuxième sélection en vue du prix qui sera décerné le 9 novembre.

Onze romans sont en lice : *le Bar de la mer*, de Jacques Almira (Gallimard) ; *Julius et Isaac*, de Patrick Besson (Albin Michel) ; *le Livre de John*, de Michel Braudeau (Seuil) ; *Texaco*, de Patrick Chamoiseau (Gallimard) ; *Nous trois*, de Jean Echenoz (Minuit) ; *l'Affreux*, de Franz-Olivier Giesbert (Grasset) ; *l'Age de Pierre*, de Paul Guimard (Grasset) ; *l'Ile du lézard vert*, de Eduardo Manet (Flammarion) ; *Cœur de père*, de Pierre Veilletet (Arléa) ; *Charles et Camille*, de Frédéric Vitoux (Seuil) ; *la Démence du boxeur*, de François Weyergans (Grasset).

□ **L'enseignement face à l'envie d'écrire.** – Le jeudi 8 octobre, le prix du Jeune Ecrivain organise un débat sur le thème de *«L'enseignement face à l'envie d'écrire»*. Cette rencontre sera animée par Roger Vrigny, producteur de Lettres ouvertes à *France Culture* et président du jury du prix du Jeune Ecrivain. Il sera entouré de Jean-Jacques Brochier *(Magazine littéraire)*, Frédéric Gaussen *(le Monde de l'Education*, qui a publié dans son numéro de septembre 1992 une enquête sur les jeunes et l'écriture), Michel Guyomard *(Ligue de l'Enseignement)*, Patrick Kéchichian *(le Monde des livres)*, Dominique Mainard (lauréate 1991), Serge Martin (enseignant), Jean-Noël Pancrazi *(écrivain)*, Marc Sebbah (Fondateur du prix) et Florence Seyvos (lauréate 1985). Le Prix du Jeune écrivain, décerné par *le Monde* et la Ligue de l'Enseignement est parrainé par la BNP.

► **«L'enseignement face à l'envie d'écrire», jeudi 8 octobre à *18 heures*, auditorium de l'Association française des banques, 18, rue La Fayette, Paris (9e).**

□ **La mort de l'acteur Denholm Elliott.** – Le comédien britannique Denholm Elliott est mort du sida à son domicile d'Ibiza, à l'âge de soixante-dix ans, le 6 octobre. Le futur interprète de Spielberg (*Indiana Jones et la dernière croisade*), de James Ivory (*Chambre avec vue*) et de Woody Allen (*September*), avait, au lendemain de la guerre, suivi des cours à l'Académie royale d'art dramatique et commencé par le théâtre, avant de débuter à l'écran en 1949 avec *Dear Mr. Prohack*. Sa carrière, très active des deux côtés de l'Atlantique, comporte notamment *la Mouette*, de Sidney Lumet, *Trop tard pour les héros*, de Robert Aldrich, *l'Apprentissage de Duddy Kravitz*, de William Kotcheff, *la Rose et la flèche*, de Richard Lester, *Enquête sur une passion*, de Nicholas Roegg.

□ **A nos lecteurs.** – Le service de vente au numéro de notre journal, rue Falguière, sera fermé le jeudi 8 octobre. Il rouvrira vendredi 9 octobre au 5, rue Antoine-Bourdelle, à Paris (15e).

A la cour d'assises du Rhône

Des vigiles au visage d'ange

Devant la cour d'assises du Rhône, à Lyon, s'est ouvert, *mardi 6 octobre, le procès de* quatre anciens vigiles, Eric Fleury, Alain Pierin, Eric Bertrand et Guy Gallego, qui ont reconnu avoir battu, en 1989, des hommes, dont l'un est mort, dénoncés par eux comme des *«parasites sociaux»*.

LYON

de notre bureau régional

Ils ont tous les quatre autour de vingt-cinq ans, l'air de communiants timides – en dépit de leur carrure – avec *leur chemise* blanche, cravate même pour deux d'entre eux, ou leur élégant costume bleu. Eric Fleury, Alain Pierin, Eric Bertrand et Guy Gallego ont pourtant bien reconnu – sans remords apparent, avaient noté les policiers – que, par deux fois, à dix jours d'intervalle en novembre 1989, ils avaient frappé, torturé deux hommes qui étaient, à *leurs yeux de vigiles garants* de la sécurité, des *«parasites sociaux»*.

L'un de ces deux hommes, Abdallah Bouafia, est mort à quarante-deux ans sur un parking de Vénissieux, après avoir murmuré : *«Pardon... qu'est-ce que j'ai fait ?»* L'autre avait été retrouvé semi-comateux, lui aussi au petit matin d'une nuit de *coups, à proximité du safari-parc* de Peaugres, en Ardèche. Aïssa Bettioua, après un an d'hôpital, peut, en s'appuyant sur une *béquille, claudiquer jusqu'à la* barre des témoins, s'asseoir pour raconter. Et montrer ses mains. Deux mains dont il ne reste que les pouces. Les autres doigts ont dû être amputés : les hommes au visage d'ange, qui aujourd'hui n'osent pas le regarder, les lui avaient broyés en refermant dessus le coffre de la voiture dans lequel il ne voulait pas monter.

Le *parcours* de ces quatre anciens vigiles de la société Télésécurité lyonnaise ne connaît pas d'aspérités notables. Etudes *médiocres, sans plus, ni moins* : seul Eric Fleury n'a pas décroché le CAP. Issus tous quatre de milieu modeste, sans problèmes *familiaux particuliers, ils se* retrouvent, à l'issue de leur service militaire, dans une même société de gardiennage assurant, entre autres, *la surveillance du* centre d'échanges de Perrache, à Lyon.

Un engrenage collectif

Devant la cour d'assises, ils écoutent, le nez sur leurs chaussures, la voix de la greffière lire longuement le récit des deux nuits de cauchemar dont ils furent les héros dans leur tâche de *«purification»*, comme avait tenté d'expliquer l'un d'entre eux aux enquêteurs. Ils sont aujourd'hui englués dans les faits qu'ils reconnaissent, tout en essayant *de minimiser leur part personnelle*. A chacun sa fuite, tout en essayant de ne pas trop charger l'autre. D'où cette invraisemblable série d'aveux, réitérés à l'audience, du bout des lèvres, sans nommer ce qu'ils ont vraiment fait.

Chacun présente plus ou moins Gallego, le sportif, l'amoureux de son corps musclé, comme le *meneur du groupe. Lui préfère* voir, dans l'enchaînement des faits, comme un engrenage collectif, dans lequel *«nous étions tous pris»*. Lèvres pincées, raie soignée partageant des cheveux blonds lissés, Alain Pierin souffle légèrement en secouant la tête discrètement, comme pour chasser une image. Une image comme celle de ce soir de novembre 1989 à Vienne où, avec Gallego, Pierin cherche un clochard pour le faire attaquer par son chien, un berger allemand.

Dans la gare, un homme essaie de dormir sous une couverture. C'est Aïssa Bettioua, que l'on réveille en lui versant une bouteille sur la tête. Qui est traîné jusqu'à la voiture, jeté dans le coffre, emmené dans une zone *sordide derrière un supermarché* où Fleury assure la garde de nuit.

A la lumière des phares, commence alors le massacre. A coup de pieds, de poings, de matraque, Aïssa Bettioua est brisé. Couvert de sang, il est attaqué *par le chien de Fleury, puis, «pour comparer»*, par celui de Pierin. On le jette, une vingtaine de kilomètres *plus loin*, sur un petit chemin de terre. Ancien membre des commandos du général Bigeard en Indochine, Aïssa Bettioua trouvera la force de ramper sur deux cent mètres. Ce qui lui sauvera la vie.

Devant l'évocation des faits, les réponses des quatre hommes sont encore plus déconcertantes. Pas d'idéologue parmi eux. *Devant les enquêteurs, ils n'ont* pas cherché à justifier, laissant simplement entrevoir qu'il leur semblait normal de *«s'amuser un peu avec des clochards»*. Si leurs victimes n'étaient pas des clochards, en revanche, elles étaient toutes deux arabes, comme les hommes que trois des accusés avaient déjà frappé quelques mois plus tôt, décrochant ainsi *une première condamnation*.

Le procès doit durer jusqu'au jeudi soir 8 octobre.

ROBERT MARMOZ

Dans l'attente de la proclamation du résultat des élections en Angola

Une dangereuse tension règne à Luanda

LUANDA

de notre envoyé spécial

La tension continue de croître à Luanda après les diverses déclarations des cadres de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) confirmant le refus de M. Jonas Savimbi d'accepter les résultats des élections, favorables à son adversaire, le président José Eduardo Dos Santos.

Les forces de l'ordre sont omniprésentes aux alentours de la ville. Dans le quartier de Miramar, sur les hauteurs où s'élève la résidence de M. Savimbi, des troupes d'élite de l'UNITA montent la garde, lourdement armées. Elles sont elles-mêmes encerclées par des éléments de la police anti-émeute nouvellement créée. Le moindre *incident pourrait instantanément* déclencher l'affrontement. Les communautés diplomatiques étrangères ont revu leur plan d'évacuation et sont en état d'alerte.

Dans un évident souci d'apaisement, et pour satisfaire une revendication de l'UNITA, le Conseil *national électoral (CNE)* a suspendu, jusqu'à jeudi 8 octobre, la publication des résultats. Entre-temps, des commissions d'enquête *se rendront en province pour* statuer sur les irrégularités qui, selon l'UNITA, auraient entaché le scrutin. Une autre équipe, composée *des représentants de* l'UNITA, des partis politiques et de la mission de l'ONU en Angola (UNAVEM), doit vérifier les installations informatiques du CNE et contrôler les méthodes de comptage utilisées lors du dépouillement du scrutin.

Il reste 4,75 % des bulletins de *vote à dépouiller, qui seront* comptabilisés d'ici à jeudi et inclus dans les résultats définitifs. Mais les jeux semblent faits. Il est maintenant *certain que le président sortant*, M. José Eduardo Dos Santos, sera déclaré élu au premier tour et que son parti, le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), disposera de la majorité au Parlement.

L'évidence du succès de M. Dos Santos constitue un camouflet pour M. Savimbi, qui n'accepte ni sa défaite ni la sanction populaire. *Les représentants de l'ONU et les* ambassadeurs occidentaux font pression sur le chef de l'UNITA pour le ramener à la raison. Mais ses réactions sont souvent imprévisibles et les Angolais craignent, une fois de plus, d'être entraînés dans une spirale de violence.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EN BREF

□ **700 millions de francs de l'Etat pour la Compagnie générale maritime.** – M. Eric Giuily, président du groupe public Compagnie générale maritime (CGM) depuis la mi-juillet, devait rendre public, mercredi 7 octobre, après avoir *informé le comité central* d'entreprise, un plan d'action à moyen terme en vue de rétablir l'équilibre des comptes de l'armateur d'ici la *fin de 1994. Ce plan comporte* notamment la filialisation des différentes activités et la recherche d'éventuels partenariats. D'autre part l'Etat actionnaire apportera 700 millions de francs en capital au groupe, en trois étapes d'ici juin 1993. Les cessions d'actifs de la CGM d'ici l'été 1994 pourraient rapporter 350 millions de francs.

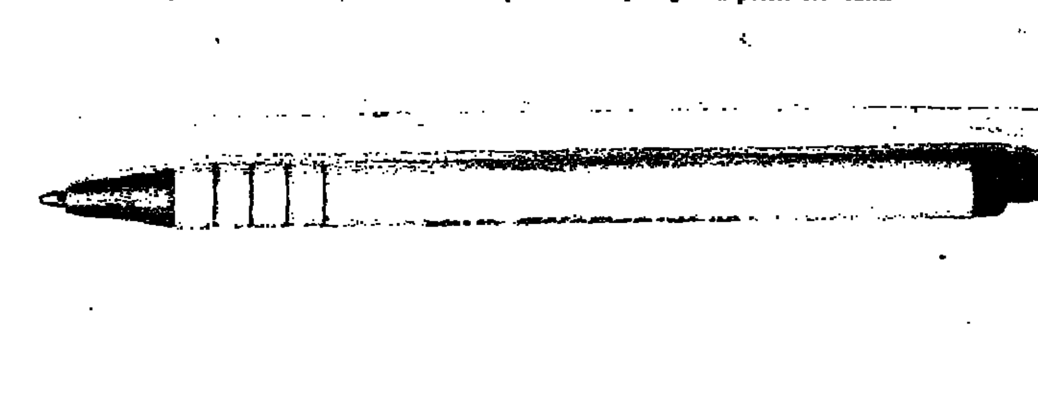
□ **Ciments Français : conseil d'administration de crise et démission du PDG.** – Le groupe Ciments Français devait tenir mercredi 7 octobre un conseil d'administration de crise avec comme ordre du jour des comptes semestriels qui semblent poser problème. Un communiqué devait être publié dans l'après-midi, a-t-on indiqué chez le deuxième cimentier français, où l'on se refuse à toute autre information. Selon le journal *Les Echos*, le groupe aurait réalisé *«d'importantes opérations hors bilan à l'insu de ses actionnaires et administrateurs»*. Des opérations de portage de titres représentent *«une perte potentielle de plusieurs centaines de millions de francs»*. La présentation des comptes, qui devait avoir lieu le 30 septembre dernier, avait été repoussée. Dans l'immédiat, la Société des Bourses françaises a annoncé mercredi la suspension de cotation du titre. M. Pierre Conso, PDG du groupe, a démissionné mercredi en fin de matinée « pour convenance personnelle ».

□ **Travail illégal : les infractions *repérées en hausse de 10 % en* 1991.** – Selon un chiffrage encore provisoire, établi par le ministère du travail, la répression du travail *clandestin ou illégal* a progressé de 10 % en 1991. Environ 12 500 infractions ont été relevées par procès-verbal, au cours de l'année, *contre 11 700 en 1990 et* 9 200 en 1989. Pour près d'un tiers, soit 3 800 procès-verbaux, ces infractions portent sur l'embauche *de salariés étrangers sans* titre de séjour. La part la plus importante concerne l'emploi non déclaré, et donc le travail clandestin *de Français ou d'étrangers*, le prêt illicite de main-d'œuvre et la fausse sous-traitance. Ces résultats tendent à démontrer que le renforcement *du dispositif* de lutte contre le travail clandestin commence à porter ses fruits.

□ **M. René Monory reçu par M. François Mitterrand.** – M. René Monory, nouveau *président* du Sénat, a été reçu mardi 6 octobre pendant plus d'une demi-heure par M. François Mit*terrand, président* de la République. M. Monory, élu vendredi 2 octobre à la présidence du Sénat, n'a fait aucune déclaration à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat.

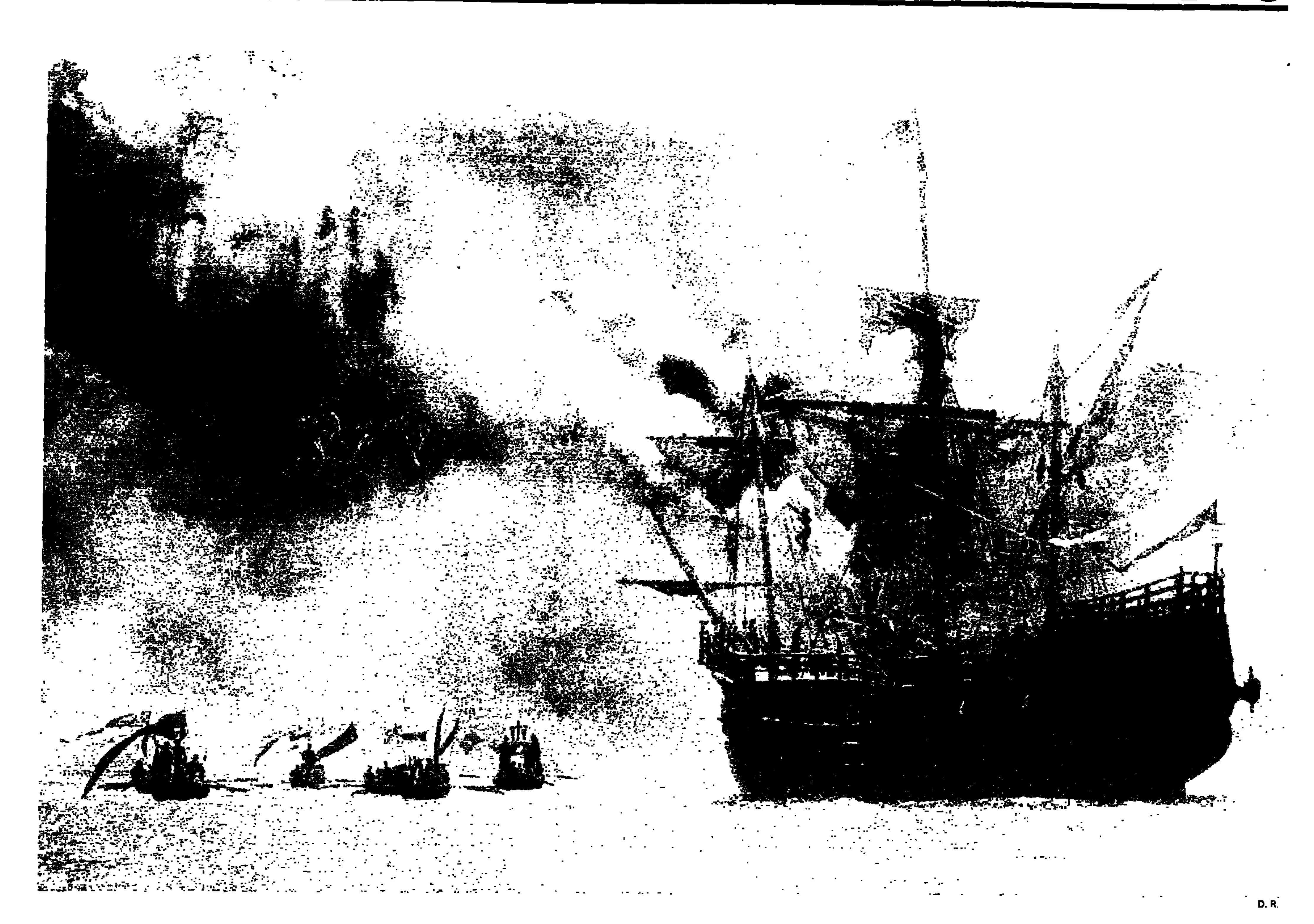
□ **Le MRAP dénonce «la campagne xénophobe du Front national» contre les Maliens de Vincennes.** – Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a dénoncé, mardi 6 octobre, *«la campagne xénophobe du Front national dirigée contre l'attribution de logements aux immigrés»*. Le parti d'extrême droite avait réuni la veille, devant le secrétariat d'Etat à la ville, une centaine de militants afin de réclamer *«des charters pour les Maliens»* qui occupent l'esplanade du château de Vincennes (*le Monde* du 7 octobre). Selon le MRAP, *ce campement n'est que «le révélateur d'un mal profond : celui de l'exclusion du droit au logement qui frappe indistinctement Français et immigrés»*. Le Front national compte rééditer cette démonstration, lundi 12 octobre





مأخذا من الأصل

ARTS • SPECTACLES



D. R.

« 1492, CHRISTOPHE COLOMB »

un film de Ridley Scott

TOUS LES DEPARDIEU DU MONDE

Au moment où se multiplient les fêtes commémoratives du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, avec, au Musée de l'homme, un panorama des civilisations amérindiennes, « 1492, Christophe Colomb », le film de Ridley Scott, avec Gérard Depardieu dans le rôle titre, sort le 12 octobre, simultanément dans quatre mille sept cents salles à travers le monde. Ce n'est pas la première fois que Depardieu incarne un héros historique, littéraire ou légendaire. Depuis dix ans il semble que sa boulimie de travail, de rôles, de monstres, le pousse de plus en plus vers ces caractères hors norme où son talent – hors norme – peut s'exprimer et s'épanouir.

GÉRARD DEPARDIEU entre dans ce bureau parisien où vient de s'installer Légende Production, la société d'Alain Goldman et Roselyne Bosch, les très jeunes (trente-deux ans) producteur et scénariste de *1492, Christophe Colomb.* Le bureau est neuf, et l'aventure de cette superproduction européenne, monumentale. Le film de Ridley Scott, qui a coûté 45 millions de dollars, démarre le 12 octobre, jour anniversaire de la découverte de l'Amérique, dans quatre mille sept cents salles à travers le monde, et en France, bien entendu, dans deux cent trente cinémas.

Gérard Depardieu entre dans ce bureau, et soudain la pièce est trop petite. Il est vêtu solide et neutre, comme un artisan d'autrefois. Il a le teint coloré – « *Je suis rouge, non ?* » –, le calme trompeur d'une force de la nature sur le point de se déchaîner. Le fameux calme avant l'orage. Désiré ? Sa vie est invivable, et c'est ainsi qu'il la veut, et qu'il la vit. Avant-hier à Sydney, hier à Los Angeles, demain à Tokyo pour le service après vente de *Colomb*, le film de Godard, *Hélas pour moi*, à terminer, le *Germinal* de Claude Berri à commencer, une escapade de deux jours à Rome pour tourner un spot publicitaire à la gloire des pâtes Barilla mis en scène par Ridley Scott...

Pourquoi cet appétit féroce ? De quelle faim a-t-il souffert pour n'être ainsi jamais rassasié ? Plus la gloire le talonne, plus sa notoriété, désormais planétaire, l'isole, (*Greencard* de Peter Weir, accueilli avec condescendance ici, a été son passeport pour le succès international) plus il a besoin, semble-t-il, d'apprivoiser des monstres historiques, littéraires, légendaires ou mythiques, de les débarbouiller à la grande eau de son talent afin qu'ils abandonnent les traits que la mémoire collective ou la prestation d'acteurs l'ayant précédé leur avaient donnés, de se les approprier. De quitter son grand corps d'ancien gamin perdu, de se glisser dans des redingotes, des pourpoints, des hauts-de-chausse, de se mettre des perruques, des postiches, des faux nez, pour, paradoxalement, redevenir lui-même, au plus près de ses souvenirs pleins de couleurs et de douleurs, au plus près de sa jeunesse clouée au sol, ailes coupées.

Avant *Christophe Colomb*, il y a eu le Marin Marais de *Tous les matins du monde*, de Corneau, le *Cyrano* de Rappeneau, le Rodin du *Camille Claudel* de Nuytten, le *Tartuffe* qu'il devait mettre lui-même en scène après l'avoir joué au théâtre, le *Danton* de Wajda, en 1982. Mais cela a commencé, l'année précédente, avec *le Retour de Martin Guerre* de Daniel Vigne, un personnage authentique, le premier d'une longue galerie. Depardieu va en parler, avec le respect que l'on a pour un ami lointain, peut-être un frère de lait. Et sa mémoire va déborder...

« *A travers* Martin Guerre, *on montrait, pour la première fois, la vie paysanne en 1560. J'ai aimé être cet usurpateur – quoi de mieux pour un acteur, – cet homme qui sera pendu parce qu'une femme qui n'est pas la sienne, l'a reconnu par amour. J'ai aimé arriver dans ce village, où l'on ne vivait même pas debout, où les gens avaient des craintes terribles. La crainte des inconnus, bien sûr, des étrangers. La crainte des contes qu'ils colportaient. Je me suis senti tout de suite à l'aise dans la peau de Martin Guerre, j'avais fait un peu la même chose que lui, suivi le même itinéraire, sur le chemin de mon tour de France, si l'on veut reprendre le thème du compagnonnage.*

» *Ce tour de France, je l'ai fait à treize ans, quand j'ai quitté Châteauroux pour devenir plagiste. Et puis après, deux ans plus tard, quand j'ai vendu des savonnettes pour les aveugles, et des loupes qui grossissaient l'image sur les écrans de télévision, dans la région de Blois. Il fallait vendre, mais en même temps, je n'avais aucune conviction. J'essayais bien de me dire, les aveugles, c'est une belle cause, si au moins ça peut leur rapporter de l'argent. Sauf que ça rapportait rien et que, la plupart du temps, on m'envoyait les chiens. Un jour, pourtant, je suis tombé sur des malades, des gens désespérés, ils voulaient m'adopter.*

» *C'était un couple de retraités, ils me montraient leurs diplômes, lui avait été médecin dans la Légion. Sa femme était là, dans ce petit pavillon de la banlieue de Meaux. Ils ne voulaient plus me laisser partir. Ils me disaient : « Il faut revenir. Reviens Gérard, reviens nous voir. » Je disais non, il faut que je vende parce que je n'ai pas assez d'argent. Je me souviens, c'était 6 francs la chambre à l'époque, je repartais, ce qui me fascinait, c'était la vie des gens. Mon livre, c'était les autres.*

» *C'est là qu'on retrouve Martin Guerre. Comme lui, j'étais l'étranger, le conteur, le raconteur, le séducteur aussi. Sur la route, j'ai vu des gens extrêmement beaux, des gens qui vivaient dans une tristesse totale. Par exemple, ceux avec qui je vendais les savonnettes, ce n'était pas n'importe qui, c'étaient des clodos, des vrais clodos au bout du rouleau. Mais de recevoir tant d'informations, de côtoyer tant de misère, y compris la mienne, à un moment ça m'a bloqué. Et c'est grâce à ce bloquage que j'ai abordé le théâtre et la lecture, comme moyens de sortir du silence. Parce que je ne parlais plus, j'avais trop d'émotions, j'étais trop malheureux.* »

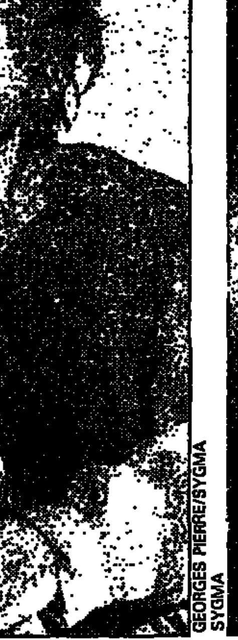
Le théâtre, la lecture, et le cinéma aussi. Depuis le début des années 70, à raison d'une moyenne de quatre films par an, quelque fois cinq, Gérard Depardieu va devenir loubard, médecin, boxeur, vicomte, truand, inventeur, détective. Somptueux caméléon, enfantin et puissant, toujours convaincant, évident, même s'il n'a pas, au départ, « la tête de l'emploi ». Puis, dix ans plus tard, il prend ce virage vers des héros préexistants, comme pour augmenter les risques, tutoyer d'encore plus près le danger. Et c'est le *Danton* de Wajda, où sa composition fait l'unanimité même si le film ne la fait pas.

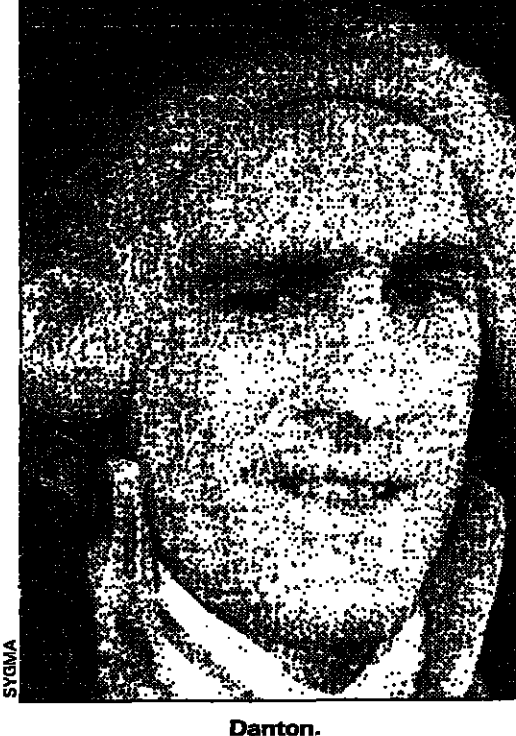
DANIÈLE HEYMANN

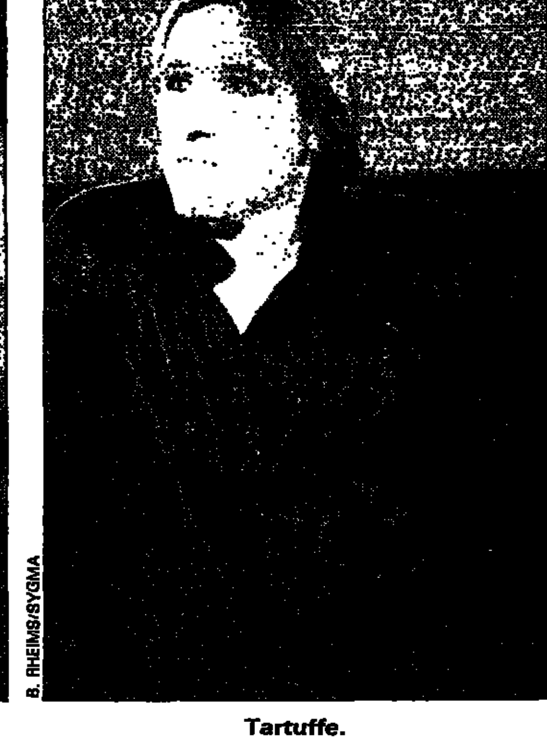
Lire la suite page 30

Lire pages 33 à 38 la sélection des rendez-vous de la semaine.

et de complicité de meurtres sur exécutés dès le lendemain. – (AFP.)



Martin Guerre.


GEORGES PIERRE/SYGMA
Danton.


B. RHEIMS/SYGMA
Tartuffe.


BENOIT BARBIER
Rodin.

TOUS LES DEPARDIEU DU MONDE

Suite de la page 29

« Je ne connaissais rien de Danton, dit-il, *pour moi, c'était Bernard Fresson chez Robert Hossein ! J'ai donc lu ses biographies. C'était un homme un peu allumé comme tous ces gens sanguins. S'il avait été de notre époque, j'aurais dit qu'il était défoncé. Pour faire déterrer sa femme et s'allonger près d'elle – ce que Danton a fait – il faut tout de même être dans un drôle d'état ! Ce qui m'intéressait chez lui, c'est ce côté roublard, paysan, orateur, presque une espèce de Le Pen... Ce personnage était si loin de moi dans son désir et dans ses volontés, dans son arrivisme, que j'ai essayé de le rendre un peu humain, voilà. Je prends des caractères en général excessifs pour trouver leur part d'humanité, et la mienne par la même occasion. C'est ma seule motivation.*

» Le principe du film de Wajda était de montrer les trois derniers mois de Danton, j'aimais beaucoup l'idée, ça évitait de raconter toute l'histoire. Wajda voulait que je sois extrêmement fatigué. Bon, je ne connais qu'un moyen, c'est la boisson. Mais quand on est le nez dedans, on devient pis que fatigué, hors de soi. On a tourné longtemps, on m'avait attaché dans la charrette qui m'emmenait à l'échafaud. On ne prenait plus la peine de me détacher. Je n'avais pas grand-chose à faire, avant la grande scène du procès, voyager en charrette, avoir un regard, un mot par-ci, un mot par-là. J'ai dit à Wajda : « Ecoute, tu me demandes d'être fatigué, je suis fatigué. » Il me répond : « Oui, mais je ne t'ai pas demandé d'être ivre mort ». Sur le plateau, tout le monde me détestait, même mon frère ne me parlait plus. Ça a servi la scène du procès, je l'ai tournée en une seule prise, avec la haine et la voix qui s'est cassée au bon moment. C'est tout. Je ne pense pas avoir réalisé de performance particulière... »

C'est lui qui le dit. Comme il dit qu'il exerce son esprit critique vis-à-vis des rôles qu'il joue, parce qu'il n'y a rien de plus difficile à montrer qu'un caractère qu'on aime vraiment. Ce qu'il cherche à éprouver, systématiquement, c'est une réticence, une réserve, quelque chose qui l'aide à discuter avec son personnage, à le réfuter sur le plan humain. Ainsi de Rodin : *« C'était une époque détestable pour les femmes. La pauvre Beuret a été traitée comme une bonniche, alors que c'était la femme de Rodin. Comme si Mme Garouste restait dans la cuisine pour faire les cocktails. Les hommes étaient idiots à ce moment-là, c'est ce qu'il y a d'intéressant à montrer dans les caractères historiques aussi. Rodin, totalement impuissant devant la folie de l'amour de Camille, vivant cela jusqu'à la fin de sa vie, et sur son lit de mort réclamant sa femme : « Camille, Camille... ». « Laquelle, M. Rodin ? Celle de Paris ? » Mais le film de Bruno Nuytten ne s'appellait pas* Auguste Rodin, *je n'y ai été qu'une ombre, ce qui était important, c'était de montrer Camille Claudel. Dans cette ombre, j'ai pu montrer la lâcheté du génie, le petit homme. Si j'avais joué le grand Rodin, je n'aurais sans doute pas trouvé ça. »*

Cyrano, tout de même, il l'a aimé tout à fait, où était la réticence ? *« Dans l'idée que c'est un rôle que les acteurs adorent jouer, avec panache. Quoi de plus néfaste ! Et puis aussi, il fallait, avec l'aide formidable de Jean-Claude Carrière et de Jean-Paul Rappeneau, déjouer tous les pièges de la pièce, les vers de mirliton, les redites, faire passer les douze pieds des alexandrins dans un rythme physique d'enfer... Mais, bien sûr, ce que j'ai aimé par-dessus tout dans* Cyrano, *c'est parler à travers lui, pour la première fois, d'un problème que je connais très bien : la capacité d'amour et en même temps, l'incapacité de s'aimer soi-même... »*

Voilà donc la réponse à la boulimie de rôles de ce Frégoli insatiable, elle est lâchée de cette voix de soie fragile qui divorce si glorieusement de son corps considérable. Et il avoue maintenant que bien d'autres monstres – sacrés ou non par la postérité, – lui *« trottent dans la tête »*, qu'il lit beaucoup, travaille beaucoup, explore beaucoup. La liste de ses tentations est vertigineuse, angoissante, merveilleuse. Il supplie, sincère : *« Ça ne va pas paraître prétentieux ? »* Allons donc, prétention est un mot trop petit, on pourrait peut-être parler plutôt de folie ? Il rit, et déferle en avalanche, un foutu Panthéon à sa mesure, peuplé de savants et d'assassins, d'empereurs et de chirurgiens.

Que songe-t-il à jouer ? Partons du plus surprenant : *« Napoléon à la fin de sa vie m'intéresse beaucoup. Je suis sûr qu'il savait que sa mort était programmée, je voudrais l'entendre parler avec la fille du gouverneur de l'île, la petite Betsy... »*

Christophe Colomb en images

On ne compte plus les biographies écrites consacrées à Christophe Colomb. Mais, curieusement, le cinéma, pourtant friand de « vie de grands hommes », ne s'est guère intéressé à lui. Plus étrange encore, les Américains, concernés au premier chef par les activités du personnage, et *a priori* les plus aptes à lui dédier une grande fresque historique onéreuse et spectaculaire, n'en ont rien fait jusqu'à une date très récente. Et encore Hollywood n'a-t-il accueilli le Génois que par la petite porte. *Columbus, the Discovery* a été produit par un indépendant, Alexandre Salkind, qu'aucune Major n'a voulu soutenir. Non sans raison, puisque le film, sorti le 21 août aux Etats-Unis, y a subi un cinglant échec commercial, ne recueillant que 8 millions de dollars en un mois au box-office alors que son budget s'élevait officiellement à 42 millions.

Le tournage de ce film aura alimenté le feuilleton dit « des deux Colomb » ces dernières années. Alexandre Salkind, producteur de la série des *Superman* et de *Santa Claus, the Movie*, eut le premier l'idée de profiter du cinq-centenaire pour porter au cinéma la découverte de l'Amérique. Mais, apprenant la naissance d'un projet concurrent qui allait devenir *1492*, il tenta de transformer la préséance en exclusivité. Ridley Scott et son producteur Alain Goldman lui tenant la dragée haute, l'affaire connut moult rebondissements, à grand renfort d'avocats et de polémiques publicitaires qui animèrent les festivals et firent les choux gras des magazines spécialisés.

Columbus, the Discovery est mis en scène par John Glen, l'aiguilleur de la saga James Bond, série Roger Moore. Et tant pis pour l'Histoire : *Christophe Colomb, la découverte* lui est aussi fidèle que *les Trois Mousquetaires* avec Gene Kelly en d'Artagnan et Lana Turner en Milady de Winter l'était de la France sous Louis XIII.

Cossu, tape-à-l'œil, le *Colomb* de John Glen louche en effet du côté de *Scaramouche*, de la comédie musicale MGM des années 50, du film de pirates et de Prince Vaillant. Crinière corbeau et regard de braise, sosie d'Al Pacino en plus sain et plus robuste, George Corraface, choisi trois jours avant le début du tournage, sourit plus blanc que Burt Lancaster dans *la Flèche et le Flambeau*, se révèle bretteur redoutable sur le pré et dans l'alcôve. Qui devinerait que Corraface fut l'un des acteurs du *Mahabhata* de Peter Brook et que David Lean voulait en faire son Nostromo !

Et Marlon Brando ? Il a fort à faire avec le personnage de Torquemada, le grand inquisiteur qui gobait les petits hérétiques pour sa *collacion*. Un homme fort occupé, donc, qui trouve cependant le temps de venir sur le quai pour faire ses adieux à Colomb. Ce n'était pas la peine de déranger Brando, d'autant que Torquemada, le vrai, n'a probablement jamais rencontré Colomb. Mais quand on lâche à un Brando dans le besoin 5 millions de dollars pour douze jours de tournage (soit 2 millions de francs par jour ou encore 2,5 millions par minute d'écran), on ne peut que le mettre en tête du générique et lui demander de se laisser photographier avec *Nina, Pinta* et *Santa-Maria*.

Suivant les règles du genre (ou du mélange des genres), le Colomb selon Salkind est un visionnaire dont la vie n'est faite que de grands moments ; il prédit la direction des vents, pourtant capricieux, se dévoue à sa famille et à ses amis, milite contre l'antisémitisme dans un contexte historique pourtant défavorable. Comme dans les grandes épopées médiévales et/ou maritimes que Michael Curtiz tourna pour la Warner *(Capitaine Blood, Robin des Bois)*, on entre et on sort de la salle du trône avec de grands mouvements de cape, on déploie avec componction des rouleaux de parchemin interminables, on embrasse moult fois les anneaux de Tom Selleck-Ferdinand et de Rachel Ward-Isabelle, époux aussi (peu) royaux qu'Anne Baxter et Yul Brynner dans *les Dix Commandements*, quand on ne lutine pas des donzelles aux balconnets mieux garnis que celui de Martine Carol dans *Lucrèce Borgia*. Tant et si bien qu'il reste à peine le temps de traiter du premier voyage de Christophe (après *la Découverte*, les Salkind prévoyaient-ils *Christophe : le retour ?*).

Le film s'achève sur une plage des Antilles digne des meilleurs clubs de vacances, où Christophe et son équipage entreprennent les Indiennes aux seins nus. Encore un retour aux années 50, aux films « documentaires » vaguement pornographiques qui échappaient à la censure. (D'ailleurs, aux Etats-Unis, le film n'est interdit qu'aux moins de treize ans non accompagnés.) Le film se clôt sur la silhouette de Colomb accueilli en triomphateur, seul à contre-jour, au sommet d'une falaise. On soupçonnerait une intention parodique si le film n'avait bénéficié de la caution de l'Etat espagnol au nom du cinq-centenaire. Comme l'écrivait un critique américain, *« le film est aussi plat que la Terre est ronde »*.

Beaucoup plus proche du scénario du film de Ridley Scott était celui du *Christopher Colombus* réalisé en 1949 par David MacDonald, et qui vient d'être édité en vidéo par les Editions Montparnasse. Le rôle principal était tenu par une star hollywoodienne, Frederic March, mais il s'agissait d'une production britannique. Comme chez Scott, le film décrivait longuement les tribulations de Colomb avant son départ, suivant à peu près les mêmes péripéties, mais traitées en imageries compassées, ornementées d'improbables marivaudages. Faisant pratiquement l'impasse sur le Nouveau Monde (à la différence de *1492*), il s'achevait sur la disgrâce de Colomb et son vieillissement, assurant lui aussi que le nom du découvreur vivrait éternellement quand celui des envieux et des profiteurs qui l'ont supplanté serait oublié.

Comparable à *1492* cette fois par l'ampleur des moyens et le prestige cosmopolite de l'affiche, le *Christophe Colomb* réalisé en 1985 par Alberto Lattuada n'était pas destiné au cinéma, mais à la télévision (il a été diffusé sur Antenne 2 en novembre-décembre 1986). Coproduit pas des chaînes italienne, française et allemande, la série réunissait autour du rôle principal, dévolu à Gabriel Byrne, Virna Lisi, Max von Sydow, Raf Vallone, Faye Dunaway (précédant Sigourney Weaver sous la couronne d'Isabelle la catholique), Massimo Girotti, Eli Wallach, Michel Auclair, Patrick Bauchau, Oliver Reed...

A grand renfort de décors, de figurants et de batailles, cette vaste évocation reconstituait avec plus ou moins de précision historique, et en quatre épisodes d'une durée totale de plus de six heures, la vie du navigateur, de son départ de Gênes en 1476 à sa mort en 1506. Quant aux Espagnols, s'ils se sont penchés également sur leur héros national, ce fut pour lui consacrer une parodie lourdaude, réalisée en 1983 par Mariano Ozores et intitulée *Cristobal Colon, de oficio... descubridor*.

Dernier cinéaste en date à s'intéresser au Génois, Tim Robbins, consacré meilleur acteur à Cannes 1992 pour *The Player*, réalisateur de *Bob Roberts*, y a consacré une pièce radiophonique. *Mayhem, the Invasion* met en parallèle la véritable histoire de Christophe Colomb et la guerre du Golfe. La diffusion est prévue pour le Columbus Day (12 octobre), jour férié aux Etats-Unis.

Mais s'il y eut par le passé un grand Colomb de cinéma, ce fut celui d'Abel Gance, que le réalisateur ne tourna jamais. On peut aujourd'hui l'imaginer grâce à la publication de son scénario (1), où l'on trouvera bien sûr les dialogues, mais aussi les indications techniques (cadrages, mouvements de caméra, éclairages). Le scénario de Gance se divise en un prologue (au Portugal) et douze épisodes de film, qui s'achèvent sur le retour triomphal de Colomb après le premier voyage. Selon une construction complexe de retours en arrière et à grand renfort de trucages optiques, ils décrivent par le menu la quête passionnée de Colomb, ses tribulations politiques, religieuses et sentimentales en Espagne, la traversée et la découverte. Trois épisodes supplémentaires, destinés uniquement à une version télévisée, évoquent en de vertigineuses ellipses la suite des aventures du navigateur, son échec et sa gloire posthume.

Abel Gance avait effectué pour son adaptation des recherches considérables, ne s'autorisant le droit d'imaginer qu'en cas d'incertitude ou d'imprécision de la part des biographes et chroniqueurs – ce qui laisse une liberté certaine. La richesse du récit est à la hauteur du travail fourni, porté par un souffle immense, dans l'élan duquel le cinéaste s'identifie à ce *« Don Quichotte des mers »*, lui qui se voulait découvreur des nouveaux continents du cinéma. Bien sûr, on ne verra jamais le *Christophe Colomb* de Gance à l'écran. Reste quand même, plus qu'un livre de cinéma, un impétueux et fascinant « film à lire ».

HENRI BÉHAR
et JEAN-MICHEL FRODON

(1) *Christophe Colomb*, d'Abel Gance. Editions Jacques Bertoin, 688 pages, 250 F.





Marin Marais.





Cyrano de Bergerac.



Christophe Colomb.

On lui objecte que l'Empereur était plutôt petit, qu'il aurait sans doute du mal à entrer physiquement dans la peau du personnage... *« Aucune importance. L'image de Napoléon n'est fixée que dans sa gloire. Dans sa mort, ce n'est plus qu'un tas de chairs immondes... Je ne fais pas du cinéma pour me montrer. Je me souviens quand je me coupais le sexe dans* la Dernière Femme *de Ferreri, pour ne pas montrer la nudité, je me suis fait grossir. C'était difficile, mais je voulais qu'on ne voit plus que la chair. La chair dépressive bien au-delà de l'indécence. »*

Depardieu se voit aussi bien en Rabelais : *« Il m'intrigue parce que c'est un homme de synthèse. Il a la Renaissance à faire, rien que ça. Nous avons fait une réunion à la Bibliothèque nationale avec Emmanuel Le Roy Ladurie, Jean-Claude Carrière, plusieurs spécialistes de Rabelais. J'ai eu la chance de toucher des livres intouchables, de voir la beauté des textes, la couleur des parchemins de l'époque. C'était très émouvant, j'avais l'impression de faire une enquête sur quelqu'un de très proche de nous. »* Il a également étudié la possibilité d'incarner Ambroise Paré : *« Ça aussi, c'est fascinant, la découverte de l'anesthésie, l'anatomie. Les premières amputations, la résistance à la douleur qui engendre une sexualité différente... »*

Et puis qui encore? Pourquoi pas Hamlet pendant qu'il y est... Evidemment, il y a pensé : *« J'ai horreur d'Hamlet parce que c'est quelqu'un qui ne parle que de lui. Mais justement, si je le jouais, je le montrerais comme un homme qui se sent mal dans sa peau, à qui il faudrait donner une caisse de vin rouge pour qu'il oublie un peu de penser. Le duel de la fin, par exemple, je le vois d'une violence cannibale, parce qu'il n'y a que ça qu'Hamlet puisse dire vraiment. Je le vois puissant, je crois que c'est une armoire. Une armoire qui est fêlée, traversée par une angoisse. »* Encore un autoportrait assez bien dessiné...

Il y a les monstres aussi, dit Depardieu, comme pour lui. Et certains de ces monstres, on ne peut pas les approcher. Quels monstres? Raspoutine autour duquel un projet de film est des plus avancés? Non, pas celui-là. *« Raspoutine, il n'est jamais sympathique. Ce qui m'attire, en fait, c'est la manière dont il s'est laissé dépasser par son propre pouvoir. Ce n'est pas tout à fait un escroc, parce qu'il avait une faculté très forte de conviction, de séduction, et une mémoire d'enfer... Quand je suis arrivé à Paris pour la première fois, je pratiquais à peu près les mêmes choses que Raspoutine, tant était forte ma volonté d'être regardé. Je prenais la main des gens, je la serrai très longtemps et très fort en disant : « Vous sentez le fluide qui passe? » Ça marchait... »*

Alors, ce monstre innaprochable, est-ce Gilles de Rais dont il parle depuis longtemps? *« Non plus. Gilles de Rais a fait comme Cortès avec les Aztèques. Il a dit, je veux être plus cruel que Dieu l'a été lorsqu'il a tué Jeanne d'Arc. J'ai donc lié mon âme au diable, le diable me demandait du sang d'enfant... On peut essayer de montrer ça, l'époque est lointaine, et si le personnage est réel, la légende l'éloigne de nous. Il ne s'agit pas de ça. Mais d'un autre travail que j'avais commencé, et qui n'ira pas à son terme.*

» L'histoire, nous l'avions trouvée dans les minutes du procès de Nuremberg. Il s'agit d'un certain Rudolf Hoss. Un jeune Allemand qui vient de sa campagne. Là, il a rencontré un nazi, un hobereau qui l'initie, le fait tomber amoureux de toute la théâtralisation nazie. Et ce type devient directeur d'Auschwitz. Il y vit avec sa femme et ses enfants. Sa femme voit la promotion de son mari, elle ne sait pas, elle l'appelle Amour, avec deux enfants blondinets. Lui, il s'occupe des trains qui rentrent, des cadavres qui sortent. Il faut en passer de deux mille à cinq mille par jour. La banalisation de l'horreur. Malgré la volonté de contribuer à ce que la mémoire de l'Holocauste ne s'efface pas, pour un acteur, jouer ça, c'est une responsabilité énorme, je ne pourrais pas, je serais en larmes toute la journée, il serait illégal de tenter d'humaniser ce monstre-là. »

Et Christophe Colomb, comment l'a-t-il abordé? *« Un peu comme un opéra. Darius Milhaud et Claudel l'ont vu comme ça, avec le côté pilier de Notre-Dame qui lui a balancé la foi. Je ne me suis pas tellement éloigné de cette idée-là. Je pense que si on suit le contexte de 1492, on ne peut s'étonner que lorsque cet homme a mis le pied sur cette terre nouvelle, il ait eu l'idée de Dieu, l'idée du paradis. Après, les choses se sont gâtées... D'ailleurs, rien ne change tellement. Pourquoi les hommes comme Armstrong, après avoir mis le premier pied sur la Lune sont-ils devenus fous? Colomb a connu ça aussi. On ne peut pas diriger un bateau comme on dirige un pays. L'avoir cru a été sa perte.*

» Je l'aime bien, Colomb. Ma réticence vis-à-vis de lui? C'est que c'est un homme un peu trop buté, têtu. Mais surtout qu'il m'a demandé un effort terrible pour me rapprocher de lui. Ça a été une souffrance incroyable, qui m'a ramené un peu à l'époque où j'ai commencé le théâtre. Où je me tuais à faire comme si je pouvais comprendre tout ce que je disais. Je me retrouve leader de ce film-français, de ce film qui ouvre dans quatre mille sept cents salles à travers le monde, et les Japonais commencent à croire que je suis un acteur américain... Je ne sais pas jusqu'où ça va aller. Il y a une explosion... Comme si j'avais deux cerveaux ou trois, qui sont pétés. Il est temps que... C'est pour ça d'ailleurs que je suis descendu dans la mine avec Claude Berri pour Germinal. *Entre-temps, je suis aussi allé chez Godard. C'est vrai qu'il y a un moment où, devant tant de travail voulu, tant de paris lancés, il y a un moment où on ne sait plus. »*

DANIÈLE HEYMANN

PANORAMA AMÉRINDIEN

au Musée de l'homme

VOYAGE A TRAVERS LES AMÉRIQUES

Le 12 octobre 1492, Christophe Colomb aborde une petite île des Bahamas qu'il s'empresse de baptiser San-Salvador. Il découvre ainsi l'Amérique mais ne s'en rendra jamais compte. Jusqu'à sa mort, en 1506, il restera persuadé d'avoir atteint la Chine ou l'Inde à chacun de ses quatre voyages. Le 12 octobre 1992 seront inaugurées au Musée de l'homme les nouvelles galeries d'Amérique. L'occasion du cinquième centenaire était trop belle pour la laisser passer.

LES collections du musée (1 million d'« objets » probablement) sont particulièrement riches en ce qui concerne les Amériques. Pour le seul Nouveau Monde, on estime, en effet, qu'elles comptent 100 000 objets. Nombre de ceux-ci – rarissimes ou uniques – ont été rapportés par les premiers voyageurs dès le seizième siècle et ont figuré dans les cabinets de curiosités dont les rois de France ou les grands seigneurs s'enorgueillissaient et que la Révolution a attribués au tout nouveau Muséum national d'histoire naturelle (depuis sa création en 1937, le Musée de l'homme est partie intégrante du Muséum).

Parmi les objets les plus anciens, l'extraordinaire manteau de plumes et la massue en bois tupinambas (nord-est du Brésil) rapportés à Henri II par le voyageur-moine André Thévet ; les peaux peintes (du Canada) faites pour l'éducation des enfants du comte d'Artois (le futur Charles X) ; les vêtements, récipients et fourreaux fabriqués entre les Grands Lacs et le golfe du Mexique. Ces derniers objets sont décorés, avec une finesse incroyable, de motifs polychromes en piquants de porc-épic. Après la conquête, les piquants ont été très vite remplacés par les perles de verroterie, plus faciles à travailler, même si elles étaient minuscules.

Le cinquième centenaire était une occasion exceptionnelle pour obtenir des crédits importants. Alors que le ministère de l'éducation nationale, dont relève le Musée de l'homme, a presque toujours été d'une extrême pingrerie (1) depuis que cet établissement s'est installé en 1937 dans les locaux inadaptés du palais de Chaillot. Ainsi 10 millions de francs ont-ils été attribués à la rénovation des galeries d'Amérique, dont 8 millions ont été donnés par le secrétariat d'Etat aux grands travaux et les 2 autres par les ministères de l'éducation nationale, de la culture, des DOM-TOM et de la recherche ainsi que par divers « sponsors » privés.

Il n'était pas question, bien évidemment, de montrer au grand public les 100 000 objets. D'abord, tous ne le méritent pas, même si tous sont intéressants pour les chercheurs du laboratoire d'ethnologie que Bernard Dupaigne dirige depuis quelques mois. Ensuite, il ne faut pas lasser les visiteurs non spécialistes. Les rénovateurs des galeries d'Amérique (Daniel Lévine, maître de conférences au Muséum et commissaire général de l'exposition, Anne Vitart, ingénieur au CNRS et commissaire adjoint, Frédéric Serre, assistant au Muséum et muséographe) ont donc dû fouiller, trier leurs « trésors » avec une peine infinie pour choisir les quelque 2 000 objets grâce auxquels les visiteurs feront un véritable « voyage à travers les Amériques », de l'Alaska à la Terre de Feu. La nouvelle présentation des Amériques occupe désormais 1 200 mètres carrés (au lieu de 800 précédemment) et les crédits qui lui ont été attribués ont permis de couper en deux dans le sens de la hauteur certains de ses locaux qui avaient, comme presque tout le musée, 6 mètres sous plafond!

Tout est fait pour que le visiteur ait des repères géographiques et historiques. A son arrivée, il verra quatre cartes montrant les étapes successives du développement des populations indiennes, de 40 000 ans avant Jésus-Christ (âge que les connaissances actuelles donnent à l'arrivée – par le détroit de Béring – des premiers chasseurs venus d'Asie, sans même s'en rendre compte très probablement) *jusqu'aux principales cultures qui s'épanouissaient dans* les Amériques en 1492. A son départ, il pourra comparer ce premier lot de cartes avec un second lot de quatre autres cartes montrant le destin des Indiens aux temps des *conquistadores*, de la période coloniale, des *libertadores* et en 1992. Il y a, en outre, des cartes dans chaque section des galeries pour que le visiteur sache toujours d'où vient ce qu'il voit. Les organisateurs des nouvelles galeries veulent aussi lutter contre des idées reçues qui affirment qu'avant l'arrivée des Européens les Indiens ignoraient la métallurgie, la roue et l'écriture.

Certes, les Indiens n'ont pas beaucoup utilisé les métaux. Mais certains savaient travailler l'or et l'argent avec une technique raffinée et un art exquis, comme en témoignent les objets relativement peu nombreux qui ont échappé à la rapacité des Espagnols. *En outre, on retrouve, dans* diverses régions et pour des époques différentes, des armes, des outils, des aiguilles, des grelots, des ornements et parures, etc., en cuivre et même dans des alliages subtils tels ceux du cuivre et de l'étain (le bronze), du cuivre et du plomb, du cuivre et de l'or (le tumbaga).

Certes, les Indiens n'ont pas utilisé la roue pour les transports. Mais il faut se rappeler que, avant l'arrivée des Européens, ils n'avaient ni chevaux ni bovins domestiques, donc aucun animal de selle, de trait ou de bât. A l'exception des lamas des Andes qui acceptaient de porter une charge n'excédant pas 20 ou 25 kilos. Pourtant, les Indiens connaissaient la roue, comme le prouve un minuscule chariot en forme de chien qui a été trouvé dans une tombe du sixième ou du huitième siècle de notre ère du Mexique central, qui n'a aucun anneau ou crochet permettant de le tirer et qui est donc plutôt un objet votif qu'un jouet. Si les moyens de transport terrestre, hors le portage à dos d'homme, n'existaient pas, les bateaux avaient été inventés, pirogues, radeaux, barques ou canoës pour la pêche maritime ou le transport fluvial, grandes embarcations pouvant parfois porter une trentaine ou une quarantaine d'hommes pour le transport maritime. Ainsi les premiers Espagnols arrivant au Pérou ont-ils dit avoir croisé de ces grands bateaux. Sans transports maritimes, comment les Antilles auraient-elles été peuplées? Et comment, sans doute, des rites funéraires et des techniques métallurgiques seraient-ils passés du Pérou au Mexique?

Certes, la plupart des Indiens ignoraient l'écriture avant 1492. Mais les Olmèques (côte du golfe du Mexique) avaient imaginé un système d'écriture idéographique, lié au compte du temps, dès 1500 avant Jésus-Christ ; système qui donnera naissance, des siècles plus tard, à diverses écritures maya (sud-est du Mexique, Belize, Guatemala et un peu du Honduras), téotihuacan, zapotèque (Mexique central, troisième-huitième siècle de notre ère) et aztèque (1325-1521).

Les nouvelles galeries d'Amérique suivent un itinéraire logique puisqu'il va du nord au sud. Chaque section, dont le centre est occupé par une pièce-phare, est organisée selon les mêmes principes : évocation de l'habitat ou de l'architecture avec, éventuellement, reconstitution d'un intérieur de palais ou de temple ; vitrines thématiques consacrées, par exemple, à la métallurgie et à l'orfèvrerie, à la céramique rituelle ou utilitaire, à l'agriculture, aux transports (embarcations ou raquettes...), aux costumes et parures, aux pratiques funéraires ; mise en parallèle de la vie avant 1492 et après la conquête, parfois même à ce qu'elle est de nos jours, etc. Chaque fois que c'est possible, les petites vitrines sont consacrées à l'archéologie (les objets anciens) et les grandes à l'ethnologie (les objets récents).

Parmi les objets anciens qui témoignent le plus de l'inventivité des Indiens, la céramique vient sans doute au premier rang. Montés sans tour – parfaitement réguliers cependant – les vases sont gracieux, amusants, ornés de décors peints ou modelés d'une infinie variété.

Un costume de cérémonie de *charro* (nous dirions, en franglais, un *cow-boy*) de l'ouest du Mexique, surchargé de superbes décorations d'argent, figure parmi les plus belles pièces récentes. Il y a aussi l'argenterie de la période coloniale (énormes fibules-cuillers, « chalumeaux-passoires » pour boire le maté, infusion nationale d'une partie de l'Amérique du Sud), et surtout les splendides, énormes et sobres bijoux d'argent (fibules, colliers, pectoraux, boucles *d'oreille) faits, il y a peut-être deux cents ans, par les* Araucans, ces farouches Indiens que le Chili a dû combattre jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

La fin des nouvelles galeries rappelle utilement ce que nous devons à l'Amérique, surtout dans le domaine alimentaire. Avant 1492, l'Ancien Monde n'avait ni haricots, ni tomates, ni pommes de terre, ni maïs, ni cacao, ni tournesol, ni cacahuètes, ni vanille, ni dinde, ni ananas, ni avocat, ni grosses fraises, ni citrouille, entre autres. Sans parler du caoutchouc ou du tabac. La vie devait être bien triste en Europe, sans ratatouille, sans cassoulet, sans frites, sans dinde de Noël, sans gâteau au chocolat, sans chewing-gum...

Pour le moment, réjouissons-nous de ces nouvelles galeries et espérons, comme M. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, l'a laissé entendre, que le Musée de l'homme verra ses locaux de la colline de Chaillot enfin adaptés à ses richesses, au travail des chercheurs, aux expositions, donc au grand public. Bref qu'il aura la splendeur à laquelle il n'a jamais eu droit.

YVONNE REBEYROL

(1) Le ministère de l'éducation nationale a montré, équitablement, la même pingrerie vis-à-vis des trois autres musées dont il a la tutelle : Muséum, Musée national des techniques (Conservatoire des arts et métiers), Palais de la découverte.

★ Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro, 75016 Paris. A partir du 14 octobre. Ouvert de 9 h 45 à 17 h tous les jours, sauf le mardi. Entrée : 25 F.

… et de complicité de meurtres sur … grace, à l'arrestation de cent juifs, exécutés dès le lendemain. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

THÉATRE

AUTOUR DE CALDERON
à Strasbourg

VILLEGIER
DANS LE VENTRE DE LA BALEINE

Artiste nourri par le texte et qui, toujours, revient au texte, amoureux de notre belle langue française au point d'en faire des lectures publiques, pour la faire chanter, Jean-Marie Villégier a été nommé l'an dernier directeur du Théâtre national de Strasbourg. Collectionneur de pièces rares, méconnues, oubliées, connaisseur hors pair du style baroque, il entame sa seconde saison en mettant en scène trois comédies imitées de Calderon, trois pièces d'inspiration espagnole mais écrites par des auteurs français, spécimens d'un genre à la mode à l'Hôtel de Bourgogne, entre 1640 et 1660. Historien, chercheur, pédagogue, Villégier plaide pour l'exigence, l'intelligence du théâtre, mais n'oublie pas ses responsabilités d'homme public, à la tête d'une grande maison décentralisée.


COLETTE MASSON/ENGUERAND

Jean-Marie Villégier, directeur du Théâtre national de Strasbourg.

« *IL faudra pour Lully que je sois parcimonieux.* » Un pied de moins et c'était un alexandrin. Ce vers boiteux pour nous expliquer qu'*Atys* n'aura peut-être pas de lendemain. Non que Jean-Marie Villégier abandonne tout à fait l'opéra baroque : il mettra en scène cette saison, à l'*Opéra du Rhin* strasbourgeois, *Médée*, de Marc-Antoine Charpentier, avec la fine équipe qui a fait le succès d'*Atys* à travers le monde, William Christie et ses Arts florissants dans la fosse, Ris et danceries pour la chorégraphie, Tommasi et Cauchetier pour les décors et les costumes. Mais, nous explique Villégier devant un café, les nuits sont devenues trop courtes depuis qu'il dirige le TNS, « *cette maison magnifique qui a besoin qu'on s'occupe d'elle* ». Les nuits lui sont aujourd'hui devenues minuscules : Villégier directeur de salle accueille jusqu'au 13 décembre Villégier metteur en scène.

Le projet a beau s'enorgueillir d'un luxe de majuscules – « Le Siècle d'or au miroir du Grand Siècle, hommage à Calderon » – ce n'est pas du Hossein. Trois pièces seront tour à tour représentées, dont deux d'auteurs inconnus (*les Innocents coupables*, de Brosse, *la Magie sans magie*, de Lambert) et une troisième du plus célèbre Quinault : *le Fantôme amoureux*. « *Un théâtre éloquent, poétique* », s'emballe Villégier. En fait, un théâtre tout à fait ignoré, fruit d'une mode parisienne pour le théâtre de cape et d'épée espagnol dans la seconde moitiée du dix-septième siècle. Pour plaire au public de l'Hôtel de Bourgogne, les écrivains français d'après la Fronde se mirent donc à imiter Lope de Vega, Tirso de Molina, Calderon. Avec les élèves de l'Ecole du TNS, embryon d'une troupe à l'ancienne, sans le moteur publicitaire d'un seul acteur célèbre, Villégier a voulu raconter – que ça passe ou que ça casse – cette « *contre-histoire du théâtre français* ».

« *Travailler avec les élèves est une chance unique. On peut mêler la formation et la pratique, on peut amorcer l'idée d'un jeu d'ensemble. Je ne dis pas qu'il n'existe pas des comédiens chevronnés qui soient soucieux de l'unité du spectacle ; l'âge ne fabrique pas forcément des stars. Mais seuls des élèves qui viennent de terminer leurs études ont encore assez de souplesse pour centrer tout leur travail sur le texte et sur l'ancien répertoire.* »

Alors, une troupe de « baroqueux », comme il en apparut ces vingt dernières années en musique? Ensembles formés de jeunes diplômés avides de découvertes, en dehors d'une carrière toute tracée dans un répertoire étriqué? Le théâtre baroque, comme la musique du Grand Siècle, a-t-il ses codes, ses modes de jeux, ses « instruments anciens », en quelque sorte?

« *Savoir comment ce théâtre était dit est assez difficile. On sait peu de choses des années 1640 à 1660. On en sait plus de la période suivante parmi les Comédiens-Français, grâce à une tradition qui s'est perpétuée jusqu'au début du vingtième siècle, jusqu'à Julia Bertet, dont il existe quelques déclamations enregistrées. Le goût allait à un montage très serré des passions et des humeurs, avec des changements abrupts de mi-vers en mi-vers. La diction était à la fois naturelle et chantée, elle visait à ce qu'interprètes et auditeurs soient constamment « secoués ». Quelle erreur d'imaginer Racine comme une suite de colonnes verticales d'alexandrins monotones. Ces textes sont au contraire extrêmement torsadés. Ils font sortir au personnage tout son jus de tous ses pores. Oui, je suis convaincu que le travail sur le vers rejoint celui des baroqueux. Il nous faut aussi trouver le style propre à chaque ouvrage. Et les indications viennent de la même façon de la « partition » : de la matière des vers eux-mêmes. Ils sont porteurs d'imagination scénique et musculaire. Leur couleur, leur phrasé conduit le comédien à trouver des indications de jeu.* » Et retrouve-t-on dans ce théâtre pittoresque des personnages-types? « *Deux couples d'amoureux, généralement : le premier et le second galant : la première et la seconde dame ; une suivante ; un* gracioso, *sorte d'équivalent des clowns shakespeariens ; un père, souvent veuf ; les mères sont absentes, curieusement. Ce genre de cape et d'épée est le plus proche du divertissement parmi tous ceux pratiqués par Calderon, un Calderon imprégné de platonisme, de philosophie antique. Pensez à ce qui se passerait si une méditation sur la vie courrait au travers des* Trois Mousquetaires. *A chaque personnage son niveau d'imprégnation. Dans* les Innocents coupables, *le premier galant rencontre une jeune fille voilée. Il ne verra jamais son visage. Mais son valet, dont l'imagination se meut à un niveau inférieur, aperçoit, lui, la jeune fille dévoilée. L'énonciation des apparences, si caractéristique de l'art espagnol, s'accompagne du plaisir pris aux apparences. Qu'elles soient trompeuses donne du piquant à la vie.* »

Va pour les racines hispaniques. Mais ces belles infidèles sont tout de même nées en France. Ont-elles eu une descendance dans notre théâtre national? « *La marque française, c'est que nos auteurs renchérissent sur leur modèle. Dans la version espagnole des* Innocents coupables, *les apparences trompeuses se dissipent à la fin, la vérité se fait jour de manière indubitable. Brosse laisse au contraire jusqu'au bout planer un doute. La situation finale, qui n'a rien d'un happy end, voit un retour à l'ordre. Un mariage sur fond de regret.* »

Cosi fan tutte, déjà? « *Marivaux, en tout cas.* La Magie sans magie *reste plus proche de* l'Illusion comique *de Corneille, caldéronien dans l'esprit, mais dans un respect strict de l'unité de temps et de lieu. Quant au* Fantôme amoureux *de Quinault, le plus baroque des trois, il a sa postérité dans* Lucrèce Borgia, *dans* Marie Tudor. *Les romantiques connaissaient très bien ce théâtre d'après la Fronde.* »

Comment expliquer alors que ce même théâtre ait sombré dans l'oubli? « *Par une série d'opérations de refoulement. Et par le mouvement du goût en France à l'âge classique. Je ne parle pas de la règle des trois unités. La respecter n'était pas seulement une façon de prouver qu'on était des gens bien, des auteurs présentables. C'était une machine théâtrale en soi, le négatif d'une machinerie baroque. Bien comprise, elle permettait l'illusion, un surcroît d'illusion. Je parle de la fondation de la Comédie-Française, de son monopole sur un répertoire qui était sa propriété et qui fut constamment repris ensuite. Cela opéra un tri terrible. Le néoclacissisme voltairien renchérit sur ce sectarisme, même Corneille ne trouva pas grâce à ses yeux. Le théâtre romantique profita du vieux capital baroque, mais pour en faire son beurre propre. Plus tard, l'école publique et laïque allait définir la liste des grands classiques où les petits Français allaient apprendre à lire et à ponctuer.* »

Et Villégier de redire son enthousiasme pour ce théâtre des origines où « *le bien écrit était le bien respiré* ». Un théâtre musical, en somme, pour lequel le TNS, construit après la guerre dans les restes d'un bâtiment du XIXe siècle, lui semble, tout anachronisme bu, l'Opéra idéal.

« *Après toute une époque où j'ai travaillé tranquillement, je me retrouve au TNS dans le ventre de la baleine. Ce n'est intéressant que si on se laisse dévorer. D'autant que j'ai trouvé ici ce dont je rêvais depuis longtemps. Non pas disposé comme je l'aurais fait moi-même – j'aurais construit plus léger. Mais cette maison, fondée en 1947, a une épaisseur historique. Il est passionnant d'aller chercher comment elle a été conçue par Michel de Saint Denis, le neveu de Copeau. Le TNS est la seule salle en France qui reflète la réflexion de Jouvet et Copeau sur l'espace théâtral. l'intimité y est extrême entre le public et le plateau.*

» *En respectant cet outil, en repartant de l'idée d'école nourrissant un théâtre (c'était celle du fondateur, Hubert Gignoux), on peut revenir à l'idée de troupe. Pas forcément de troupe permanente comme au Français, avec des honoraires qui en sont à leur troisième infarctus. Mais un ensemble de jeunes acteurs porteurs d'un répertoire et capables de le présenter en alternance. Cela pour parvenir à une pratique extensive du théâtre de l'âge classique, où l'important n'est pas tant le nombre d'informations fournies par chaque mise en scène – ces spectacles surchargés de sens, de nourriture intellectuelle que l'on voit aujourd'hui : ce sont chaque fois des « coups » à jouer ; il y en a peu qui méritent d'être risqués, le répertoire s'en trouve forcément restreint. Je m'inspire plutôt du principe de l' « accrochage », au sens que lui donnent les arts plastiques. Exposer côte à côte des œuvres qui font sens entre elles et dont le voisinage renouvelle l'approche.*

» *Notre théâtre est une salle à l'italienne, il doit r modeste. Mais puisque nous sommes décentra décentralisons. Allons visiter l'ancien réseau des thé municipaux de la région. Les théâtres y sont longt restés la propriété des petites bourgeoisies locales, h geant du boulevard médiocre et de l'opérette. Ils savent plus très bien aujourd'hui à quel saint se vo. Le public des* Mousquetaires au couvent *s'essouf sérieusement. Ces petits établissements ont maintena besoin de l'apport des grands théâtres de la décentralis tion. D'autant que ces outils bourgeois sont souvent d'admirables violons.* »

Propos recueillis par
ANNE REY

ص ٣٣ من الأصل

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

L'Architecture du chaos

de Peter Cohen.
Texte dit par Jeanne Moreau,
Jean-Bernard Guillard,
Suédois, noir et blanc et couleur (1 h 50).

Le nazisme a aussi produit de l'art. Un documentaire pour cerner le lien entre l'horreur et l'idée que cette horreur se faisait du beau.

VO : Reflet Logos I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

Des souris et des hommes

de Gary Sinise,
avec *John Malkovich,* Gary Sinise, *Alexis* Arquette, Sherilyn Fenn, Joe Morton, *Richard Riehle.*
Américain (1 h 55).

Deuxième adaptation (après celle de Lewis Milestone en 1939) du classique *de Steinbeck. John Malkovich endosse* le bleu de travail de Lenny, le géant *innocent.*

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; U. G. C. *Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40, 36-65-*70-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
VF : U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94; 36-65-70-14) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Mistral, 14e *(36-65-70-41) ; U. G. C. Convention,* dolby, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

Fais comme chez toi

de Frank Oz,
avec Steve Martin, Goldie Hawn, Dana Delany, Julie Harris, Donald Moffat, Peter MacNicol.
Américain (1 h 43).

Deux stars américaines qui n'ont jamais connu le succès en France (Goldie Hawn et Steve Martin) se retrouvent autour d'un scénario qui fait de la première une menteuse pathologique et de l'autre un architecte coincé.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; *Gaumont Gobelins (ex-Fauvette),* 13e (47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

1492, Christophe Colomb

à partir du 12 octobre

de Ridley Scott,
avec Gérard Depardieu, Armand Assante, *Sigourney Weaver, Angela Molina,* Michael Wincott, Fernando Rey.
Américain (2 h 42).

Cinq cents ans jour pour jour après la découverte des Bahamas par Christophe Colomb, Ridley Scott (réalisateur), Gérard Depardieu (Colomb), Sigourney Weaver (Isabelle la catholique) arrivent dans les salles du monde entier.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, *dolby,* 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder *Panorama,* THX, dolby, *9e* (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), handicapés, 15e (43-06-50-50) ; U. G. C. Maillot, handicapés, 17e *(40-68-00-16, 36-65-70-61).*
VF : Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Rex, dolby, *2e (42-36-83-93, 36-65-*70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; Les *Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ;* U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), *13e (47-07-55-88) ; Gaumont* Alésia, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *Pathé Wepler,* dolby, *18e* (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

Mémoire battante

à partir du 13 octobre

de Arthur Lamothe,
avec Gabriel Arcand, les Indiens montagnais du nord-est du Québec.
Canadien (55 min).

... Mais le continent était déjà habité. Le verso du cinq-centenaire est représenté par ce documentaire consacré aux Indiens montagnais du Québec.

Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

Par l'épée

de Jeremy Kagan,
avec Eric Roberts, *F. Murray Abraham,* Mia Sara, Chris Rydell, Elaine Kagan, Brett Cullen.
Américain (1 h 35).

La confrontation entre un maître d'escrime et son élève. Mais ce film là se passera de cape : il se déroule de nos jours.

VO : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Storyville

de Mark Frost,
avec James Spader, Joanne Whalley-Kilmer, Jason Robards, Piper Laurie.
Américain (1 h 52).

Sexe, pouvoir et paranoïa, les ingrédients classiques du *thriller* politique américain, avec James Spader *(Sexe, mensonges et vidéo)* et Joanne Whalley-Kilmer *(Kill Me Again).*

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

The Long Day Closes

de Terence Davies,
avec Marjorie Yates, Leigh McComarck, Anthony Watson, Nicholas Lamont, Ayse Owens, Tina Malone.
Britannique (1 h 22).

Liverpool après la guerre, avant les Beatles. Une famille modeste sur *laquelle se porte le regard du cinéaste de Distant Voices.*

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Reprises

Casablanca

de Michael Curtiz,
avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman, Paul Henreid, Peter Lorre, Claude Rains, *Conrad Veidt.*
Américain, 1947, noir et blanc (1 h 42).
Lire notre article page 40.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; *Grand Action (ex-Action Rive Gauche),* 5e (43-29-44-40 et 36-65-70-63) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

2001, l'Odyssée de l'espace

de Stanley Kubrick,
avec Keir Dullea, William Sylvester, Gary Lockwood.
Américain, 1968 (2 h 25).

A la fois invention du film de science-fiction moderne et conte philosophique éternel, un des plus grands films de Kubrick.

VO : Grand Action (ex-Action Rive Gauche), TodAO, 5e (43-29-44-40 et 36-65-70-63).

Les Moissons du ciel

de Terence Malick,
avec Richard Gere, Brooke Adams, Sam *Shepard, Linda Manz.*
Américain, 1979 (1 h 35).

*Un drame paysan élevé au rang de tra-*gédie immense par les prises de vues inoubliables de Nestor Almendros.

VO : Grand Action (ex-Action Rive *Gauche), TodAO, 5e (43-29-44-40 et 36-*65-70-63).

Viridiana

de Luis Bunuel,
avec Silvia Pinal, Francisco Rabal, Fernando Rey.
Espagnol, 1961, noir et blanc (1 h 30).

Innocence pervertie, force du désir, ironie dévorante : Bunuel, auteur de films inépuisables, dont on ne voit jamais le fond.

VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, handicapés, 5e (43-54-51-60).

Voyage à deux

de Stanley Donen,
avec Audrey Hepburn, Albert Finney, Claude Dauphin, Jacqueline Bisset.
Britannique, 1967 (1 h 51).

Comédie légère qui se distingue par la confrontation entre deux comédiens que tout oppose : Albert Finney (Shakespeare, les jeunes gens en colère...) et Audrey Hepburn (les derniers jours de Hollywood, la grâce...).

VO : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

Sélection

Agantuk (le Visiteur)

de Satyajit Ray,
avec Uptal Dutt, Mamata Shankar, Deepanker De, Bikram Bhattacharya, *Dhritiman Chatterjee, Rabi Ghosh.*
Indien (2 h).

Dernier film de Satyajit Ray, ultime chef-d'œuvre : d'une petite comédie de mœurs sur l'irruption d'un parent disparu dans une famille bourgeoise, il fait un passionnant, émouvant et souriant conte moral aux multiples résonances.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Antigone

de Danièle Huillet,
Jean-Marie Straub, texte de Bertolt Brecht,
avec Astrid Ofner, Ursula Ofner, Hans *Diehl, Kurt Radeke.*
Franco-allemand (1 h 40).

Par la fidélité à la tragédie de Sophocle, traduite par Hölderlin et adaptée par Brecht, les Straub trouvent le chemin d'une transfiguration moderne, qui est du vrai cinéma.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Le Chêne

de Lucian Pintilie,
avec Maia Morgenstern, Razvan *Vasilescu, Victor Rebengiuc, Dorel Visan.*
Roumain (1 h 45).

Une jeune femme rebelle croise le chemin d'un médecin anticonformiste pour une évocation délirante, hilarante et sinistre de la Roumanie d'hier. Et d'aujourd'hui?

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Impitoyable

de Clint Eastwood,
avec *Clint Eastwood, Gene Hackman,* Morgan Freeman, Richard Harris, Jaimz Woolvett, Saul Rubinek.
Américain (2 h 10).

Terrible et passionnant jeu de massacre des stéréotypes du western et des idéaux de l'Amérique triomphante par un Clint Eastwood au sommet de son art de cinéaste et d'acteur.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *Gaumont Hautefeuille, dolby,* 6e (46-33-79-38) : Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; *Gaumont Parnasse, 14e* (43-35-30-40) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50).
VF : Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; *Montparnasse,* 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

L 627

de Bertrand Tavernier,
avec Didier Bezace, Jean-Paul Comart, Charlotte Kady, Jean-Roger Milo, Nils *Tavernier, Philippe Torreton.*
Français (2 h 25).

Bertrand Tavernier réussit les noces de la chronique au ras du bitume de la vie quotidienne d'une brigade des stups et de la fiction passionnante et survoltée de la quête d'un flic voué à sa tâche, magistralement interprété par Didier Bezace.

Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; U. G. C. *Champs-Elysées, handicapés, dolby,* 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, handicapés, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. *Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-*70-61) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94).

Léolo

de Jean- Claude Lauzon,
avec Gilbert Sicotte, Maxime Collin, Ginette Reno, Julien Guiomar, Pierre Bourgault, Giuditta del Vecchio.
Canadien (1 h 50).
Interdit aux moins de 16 ans.

Lauzon filme pour provoquer : la fureur des gens bien-pensants (a-t-on jamais vu *si mauvais fils que celui qui filme son* père comme un crétin muet ?), le dégoût des âmes sensibles. Mais aussi l'amour, le rire et la colère.

Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Luna Park

de Pavel Lounguine,
avec *Oleg Borisov, Andreï Goutine,* Natalia Egorova, Nonna Mordioukova, Michaël Goloubovich, Alexandre Feklistov.
Russe (1 h 50).

Les retrouvailles mouvementées, sentimentales et violentes d'un jeune loubard raciste et de son vieux juif matois de père (putatif), enregistrées par la caméra lyrique de Lounguine pour un portrait à peine décalé des maux qui menacent la Russie.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-*10-30; 36-65-70-68) ; U. G. C. Biarritz,* 8e (45-62-20-40; 36-65-70-81).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23).

Reservoir Dogs

de Quentin Tarantino,
avec Harvey Keitel, Tim Roth, Michael Madsen, Chris Penn, Steve Buscemi, Lawrence Tierney.
Américain (1 h 39).
Interdit aux moins de 16 ans.

Découverte d'un jeune cinéaste grâce à ce huis clos très stylisé où des truands *s'affrontent jusqu'au délire sanglant* après un casse qui a mal tourné.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, 6e *(42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; George V,* 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

Sylvestre

de Joao Cesar Monteiro,
avec Maria de Medeiros, Teresa *Madruga, Luis Miguel Cintra,* Jorge Silva Melo, Xosé Maria Straviz, Joao Guedes.
Portugais (2 h).

Légendes médiévales, bouts de ficelle visuels et instinct de la beauté : rien dans les mains, rien dans les poches, Monteiro réinvente le cinéma.

VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

The Unbelievable Truth

de Hal Hartley,
avec Adrienne Shelly, Robert Burke, Christophe Cooke, Julia McNeal, Gary Sauer, Marc Bailey.
Américain (1 h 36).

Premier film de Hal Hartley, réalisé avant *Trust Me,* qui l'a révélé en France, ce conte moral burlesque et rigoureux préfigurait la manière singulière et *réjouissante du plus prometteur des* jeunes cinéastes américains.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; *Elysées Lincoln, 8e* (43-59-36-14) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Tomorrow

de Joseph Anthony,
avec Robert Duvall, Olga Bellin, Sudie Bond, Richard McConnell, Peter *Masterson, William Hawley.*
Américain, noir et blanc (1 h 42).

L'interprétation de Robert Duvall et une mise en scène taillée dans la lourdeur de *la terre du Deep South et comme com*mandée par la main de fer du destin permettaient ce tour de force : une adaptation réussie de Faulkner.

Festivals

Hommage à Satyajit Ray

La Cinémathèque française organise la plus grande rétrospective Satyajit Ray jamais réalisée à ce jour : 31 films au total, l'*indispensable « Triologie d'Apu »* les classiques *Tonnerres lointains, le Salon de musique, les Joueurs d'échecs,* etc., jusqu'au ultimes *les Branches de l'arbre* et *Aganiuk,* mais également 11 œuvres inédites.

Du 7 octobre au 3 novembre au Palais de Tokyo. Tél. : 47-04-24-24.

Une star renaît

Véritable star du cinéma muet, Asta Nielsen fut aussi célébrée que Sarah Bernhardt, Mary Pickford ou Charlie Chaplin. Elle tourna dans plus de 70 films entre 1910 et 1932, avec des réalisateurs comme Lubitsch et Pabst. Chaque séance sera accompagnée en direct au piano.

Jusqu'au 25 octobre à l'auditorium du Musée d'Orsay. Tél. : 40-49-49-69.

Dunkerque, les rencontres inclassables

Les rencontres cinématographiques de Dunkerque cultivent avec talent leur éclectisme. Cette sixième édition en témoigne : *un hommage au cinéaste grec Stavros Tornes, disparu en 1988, et dont l'œuvre* est inédite en France, une compétition de 16 courts et longs métrages, – notamment *Scandale Secret,* avec Monica Vitti interprète et réalisatrice, et le nouveau film de *Biette, un vieux Tsui Hank* emballant, la révélation d'une jeune cinéaste balte et la programmation d'une quarantaine de films sur le thème du comique au cinéma, remarquable anthologie du genre.

Jusqu'au 20 octobre au Studio 43. Tél. : 28-66-47-89.

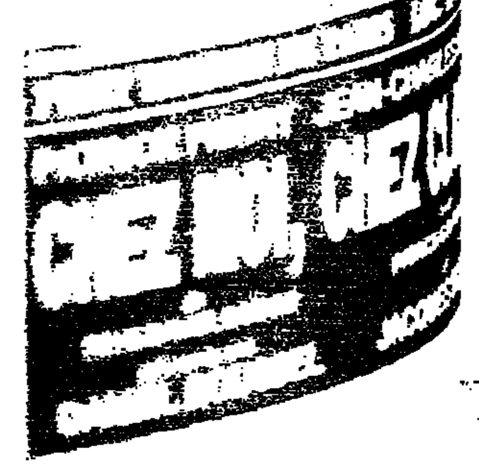
Le Québec à Blois

Le deuxième Festival du cinéma québécois présente à Blois une sélection des meil*leures productions récentes, soit 55 longs* et courts métrages (films et vidéos, fictions, documentaires et animations). A l'honneur de cette édition, le réalisateur-scénariste Gilles Carle, avec une rétrospective de son œuvre, Rock Demers, *le producteur d'une* collection de films pour la jeunesse intitulée *les Contes pour tous,* et le « Vidéographe », le premier centre de production vidéographique québécois, qui fête son vingtième anniversaire.

Du 7 au 11 octobre au cinéma Les Lobis. Tél. : 54-56-30-40.

La sélection « Cinéma »
a été établie par
Jean-Michel Frodon
et Thomas Sotinel





... et complicité de meurtres sur exécutés dès le lendemain. – (AFP.)

ALBIN MICHEL

هكذا من الاصل

THEATRE

Spectacles nouveaux

Amphitryon ; la Nuit au cirque

**de Molière
et Olivier Py,
mise en scène
de François Rancillac,
avec Pierre Baillot, Danielle Chinsky, Alain Frérot, Catherine Hosmalin, Daniel Kenisberg, Samuel Labarthe, Nicolas Luçon, Serpentine Teyssier.**

C'est dans le Théâtre de Bussang que François Rancillac et Olivier Py ont rodé leur façon de voir l'histoire du général cocufié par le roi des dieux.

Arc-en-ciel Théâtre, 1, place du Général-de-Gaulle, 94000 Rungis. A partir du 13 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 45-60-79-00. 90 F et 110 F.

Antigone

**de Sophocle,
mise en scène
d'Otomar Krejca,
avec en alternance Simon Eine et Michel Favory, François Beaulieu, Catherine Ferran, Gérard Giroudon, Yves Gasc, Muriel Mayette, Catherine Sauvel, Jean-Philippe Puymartin, Pierre Vial.**

Krejca avait dû travailler en Belgique, hors de son pays et de son théâtre. La « révolution de velours » l'a fait revenir *à Prague. Et il voyage.* Avec les comédiens-français, il a monté la tragédie de la jeune fille Antigone, opposée à la tyrannie. En dehors de cette création, la Comédie-Française a repris *Iphigénie* de Racine, dans la mise en scène de Yannis Kokkos, et le superbe spectacle de Vassiliev, *Bal masqué.*

Comédie-Française, place du Théâtre-Français (1er). A partir du 10 octobre. Les lundi, mercredi et vendredi à 20 h 30, le dimanche à 14 heures. Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 200 F.

Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas

**d'Alain Jaspard,
mise en scène
de Jean-Marc Bondier,
avec Jean-Louis Annaloro, Eliane Boeri, *Pascal Castelletta, Salvatore Ingoglia,* Denis Jaquillard, Vincent Jaspard, Jean-Michel Juillard, Mathilde Melese, Claudine Murciano et Venille.**

Le Trianon, bâtiment classé, avec escalier de marbre et flipper dans le hall, redevient théâtre, après avoir été consa*cré aux films karaté. Il accueille une his*toire d'Indiens et de deux anti-héros.

Le Trianon, 80, bd Rochechouart (18e). A partir du 7 octobre. Les mercredi, samedi et dimanche à 14 h 30. Tél. : 45-23-01-92. Durée : 1 h 30. 60 F et 100 F.

Chez moi, chez Claude

**de René-Daniel Dubois,
mise en scène
de Daniel Roussel,
avec Jean-Charles Modet, Patrick Fierrey, Jacques Buron et Patrick Gourevitch.**

Il ne suffit pas de vouloir aimer, il faut savoir. La quantité ne remplace pas la qualité.

Théâtre de Paris, 15, rue Blanche (9e). A partir du 10 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures, le samedi à 18 h 30. Tél. : 48-05-69-69.

Dom Juan

**de Molière,
mise en scène
de Telmo Herrera,
avec *José Guillois, Brigitte Deneck,* Graciela Juarez, Bertrand Waintrop, Nadia Tillier, Sophie Parey, Marie Le Galès et Victor Artieda.**

Dom Juan ne mourra jamais.

Salle Brasilia, 8, passage Thieré (11e). A partir du 7 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 48-07-20-17. De 50 F à 100 F.

Grand-peur et misère du IIIe Reich

**de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Hélène Babu, Valérie Blanchon, Cécile Bouillot, Eric Caravaca, Anne Cossens, Cyril Dubreuil.**

De 1933 à 1938, de la prise du pouvoir par les nazis au traité-chiffon de papier. Brecht alterne violence, burlesque, émotion. Période terrible prise en charge par de jeunes comédiens sans souvenirs personnels.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre (12e). A partir du 8 octobre. Du mardi au samedi à *20 h 30. Matinée dimanche à* 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

La Nuit, la Télévision et la Guerre du Golfe

***de Jean-Louis Benoît,*
mise en scène
de l'auteur,
avec Jean-Marie Frin, Louis Mérino, Paul Minthe, Christine Pignet et Karen Rencural.**

Nous avons tous vécu la guerre du Golfe *par les images et les débats de la télévi*sion. Pot-pourri établi avec le recul du temps et de l'ironie.

Cartoucherie-Théâtre de l'Aquarium, route du Champ-de-Manœuvre (12e). A partir du 13 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-74-99-61. 80 F et 100 F.

Par les villages

**de Peter Handke,
mise en scène
d'Elisabeth Chailloux,
avec Marie-Aude Christianne, Frédérick Poinceau, Isabelle Fournier, Romain Lagarde, François Raffenaud, Philippe Cherdel, Arnaud Dutheil, Sophie Bourel.**

Retour de l'écrivain, « l'homme au crayon » dans son village natal. Histoire d'une guerre entre frères et sœurs. Poème dramatique, épopée du quotidien.

Théâtre des Quartiers, 40, rue Marat, 94000 Ivry-sur-Seine. A partir du 13 octobre. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à *16 heures. Tél. : 46-72-37-43. De 70 F à* 110 F.

La Peau trop fine

**de Jean-Pierre Bisson,
mise en scène
de l'auteur,
avec *Jeanne Marine, Stéphane Bierry* et Marco Bisson.**

Après avoir beaucoup fait l'acteur au cinéma, Jean-Pierre Bisson revient au théâtre et à l'écriture pour mettre en scène le grand désarroi des années 90, des enfants sans Dieu ni Père, qui ne savent *pas* grandir.

Poche-Montparnasse, 75, bd du Montparnasse (6e). A partir du 8 octobre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-48-92-97. De 100 F à 160 F.

L'Une et l'Autre

**de Loleh Bellon,
mise en scène
de Patrice Kerbrat,
avec Nelly Borgeaud, Yvonne Clech, Josiane Stoleru et Jean-Paul Muel.**

Comment vivent les morts dans la mémoire de leurs proches, de leurs femmes, de leurs vrais et faux amis.

Studio des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne (8e). A partir du 7 octobre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-20-08-24. De 75 F à 100 F.

La Veuve espagnole

**de Jean Cocteau,
mise en scène
de Jean-François Calas,
avec Marie-Hélène Brabant, Béatrice *Prévost,* Hélène Colmon, Pierre Brun et Jean-François Calas.**

Une drôle d'allégorie qui met face à face un matador menteur et rien moins que la Vérité elle-même. Naturellement il meurt, et sa veuve promet de se suicider.

Bouffons-Théâtre du XIXe, 28, rue de Meaux (19e). A partir du 13 octobre. Du lundi au samedi à 21 heures. Tél. : 42-38-35-53. 60 F et 80 F.

Paris

Un pour la route ; Scènes d'amour

**de Harold Pinter
et Robert Coover,
mise en scène
de Barbara Bray,
avec les Clack, Karen Halladay, Peter Hudson et Patricia Kessler.**

L'un des écrivains les plus célèbres et les plus britanniques de la scène anglaise, Pinter. Plus un auteur à découvrir. En v.o. et en traduction, c'est selon les jours.

Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise (11e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-38-74-62. Durée : une heure. 60 F et 100 F.

Les Aventures de Paco Goliard

**d'Olivier Py,
mise en scène
de l'auteur,
avec Bruno Sermonne, Armand Meffre, Jacques Mazeran, Elisabeth Mazev, Irina Dalle, Bénédicte Savoy, Michel Fau.**

Heureux les auteurs qui préfèrent l'humour à l'héroïsme, qui ne confondent pas insolence et complaisance.

Bastille, 76, rue de la Roquette (11e). Du mardi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. *De 55 F à 100 F.*

Brûlez tout !

**de Lanford Wilson,
mise en scène
de Stephan Meldegg,
avec Patrick Chesnais, Claire Nebout, Roger Mirmont et François Berleand.**

C'est l'histoire d'un vendeur de pizzas qui déboule en plein dans un milieu branché, chez une danseuse, un scénariste, un publiciste. Ce n'est même pas qu'il brûle tout, c'est que rien ne lui résiste.

La Bruyère, 5, rue La Bruyère (9e). Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-76-99. De 95 F à 110 F.

La Cerisaie

**d'Anton Tchekhov,
mise en scène
de Stéphane Braunschweig,
avec Pierre-Alain Chapuis, Olivier Cruveilier, Claude Duparfait, Jean-Marc Eder, *Yedwart Ingey, Chantal Lavallée.***

Se désintéressant radicalement de Stanislavsky, Stéphane Braunschweig lit *la Cerisaie,* y trouve l'histoire émouvante d'un groupe de gens qui se défendent contre la vie, en tire un spectacle d'une beauté pure, d'une fascinante intelligence.

Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 90 F et 110 F.

Comédies griffues

**d'après Henry Monnier, Georges Darien, Lucien Descaves et Jean-Claude Grumberg,
mise en scène
de Jean-Claude Penchenat,
avec Laurent Boulassier, Anne Demeyer, Raymonde Heudeline, Arnault Lecarpentier, Marion Maret.**

Jean-Claude Penchenat s'installe dans son nouveau théâtre avec une série de pièces grinçantes qui ont fait les beaux soirs du lieu précédent.

MJC Fernand-Léger, 45, allée Aristide-Briand, 91000 Corbeil-Essonnes. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 64-96-27-69. 40 F et 60 F.

La Compagnie des hommes

***d'Edward Bond,*
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Bernard Ballet, Jean-Marc Bory, Carlo Brandt, Benoît Régent, Robert Rimbaud et Wladimir Yordanoff.**

Un univers sans femme, violemment tyrannique. Des personnages qui ne savent rien de la tendresse mais connaissent la peur. Un monde sans douceur, un rire plein de rage. Des comédiens extraordinaires.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, (4e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 80 F à 95 F.

L'Ecole des femmes

**de Molière,
mise en scène
de *Jean-Luc Boutté,*
avec Jacques Weber, Isabelle Carré, Philippe Bouclet, André Chaumeau, Paulette Frantz, Guillaume de Tonquedec, Bernard Belin, Gérard Touratier et Jacques Connort.**

Molière voulait que ses personnages *racontent quelque chose de leur temps.* Dans cette histoire entre un barbon et deux jeunes gens, il est aussi question d'intolérance, d'obscurantisme. Il est question d'amour, c'est ce qui dérange le plus.

Hébertot, 78 *bis,* bd des Batignolles (17e). Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 50. 100 F et 150 F.

L'Eglise

**de Louis-Ferdinand Céline,
mise en scène
de Jean-Louis Martinelli,
avec Alpha Atangana, Gérard Barreaux, Charles Berling, Jean-Claude Bolle-Reddat, Beppe Chierici, Stéphane Delbassé, Romaine Friess.**

Le voyage au bout de la nuit d'un médecin de la Société des Nations. L'anarchisme désespéré de Céline avant qu'il ne le conduise à l'ignominie.

Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à *130 F.*

L'Eloge de la folie

**d'après Erasme,
mise en scène
de Laurence Février,
avec Laurence Février.**

Erasme aurait sans doute été suffoqué, mais il aurait fait comme tout le monde : il aurait été séduit.

Artistic-Athévains, 45 *bis,* rue Richard-Lenoir (11e). Les mardi, mercredi, vendredi et samedi à 21 heures, le jeudi à 19 heures, le samedi à 18 heures. Tél. : 48-06-36-02. De 60 F à 120 F.

Faust

**de Fernando Pessoa,
mise en scène
d'Aurélien Recoing,
avec Aurélien Recoing, Serge Merlin, Dominique Valadié, Julie Brochen, Christian Caro, François Delaive.**

Pessoa, nettement moins rhétorique que Gœthe. Une distribution haut de gamme à faire rêver.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 26 F à 120 F.

Knock

**de Jules Romains,
mise en scène
de Pierre Mondy,
avec Michel Serrault, Jacques Morel, Arlette Didier, Catherine Alcover, Marie Borowski, Julien Cafaro, Dozier.**

Depuis Molière, et même avant, les médecins sont la proie des satiristes. Ce docteur Knock symbolise la magouille et la manipulation. Avec Serrault, on peut s'attendre à tout.

Porte Saint-Martin, 16, bd Saint-Martin (10e). Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée samedi à 17 heures, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-08-00-32. De 50 F à 290 F.

Légendes de la forêt viennoise

**d'Odon von Horvath,
mise en scène
d'André Engel,
avec Jean-Luc Bideau, Pascal Bongard, Jacques Bonnafé, Rémy Carpentier, Christiane Cohendy, Yann Collette.**

Le thème, les personnages, les lieux de l'action sont empruntés au théâtre populaire – aujourd'hui remplacé par les feuilletons télévisés – et c'est pour mieux faire voir la vraie cruauté de la vie.

Maison de la culture, 1, bd Lénine, 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 125 F.

Mortadela

**d'Alfredo Arias
et Nini Marshall,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Haydée Alba, Didier Guedj, Marilu *Marini, Adriana Pegueroles, Pilar* Rebollar, Alma Rosa, Cécilia Rossetto et Oscar Sisto.**

Là-bas à Buenos-Aires, il y a des souvenirs, des histoires, des gens, des chansons, des images impayables, scintillantes et naïves. Alfredo Arias a laissé parler son cœur. Qui pourrait lui résister ?

La Cigale, 120, bd de Rochechouart (18e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-33-43-00. 125 F et 170 F.

Moulin rouge et noir

**d'après Tirso de Molina, Molière, Lorenzo Da Ponte, Mozart, Nicolaus Lenau, Alexandre Pouchkine et Oscar Milosz,
mise en scène
de Max Denes,
avec Agnès Belkadi, Catherine Kot, Nicolas Le Quang, Marie Cariès, Cécile Rambaud et Airy Routier.**

Tant qu'il y aura des femmes, des hommes et le besoin de se rassurer en se laissant séduire, dans toutes les langues, sous tous les cieux, on parlera de Don Juan.

Atalante, 10, place Charles-Dullin (impasse à gauche), 18e. Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, les samedi et dimanche à 17 heures. Tél. : 46-06-11-90. 65 F et *110 F.*

Oh les beaux jours !

**de Samuel Beckett,
mise en scène
de Pierre Chabert,
avec Denise Gence et Guy Cambreleng.**

Elle est là, s'enfonçant dans la terre froide, portant beau jusqu'au bout. Forte, lucide, charmeuse, douloureuse : magnifique Denise Gence.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun (20e). Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée, samedi et dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 90 F à 140 F.

Qui vous savez

de et par Rufus.

L'intérêt, avec Rufus, est qu'il ne se contente pas de reprendre son personnage d'ahuri ambigu. Il le peaufine, lui donne des rôles différents à interpréter. Rufus est un vrai comédien.

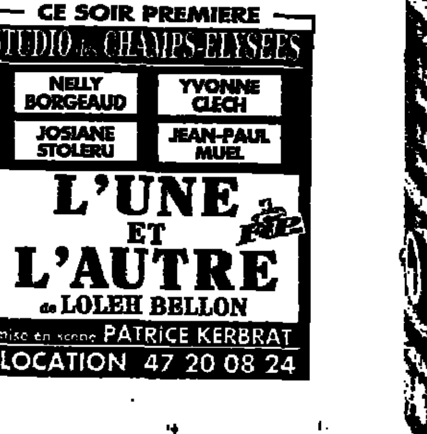
Café de la Gare, 41, rue du Temple, 4e. *Du mardi au samedi à 22 heures. Tél. :* 42-78-52-51. De 50 F à 100 F.

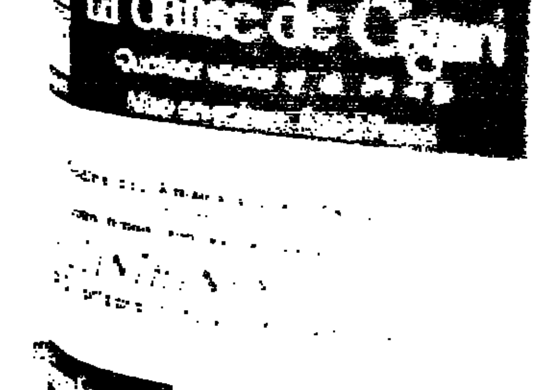
➡



BRIGITTE ENGUERAND

« La Cerisaie », de Tchekhov, au Théâtre de Gennevilliers.







DE LA SEMAINE

Sganarelle ou le Cocu imaginaire, le Mariage forcé

de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Valérie Delbore, Catherine Gandois, Isabelle Habiague, Laurent Manzoni, Olivier Perrier, Mark Saporta et Daniel Znyk.

Deux farces autour d'un *stéréotype dont* Molière acteur s'est emparé. Du nanan pour les comédiens dans une mise en scène subtile : un spectacle revigorant.

Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta (20e). Les mardis, mercredis, vendredis et samedis à 20 h 30, le jeudi à 19 heures, le dimanche à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 15. 80 F et 130 F.

Solo

de Willy Russell, mise en scène de Josiane Balasko, avec Josiane Balasko.

Josiane Balasko fait le pari de tenir la scène toute seule – pour elle, c'est à peine un exploit – pour raconter une histoire qui n'est pas la sienne. Et elle s'est dirigée elle-même.

Gymnase Marie-Bell, 38, bd Bonne-Nouvelle (10e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 17 heures. Tél. : 42-46-79-79. De 80 F à 220 F.

Suite royale

d'après Crébillon Fils et Denis Diderot, mise en scène de Francis Huster, avec Francis Huster, Jacques Spiesser, Cristiana Reali, Valérie Crunchand et Elise Tielrooy.

L'amour selon les grands esprits libertins.

Marigny, carré Marigny (8e). Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée samedi à 17 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-04-41. De 60 F à 250 F.

Voix lointaines

d'après Terence Davies, mise en scène de Christian Dente, avec Marc Allgeyer, Emmanuelle Baillot, Marcelle Barreau, Dominique Brodin, Anthony Denis, Damiène Giraud, Maria Gomez, Jacqueline Jako-Mica, Hélène Jupin, Jean-François Maenner.

Au départ, un film autobiographique, infiniment pervers, d'un cinéaste aussi *original qu'un Anglais peut l'être.*

Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers (20e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-42-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F.

Yvonne, princesse de Bourgogne

de Witold Gombrowicz, mise en scène de Bogdan Hussakowski, avec Anny Romand, Jacques Canselier, Alexandre Stewart, Tomasz Bialkowski, Laurence Blivet, Talou Calvet, Alain Delanis, Joanna Jankowska.

Le Prince s'ennuie. Par jeu et par défi envers son entourage, il décide d'épouser la jeune fille la plus laide. Qui plus est, elle ne parle pas. Comme un effet *miroir*, sa présence à la Cour révèle bassesses et lâchetés.

Espace Acteur, 14 bis, rue Sainte-Isaure (18e). Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-

Régions

Le Bastringue

de Karl Valentin, mise en scène de Bernard Lotti, avec Marie-Noëlle Diboues, Anne Fischer, Françoise Le Treut, Elisabeth Paugam, Michèle Porcher.

Karl Valentin, le grand clown ami de Brecht, revient à la mode.

***Le Quartz Centre national dramatique et chorégraphique*, 2-4, av. Clemenceau, 29000 Brest. Du mardi au samedi à *20 h 30. Tél. : 98-44-10-10. De 60 F à* 130 F.**

La Cantatrice chauve

d'Eugène Ionesco, mise en scène de Jean-Luc Lagarce, avec Emmanuelle Brunschwig, Olivier Achard, Mireille Herbstmeyer, Jean-Louis Grinfeld, François Berreur et Elisabeth Mazev ou Marie-Paul Sirvent.

L'œuvre fondatrice du «théâtre de l'Absurde» revue par l'esprit « Gatsby » de Jean-Luc Lagarce. Le spectacle va ensuite du 13 au 17 octobre au Maillon de Strasbourg (tél. : 88-27-61-81).

Le Cargo-Maison de la culture, 4, rue Paul-Claudel, 38000 Grenoble. Les mercredi et vendredi à 20 h 30, les jeudi et *samedi à 19 h 30. Tél. : 76-25-05-45.* 80 F et 110 F.
Dernière représentation le 10 octobre.

La Cerisaie

d'Anton Tchekhov, mise en scène de Jacques Rosner, avec Marie-Christine Barrault, Bilbo, Renaud Bertin, Alexia Bouloukou, Jean Bousquet, Didier Carette, Hervé Pareux.

Après celle de Braunschweig et avant celle de Maréchal, *la Cerisaie* vue par Rosner. Tchékhov est devenu un classique : on y trouve ce qu'on y cherche.

Théâtre Sorano, 35, allée Jules-Guesde, 31000 Toulouse. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 20 h 30, le mercredi à 19 h 30, le dimanche à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87. De 80 F à 120 F.

Don Juan d'origine

de Louise Doutreligne, d'après Tirso de Molina et Mme de Maintenon, mise en scène de Jean-Luc Paliès, avec Léonor Galindo-Frot, Eva Vallejo, Zazie Delem, Nathalie Ortega, Inna Clementa, Anouche Setbon, Rose Ruiz.

Don Juan est partout, on le trouve même entre Tirso de Molina et l'austère maîtresse de Louis XIV.

La Limousine, 20, rue des Coopérateurs, 87000 Limoges. Le mardi à 20 h 30. Tél. : 55-79-90-00. 90 F et 120 F.

Le Marin perdu en mer

de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec Alain Althnard, Marc Berman, Marief Guittier, Roch Leibovici, Virginie Michaud, Mireille Mossé, Michel Raskine, Christian Ruché, David Warrilow et Zobeida.

Avant de venir à Paris, à l'Athénée, pour le Festival d'Automne, voici les aventures maritimes concoctées par l'imprévisible Jouanneau.

Carré Saint-Vincent, bd Aristide-Briand, 45000 Orléans. Le mercredi à 20 h 30. Tél. : 38-62-75-30. 95 F.
Dernière représentation le 7 octobre.

Mémoires d'un fou

de Gustave Flaubert, *mise en scène* de Philippe Noël, avec Jean-Damien Barbin.

Un comédien magnifique pour un texte étrange.

La Métaphore, 4, place du Général-de-Gaulle, 59000 Lille. Les mardi, jeudi, vendredi et samedi à 18 h 30. Tél. : 20-40-10-20. 85 F et 110 F.

Molly Bloom

de James Joyce, mise en scène de Jean-Michel Dupuis, avec Hélène Vincent.

Reprise du fameux monologue qui termine l'*Ulysse* de Joyce.

Centre d'animation Jean-Vilar, place Jean-Vilar, 49000 Angers. Les mercredi, vendredi et samedi à 20 h 30, le jeudi à 19 h 30. Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.
Dernière représentation le 10 octobre.

L'Opéra de travers

de Nicolas Peskine, mise en scène de Nicolas Peskine et Abdul Alafrez, avec Michel Vernac, Bénédicte Flatet, Vladimir Javorsky, Danièle Marty, Dunia Mutabesha, Daba Kouate, Mladen Vasary, Nicolas Peskine, Kalifa Camara, Slaveyko Tchenichev, Jory Vinikour.

Le plus européen des jeunes hommes de théâtre.

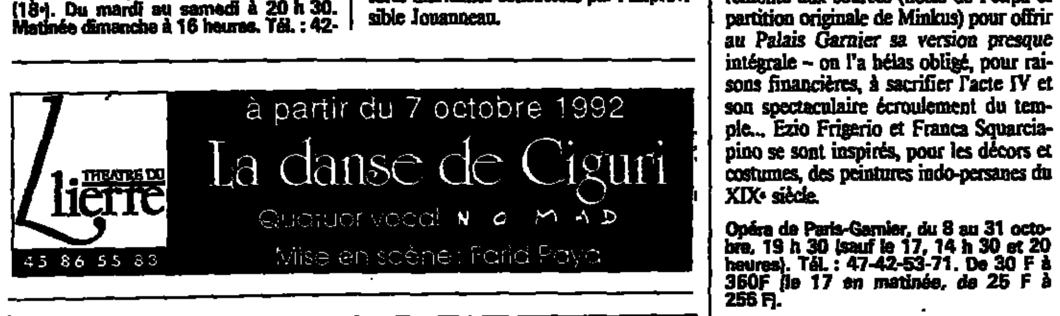
Hall de chasse, Parc des Expositions, 88000 Epinal. Du vendredi au dimanche *à 21 heures. Tél. : 54-74-44-26.*

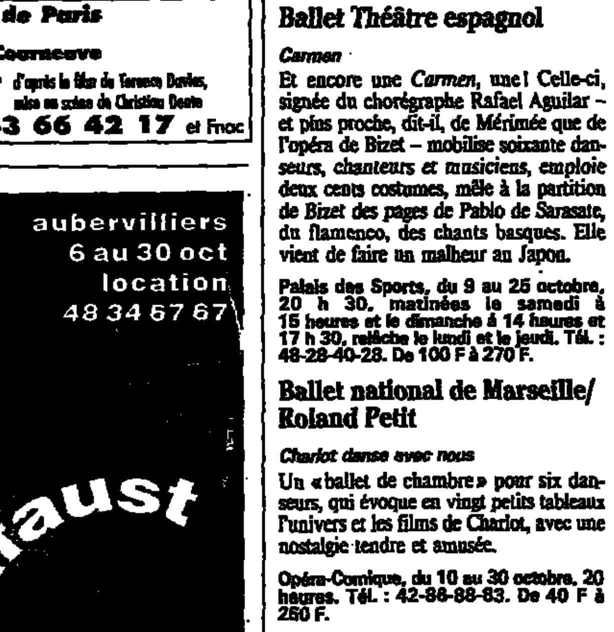
Quai ouest

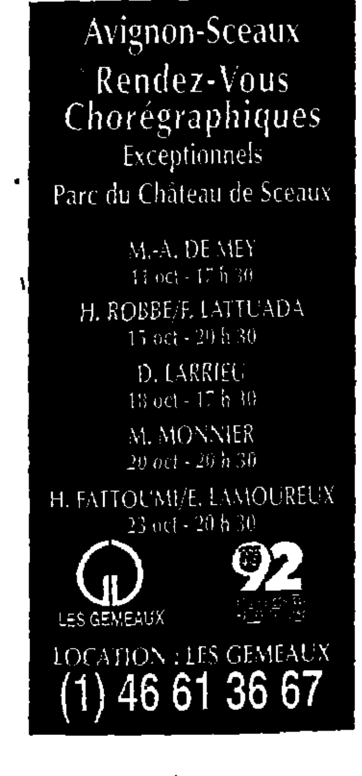
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Guy Delamotte, avec Claude Aleds, Didier Castello, Véro Dahuron, Raymond Gil, Dominique Laidet, Claudine Mavros, Robert Ohniguian et Pierre Puy.

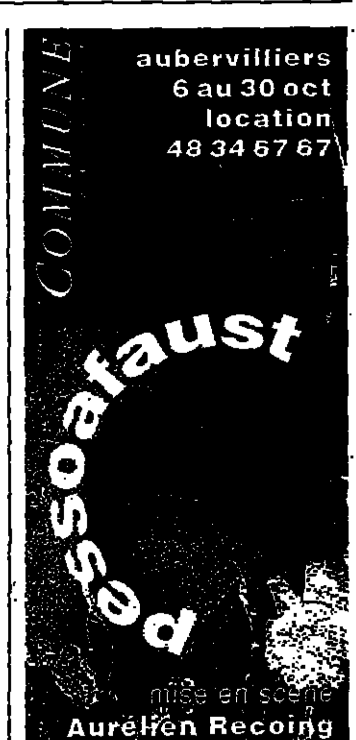
Le bout de la route pour toutes sortes de paumés, et pour des enfants qui s'aiment.

Comédie de Caen-Théâtre d'Hérouville, 41, rue Froide, 14000 Caen. Les mardi, *vendredi et samedi à 20 h 30, les mer*credi et jeudi à 19 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 31-47-39-00. De 52 F à 100 F.









DANSE

Ballet de l'Opéra de Paris

La Bayadère

Une histoire d'amour et de mort dans l'Inde mystérieuse d'autrefois. De ce célèbre ballet de Petipa, créé à Saint-Pétersbourg en 1877, on ne connaissait en France que l'acte des Ombres, avec son magique défilé de blancs fantômes en arabesques croisées. Rudolf Noureev est remonté aux sources (notes de Petipa et partition originale de Minkus) pour offrir au *Palais Garnier sa version presque* intégrale – on l'a hélas obligé, pour raisons financières, à sacrifier l'acte IV et son spectaculaire écroulement du temple... Ezio Frigerio et Franca Squarciapino se sont inspirés, pour les décors et costumes, des peintures indo-persanes du XIXe siècle.

Opéra de Paris-Garnier, du 8 au 31 octobre, 19 h 30 (sauf le 17, 14 h 30 et 20 heures). Tél. : 47-42-53-71. De 30 F à 360F (le 17 *en matinée*, de 25 F à 255 F).

Ballet Théâtre espagnol

Carmen

Et encore une *Carmen*, une ! Celle-ci, signée du chorégraphe Rafael Aguilar – et plus proche, dit-il, de Mérimée que de l'opéra de Bizet – mobilise soixante danseurs, *chanteurs et musiciens*, emploie deux cents costumes, mêle à la partition de Bizet des pages de Pablo de Sarasate, du flamenco, des chants basques. Elle vient de faire un malheur au Japon.

Palais des Sports, du 9 au 25 octobre, 20 h 30, matinées le samedi à 15 heures et le dimanche à 14 heures et 17 h 30, relâche le lundi et le jeudi. Tél. : 48-28-40-28. De 100 F à 270 F.

Ballet national de Marseille/ Roland Petit

Charlot danse avec nous

Un «ballet de chambre» pour six danseurs, qui évoque en vingt petits tableaux l'univers et les films de Charlot, avec une nostalgie tendre et amusée.

Opéra-Comique, du 10 au 30 octobre, 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 260 F.

Compagnie Schmid-Pernette

Le Frisson d'Alice

La rumeur chuchote déjà que Nathalie Pernette et Andréas Schmid, qui ont *fondé en 1988 leur compagnie – jusqu'ici* réduite à eux deux – sont les jeunes chorégraphes-danseurs «qui montent». A vérifier d'urgence.

18-Théâtre, *les 7, 8, 9* et 10 octobre, 20 h 30. Tél. : 42-26-47-47. 100 F.

Compagnie Ebène et Groupe instrumental Koko du Burkina Faso

Yenenga

Sous l'égide du Théâtre international de *langue française dirigé par Gabriel Gar*ran, un spectacle de danse contemporaine africaine, chorégraphie d'Irène Tassembedo, musique de Marc Hazon sur instruments traditionnels africains.

Grande Halle de La Villette, salle Boris-Vian, du 7 au 14 octobre, 21 heures (le *11 à 17 heures). Tél. : 43-28-60-98.* 100 F.

Sceaux

Compagnie Michèle-Anne de Mey

Sonatas 555

Suite des «Rencontres chorégraphiques exceptionnelles» coproduites par les Gémeaux de Sceaux et le Festival d'Avi*gnon. Si Michèle-Anne de Mey ne renou*velle pas tout à fait, ici, sa réussite de *Sinfonia eroica*, elle charme toujours par l'instinct ludique, la décontraction et la souple énergie de sa danse. Un mouton participe au spectacle, avec dix danseurs, sur des sonates de Scarlatti.

Parc du Château de Sceaux, le 11 octobre, 17 h 30. Tél. : 46-61-36-67. 120 F.

Châtillon

Temps-Danse

Cette quatrième édition de Temps-Danse présente, en trois soirées, douze jeunes chorégraphes venus des quatre coins de la France. Tous danseurs passés par les compagnies contemporaines ou classiques *les plus diverses* (Béjart, Bagouet, Saporta, Opéra de Paris, Nikolaïs...) et *saisis du virus de la création.*

Théâtre de Châtillon, les 8, 9 et 10 octo*bre, 20 h 45. Tél. : 46-38-26-43. 40 F et* 60 F.

Rueil-Malmaison

Ballet de l'Opéra de Riga

Cendrillon

Riga s'enorgueillit surtout d'avoir vu naître Mikhaïl Barychnikov, qui fit ses pre*miers «pliés» dans son école de ballet.* Espérons que cela a déclenché une forte émulation dans la troupe, mais ne comptons pas trop sur une «relecture» du conte de Perrault à la manière de Maguy Marin...

Théâtre André Malraux, le 11 octobre, 16 heures. *Tél. : 47-32-24-42.* 130 F et 160 F.

Strasbourg

Wupperthaler Tanztheater/ Pina Bausch

1980, ein Stück von Pina Bausch

Sur le vert paradis d'un gazon printanier *incitant au pique-nique, les images sur*réalistes, stupéfiantes, dérangeantes de la très imitée mais inimitable Pina Bausch, avec ses formidables danseurs-acteurs, ses envoûtants collages de musiques. L'humour, dernier rempart avant le désespoir.

Opéra du Rhin, les 7 et 8 octobre, 20 h 30. Tél. : 88-75-48-23. De 30 F à 230 F.

Compagnie Angelin Preljocaj

Un Trait d'union
Noces

Un superbe duo pour deux garçons, suivi de la magistrale vision des *Noces* inspirée *à Preljocaj par les rites ancestraux de son* pays d'origine, l'Albanie : une cruelle cérémonie d'exorcisme, dont les rythmes implacables s'accordent parfaitement à ceux de Stravinski. Un des chefs-d'œuvre de la danse contemporaine.

Pôle Sud, le 13 octobre, 20 h 30. Tél. : 88-39-23-40. 100 F.

Rouen

Compagnie l'Esquisse

Plein Soleil

La dernière création de Joëlle Bouvier et Régis Obadia, prodigue en magnifiques images : sur un plateau recouvert de sable blond, une évocation des pays du bassin méditerranéen et de ses mythes, entre fraîcheur de l'ombre et brûlure de la lumière. Dans le cadre d'Octobre en Normandie, qui présentera *la semaine* prochaine deux reprises d'œuvres antérieures *de Bouvier et Obadia.*

Hangar 23, les 7 et 8 octobre, 20 heures. *Tél. : 35-70-04-07. De 50 F à 80 F.*

Orléans

Théâtre Jel/Josef Nadj

Les Echelles d'Orphée

Nadj rend hommage aux sapeurs-pompiers de sa ville natale, Kanizsa, qui fondèrent jadis une fanfare et une troupe théâtrale. *Succession* de saynètes sans lien apparent, empruntant au cinéma *muet, au cirque et à l'acrobatie plus qu'à* la danse, et fondées principalement sur des gags gestuels impeccablement réglés. *Musique ravissante, interprétée sur scène* par une petite formation venue de Hongrie.

Carré Saint-Vincent, les 9 et 10 octobre, *20 h 30. Tél. : 38-62-75-30.* 93F.

Brest

Compagnie Keli

La Sensitive

Un nouveau spectacle d'Annette Leday – auteur d'un *Kathakali-King Lear* qui parcourt le monde depuis trois ans, – proposant *un «traitement contemporain»* du vocabulaire classique du Kathakali indien, et interprété par cinq danseurs venus des plus grandes académies de danse du Kerala. A la base, un poème mystique de Shelley sur la création et la destruction d'un jardin, et le kalam, *rituel spectaculaire de l'Inde où l'on des*sine un parterre de poudres colorées que l'on détruit lors de transes de possession.

Quartz, le 7 octobre, 20 h 30. Tél. : 98-44-10-10.

Dijon

Compagnie Castaflore

Aktualismus – Oratorio Mongol

Deux personnages adipeux et glauques, Ornitho et Glavbeck, *«tentent d'arracher au chaos de la domination totale le masque changeant d'une liberté qui n'existe plus»*. L'humour féroce de la belle Marcia Barcellos.

L'Usine, le 10 octobre, 22 heures. Tél. : 80-67-16-40. *(Dans le cadre du festival Nouvelles Scènes).*

Valence

Ballet national de Cuba

Hommage à Alicia Alonso

Après *Noces de sang* d'Antonio Gadès, *la Casa de Bernarda Alba* d'Ivan Tenorio et *le grand pas de Paquita* de Petipa, l'illustre et septuagénaire Alicia devrait *paraître en scène*, quelques minutes, dans un extrait de *Carmen*...

Bel Image, le 8 octobre, 20 h 45. Tél. : 75-79-22-00. 120 F. Le Ballet de Cuba se produit au Corum de Montpellier, le 9 octobre à 20 h 30, avec sa version de *Don Quichotte*. (Tél. : 67-66-00-92. De 120 F à 250 F).

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard
« Danse » : Sylvie de Nussac

La rentrée chorégraphique

A vos marques, prêts... réservez !

La tendance de cette rentrée est au répertoire et aux grandes reprises des spectacles créés au cours des festivals de l'été. A Paris, le Théâtre de la Ville commence en novembre : *la Rêve d'Esther*, de Karine Saporta (du 3 au 7), *Une femme chaque nuit/Voyage en grand secret*, de la compagnie l'Esquisse, l'un de leurs plus récents et plus beaux ballets, tout en noir et blanc ; *la danse y est simple, directe, éclatante* (du 10 au 15 novembre). *Si Loin que l'on aille*, de Fattoumi et Lamoureux (les 13 et 14, à 18 heures), Susanne Linke (les 18, 20 et 21), Danat (24, 25, 27 et 28). Josef Nadj en création et en répertoire (du 1er au 12 décembre), et Jean-Claude Gallotta viendra pour Noël et le Nouvel An avec son *Don Juan* rocker (du 15 au 31 décembre). Tél : 48-87-54-42.

Personne ne résiste au prestige de l'Opéra Garnier, devenu, en ce début de saison, un rendez-vous du contemporain, bien encadré, il est vrai, par des œuvres *plus classiques. La Bayadère, de Rudolf Noureev, se* donne jusqu'à la fin du mois d'octobre, avant de faire place aux ballets, très grand public, de la compagnie Alvin Ailey (du 3 au 8 novembre). La création *Enter*, de Merce Cunningham, pour le Festival d'Automne, sera forcément un moment attendu, d'autant qu'elle sera accompagnée de pièces du répertoire (du 17 au 21). Dominique Bagouet, pour la première fois, arrive avec sa compagnie (du 26 au 28). Et pour les fêtes, les *ballets de rêve du chorégraphe Jerome Robbins* (les 11, 12, 13, 15, 17, 19, 20, 23, 26). Toujours à Garnier, *Fureur de lire/Fureur de danser* (les 17 et 18) : forum et signatures de livres, lectures de textes sur la danse par des danseurs et chorégraphes de la maison. Entrée gratuite. Tél : 47-42-53-71.

Au Théâtre de la Bastille, il faudra attendre décembre pour que le théâtre cède la place à la danse. Deux Belges : Nadine Ganase (du 9 au 12), et celui que tout le monde va découvrir et aimer, Claudio Bernardo. *Plus* une Italienne, habituée du lieu : Francesca Lattuada (les *22 et 23). Tél : 43-57-42-14. On aura tout vu* : le baroque tente Stéphanie Aubin, qui pourtant n'a pas la *réputation* d'être liée au passé : elle chorégraphie l'opéra de Lully *Armide*. C'est au Théâtre des Champs-Elysées (les 30 novembre, 2, 4, 6, 8, 9 décembre). Tél : 49-52-50-70.

Le Théâtre contemporain de la danse et l'Institut du monde arabe prennent le pari des influences de l'Orient sur l'Occident, et vice versa. Le tout dans une optique contemporaine : *Ya Salam !* (du 20 au 24 octobre). Tél : 42-74-44-22. William «Big Chief» Forsythe dans *son fief parisien du Châtelet, avec trois ballets, dont* la création *Herman Schmerman* (les 21, 22, 24, 25, 26, 27 et 28 octobre). Tél : 40-28-28-00. Les curieux iront repérer les nouveaux talents portugais à La Ménagerie de Verre : des chorégraphes, mais aussi des plasticiens, des cinéastes, des photographes (du 11 au 13 octobre). Tél : 43-38-33-44.

Les salles de la région parisienne ont souvent eu, et depuis longtemps, une programmation pointue : *Zarandanzas*, de Ris et danceries (du 20 au 22 octobre), à la Maison des arts de Créteil, sera suivi du spectacle pour jeunes *Amonita*, d'Anne-Marie Reynaud (du 14 au 18 décembre). Tél : 49-80-90-50 . La Ferme du Buisson, à Marne-la-Vallée, ouvre en grand avec *Unetsu* des Sankai Juku (le 23 octobre). Suivent *Giselle*, la nouvelle production de l'Opéra Garnier (du 19 au 21), *Trisha* Brown (*le 24 novembre*), et *les* adieux magnifiques de Daniel Larrieu, qui quitte ce lieu *où il fut créateur associé : Rideaux (du 3 au 5 décem*bre). Tél : 64-62-77-77.

Andy Degroat donne, après celle de Noureev, sa version de *la Bayadère* (du 4 au 7 novembre). Ce n'est *pas à l'Opéra Garnier, mais à l'Espace Jacques-Prévert*, à Aulnay-sous-Bois. Tél : 48-68-*08-18*. Et partout en Ile-de-France, la manifestation «Iles de danses» qui débute le 3 novembre avec les lectures de Françoise Adret et se termine le 28 avec *Eventail III*, de Jean Guizerix et Wilfrid Piollet, une traversée historique, depuis le baroque jusqu'à Cunningham. Tél : *42-65-06-58. 1 2 3 4*, du solo au quatuor, une jolie programmation de la Biennale du Val-de-Marne dans *sept villes du département. Tél : 46-86-17-04.*

Après les fastes espagnols de la Biennale, la Maison de la danse de Lyon propose des solos et des duos : Bourigault, Hachichi, Schmidt et Pernette (du 5 au 7 novembre), *avant de recevoir une fille qui déplace de* l'air sur une scène : Guesh Patti (les 12 et 13 *novembre*)-Gallotta présente *Don Juan* chez lui, au Cargo, à Grenoble (les 25, 26, 27, 28 novembre, puis du 1er au 5 décembre). Il est également au Quartz de Brest (les 21 et 22 octobre), avant Ris et danceries dans *Zarandanzas* (le 4 décembre). Tél : (16) 98-44-10-10. Hommage à une grande danseuse de l'expressionnisme allemand des années 20-30, *Valeska Gert, au TNDI de Chateauvallon : exposition* (du 21 octobre au 6 novembre) et chorégraphie de Maïté Fossen (le 23 octobre). Tél : (16) 94-24-11-76. A Lille, on fête la culture britannique, dans son île et dans ses ex-colonies : le festival s'appelle British, évidemment, mon cher Watson : (du 23 octobre au 21 novembre). Tél : (16) 20-52-74-23.

Désir de découvrir quelque chose d'inhabituel ? Allez voir *la Sensitive*, du kathakali contemporain d'Annette Leday, sur une musique de Ghédalia Tazartès. C'est à Bordeaux, au Théâtre du Port de la Lune (du 20 au 23 octobre). *Tél : (16) 56-91-98-00.* Pour ceux qui aiment discuter, apprendre, rendez-vous à l'abbaye *des Prémontrés, Centre européen pour la chorégra*phie, sis à Pont-à-Mousson : le colloque intitulé «La chorégraphie et les nouvelles technologies», devrait faire des heureux (du 29 octobre au 1er novembre). Tél : (16) 83-81-10-32.

Enfin, rendez-vous au Festival international de Cannes. Repris en mains par Yorkos Loukos, la programmation s'en est musclée. Un sacré virage. Bravo pour Ralph Lemon, la Phoenix Dance Company, Trisha Brown... (du 20 au 25 novembre). Tél : (16) 92-99-31-08.

DOMINIQUE FRÉTARD

هكذا من الأصل

MUSIQUE

Classique

Mercredi 7 octobre

Britten

War Requiem

Alison Hargan (soprano),
David Rendell (ténor),
Kurt Ollmann (baryton),
Maîtrise des Hauts-de-Seine,
Chœur et orchestre de Paris,
Semyon Bychkov (direction).

Ce chef-d'œuvre, car c'en est un, a été composé en 1962 pour l'inauguration de la nouvelle cathédrale de Coventry, l'ancienne ayant été détruite par les bombes allemandes. L'œuvre fut composée dans l'esprit d'une réconciliation universelle, sur des poèmes de guerre de Wilfred Owen, tué au combat, poèmes mélangés aux textes sacrés et coulés dans une musique à la fois simple et inspirée où peut se déceler l'influence du *Requiem* de Verdi. Britten avait destiné son *Requiem de guerre* à des solistes professionnels (Dietrich Fischer-Dieskau, Haerter Harper, Peter Pears pour la création ; dans l'enregistrement que le compositeur dirigea ensuite, la soprano est Galina Vichnevskaïa). Mais la partie *chorale, symboliquement, est destinée à* un ensemble amateur. Voilà donc, salle Pleyel, une grande, une réconfortante soirée.

Salle Pleyel, 20 h 30 (+les 8 et 9). Tél. : 45-63-88-73. De 85 F à 270 F.

Varney

Les Mousquetaires au couvent

Gabriel Bacquier (Bridaine),
Michel Vaissière (Brissac),
Pierre Catala (Gontran),
Lucette Raillat (la supérieure),
Bernard Imbert (le gouverneur),
Carole Clin (Louise),
Patricia Jumelle (Marie),
Cécile Galois (Simone),
Chœurs du CNIPAL,
Orchestre ProMélodia,
Michel Lasserre de Rozel,
Michel Dunand (mise en scène).

Bacquier, déchaîné, entraîne une troupe manifestement décidée à faire reverdir la vieille opérette. Ce sera pour une autre fois. Mais on ne s'ennuie pas.

Opéra-Comique. Salle Favart. 20 heures. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 320 F.

Jeudi 8

Debussy

Printemps
Iberia
Sarabande et danse, orchestration de Ravel

Ravel

Tzigane
Rapsodie espagnole

Laurent Korcia (violon),
Orchestre national de France,
Manuel Rosenthal (direction).

Dans la ville de Debussy, Manuel Rosenthal poursuit sa croisade en faveur de la musique française au tournant du siècle. Pour le National, une rencontre avec ce chef vénérable (quatre-vingt-huit ans cette année) est toujours une leçon de style mais aussi un moment de gaieté. Avec soixante ans de moins, Laurent Korcia a déjà pas mal baroudé, des concours français (il a été le lauréat du Long-Thibaud en 1984) à la Grande-Bretagne (qui l'a adopté). Pour se faire couronner en 1989 premier prix du Concours Francescatti. Korcia a un son, un style non manufacturé, un archet précis et délié. C'est un artiste à ne pas quitter de l'oreille.

Saint-Germain-en-Laye. Théâtre Alexandre-Dumas, 20 h 30. Tél. : 30-87-07-07. 180 F.

Samedi 10

Berlioz

Extraits de *Roméo et Juliette*

Messiaen

Poèmes pour mi

Dutilleux

Métaboles

Françoise Pollet (soprano).

➡

Retenez vos places

Voix de tête

Avignon. Ballets, concerts symphoniques, musique de chambre. Nouvelle production de *Mireille*, de *la Veuve joyeuse*, de *l'Enlèvement au sérail* mis en scène par Jean-Claude Auvray, de *Lucia de Lammermoor*. Reprise du *Montezuma* de Malgoire-Vivaldi, Création des *Paupières rebelles* par Philippe Nahon (27 février). Tél. : 90-82-23-44.

Lille. Jean-Claude Casadesus dirige *Werther* dans une mise en scène de Hugo de Ana (janvier). *Le Nez* de Chostakovitch revient dans une production moscovite (24 mars). *Opéras pour enfant* de Britten en avril ; *les Surprises de l'amour* de Rameau – en concert – par La Chapelle royale (29 avril), *Orphée* de Gluck par les Baroqueux de Bruges (5 mai)... grands récitals lyriques. Tél. : 20-55-48-61.

Lyon. Le 14 mai 1993 ouverture de l'Opéra de Lyon rénové par Nouvel. Les spectacles hors les murs n'auront pas cessé d'ici là. Puis ce sera : *Rodrigue et Chimène* de Debussy par Lauvaudant/Nagano (du 14 mai au 5 juin), *les Contes d'Hoffmann* par le même Nagano dans une mise scène de Louis Erlo (15-30 mai), *Phaéton* de Lully mis en scène et chorégraphié par Karine Saporta (20 mai-6 juin). Tél. : 78-28-09-60.

Marseille. Un nouveau Barak pour *la Femme sans ombre* qui entame la saison : Jean-Philippe Lafont (octobre). Puis *Rigoletto* avec Leo Nucci (décembre), *Simon Boccanegra* avec José Van Dam (janvier), une *Manon* (février), la reprise du *Montségur* de Landowski, direction Baudo (mars), la révision Leppard du *Couronnement de Poppée* (avril), *la Fille du Far-West* produite à Nice (mai), décors et mise en scène Petrika Ionesco, un *Barbier* mis en scène par l'inattendu Francis Perrin (juin). L'Opéra marseillais se remet de la disparition de Jacques Karpo. Tél. : 91-54-10-13.

Monte-Carlo. – *Hamlet* d'Ambroise Thomas, avec Thomas Hampson, direction Foster, mise en scène Cox (janvier). *L'Italienne à Alger* avec Marilyn Horne, direction Zedda, mise en scène Pizzi *(février). Giacomini et Cappuccilli dans Otello* (4-9 mois). Masini dirige *Maria Stuarda* (26-31 mars). Superbe saison ! Tél. : 93-30-45-77.

Metz. L'habituel rendez-vous des musiques nouvelles *réparti sur un week-end (20-22 novembre)*, avec des créations de Boesmans, Mâche, Campana, Dao, et un nocturne Michel Redolfi. Tél. : 87-75-14-88.

Montpellier. L'Opéra chinois du Sichuan précède en février l'arrivée d'*Hercule* de Haendel dirigé par Malgoire (mars). L'opéra-comédie de René Koering, *Marie de Montpellier* est créé en avril sous la direction de Masini, dans une mise en scène de l'auteur et des décors de Pace, avec Spiros Sakkas et Dominique Visse. Puis *Orphée aux enfers* pour les fêtes, *les Contes d'Hoffmann* en janvier, *les Indes galantes* de Rameau-Arias en tournée, *Don Carlos* par Masini/Deflo, *la Force du destin* par Masini/Auvray, une *Walkyrie*, un *Lohengrin* par Layer/Richter... Ça barde chez Georges Frêche. Tél. : 67-66-31-11.

Nancy. Raimondi met en scène *le Barbier de Séville* (novembre), *Billy Budd* de Britten voit sa création française sous la direction de Jonathan Darlington (mars/ avril). Et c'est le retour, en mai, de la *Sapho* de Gounod venue de Saint-Etienne. Avant un *Carnaval de Londres* de Milhaud venu de Lausanne. Tél. : 83-85-30-60.

Nantes. La rentrée se fait jusqu'au 11 octobre avec une *Vestale* de Spontini, avec Michèle Command-Puis. Philippe Godefroid, directeur artistique du Théâtre Graslin, met en scène *Rigoletto* (février) et *la Walkyrie* (juin). A remarquer, dans une avalanche de nouvelles productions (*Lucia, le Roi malgré lui, Gazza ladra*), une *Ariane à Naxos* dirigée par Chaslin, mise en scène par Gangneron, avec Sylvie Brunet et Nathalie Dessay, en janvier. Tél. : 40-41-90-60.

Nice. Nouveau système d'abonnement et pas d'augmentation de prix sur la promenade des *Anglais. Mais l'Italienne à Alger (23 octobre, 3 novembre), Fidelio* en concert avec Peter Straka et Lisbeth Balslev, direction Jiri Kout (27 et 29 novembre), *Chauve-souris* dirigée par Ethuin, mise en scène par Pierre Médecin pour les fêtes, *Tristan* (janvier), *la recréation mondiale de Dorilla in Tempe* de Vivaldi par l'Ensemble baroque de Nice, *Carmen* (avril), *Capriccio* de Richard Strauss, direction Frédéric Chaslin avec Hélène Perraguin (mai), *Ernani* de Verdi en juin. Tél. : 93-80-59-83.

Rouen. *Alliance sans précédent d'un compositeur silésien et d'un metteur en scène rouennais* pour la création de *Silent Screams, Difficult Draems*, direction Chaslin (9-13 octobre, reprise à l'Opéra de Flandres en mai). Puis *Tannhäuser* (novembre), *Cosi* (janvier), *les Pêcheurs de perles* (février), *Traviata* (mars), *le Cid* de Massenet (avril), et *Euridice* de Peri (mai). Programmation culottée pour le Jeune Théâtre des arts. Tél. : 35-71-41-36.

Saint-Etienne. Dirigé par Daniel Courio, le Centre de création lyrique poursuit dans une voie très originale, avec la seconde édition du festival Massenet *(Esclarmonde, Griselidis,* l'oratorio *la Terre promise,* en octobre et novembre). Avec aussi des créations : *la Poule noire* de Manuel Rosenthal, nouvelle version (janvier), *Erzsebet* de Charles Chaynes couplé avec *Vol de nuit* de Dallapiccola (mars), sans oublier le répertoire, d'*Adriana Lecouvreur* à *l'Elixir d'amour* et au *Pirate* de Bellini. Tél. : 77-25-35-18.

Toulouse. Nicolas Joël entame sa saison par un *Rigoletto* qu'il met en scène dans des décors de Carlo Tommasi, avec Alagna et Fondary (27 novembre-8 décembre). Michel Plasson reprend dans la fosse *la Chauve-souris* naguère montée par Savary pour Genève (décembre), Françoise Pollet sera la Maréchale du *Chevalier à la rose*, dirigé par Friedmann Layer (janvier), reprise du *Vaisseau fantôme* niçois, avec José Van Dam (février), passage en mars des *Noces de Figaro* coproduites par Strasbourg et Vichy, avec, côté dames, Vaduva et Martinpelto (mars), pour finir par *le Trouvère* par le trio Plasson/Joël/Montloup (avril), avant le nouvel *Eugène Onéguine* par la même équipe, avec Leiferkus et Malfitano (juin). Et ce n'est qu'une sélection. Tél. : 61-22-80-22.

Tours. Nathalie Dessay dans *l'Enlèvement au sérail* en octobre. Tél. : 47-05-33-47.

Strasbourg. Un vieil établissement en pleine expansion, sous la direction de Laurent Spielmann, ex-patron du festival de musique contemporaine Musica, qui succède aux commandes de l'Opéra du Rhin à René Terrasson. *Jeunes Gens de Russie*, une rareté de Tchaïkovski, création de l'Atelier de Pierre Barrat et de Marie-Noël Rio (novembre). *La Chauve-souris* revue par Pierre Strosser, un revenant dans la maison (décembre). Puis *l'Elixir d'amour* (février), *l'Amour des trois oranges* dans la production de Lyon, direction Nagano (mars-avril), *les Aventures de Monsieur Broucek* de Janacek, montés par Bruno Bayen. La saison culminera avec la *Médée* de Charpentier, par l'équipe d'*Atys* au complet *(lire p. 32 l'interview de Jean-Marie Villégier)*. Le Théâtre national de Strasbourg programme en parallèle des soirées de musique de chambre ancienne ; un cycle François Couperin, à partir du 15 janvier, en particulier. Tél. : 88-75-48-00. Au TNS : 88-56-12-60.

A. R.



DE LA SEMAINE

➡

Orchestre national d'Ile-de-France, Jacques Mercier (direction).

Les programmes de Jacques Mercier pour l'Orchestre national d'Ile-de-France sont toujours alléchants, et sont d'ailleurs faits pour allécher, au-delà du traditionnel concert de fin de semaine à Pleyel, les publics de la périphérie (la mission de l'ONIF est la décentralisation en région parisienne). Courbevoie (le 11) et Poissy (le 13) sont cette fois conviés à mesurer le « génie français » sur son versant le plus passionné. Ainsi qu'à rencontrer les descendants de Berlioz, en la personne de Messiaen et de Dutilleux.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. Location Fnac. De 90 F à 180 F.
Et le 11 oct. à 17 h à l'Espace Carpeau de Courbevoie ; le 13 oct. à 20 h 30 à la mairie de Poissy.

Dimanche 11

Mozart

Sérénade KV 388

Beethoven

Sonate pour piano op. 31 nº 2 « la Tempête »
Quintette pour piano et vents

Sviatoslav Richter (piano), Quintette Moraguès.

Le Comité national pour l'éducation artistique, dont l'action vise, depuis vingt ans, à faire entrer les arts à l'école, a pris cet automne le mors aux dents. Après avoir loué le Châtelet, le 8 octobre, pour un récital du pianiste Jean-Marc Luisada (Beethoven, Brahms, Granados et Chopin, au programme de cette soirée de gala), le CNEA a surpris tout le monde en programmant un second concert, dont nul ne savait rien une semaine auparavant. Et quel ! Richter seul dans *la Tempête*, Richter en compagnie des Moraguès : inespéré.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 230 F.

Lundi 12

Debussy

Mélodies

Pfitzner
R. Strauss

Lieder

Nathalie Dessay (soprano), Ruben Lifschitz (piano).

Nathalie Dessay est cette jeune beauté qui a percé dans le rôle d'Olympia des *Contes d'Hoffmann* à la Bastille. Certains ont même prétendu que sa jolie voix avait été amplifiée. Chung a nié officiellement. Il sait ce dont il parle : cette soprano colorature est la seule Française qu'il ait remarquée au cours d'auditions qui ont vu défiler un millier de jeunes chanteurs à l'Opéra.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 40 F.

Jazz

Hank Jones Trio

Qu'est-ce qu'un pianiste moderne, né le 31 juillet 1918 du côté de Detroit ? Qu'est-ce qu'un Jones moins fameux peut-être que ses deux frères, Elvin, le génial batteur de Coltrane, et Thad, le trompettiste de poids (1923-1986) ? Qu'est-ce qu'un accompagnateur ? Qu'est-ce qu'accompagner ? Qu'est-ce qu'accompagner Lester, Hawkins, Coltrane, Rollins, Miles, Benny Goodman et Mme Fitzgerald ? Qu'est-ce qu'enregistrer sous son propre nom quand on a tout fait pour l'effacer au profit des autres ? Qu'est-ce qu'un trio ? Qu'est-ce que la perfection ? Réponses à La Villa avec évidence.

Les 7, 8, 9, 10, 12 et 13. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Andrew Crocker

Trompettiste de tempérament, chanteur ou plutôt voyelliste (une voyelle, un voyou), Andrew Crocker a des idées justes sur la trompette, beaucoup de fougue et l'envie de jouer. Ce point-là est assez mystérieux, mais tous les musiciens n'ont pas toujours envie de jouer. Andrew Crocker insiste. Il vient de jouer dans un club de catégorie, aux Latitudes, le voici de retour au Café de la Plage. Le jazz « Nini peau d'chien » (métro Bastille).

Le 10. Café de la Plage, 23 heures. Tél. : 47-00-91-60.

Festival

Nancy Jazz Pulsations

Outre un programmation jazz toujours importante (*Phil Woods, Charles Brown*, les frères Brecker, Dee Dee Bridgewater et *Herbie Hancock, Wayne Shorter, et toutes* personnes justifiant des certificats d'engagement *permettant de participer à un* hommage à Miles Davis), le Festival de Nancy se tourne cette année vers La Nouvelle-Orléans en invitant Marva Wright (dont la voix est aussi impressionnante que le tour de taille), les Neville Brothers, le Rebirth Brass Band, et même Willy DeVille, ce Louisianais d'importation.

Du 9 au 24 octobre, à Nancy. Location FNAC. Renseignements et réservation : 83-37-83-79. De 80 F à 150 F.

Gala de l'association Symphonie

L'association Symphonie, dont le but est de permettre aux jeunes handicapés de pratiquer un instrument de musique dans un environnement professionnel, organise un concert avec l'Orchestre de Pierre Porte et le pianiste de jazz Michel Petrucciani. Les fonds recueillis seront destinés à l'achat de matériel de musique.

Le 9 octobre, Théâtre municipal de la Celle-Saint-Cloud, 20 h 45. 200 F (adultes), 150 F (enfants). Location : 39-18-45-22.

Rock

Toto

Du rock construit comme une voiture d'aujourd'hui : respectueux des normes de sécurité, peu polluant, qui ressemble comme un frère à un autre modèle.

***Le 7. Palais omnisports de Paris-Bercy.* 20 h 30. Tél. : 40-02-60-02.**

K. D. lang

Une chanteuse country sans vibrato ne pouvait qu'être promise à de grandes choses. K. D. Lang s'est éloignée de Nashville et est devenue une des voix les plus singulières (de l'écriture au chant) de la *musique du moment*. Elle joue pour la première fois à Paris.

Le 7. Elysée-Montmartre, 19 h 30.

Carmel

Après un dernier album fort gai (*Good News*, East-West Carrère), Carmel revient sur scène, entourée de ses complices de toujours, pour mélanger allègrement jazz, blues, musiques des îles et gospel, dans l'ordre croissant de ses compétences.

Le 9. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. 130 F.



Mano a Mano, au Sentier des Halles.

Suicidal Tendencies

Un adolescent vraiment rebelle porte un T-shirt Suicidal Tendencies quand ses parents l'emmènent le dimanche au restaurant. Pendant tout le repas, il garde son walkman sur les oreilles, écoutant à se faire saigner les tympans le tumulte superbe et insupportable du groupe, sans dire un mot.

Les 9 et 10. Elysée-Montmartre, 18 h 30.

Danzig

Avant d'avoir le droit de jouer dans le groupe de M. Danzig, il faut se faire teindre les cheveux couleur aile de corbeau. Ce qui donne l'air méchant nécessaire à l'exécution du rock lourd et oppressant qui caractérise le groupe.

Le 11. Elysée-Montmartre, 18 heures.

Maceo Parker Group
Pee Wee Ellis

Saxophoniste de James Brown, collaborateur *involontaire des Inconnus* (l'accompagnement d'*Auteuil-Neuilly-Passy* lui doit *beaucoup*), *Maceo Parker parcourt sans se* lasser les chemins qui vont du jazz au *funk. Plus fort encore, il le fait sans lasser.*

Les 12 et 13. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

David Swarbick & McCarthy

Respectivement violoniste et guitariste de Fairport Convention, groupe fondateur du folk-rock britannique dans les années 60, Swarbrick et McCarthy poursuivent une carrière tranquille, genre veillée au feu de bois, pendant que leur multiple descendance (Pogues, Waterboys...) s'agite.

Le 13. Passage du Nord-Ouest. 19 heures. *Tél. : 47-70-81-47.*

Tournée

Canned Heat

Vieux groupe de blues dont les fondateurs (Alan Wilson, Bob Hite) ont depuis longtemps *rejoint Muddy Waters et Howlin'* Wolf. Les survivants se consacrent avec *une foi intacte au blues.*

Le 8 octobre, Avignon, L'Armatan, 21 heures, 100 F. Le 10, Toulouse, le Bijou, 22 h 30, 120 F. Le 12, Paris, le *Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Le* 13, MJC de Joué-les-Tours, 21 heures. 70 F et 90 F.

Chanson

Richard Desjardins

Quand j'aime une fois, j'aime pour toujours : « du » Desjardins, dit-on déjà. *Repris par* Cabrel à l'occasion de la compilation Virgin, Sida Urgence, la chanson est *magnifique*, à la mesure du personnage : poète des grands chemins, Québécois admirateur de Leonard Cohen et défenseur des Indiens. Richard Desjardins, seul au piano ou à la guitare, écrit des textes rugueux ou drôles (en joual), les chante comme on essaie d'apprivoiser le continent américain.

Du 7 au 10. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12. 135 F.

Michel Delpech

Rien à dire : Michel Delpech est toujours l'homme des inventaires positifs à la voix chaude. Le spectacle s'équilibre sur les chansons d'avant, perd pied sur les toutes nouvelles *« Voix d'Amérique »*. Mais se lasse-t-on de *Chez Laurette, Pour un flirt*, etc.

Du 7 au 10, 20 h 30 ; le 11, 17 heures. Olympia. Tél. : 47-42-25-49. De 160 F à 180 F.

Mistigri chante Mac Orlan

Le poète et la chanteuse, les mots et la mémoire. Mistigri reprend Mac Orlan, ses noirceurs pluvieuses, ses rêves brumeux, ses soleils éphémères. Heureux voyage en morceaux d'anthologie.

***Les 7, 8, 9, 10 et 13, 20 h 30 ; le 11, 17 heures.* Théâtre 14. Tél. : 45-45-49-77.**

Nilda Fernandez

Sur un fil, Nilda. Délicat, solide et aventurier, espagnol de tempérament, français de caractère. Deux heures de spectacle d'atmosphère (voilures, chandeliers, lanternes), soigneusement réglé autour des chansons de l'album (*Nilda*, chez EMI), avec écarts du côté du Catalan Lluis Llach ou du poète *Antonio Machado*. Voix tendue, charme certain, confirmation du talent.

Les 7, 8 et 9. Théâtre de la Renaissance. 21 heures. Tél. : 42-08-18-05. 130 F.

Juliette

Pourquoi Juliette soulève-t-elle les foules ? En tout cas celles qui veulent bien faire un pas vers la tradition, celle de la chanson française. Elle a une belle voix, beaucoup d'humour, agite son monde avec des airs de chef de bande au piano.

Le 13. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77.

Tournées

Chanson Plus Bifluorée

Drôles, parodiques et efficaces, les quatre *compères de Chanson Plus paraphrasent* et parodient, pastichent et pratiquent l'art *de la dérision en temps de crise aiguë des* valeurs. Critique chantante du grand micmac, du Mystère des Voix du Gard au présentateur du grand gala du Bidem, voici Chanson Plus de toutes les couleurs.

Les 9 et 10 octobre, Alès, le Cratère, 20 h 30, 100 F. Le 13, Théâtre de Nîmes, 20 h 30, 100 F et 130 F.

Gilles Vigneault

Nouvelle tournée pour le poète-chanteur québécois, reparti sur la route avec sa simplicité habituelle, son goût des mots et ses envies de relier sa campagne à l'universel.

Le 9 octobre, Maison de Marsannay (21), 20 h 30, 120 F. Le 10, Annecy, Espace Bonlieu, 20 h 30, 120 F. Le 11, Yzeure (03), Espace 2000, 21 heures. 120 F. Le 12, Saint-Pierre-des-Corps, Centre Culturel, 21 heures, 120 F. Le 13, Auxerre, *Théâtre de la Ville, 20 h 45, 120 F. Le* 14, Mayenne, Salle polyvalente, 20 h 30, 120 F.

Festivals

Festival de la chanson française du Val-de-Marne

Cent vingt spectacles, dix-sept villes, des *créations et des soirées cabaret*. La sixième édition du Festival de la chanson *du Val-de-Marne rend hommage à Ara*gon. Chaque chanteur devra obligatoirement lui consacrer un temps de son répertoire. A noter : le 8, Serge Reggiani, cadre confirmé, et Véronique Pestel, encore stagiaire, à Charenton-le-pont ; le 9, charme feutré d'une chanson poétique et française, avec Melaine Favenennec et Marie-Josée Vilar, à Villejuif ; le 10, l'oncle Couture et la jeune cousine Valérie Lou, à Choisy-le-roi ; le 11, soirée rap avec la rugueuse B Love, Tonton David et Massilia Sound System, à Ivry-sur-seine ; le 13, le prophète Jean Guidoni et l'inconnue Anne Pekoslawska à Bonneuil-sur-marne, en attendant Lavilliers le 14 à Champigny-sur-marne.

Du 3 au 18 octobre, dans dix-sept villes *du Val-de-Marne. Location FNAC Billetel* et sur place. Renseignements : 46-70-86-78. 40F et 60F. Cabarets et Spectacles enfants : 20F.

Troyes

Nuits de Champagne

Cinquième anniversaire d'un festival en forme de cocktail d'arrière-saison fleurie. Il y aura du Kent, des Négresses Vertes et le rap direct de Tonton David. Du Brésil, drôle et douée, Mônica Passos, de Belgique, le groupe Stella, et de l'Amérique virtuose, le guitariste Bob Broozman. Et pour le grand public, Smaïn en prime.

***Du 8 au 11 octobre, à Troyes. Réservations* : 25-73-75-97. De 40 F à 140 F.**

Saint-Germain-en-Laye

L'Estival

Cinq ans également pour cet autre Festival de la périphérie parisienne. de Nilda Fernandez (le 10) à Baden Powell, en début de tournée européenne (le 16) en passant par Higelin (le 15) et Pigalle (le 10), voici un joli tour de passe-passe *musical dans une cité prospère.*

Du 9 au 20 octobre, Saint-Germain-en-Laye. Réservations FNAC Billetel. De 40 F à 140 F. Tél. : 30-87-07-07.

Musiques du monde

Madredeus

Au centre de Madredeus, il y a une jeune chanteuse, comme seul le Portugal sait en fabriquer, pathétique, à la voix qui sait supporter la tension dramatique, au tempérament *tourmenté, passant de la gaieté* folle à la nostalgie la plus profonde. Les *jeunes gens qui l'accompagnent ont* parcouru les chemins des campagnes portugaises pour y recueillir les derniers lambeaux de la tradition. Mais ils sont surtout passés par le jeune rock lisboète. L'alliage a donné une des plus belles surprises musicales de l'année, avec une première apparition française au festival Nuits de Champagne à Troyes, il y a un an, puis à Bourges, au printemps.

Les 9 et 10 octobre. Théâtre de la Ville. 18 heures. Tél. : 42-74-22-77. 75 F.

Okay Temis

Jazz, tendance turque. Okai Temiz et son *groupe sont de joyeux farceurs*, adeptes des cultures mélangées, à condition qu'on *n'en perde pas l'ancrage. En l'occurrence*, le Bosphore.

Le 7. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Chopi Timbila

Ils travaillent dans les mines de platine sud-africaines pendant douze mois, avant de repartir chez eux, au Mozambique, pour deux mois en famille. Ces célibataires forcés perpétuent les traditions de leur peuple, les Chopis, pendant les week-ends passés à la mine. Douze xilophones vibrants, autant de danseurs, l'ensemble surprend par son ampleur sonore. Avec à la clé des hommages chantés au héros mort, le président Samora Machel.

Du 7 au 10, 20 h 45 ; le 11, 17 heures. Théâtre Renaud-Barrault. Tél. : 42-56-60-70. 120 F.

Mano a Mano

Tango, tendance humour. Excellents musiciens, rieurs invétérés, les deux comparses passent en revue, la main dans la main, toutes les beautés et les travers de leur tango national avec un subtil joueur de bandonéon.

Les 7, 8, 9, 10 et 13. Sentier des Halles, 22 h 30. Tél. : 42-36-37-27. 100 F.

Voix de Méditerranée

Deux soirées pour rassembler des voix surgies sur le pourtour de la Méditerranée. Les femmes choisies pour illustrer le propos ont toutes connu les aléas du métissage des cultures, parfois les douleurs d'un exil forcé ou volontaire. Houria Haïchi, Berbère qui a redécouvert les chants de ses ancêtres, alors qu'elle choisissait de s'installer en France ; Sapho, la rockeuse amatrice d'Oum Kalsoum, la grande Reinette l'Oranaise, juive adepte du répertoire arabo-andalou et des poèmes chantés en arabe classique ; ou encore les quatre femmes corses de Donnisulana, polyphonistes sans égal, courageuse pionnières d'un genre habituellement réservé aux hommes.

Les 9 et 10. Auditorium des Halles, 20 h 30. Tél. : 42-36-13-90.

La sélection « Classique » a été établie par Anne Rey.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

Retenez vos places

Saison d'acier

Gros afflux de décibels pour cette fin d'année avec la visite de machines à bruit en tout genre : métallique (Metallica), caoutchouteux (Sonic Youth), en fer forgé (Faith No More). Côté classique on retrouvera B.B. King et Robert Cray, deux bluesmen que tout oppose (l'âge, la sonorité, la généalogie) mais qui joueront ensemble. Si *l'on peut se risquer à un pronostic*, le meilleur concert de rock'n'roll de fin d'année devrait être celui des Black Crowes, *qui écument les stades aux Etats-Unis et retrouveront* une salle à visage humain à Paris :

– Crosby, Still and Nash : le Grand Rex, le 15 octobre.
– Cure : Zénith, du 19 au 21 octobre.
– Etta James : Elysée-Montmartre, le 24 octobre.
– Leon Redbone : Olympia, le 26 octobre.
– Robert Cray Band et B.B. King : Zénith, le 7 novembre.
– Metallica : Bercy, le 10 novembre.
– *Sonic Youth : Zénith, le 29 novembre.*
– Black Crowes : Elysée Montmartre, le 1er décembre.
– B 52's : Zénith, le 7 décembre.
– Faith No More et L7 : Zénith, le 8 décembre.

Côté festivals, un nouveau venu propose un panorama assez alléchant du rock irlandais ; les trois valeurs sûres de fin d'automne se maintiennent : Art Rock à Saint-Brieuc, l'une des rares manifestations à défier sérieusement chaque année les pièges de la pluridisciplinarité ; la caravane des Inrockuptibles, plus courte que l'an passé mais très entraînante (Television, PJ Harvey) ira de Rennes à Lille en passant par Paris. Enfin les Transmusicales de Rennes n'ont apparemment pas l'intention de déroger à une tradition d'aventurisme, d'innovation et de plaisir, maintenant presque aussi ancrée en Bretagne que celle de la galette au lait Ribot :

– Irish Rock Festival : Dye, Speranza, The Golden Horde, Belsonic Sound, Engine Alley, A House, les *23* et 24 octobre à l'Espace Lumière d'Epinay-sur-Seine ; Doctor Millar, The Stunning, That Petrol Emotion, The Prunes et Fatima Mansion, les 28 et 29 octobre, Bataclan, Paris 11e.

– Art Rock : Raya Zone, Balaton Théâtre, Groupe théâtre *LEM, la Fura dels Baus, Uakti (théâtre) ; Bel Canto*, Keziah Jones, Shoulders, Bob Brozman, Lounge Lizards, Greasy Kid Stuff, les Cousins, Kat Onoma, *les Casse-pipes*, Defunkt, Etta James, Bruno Green (musique). Du *29 au 31 octobre*, Saint-Brieuc.

– Inrockuptibles : PJ Harvey, Frank and Walters et Drop Nineteens (4 novembre à Rennes, le 5 à Paris, le 6 à Lille). Television, Wedding Present, The Bats (le 5 novembre à Rennes, le 6 à Paris, le 7 à Lille).

– Transmusicales : entre autres, Vegas, Hugh Cornwell, The Last Poets, Corman et Tuscadu, Me Phi Me, Suicide... Du 2 au 5 décembre, Rennes.

ARTS

Calendrier des expositions

De Byzance aux iconodules

Programmation en dents de scie pour les grandes expositions d'ici au mois de décembre, avec cependant quelques lignes de crête et des événements qui devraient égayer notre automne.

Depuis 1931, il n'y avait pas eu en France d'exposition consacrée à l'art byzantin : le Musée du Louvre présentera les trésors des collections publiques à partir du 6 novembre. A voir, pour apprécier le contraste, les dessins de Liotard, un des grands pastellistes du dix-huitième siècle (à partir du 16 octobre) qui devrait former un bel ensemble avec l'exposition « Fragonard et le dessin français » *qu'annonce* le Petit Palais à la même date. Lumières toujours grâce au « parti pris » du cinéaste et peintre Peter Greenaway qui se développera dans le hall Napoléon de novembre à janvier.

Le Musée d'Orsay se focalise sur un autre britannique, Sisley, qui fut un des piliers du groupe impressionniste sans pour autant bénéficier du succès, même posthume, que connurent ses camarades. Une soixantaine de tableaux devraient réparer cette injustice, ou le rejeter au contraire dans les rangs des petits maîtres de la période. Verdict le 30 octobre.

Impressionnisme encore, mais avec une exposition *qui s'annonce passionnante, au Musée de* l'Orangerie. Lorsque Monet vieillissant peignait ses nymphéas, la plupart de ses contemporains détournaient charitablement les yeux de ce qu'ils considéraient comme une forme de gâtisme pictural. Les théoriciens du cubisme n'eurent pas de mots assez durs pour cette peinture mouvante dans un espace sans limite. Il fallut attendre, dit-on, la génération des expressionnistes abstraits américains pour en saisir toute la portée. Excellente idée donc que de confronter, à partir du 28 octobre, les nymphéas aux œuvres de Pollock, Tobey, ou Joan Mitchell.

Expressionnisme aussi, *allemand* celui-là, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris en novembre. De 1905 à 1914 s'élabore outre-Rhin un des courants les plus vivaces de la modernité. Une exposition indispensable pour la compréhension de l'art du siècle, sur un mouvement dont tout le monde parle, mais dont on a rarement l'occasion de voir un ensemble aussi vaste, complété par un éclairage sur les travaux de vingt artistes germaniques contemporains, à l'ARC.

Le Musée national d'art moderne nous fait découvrir en novembre la moitié d'un continent, et non des moindres : l'Amérique latine est un des derniers endroits de la planète où l'imaginaire puisse s'exercer. De l'art populaire à l'art conceptuel, la grande histoire d'un métissage culturel riche de potentialités. Autre Latino-Américain, le Colombien Botero envahira Paris à la fin octobre : les Champs-Elysées avec *trente* et une sculptures, monumentales à plus d'un titre, le Grand Palais, avec une centaine de toiles sur le thème de la corrida, et la galerie Imbert, qui montre cinquante dessins et vingt sculptures. Tandis que le parvis de La Défense accueillera les monuments de Calder dès le 8 octobre, quatorze stabiles gigantesques et *aériens provisoirement arrachés à leurs lieux* d'élection en province.

Deux autres grandes rétrospectives concluront l'automne dans la capitale : celle consacrée au peintre Alfred Manessier, à partir du 7 octobre au Grand Palais, qui devrait remettre en lumière un artiste négligé, et, au mois de novembre, celle, attendue, de Martial Raysse à la Galerie nationale du Jeu de paume : le surdoué du nouveau réalisme produit depuis 1960 une œuvre forte et mystérieuse que Paris n'avait pas reçue depuis plus de dix ans.

Les régions ne sont pas en reste et annoncent quelques expositions prometteuses : Nantes évoquera les malheurs de la guerre à travers l'exceptionnelle suite des gravures de Jacques Callot (Musée Dobrée, à partir du 7 novembre). Outre Paris, Fragonard peut être vu au Musée de Picardie, à Amiens, qui vient d'acquérir une *Education de la vierge* de belle facture, exposée depuis le 4 octobre.

Le Musée Condé de Chantilly s'est associé au Musée Delacroix de Paris : les deux endroits rappellent l'orientalisme du peintre romantique à travers ses carnets rapportés du Maroc, qui seront édités en fac-similé à cette occasion, le 7 octobre. Matisse, autre amateur d'odalisques, est représenté au Musée d'art moderne et contemporain de Toulouse par les sculptures et les gravures tirées des collections du musée qui lui est consacré à Nice, depuis longtemps fermé pour travaux. A partir *du 17 octobre, le Musée Paul-Valéry, à Sète,* montre un autre fauve, Albert Marquet, avec un choix de marines, quarante toiles et trente dessins de 1906 à 1943.

On l'attendait depuis quarante ans : la grande rétrospective d'Henri Laurens débutera au Musée *d'art moderne de Villeneuve-d'Ascq* le 12 décembre. Cent soixante-quatre œuvres majeures de 1915 à 1954 d'un artiste injustement oublié. Méconnu, mais plein de charme, le Musée Pierre-André-Benoît, à Alès, réunit à partir du 14 octobre les œuvres et les documents de Picabia dans la collection P. A. B. Méconnus également, les Amé*ricains de Paris seront représentés au Musée de* Metz en décembre par la rétrospective consacrée à John Franklin Koenig, une des figures-clés de l'abstraction lyrique des années 50. Toujours parmi les œuvres rarement montrées, celles d'un grand coloriste, Charles Lapicque, seront exposées au Musée de l'abbaye Sainte-Croix des Sables-d'Olonne, dès le 17 octobre. quinze toiles et soixante-dix dessins groupés autour du thème de la vague.

Au contraire très au goût du jour, la fièvre latino-américaine gagne Bayonne avec l'arrivée le 15 octobre de la rétrospective de l'artiste cinétique Rafael Soto. Le Musée d'art contemporain de Nîmes annonce pour le mois de décembre une intéressante confrontation entre un autre cinétique, Takis, et un fameux ludion, César.

Enfin, le 16 octobre, la Haute-Normandie ressuscite la querelle des icônes avec « Les iconodules », qui dans trois endroits bien différents (Musée des beaux-arts du Havre, Centre d'art contemporain de Darnétal et Musée d'Evreux) font le point sur les problèmes de l'image et de la représentation dans l'art contemporain.

HARRY BELLET

Nouvelles expositions

Les Monuments de Calder

Calder fut le premier à créer une œuvre pour le parvis de la Défense. Elle le lui rend bien avec un bel et monumental hommage qui réunit, pour la première *fois au monde*, 14 « *stabiles* » géants habituellement considérés comme inamovibles, en provenance de toute la France. A proximité, on visitera utilement l'exposition des maquettes et des travaux préparatoires de *Monsieur Loyal* ou de *Porc qui pique*.

Parvis de la Défense, La Défense. 92200. Du 8 octobre au 3 janvier 1993.

Musée d'un jour, sculpteurs de toujours

Une centaine de boutiques et de galeries du Marais exposent des sculptures de tous les âges et de tous les pays, durant une seule journée.

Cours, passages et boutiques du Village Saint-Paul. Paris 2e. Tél. : 48-87-69-27. Dimanche 11 octobre de 10 heures à 18 heures.

Rétrospective Alfred Manessier

Il fut, comme tant d'autres, oblitéré par la vague de l'avant-garde américaine. Loin de l'actualité, il a poursuivi son œuvre, dont une rétrospective nous est *proposée aujourd'hui. Des toiles* cubistes ou surréalistes de sa jeunesse à la violence colorée d'après-guerre en passant par les peintures réalisées sur le motif en baie de Somme, les travaux d'un peintre religieux, et engagé.

Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Du 7 octobre au 4 janvier 1993. 32 F.

Isabelle Waldberg

Elle fut l'amie de Georges Bataille, de Michel Leiris, et partagea l'exil américain des surréalistes durant la guerre. C'est à New-York que naquirent les « constructions » en tiges de hêtre nouées, qui laissèrent la place au bronze lors de son retour à Paris. Décédée il y a deux ans, elle laisse une œuvre forte et déterminée.

Galerie Artcurial, 9, av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-99-16-16. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 19 h 15. Du 7 octobre au 14 novembre.

Paris

Akseli Gallen-Kallela

Retour à Paris d'un artiste finnois qui y fit ses humanités à la fin du siècle dernier. D'un réalisme solide à un symbolisme jamais mièvre, son pinceau brosse également d'étonnants paysages de neige et ramène des images très modernes de lointains voyages africains ou américains. Dépaysant.

Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Tél. : 40-51-89-09. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 14 novembre.

A visage découvert

De la grimace, du cri, du masque, et du silence, en un très bel accrochage qui rapproche les arts premiers et la peinture d'aujourd'hui. Dernière occasion de visiter une des expositions les plus réussies de l'année.

Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, Jouy-en-Josas, 78000. Tél. : 39-56-46-46. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 octobre. 25 F.

Champs de silence

Sept artistes font retraite en l'abbaye de *Royaumont : tubes de verre de Saulnier*, hommage aux constructeurs de Alkema, ruines de Charpin, occultation du lieu de culte par Skoda, ouvertures des lieux a contrario pour Fleischer, austérité cistercienne pour *Lacalmontie et chants*, pas forcément grégoriens, de François Deck.

Abbaye de Royaumont, Fondation Royaumont, Asnières-sur-Oise, 95270. Tél. : 30-35-40-18. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 31 octobre. 20 F.

Cinq années d'acquisitions du Fonds départemental d'art contemporain

Depuis dix ans, la Région du Val-de-Marne collectionne peintures, gravures, dessins ou sculptures, sans oublier la photographie, les œuvres étant le plus souvent commandées directement aux artistes. Les cinq dernières années exposées ici témoignent d'un choix subtilement décalé qui forme un ensemble original.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 13 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 17 heures. Jusqu'au 18 octobre.

Figures de pierre

Henry Moore, André Breton, Hans Hartung et John Huston avaient un point commun : ils collectionnaient les statuettes mexicaines Guerrero, parmi les plus anciennes formes d'art connues dans l'Amérique précolombienne. Une *centaine de formes animales, humaines* ou architecturales d'une pureté comparable aux idoles cycladiques.

Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Tél. : 45-56-60-17. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 novembre.

Générique 1 : Désordres

Le corps dans tous ses états, éclaté, morcelé, ou simplement malade, vu par cinq artistes américains. Nan Goldin, Mike Kelley, Kiki Smith, Jana Sterbak et Tunga, *tour à tour comiques ou oppressants*, se dressent contre l'ordre moral imposé par une certaine Amérique puritaine.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 8 novembre. 30 F.

L'art renouvelle la ville

Et si les artistes intervenaient directement dans notre cadre de vie ? Ce fut un cheval de bataille des années 50, il revient aujourd'hui avec les projets d'une quarantaine de plasticiens auxquels les urbanistes ont laissé un petit espace où ils se sont engouffrés jusqu'à parfois prendre toute la place. De Daniel Buren à François Morellet en passant par Kowalsky, état des lieux.

Musée national des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Tél. : 44-05-39-10. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 heures. Jusqu'au 15 novembre. 16 F.

Les Etrusques et l'Europe

Les Etrusques sont à Paris, avant d'investir Berlin l'année prochaine. Plus de six cents œuvres pour dévoiler une civilisation mystérieuse qui a suscité depuis la Renaissance tous les fantasmes.

Grand Palais, galeries nationales, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 14 septembre 1993. 40 F (possibilité de billet jumelé avec « Picasso » : 60 F).

Duane Michals

L'Espace photographique de Paris clôt son année américaine avec Duane Michals. Les habitués des séquences narratives et oniriques seront surpris par sa vision de Paris : des photos où l'on voit la ville, *mais aussi ses habitants, dans* des mises en scène précises où l'auteur mêle autant la réalité que son Paris imaginaire.

Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 octobre. 10 F.

Picasso et les choses

Les nombreux ateliers de Picasso étaient connus pour l'amoncellement d'objets *hétéroclites dont il aimait s'entourer.* Après les musées de Cleveland et de Philadelphie, Paris dresse l'inventaire en cent cinquante œuvres du bric-à-brac d'où jaillirent quelques-unes des plus formidables natures mortes du siècle.

Grand Palais, galeries nationales, av. *W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower*, Paris 8e. Tél. : 44-13-17-17. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 20 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 décembre. 36 F (possibilité de billet jumelé avec « les Etrusques » : 60 F).

Charlotte Salomon

170 gouaches extraites d'une déclaration d'amour en 1 325 feuilles à un professeur de chant, réalisée par une jeune Berlinoise qui grandissait à l'ombre du nazisme. Un journal intime illustré, en une époque qui en vit naître d'autres. Charlotte Salomon fut gazée à son arrivée à Auschwitz, en 1943. Elle avait vingt-six ans.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 3 janvier 1993.

Galeries

Carl André

Onze œuvres récentes de petit format, dans lesquelles l'Américain, pionnier de l'art minimal, joue des possibilités de l'étain posé au sol que rythme des cubes de granite. Ni inventaire ni démonstration, simplement des voies nouvelles.

Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Tél. : 42-71-09-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 12 octobre.

Joseph Cornell

Les boîtes magiques d'un artiste américain attiré par le surréalisme, qu'il trouvait cependant trop noir. Comparé par Robert Motherwell au capitaine Achab, Cornell est aujourd'hui considéré comme le lien entre le surréalisme et le pop art.

Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-37. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre.

Nicolas de Staël

Dernière occasion de rendre hommage à Nicolas de Staël, à travers une quaran*taine de toiles de sa dernière période.* Un peu violemment éclairées, on y retrouve néanmoins la belle matière filée, quelques petites merveilles dans une gamme de gris fabuleux et le très flamboyant *Chemin de fer au bord de la mer* de 1955.

***Galerie Daniel Malingue, 26, av. Matignon*, Paris 8e. Tél. : 42-66-60-33. Tous les jours sauf dimanche et lundi matin de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 15 octobre.**

Jephan de Villiers

Des fragments de bois, des morceaux d'écorce ou des petits bouts de brindilles d'où surgissent des personnages engagés dans une sombre procession, des elfes et des lutins chassés d'une époque où les forêts couvraient la terre, qui viennent témoigner de la fin d'un monde.

Galerie Caroline Corre, 14, *rue Guénégaud*, Paris 6e. Tél. : 43-54-57-67. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 novembre.

Teun Hocks

Teun Hocks a la gentillesse et la complexité technique des poètes, leur humour aussi. Installé dans un décor peint, il se photographie dans des poses apparemment banales, dont l'incongruité surgit soudain. Colorées d'une peinture translucide, ses œuvres provoquent parfois un rire né de l'absurde, et, pour les meilleures, montrent un sens de l'espace d'une extrême originalité.

Galerie 15, 15, rue Guénégaud, Paris 6e. Tél. : 43-26-13-14. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Dennis Hopper

Le cinéma ne leur suffit plus : acteur et réalisateur hollywoodien, Dennis Hopper passe de *Easy Rider* à *Apocalypse Now* et trouve encore des loisirs pour photographier la violence urbaine des années 60 et pour peindre les tags californiens en les tirant vers l'abstraction, sans esthétisme superflu.

Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Tél. : 42-72-99-00. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 13 octobre.

Christian Jaccard

Une démarche radicale, mais sensible, qui en fait un des rares artistes français de sa génération à avoir réellement une œuvre derrière lui, et un énorme potentiel devant. L'aspect spectaculaire des papiers calcinés et la complexité de ses objets peuvent heureusement surprendre, ils ne laisseront pas indifférent.

Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 31 octobre.

Peter Joseph

Toiles récentes d'un Britannique discret qui avoue une admiration pour Rothko. Construites en deux couleurs composant un rectangle central et sa bordure, elles réclament une certaine empathie de la part du spectateur, qui ne le regrettera *pas : le* soin apporté par Joseph à ses harmonies et à leur éclairage provoque une émotion durable.

Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-78-11-71. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 heures, *samedi de 11 heures à 19 heures*. Jusqu'au 10 octobre.

Allan Kaprow

On lui attribue les premières utilisations du terme « happening ». Il fut, dès 1957, un précurseur des installations environnementales qui voulurent faire éclater le cadre des arts traditionnels. Réactualisés, quatre environnements réalisés entre 1957 et 1964 témoignent d'une certaine éthique artistique. Une exposition courageuse, et utile par ces temps frileux.

Espace Donguy, 57, *rue de la Roquette*, Paris 11e. Tél. : 47-00-10-94. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Paul Rebeyrolle

Rentrée en beauté pour Paul Rebeyrolle avec un accrochage de ses anciennes séries des *Aveugles* et *On dit qu'ils ont la rage*, et surtout avec la première exposition de ses toiles récentes sur le thème des *Panthéons*, galerie Daniel Templon. Sujets critiques et militants, servis par une exécution d'une vigueur peu commune.

Galerie Daniel Templon, 4, avenue Marceau, *Paris 8e. Tél. : 47-20-15-02. Tous* les jours sauf dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à *18 h 30. Jusqu'au 9 octobre.*

Velickovic

Exposition des toiles récentes de Velickovic, où le corps humain est comme toujours confronté à une vio*lence sordide ou à des mouvements* perpétuels. Mais le plus étonnant reste la terrible sculpture acérée qui garde l'entrée de la galerie et menace d'intégrer le spectateur au monde des corps mutilés qu'il est venu voir. Une réussite.

Galerie Enrico Navarra, 75, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Tél. : 47-42-65-66. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 31 octobre.

Régions

Cherbourg

Hans Hartung

Premier artiste informel avec des dessins de 1922, Hartung est surtout évoqué pour ses activités au sein du courant abstrait lyrique des années 50. Excellentes raisons de montrer les réalisations des trente dernières années de sa vie, *tant il est vrai que l'œuvre d'un peintre* ne s'interrompt pas lorsque l'histoire de l'art le lui demande. Les derniers tableaux, réalisés à la sulfateuse à vigne, témoignent d'une belle jeunesse.

Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-35-72. *Tous les jours sauf lundi de* 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 17 octobre.

Colmar

Victor Brauner

Roumain, il vint en France s'abreuver au surréalisme. Les dessins présentés ici montrent toutes les périodes de son œuvre, de l'automatisme à un style pur inspiré des arts primitifs en passant par les cadavres exquis, jeu auquel l'avait initié Tanguy, ou des œuvres très en matière qui deviennent de plus en plus complexes, et l'angoissante série des *Rétractés* réalisée après son éviction du groupe surréaliste.

Musée d'Unterlinden, 68000. Tél. : 89-20-15-50. Tous les jours de 9 heures à *18 heures. Jusqu'au 30 novembre. 25 F.*

Dijon

Chefs-d'œuvre de la peinture française des musées néerlandais

L'Europe artistique a déjà une longue histoire : à Rome se rencontraient des peintres venus de Paris ou d'Amsterdam, qui échangeaient œuvres et idées. Si on reconnaît maintenant l'importance d'un Rembrandt ou d'un Ruysdael pour les Français, l'expansion de trois siècles d'art français en Hollande est une heureuse surprise.

***Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle*, 21100. Tél. : 80-74-52-70. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 octobre. 11 F.**

Nice

André Verdet

Autour du poète le plus populaire – et l'un des peintres les plus sympathiques – de la Côte d'Azur, les œuvres de ses amis Appel, Braque, Hartung, Jenkins, Picasso et beaucoup d'autres venus témoigner d'une vie aventureuse et riche de rencontres.

Musée d'art moderne et d'art contemporain, promenade des Arts, 06300. Tél. : 93-62-61-62. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 11 heures à 18 heures. Nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 29 novembre.

Poitiers

James Turrell

Cet Américain, un méditatif, de la côte Ouest, voue son temps à l'espace et à la lumière, et entend nous y plonger. A Poitiers plus que jamais, où il faut vraiment plonger en maillot de bain, pour s'immerger dans l'œuvre.

Confort moderne, 185, faubourg du Pont-Neuf, 86000. Tél. : 49-46-08-08. Mercredi, vendredi de 13 heures à 19 heures, jeudi de 13 heures à 22 heures, samedi de 14 heures à 22 heures, dimanche de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 11 octobre.

Saint-Paul-de-Vence

L'art en mouvement

Une exposition historique, de Degas à Tinguely en passant par les futuristes et les cinétiques, qui restitue une histoire des avant-gardes à travers le mouvement grâce à des œuvres souvent exceptionnelles. Des plus sérieux aux plus ludiques, un hommage à tous ceux qui voulaient faire bouger les choses.

Fondation Maeght, 06570. Tél. : 93-32-81-63. Tous les jours de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 15 octobre.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet
« Architecture » : Frédéric Edelmann
« Photo » : Michel Guerrin.



DISQUES

Classique

Debussy

Prélude à l'après-midi d'un faune, Images, Printemps
Orchestre de Cleveland, Pierre Boulez (direction)

Debussy, beaucoup l'ont observé, est le musicien avec lequel Boulez entretient le plus d'affinités secrètes, celui qui lui permet de déployer une sensualité musicale inaccoutumée. Le *Prélude*, qui marque l'arrivée du chef français au catalogue Deutsche Grammophon et constitue l'un de ses deux premiers enregistrements avec l'Orchestre de Cleveland *(lire ci-dessous)*, est, dès les premières mesures engourdies et voilées, d'une poésie inégalée. De tous les orchestres que DG lui avait proposés, Boulez, dit-on, a souhaité Cleveland. La sonorité de la flûte solo, à elle seule, lui donne raison. Tout le disque, y compris le bonbon trop sucré de *Printemps*, œuvre de jeunesse, est du même acabit.

1 CD Deutsche Grammophon 435 766-2.

Stravinski

Petrouchka, le Sacre du printemps
Orchestre de Cleveland, Pierre Boulez (direction)

Boulez entreprend avec Cleveland un plan d'enregistrement considérable, qui passera par une intégrale des symphonies de Mahler avec la Philharmonie de Vienne. Avions-nous besoin de cette nouvelle intégrale ? Qu'attendions-nous de même d'un nouveau *Sacre* par Boulez ? Ni une nouvelle vision ni de nouveaux tempos : toujours ces latences engourdies avant une danse sacrale sans précipitation. Le chef français ne confond pas tension rythmique avec rapidité métronomique. Mais, pour illustrer au plus près sa célèbre analyse musicologique du rituel (*« Stravinski demeure », in Relevés d'apprenti)*, il dispose cette fois d'un orchestre au mieux de sa forme (les notes répétées de la trompette dans la « Danse de la terre » !) ; et il a su s'allier les meilleurs preneurs de son de la grande maison allemande. On entend enfin, dans ce *Sacre*, des choses qui ont toujours existé sur la partition mais devant lesquelles les techniques d'enregistrement restaient impuissantes.

1 CD Deutsche Grammophon 435 769-2.

Liszt

Choix de Lieder
Brigitte Fassbaender, mezzo-soprano, Jean-Yves Thibaudet, piano

Le pianiste Cyril Huvé et une poignée de grands chanteurs (Donna Brown, Guy de Mey, Philippe Huttenlocher en particulier) ont naguère enregistré en deux CD l'intégrale des Lieder de Liszt. Ce fut la découverte d'un pan quasi ignoré de l'œuvre immense du Hongrois, traversée qu'il mena en contrepoint de sa carrière pianistique, qui souvent interférait avec elle, comme un commentaire, comme une paraphrase particulière, mais sans que Liszt en fît jamais état dans ses récitals : vrai jardin secret. Brigitte Fassbaender, interprète vénérée de la seconde Ecole de Vienne, a craqué à son tour devant cette avalanche de chefs-d'œuvre et s'est associé la virtuosité sans apprêts de Jean-Yves Thibaudet. Rhapsodies d'apparence improvisée (*Mignon)*, haïkus (*Joyeuse et triste)*, miniatures expressionnistes (*Fleur et parfum)*, tout ici échappe à la convention, à l'habitude, pour regarder vers l'avenir, Wolff, Berlioz. A commencer par le célèbre *Ich Möchte Hingehn* qui cite, dix ans avant, l'accord de *Tristan*...

1 CD Decca 430 512-2.

A. R.

Rock

Sinead O'Connor

Am I Not Your Girl?

Où l'Irlandaise réunit sur un seul disque les chansons qui ont fait d'elle ce qu'elle est. Quelques classiques du musical américain, un titre country *(Success Has Made a Failure of Our Home*, mélodrame instantané déjà revisité par Elvis Costello) et – faute de goût ou provocation – le monstrueux *Don't Cry for Me Argentina* de Tim Rice et Andrew Lloyd Weber, extrait d'*Evita*.

Sur les classiques américains, Sinead O'Connor chute avec grâce. Trop mystique, trop chaste, sa voix ne sait pas porter à la bonne température des entreprises de séduction aussi savantes que *Why Don't You Do Right* ou *Black Coffee in Bed*. Il reste qu'on appréciera le charme troublant qu'évoque la rencontre de la chanteuse et des chansons, comme une enfant de Marie qui se jetterait au cou d'un apache de passage. En revanche, *Success*, interprétation éprouvante, exhibitionniste, qui vise juste, *How Insensitive*, mélancolie noire qui sied à merveille au tempérament de l'Irlandaise, sont des moments précieux.

Le disque se clôt par un monologue réquisitoire contre l'Eglise romaine qui a perverti l'Evangile. Mais ça, on le savait, Sinead n'a jamais su se tenir en société. On l'en aime encore plus.

Ensign/EMI 3 21952 2.

REM

Automatic for the People

Y a-t-il une vie après le platine ? Maintes fois posée, la question s'adresse cette fois à REM, groupe qui avait réussi à conserver un cachet d'obscurité malgré un succès croissant. Jusqu'au triomphe commercial d'*Out of Time*, paru il y a dix-huit mois, vendu à 4 millions d'exemplaires aux Etats-Unis, à 600 000 en France. Depuis, les quatre Athéniens (d'Athens, Géorgie) ont pris un chemin parfaitement hétérodoxe, arrêtant les concerts, les interviews, laissant passer très peu de temps (si on les compare à leurs pairs, Dire Straits ou U2) entre deux albums.

Voilà donc déjà *Automatic for the People*, douze chansons écrites et enregistrées sur le principe qui les guide depuis *Out of Time* : comme si de rien n'était. *Out of Time* marquait déjà une inflexion de la méthode REM : un abandon du « rockisme » qui avait présidé à la première décennie de la carrière du groupe, un intérêt nouveau pour les trucs de la pop – les arrangements de cordes, les harmonies vocales, la mise en valeur des *hooks*, les fragments de mélodies qui gravent instantanément une chanson dans la mémoire collective.

Automatic pousse parfois la méthode jusqu'à l'absurde. On cherche un piège, une distance, dans certaines chansons. Mais cette fois le gag est qu'il n'y a pas de gag. *Everybody Hurts*, par exemple, est une chanson de consolation, au modèle de *Bridge Over Troubled Water*, sur une suite d'accords, usée jusqu'à la corde qui laisse pantois à force de conformisme. Mieux vaut prendre ce disque dans l'autre sens, par les titres authentiquement bizarres, légèrement déréglés : *Nightswimming*, ode aux bains de minuits, aux eaux noires de l'inconscient ; *Man on the Moon*, ritournelle exaspérante, résumé brillant de trente ans d'histoire de l'Occident ; le magnifique *Find the River*, ballade country qui emporte tout sur son passage. REM a pris le parti de survivre, de n'en faire qu'à sa tête, de continuer de prendre des risques (sans faire semblant : la preuve, ils chutent plusieurs fois), de continuer de vivre plutôt que de procéder eux-mêmes à leur embaumement. REM est un groupe respectable.

Warner Bros Records, WEA 4-45055.

Vanessa Paradis

Dépourvu de titre, ce disque aurait pu être baptisé *Vanessa Paradis chante Lenny Kravitz*. Le jeune prodige new-yorkais, spécialiste en pastiche des grandes heures de la pop, a signé toutes les compositions, les a arrangées et produites. Voilà donc la nymphette hexagonale projetée à travers l'espace-temps, essayant tour à tour les tenues de Diana Ross *(Be My Baby)*, de Dionne Warwick *(Your Love Has Got A Handle of My Mind)* ou d'une incarnation féminine de Donovan *(Silver and Gold)*.

Cette série de photos de mode rétro est techniquement impeccable, conforme aux normes internationales, tout à fait exportable. Mais le petit acquis de Vanessa Paradis, cette image de gamine boudeuse, tristounette et agressive qui – de *Joe le taxi* en *Tandem* – avait su trouver sa place dans le trombinoscope de la pop française, n'y résiste pas. Chanteuse à la technique médiocre, dépourvue de la culture musicale qui lui aurait permis de maîtriser les pièges que Kravitz sème sous ses pas (voir le terrible *Waiting for My Man*, où Vanessa chante le *fix* d'héroïne de Lou Reed comme s'il s'agissait des sucettes à l'anis de Gainsbourg), Vanessa Paradis a vendu sa petite âme pour une part de marché.

Remark, Polydor 513 954-2.

J.J. Cale

10

Quoi de neuf, docteur ? Rien, il ne manquerait plus que ça. Depuis *After Midnight*, son premier simple en 1965, J.J. Cale n'a pas changé grand-chose à sa manière. Le mot *laid back* (décontracté, relâché, souple) semble avoir été inventé pour lui. La cohorte de ses débiteurs (Eric Clapton, Mark Knopfler...) vend cent fois plus de disques que lui, mais il n'en a cure. Il continue de façonner ses chansons tout seul dans son coin, dans une solitude tout à fait assumée. J.J. Cale est certainement le seul artiste traditionnel qui ait trouvé son bonheur dans l'invention de la boîte à rythmes, dont il use libéralement sur *10* (numéro d'ordre de cet album).

Avec ou sans batteur, le guitariste discrètement virtuose, le chanteur retenu (on pourrait inventer pour lui la catégorie « chantonneur de charme »), reste avant tout un auteur sans égal. Sur *10*, *Lonesome Train*, *Low Rider* prennent sans effort leur place aux côtés de *Cocaine* ou d'*After Midnight*.

Silvertone, BMG 74321 10858 2.

T. S.

Chanson

Jo Lemaire

Aujourd'hui

Peut mieux faire : la formule, évasive, s'adresse en général aux cancres doués dont on ne sait pas trop quoi penser, malgré une sympathie naturelle. Jo Lemaire, Belge (de Gembloux), plus forte en voix qu'en thèmes, a effacé les contours de l'audace. *Aujourd'hui*, son huitième album, deux ans après le succès de *Duelle*, aurait bien envie de déranger, mais ne sait comment. Il est question d'amour, de Rodin (l'esquisse des caresses), de Babylone et de Syracuse (les regrets, les sanglots). C'est parfois joliment tourné (*Façonne-moi*, un petit air mélancolique, et légèrement posé), souvent d'une grande banalité musicale (*Métamorphose*, *Anonyme Incognito*).

Jo Lemaire est une bonne chanteuse de variétés, passée par les filtres du rock (époque de groupe : Jo Lemaire + Flouze), mais une médiocre faiseuse de chansons. Pour preuve : sa très belle version, il y a quelques années, de *Je suis venue te dire que je m'en vais* (Gainsbourg). Session de rattrapage sur scène.

1 CD WEA 9031-77400.

Michel Fugain

Sucré-salé

Ce n'est pas la révolution. On peut donc déguster la continuité dans le changement sans arrière-pensées, jouir du confort calme d'un éternel musical en forme de sieste pour nantis heureux. *« Bluesy comme une fin de nuit »*, Fugain commence en douceur, voix chaude, ton de confidences sur l'oreiller, poursuit en salsa et cuivres, avec paroles (de Brice Horms) sans conséquence, et boucle la boucle de ses neufs titres cru 92 par *Ce soleil-là* (*« qui donnait à ce moment-là, ce je ne sais quoi qui arrêtait le temps »*), rythmique martelée et voix très en avant. Du sucré et du salé, en quelque sorte, avec quelques mélanges sans excès de temps à autres, juste assez subtils pour en transformer *Sucré-Salé* en un album gourmand, où tout coule de source.

Fugain fait de jolis détours, par la Corse (*l'Ile*, avec les Muvrini en fond de chœur), des digressions heureuses dans ses classiques (*Parlez-moi d'amour*, avec swing, cuivres et paroles détournées). Avec paragraphes ironiques : *« La belle vie qu'on vit là. Y'en a qui voudraient changer ça. Et on laisse voter ces gens-là ! » (Monsieur bip-bip)*. Auto-dérision ?

1 CD Flarenasch 50297.

V. Mo.

Jazz

Joe Lovano

From the Soul

Sur une photo du disque Blue Note, on voit Joe Lovano avec tout son barda, ténor, alto, soprano et quelques autres babioles qui lui permettent d'aller au but. Cette multiplication des instruments, ce dédoublement, lui ont été, en son temps, vertement reprochés. On voudrait maintenant que les musiciens marchent droit. Un seul biniou par personne et je ne veux voir qu'une tête. Grâce à Henri Texier, Lovano est bien connu en Europe. Son inscription au catalogue Blue Note est trois fois intéressante. Premièrement, parce qu'il boucle un disque très personnel, avec de belles haltes, *Body and Soul* et *Fort Worth* (plein de réminiscences d'Ornette Coleman, dont c'est la ville natale) ; deuxièmement, parce qu'il rencontre un artiste maison, Michel Petrucciani ; troisièmement enfin, parce que la rythmique est un rêve, Dave Holland, le balladeur le plus précis de la basse, que l'on entend beaucoup dans ce disque, et Ed Blackwell, l'idée la plus avancée de la percussion, toujours en rappel de ponctuation serrée de caisses claires qu'il a dû entendre à la Nouvelle-Orléans (où il est né) dans une autre vie, toujours pressé d'écraser le temps avec une sorte de sens poétique des tambours.

1 CD Blue Note CDP7 986 362.

F. M.

Keith Jarrett, « The Vienna Concert »

Demain, Jarrett

BIEN. Retour au calme. Keith Jarrett aura donc triomphé de ses admirateurs. C'est le plus difficile. Ce *Vienna Concert* (enregistré en 1991) est l'exercice le plus sauvage et le plus contrôlé auquel se soit jamais abandonnée la tentation d'improviser. En un lieu prestigieux et face au silence. Dans l'oubli de tout et comme on continuerait de peindre sous l'orage. Cette sérénité trouvée, cette intimité de la personne, du musicien et de la musique, est une des grandes aventures du moment. Parce que, même si on la connaît à d'autres, même si d'autres musiques touchent au point essentiel où accède la pensée, seul un musicien de jazz – et de quelle trempe encore ! – pouvait avoir l'idée, la passion et le temps de sauter avec tant de flegme dans l'inconnu. Sans la moindre touche d'hystérie. Accord après accord.

Les accords, parlons-en. Une radio très libre en a fait entendre exactement les sept premiers, sur l'impeccable piano de Vienne, l'autre samedi, alors que le concert dure plus d'une heure, avant de les napper sous des coulis d'adjectifs : *« éthérés », « subaquatiques », « extra-terrestres »*, etc.

Après avoir été l'idole des cadres assez moyens, un musicien très « Ikéa », très « oui-à-Maastricht », après avoir subi une forme plutôt vaudou de la transe grammaticale, Keith Jarrett suscite maintenant des impostures dignes de PPDA interviewant FC. Chacun s'approprie un petit laïus qu'il a en réalité adressé à la planète entière devant des aréopages trimbalés de partout. Immédiatement répétée, ressassée, rabâchée, sa parole, qui serait plutôt intelligente et belle (voir *le Monde* du 25 juillet 1991), semble frappée de la danse de Saint-Guy des idiots.

En solo, dans une formule qu'il a souvent voulu quitter, Keith Jarrett va au bout de ce



qu'un musicien seul, nu, les mains vides, sans support et rendu à lui-même, peut faire. Evidemment, ce n'est pas à proprement parler un musicien qui commence. Ce serait plutôt sa fin. Quand on a défrayé plusieurs fois le mouvement du jazz (Charles Lloyd, Miles Davis, Jan Garbarek, Charlie Haden), quand on a réinventé le trio, traversé Bach et Chostakovitch, c'est bien d'oubli et de renoncement qu'il faut faire preuve pour aller au-devant de la musique, toujours plus loin de soi, pour la rejoindre. D'une certaine façon, ce n'est plus du jazz, au sens où Panassié le disait déjà de Charlie Parker. D'un autre côté, les plumeaux du jazz, lancés dans l'adulation bouffie, ceux qui n'ont jamais hésité à quémander une petite avance à la philosophie, font écran. La partie sera définitivement gagnée quand on écoutera Keith Jarrett dans un état d'aussi grand dénuement que lui lorsqu'il se lance.

Il n'a jamais bougé de sa maison de disques (ECM), qui est à la fois modeste et prestigieuse, jamais songé à autre chose qu'à la musique et au mouvement du monde. Jamais quitté une voie qu'il semble s'être secrètement tracée en dépit de tous : ses détracteurs nerveux, ses admirateurs pompettes, et jusqu'à ces thuriféraires spongieux qui l'écoutent comme Philippe de Villiers lit la Bible – de traviole. Peut-être au fond est-ce le public le plus jeune de Keith Jarrett qui se comporte avec le plus de justesse musicale... dans une sorte de candeur heureuse puisqu'il rend ce monde invivable très momentanément habitable.

FRANCIS MARMANDE

★ 1 CD ECM 1481. 513437-2.

هكذا من الاصل

CINEMA

PETITE HISTOIRE D'UN GRAND FILM

Une Ingrid Bergman belle jusqu'à l'impossible. Un Peter Lorre aux paupières lourdes de traîtrise. Un Claude Rains suave de compromission. Un Sydney Greenstreet corpulent de corruption derrière le rideau à perles du Perroquet bleu. Paul Henreid demandant à l'orchestre de couvrir la musique allemande par « la Marseillaise ». Bogart en veste de smoking blanc, solitaire et amer, buvant du whisky en face d'un pianiste noir (à qui il ne dira jamais « Play it again, Sam »). Film-culte, « Casablanca » a aujourd'hui cinquante ans. Une œuvre qui naquit dans le tourment sinon dans la douleur et demeure l'un des meilleurs exemples du fonctionnement de ce qu'on appelle parfois « l'âge d'or de l'industrie cinématographique américaine ».



COLL. CHRISTOPHE L.

Le dialogue de *Casablanca* est l'un des plus cités par les cinéphiles du monde entier. *L'équivalent, en quelque sorte, de notre « Atmosphère, atmosphère... »* ou encore de : *« Je m'appelle Garance, c'est le nom d'une fleur. »* Quelques exemples :

Bogart après l'arrivée de Bergman à Casablanca : *« De tous les troquets de toutes les villes du monde entier, il a fallu qu'elle entre dans le mien. »*

Dialogues

Bogart rappelant sa séparation d'avec Bergman à Paris : *« Un finish triomphal. Un gars debout sur un quai de gare sous la pluie avec une grimace comique sur le visage, parce qu'il a les entrailles défoncées à coups de pied. »*

Rains à Bogart : « Au nom du ciel ! qu'est-ce qui a pu bien vous mener à Casablanca ? » Bogart : *« Ma santé. Je suis venu à Casablanca pour les eaux. »* Rains : *« Quelles eaux ? Nous sommes dans le désert. »* Bogart : *« J'ai été mal informé. »*

Bergman à Bogart, le jour où les Allemands entrent dans Paris : *« Etait-ce le canon, ou le battement de mon cœur ? »*

Bogart à Bergman : *« Les Allemands étaient en gris. Toi, tu étais en bleu. »*

La réplique la plus mythique qui ne fut jamais prononcée dans Casablanca : *« Play it again, Sam. »* Elle est de Woody Allen, c'est même le titre du film qu'il réalisa en 1972, exemple peut-être unique d'une fétichisation du cinéma par le cinéma. Le dialogue exact : *« Play it, Sam,* dit Bogart à Dooley Wilson. *Joue-le-moi, Sam. Joue-moi* As Time Goes by. (...) *Tu l'as joué pour elle, tu peux bien le jouer pour moi. »*

CASABLANCA

« JE *peux te raconter une histoire ?* demande Ilsa (Ingrid Bergman) à Rick (Humphrey Bogart). *Mais je n'en sais pas encore la fin. »*

« Raconte quand même, répond Bogart. *Tu en trouveras peut-être une en chemin. »*

Extrait de *Casablanca*, cet échange pourrait aussi définir l'odyssée du film. Recette d'un *blockbuster* selon Peter Bart, éditorialiste à *Variety* : *« Vous prenez un scénario si bancal qu'il est réécrit par une flopée de scénaristes tout au long du tournage. Ajoutez deux acteurs que rien ne rapproche sinon un écœurement commun pour leurs contrats respectifs, un réalisateur fort en gueule qui insulte la terre entière et un producteur égomane qui joue aux luttes de pouvoir avec les patrons d'un studio. Brassez le tout (mais que ça reste en famille), servez chaud. »*

« Tout film est un animal né d'accidents et de choix faits à l'aveuglette », écrit Aljean Harmetz, ancienne journaliste au *New York Times*, dans *Round Up the Usual Suspects : Hollywood, World War II and « Casablanca »*, un des nombreux livres publiés pour le cinquantenaire du film. *« J'ai le sentiment presque mystique que le film s'est fait de lui-même »*, déclare l'un des scénaristes du film, Howard Koch, à Peter Bart.

Tout commence quand Murray Burnett, un instituteur de New-York qui se pique de dramaturgie, est frappé par l'approche inéluctable de la guerre. En vacances en Europe, dans un café du midi de la France, la « Belle Auror », il découvre une frange de société en formation, mélange d'expatriés et d'aventuriers autour d'un pianiste noir jouant du blues...

Deux ans plus tard, Burnett s'allie à Joan Alison, riche héritière et auteur dramatique à l'occasion, pour rédiger la première version d'une pièce en trois actes, *Everybody Comes to Rick's*. La plupart des ingrédients sont déjà là : le cadre – Casablanca, le « Rick's Café Américaine » (*sic*) – et les personnages. Parfois sous d'autres noms (Ilsa Lund, norvégienne, est alors l'Américaine Lois Meredith) ou avec d'autres passés (Richard Blaine, bientôt Rick, est un ancien avocat parisien qui a quitté femme, enfants puis son pays après une liaison passionnée. Le film sera plus flou sur ce point). Sam, le pianiste noir, joue déjà *As Time Goes by*, un tube de 1931 de Herman Hupfeld, mais Victor Laszlo, patriote et résistant dans le film, n'est encore qu'un riche Tchécoslovaque dont les nazis exigent qu'il transfère sa fortune en Allemagne...

Les producteurs de théâtre Martin Gabel et Carly Wharlton prennent une option sur la pièce, elle n'est cependant jamais montée : les auteurs décident de faire parvenir leur opus aux studios hollywoodiens. Le 8 décembre 1941, vingt-quatre heures après Pearl-Harbour, le texte retient l'attention d'un lecteur de la Warner, Stanley Karnot. Dans une note de lecture adressée le 11 décembre à Hal Wallis, ancien directeur du studio Warner, récemment devenu producteur indépendant, Karnot décrit la pièce comme *« un excellent mélodrame, haut en couleur, bien dans l'actualité, ambiance tendue, suspense, conflit psychologique et physique* (1) *»*.

Sollicitant leurs commentaires, Wallis fait circuler la pièce parmi ses collaborateurs les plus proches. Trois jours avant Noël 1941, Jerry Wald, scénariste récemment promu producteur, fera pencher la balance : il y a là, dit-il, matière à créer, sur mesure, pour un des « durs » de l'écurie Warner, un véhicule semblable à *Alger*, mélodrame d'aventures réalisé par John Cromwell, avec Charles Boyer et Hedy Lamarr, qui a bien renfloué, en 1938, les caisses d'un studio rival, Artistes associés.

Convaincu, Wallis demande à la Warner d'acquérir les droits de la pièce, ce que fait aussitôt le studio pour 20 000 dollars, somme énorme, même à l'époque, pour une œuvre inédite. Le 31 décembre 1941, Wallis informe tous les départements de la Warner que le projet s'appelle désormais *Casablanca* (on ne saura jamais ce qui a motivé le changement de titre). Le 5 janvier, une première écriture du scénario est confiée à Andreas MacKenzie et Wally Kline, qui avaient écrit *They Died With their Boots on*, un produit-maison réalisé par Raoul Walsh avec Errol Flynn.

Le système promotionnel hollywoodien démarre en trombe. Le 7 janvier, un communiqué de presse de la Warner indique qu'*« Ann Sheridan et Ronald Reagan se retrouveront, pour la troisième fois, dans* Casablanca, *Dennis Morgan complétant le trio de vedettes »*. Mais le 14 février 1942, alors qu'il est en plein tournage de *Yankee Doodle Dandy*, avec James Cagney, Hal Wallis dit à un des cadres supérieurs du studio d'*« envisager Humphrey Bogart et Ann Sheridan pour* Casablanca *»*. L'annonce publique ne sera faite que le 10 avril, ce qui permettra aussi de signaler que le lieutenant Reagan part pour le front le 19 (il n'ira jamais plus loin que Washington).

Entre-temps, le rôle manque d'échapper à Bogart. Travailleur acharné spécialisé dans les deuxièmes couteaux (nul n'est mort autant de fois en si peu d'années et de tant de manières différentes que lui au début de sa carrière), Bogart ne figure pas dans le peloton de tête des vedettes-maison, constitué par Errol Flynn, James Cagney, Edward G. Robinson et George Raft. A ce dernier, Jack Warner a promis qu'il ne jouerait *« que dans des films importants »*. Or, depuis son arrivée, Raft rejette scénario sur scénario, Bogart hérite. Une fois de plus, Raft ne juge pas *Casablanca* « assez important ». Il se ravise cependant, commence à faire campagne, allant jusqu'à intervenir auprès de Jack Warner, qui, le 2 avril, le suggère fortement à Hal Wallis. Le 3, celui-ci répond à Warner qu'il estime *« Bogart idéal pour le rôle »*.

Mécontent de la première mouture du script, mi-février, Wallis a fait appel à un tandem de scénaristes chevronnés, Philip et Julius Epstein (qui avaient contribué, de manière anonyme, à *Yankee Doodle Dandy*). Tout en révisant la structure dramatique, les deux frères rejoignent Frank Capra à Washington pour la série de propagande *Why we Fight*. Wallis confie alors une autre écriture à Howard Koch, engagé par la Warner à la suite de sa collaboration avec Orson Welles sur *la Guerre des mondes*, en 1938. Première tâche de Kock à la Warner : le scénario de *The Sea Hawk (l'Aigle des mers)*, réalisé par Michael Curtiz.

Né Michaly Kertesz en 1888 à Budapest, fils d'un architecte (ou d'un charpentier) et d'une chanteuse d'opéra (ou d'une mère de famille – l'homme donnait souvent dans l'affabulation), Curtiz séjourne, enfant, à Vienne, puis, rentré en 1912 à Budapest, est acteur dans les premiers films hongrois avant d'opter pour la mise en scène, qu'il pratique d'abord en Hongrie, puis, lorsque le régime communiste de Bela Kun nationalise les studios en *1919*, en Autriche, en Allemagne, en Suède, à travers l'Europe. Lorsqu'il débarque aux Etats-Unis, le 4 juillet 1926, il a déjà plus de soixante-dix films à son actif. *Moon Over Israel* incite Jack Warner à lui confier un projet sur l'Arche de Noé. Le film ne se fera pas, mais le genre biblique est le seul que Curtiz n'abordera que tout à fait en fin d'une carrière jalonnée de mélodrames flamboyants *(Mildred Pierce, Flamingo Road*, avec Joan Crawford), d'épopées (*la Charge de la brigade légère)*, de films d'aventures *(les Aventures du Capitaine Blood, Robin des Bois*) ou de films musicaux *(Noël blanc, la Femme aux chimères*, biographie de Bix Beiderbecke, avec Kirk Douglas).

Tandis que s'élaborent, parallèlement, diverses versions du scénario de *Casablanca*, Wallis a des doutes concernant Ann Sheridan. Il songe à Hedy Lamarr, de l'écurie MGM (quoique après *Alger*, *Casablanca...*), mais Louis B. Mayer refuse. C'est alors qu'il pense à Ingrid Bergman. Celle-ci est sous contrat avec le producteur David O. Selznick. Peut-être paralysé par le succès sans précédent d'*Autant en emporte le vent*, Selznick marque le pas, préférant louer les services de son écurie d'acteurs, qu'il paie à la semaine et dont il empoche le loyer.

Michèle Morgan est pressentie, elle fait même un bout d'essai, mais son agent exige un cachet de 50 000 dollars, et Selznick n'en réclame que 25 000 pour Bergman... Les deux actrices – étrangères – en sont au même point : leurs premiers films américains ont connu le succès (*Joan of Paris* pour Morgan, *Intermezzo* pour Bergman, qui vient aussi d'achever *Docteur Jekyll et M. Hyde* avec Rouben Mamoulian), elles sont toutes deux mûres pour accéder aux échelons supérieurs du star-system.

Pour le rôle du pianiste Sam (prénom, en anglais, asexué), Wallis envisage Lena Horne, Ella Fitzgerald, Hazel Scott. Se rendant vite compte que cela fausserait les données, il choisit Dooley Wilson, cofondateur de la première troupe de théâtre de Harlem, ancien batteur dans l'orchestre de James Europe, qui vécut quinze ans à Paris et, revenu à New-York au milieu de la Grande Dépression, fut l'un des principaux acteurs dans *Cabin in the Sky* à Broadway.

Le casting prend forme. Curieusement, Humphrey Bogart et Dooley Wilson seront les seuls Américains de la distribution : Bergman est suédoise, Claude Rains et Sidney Greenstreet sont anglais, Peter Lorre est hongrois (comme Michael Curtiz), Conrad Veidt, allemand, Dalio, français, Paul Henreid (à peine sorti de *Now Voyager*) est autrichien né à Trieste mais ayant vécu et travaill à Londres...

Curtiz sait qu'il doit très vite mettre le film en chantier. L'intrigue de *Casablanca* se déroule juste avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre : si on attend trop longtemps, l'Histoire frappera le projet d'obsolescence. D'autre part, une grande partie des acteurs sont « en prêt », il faut les libérer au plus vite ou ça coûtera trop cher au studio. Tant et si bien que lorsque Michael Curtiz donne le premier tour de manivelle, le 25 mai 1941, il n'a en main que soixante pages à peine du scénario.

Howard Kock tape aussi vite qu'il peut, mais ça ne suffit pas. D'autres, à l'appel de Wallis (parfois à l'insu de leurs collègues), mettent la main à la pâte – Casey Robinson, scénariste vedette du studio; Albert Maltz, qui figurera plus tard sur la liste noire de McCarthy. Les Epstein inventent la fin, mais la dernière réplique – Bogart disant à Claude Rains : *« Louis, je crois que c'est le début d'une grande amitié »* – est de Hal Wallis (elle fut enregistrée trois semaines après la fin du tournage). Pendant longtemps, il y aura controverse quant à l'identité de l'« auteur » de *Casablanca*, mais la plupart des historiens sont d'accord : la majeure partie du scénario est due à Koch et aux Epstein, et c'est collectivement qu'ils recevront l'Oscar du meilleur scénario en 1944. *« Le studio sait qui a fait quoi*, dira plus tard Julius Epstein. *Après* Casablanca, *ils nous ont bombardés producteurs. Ils nous ont donné un nouveau contrat. Ils nous ont donné des bungalows avec des cheminées. »*

Curtiz tourne sans filet de sécurité, avec des dialogues écrits au jour le jour, engueule tout le monde dans un anglais approximatif *(« La prochaine fois que j'aurai besoin d'un con pour aller me chercher une connerie, j'irai moi-même ! »)*. Les acteurs sont furieux. Bogart jure que le film sera un désastre et se retire constamment dans sa loge. Bergman est pour le moins décontenancée. Comme elle le rappelle dans son autobiographie : *« Personne ne savait où allait le film, personne ne savait comment il se terminerait, ce qui ne nous aidait guère à définir nos personnages... Je demandais constamment de qui j'étais vraiment amoureuse : Paul Henreid ou Humphrey Bogart ? »* Lorsqu'elle pose la question à Curtiz, celui-ci répond : *« Nous ne savons pas encore. Joue-le... entre deux. »* Tant mieux : l'incertitude de Bergman sert sa performance, et la colère de Bogart alimente l'amertume de Rick.

Le tournage s'achève le 3 août, au bout de cinquante-neuf jours (onze de plus que prévu), sur un budget en économie de 1 million de dollars. La sortie est fixée à juin 1943, mais, en novembre 1942, les alliés envahissent l'Afrique du Nord et reprennent Casablanca. Warner avance (donc) la sortie du film à fin novembre, le jour de Thanksgiving. Contrairement à ce que, dans la scène finale, prédit un Rick-Bogart nimbé de brouillard sur la piste de l'aéroport – *« Il n'en faut pas beaucoup pour voir que les problèmes de trois petites personnes ne valent pas une poignée de haricots dans ce monde de fous »*, – *Casablanca* sera un triomphe.

HENRI BÉHAR

(1) Ce mémorandum, comme d'autres cités ici, est reproduit dans *Casablanca : Behind the Scenes*, de Harlan Lebo, directeur des communications à l'université de Californie.

